Jean-Louis Michel

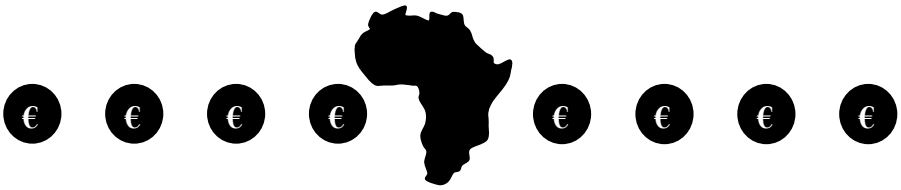

Victoire sur le développement

Au diable l'afro-pessimisme !

© 2009

© Jean-Louis Michel 2009

VICTOIRE SUR LE DEVELOPPEMENT

Au diable l'afro-pessimisme !

Pour ne pas sombrer dans le pessimisme chaque fois qu'on évoque l'Afrique, je vous invite à vous rappeler une expression datant des années soixante : « *Black is beautiful* ». Elle a été forgée et popularisée par une frange activiste et « identitaire » du mouvement militant afro-américain : « cessons d'imiter les blancs, de nous inspirer de leurs modèles, de chercher à nous fondre dans leur société ; soyons fiers de ce que nous sommes et imposons-nous à eux, en leur imposant notre vision du monde, à commencer par le respect de nos racines ». Elle me semble condenser à merveille la problématique du défi que le monde africain dans son ensemble est en train d'opposer à l'Occident « blanc ».

Le regard que les Européens portent sur l'Afrique est paradoxal. Avec ses conflits, sa misère, ses épidémies, ses régimes politiques caricaturaux, son impuissance à sortir de ses impasses, elle fait figure de repoussoir. En revanche, tout ce qui vient de là-bas, ses tam-tams, ses ragoûts épicés, ses sportifs, ses modes vestimentaires, sa vitalité impressionnante, la supposée convivialité chaleureuse de ses mœurs, l'agilité dialectique de ses intellectuels, jouit d'un préjugé positif qui le met à l'abri de la critique. Comme si l'on cherchait, en survalorisant ce qui porte cette étiquette, à compenser l'image consternante que donne le continent et l'attitude condescendante qu'on affichait jadis – bien à tort – envers ses fils et leur culture. Au premier degré, l'explication est simple : le phénomène peut être interprété comme un produit de la mauvaise conscience des « blancs », un avatar du « complexe colonial » qui, par un plaisant – et juste – retour des choses, semble aujourd'hui peser tout autant, et peut-être plus, sur les ex-colonisateurs que sur les ex-colonisés. Ces derniers savent du reste en jouer avec un art consommé.

Comment en est-on arrivé là ?

Un tel retournement de situation n'est pas le fait du hasard. Il a été construit. Les Africains sont parvenus à faire de leurs échecs – je dirais même de la persévérance digne d'admiration avec laquelle ils ont cultivé l'échec – le levier de l'ascendant qu'ils sont en train de prendre peu à peu sur l'opinion occidentale. Il y a de quoi tirer son chapeau devant leur talent, mais

cette stratégie repose aussi sur des mécanismes objectifs. J'ai passé de longues années, en tant que professionnel de l'action de « développement », à en être un rouage avant de *commencer* à en percer l'énigme. Ce sont eux que je me propose d'explorer dans cet ouvrage, nourri d'une expérience de terrain qui ne se limite pas au « pré carré » de la Françafrique.

Vous constaterez que je n'ai pas le même regard que la plupart de ceux qui écrivent sur l'Afrique. Je ne doute pourtant pas qu'ils la connaissent très bien. Ils connaissent, en tout cas, bien mieux que moi celle des colloques universitaires, des grands-messes culturelles, des tournées artistiques, des collectifs de soutien, des galas de solidarité, ainsi que celle que bien des intellectuels africains délocalisés repeignent aux couleurs de leurs idéologies dans leurs laboratoires du CNRS ou de l'EHESS. Et même, pour quelques vrais baroudeurs – oui, il y en a –, celle des camps de réfugiés et des conspirations de guérilleros. Je ne connais guère, pour ma part, que celle des vendeurs de rue et des marchands de tissu, des petits cadres de chantier logés dans des *Algeco*, des routes défoncées, des pannes d'électricité, des attentes interminables à des guichets désertés, des tractations exténuantes avec des officiels aux intentions incertaines, des dossiers mal rangés de statistiques arrangées, des arrière-boutiques de la bureaucratie où l'on s'emploie de toutes ses forces à bloquer par la palabre les décisions qui s'imposent d'évidence, et des coulisses douillettes du *development business*. Nous ne connaissons donc pas la même Afrique. Je ne prétends pas que la « mienne » est plus « vraie » que la leur mais, au moins, la mienne est « vécue ». Et ne me dites pas que ma vision est pessimiste : c'est cette Afrique-là qui est partie pour gagner.

Jusqu'aux années quatre-vingt, l'Afrique pouvait apparaître comme l'arrière-cour d'une Europe dynamique mais trop exiguë à qui elle apportait la profondeur stratégique. Les Africains, du moins dans leurs élites, parlaient le langage des valeurs et de la culture européennes, les marchés africains étaient la chasse gardée des firmes européennes, les accords privilégiés passés avec les états africains garantissaient un minimum de discipline de vote dans les forums internationaux. Tout cela est terminé. Enterré. On n'a sans doute pas fait ce qu'il fallait pour le faire durer mais sans doute cela était-il trop artificiel pour durer, quoi qu'on ait fait. À l'inverse, on n'a pas opéré la réévaluation qui s'imposait dans les relations entre l'Afrique et l'Europe, surtout de la part de la France, restée prisonnière d'une illusion néocoloniale qui n'était plus de mise. Aujourd'hui le système fonctionne à rebours : ses liens avec l'Afrique sont devenus un facteur de faiblesse pour l'Europe, les difficultés de l'Afrique se projettent jusqu'en Europe et les si

vantées valeurs africaines commencent à l'imprégner sans qu'elle en ait conscience.

Autrefois, l'Europe s'était targuée d'une prétendue « mission civilisatrice ». À vrai dire, personne ne la lui avait confiée et elle était bien présomptueuse de s'en croire digne, mais peu importe, c'est comme cela qu'elle le voyait et elle avait les moyens de l'imposer à ceux qui hésitaient à s'en laisser convaincre.

En un sens, sa mission n'a pas changé. Elle continue à être d'assurer un avenir à l'Afrique. Le modèle économique, lui non plus, n'a rien de nouveau, simple *lifting* de celui dont les royaumes africains du temps de la traite avaient tiré leur fortune. La seule différence pour l'Europe, c'est que désormais l'avenir de l'Afrique n'est plus entre ses mains, il est sur ses épaules.

I

Funérailles furtives de la Françafrique

Le mot de « Françafrique » a été forgé par le président gabonais Omar Bongo, du temps où il s'appelait encore « Albert-Bernard ». Il signifiait dans son propos que les Français et les citoyens de leurs anciens territoires africains n'étaient pas étrangers les uns aux autres[1]. Il en est venu plus tard à désigner un ensemble de pratiques pas toutes avouables découlant de ce principe et allant du soutien militaire et policier de Paris à des régimes peu transparents aux liens d'affaires tissant des intérêts communs entre les dirigeants des deux côtés.

On aurait tort de se limiter à cette face obscure sur laquelle je ne m'étendrai pas, n'ayant pas de révélations fracassantes à ajouter à tout ce qui a été publié sur la question[2]. Le grand reproche que je ferais pour ma part au système de la « Françafrique » ne tient pas aux activités souterraines qu'il a permises, mais au fait qu'il a entretenu de part et d'autre des illusions dont on a maintenant bien du mal à faire le deuil.

Coup de poignard dans la cathédrale

Aux obsèques de l'ancien président de la république du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, célébrées dans la cathédrale de Dakar, le gouvernement français était représenté comme il se doit en pareille circonstance. Par le ministre délégué à la Coopération. Oui, vous avez bien lu. Que le Premier ministre d'alors se soit fait excuser en invoquant des questions d'emploi du temps, passe encore : on ne voit pas ce qu'aurait apporté la présence de ce personnage morose et on peut admettre que, plongé dans l'action gouvernementale au quotidien, il ait été tenu par des obligations politiques auxquelles il ne pouvait pas se soustraire. Du président de la République, c'était incompréhensible et choquant. Senghor, « père de l'indépendance » de son pays, n'avait pas seulement été le plus éminent des « amis de la France » sur le continent africain, il était le plus français des Africains et il aimait la France plus que la plupart de vos politiciens. Il avait illustré brillamment les lettres françaises en tant qu'écrivain et poète : peut-être le plus grand poète français de sa génération. Il avait été élu à

l'Académie française. C'était une figure emblématique de la francophonie. Premier des chefs d'état africains à avoir quitté le pouvoir de son plein gré[3] après vingt ans de présidence afin de se consacrer à « ce qui l'intéressait vraiment, la littérature[4] », il avait donné l'exemple d'un homme désintéressé et dévoué au bien public. Pour ce qui est plus précisément de Jacques Chirac, s'ajoutaient à titre personnel deux circonstances aggravantes : Senghor avait été appelé par le général de Gaulle en 1958 à faire partie du comité de rédaction de la constitution de la Cinquième république ; il avait été dans sa jeunesse le condisciple de Georges Pompidou en classe préparatoire au concours de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et il était resté son ami. Pour un président se réclamant de l'héritage gaulliste et qui s'est présenté longtemps comme le fils spirituel du président Pompidou, il n'y avait pas d'excuse. Emploi du temps ou pas, il fallait être présent. Quand bien même aurait-il eu ce jour-là des choses plus utiles à faire, qui a le droit d'invoquer l'utilité, en ces circonstances où seuls comptent les symboles et le devoir ?

Il est vrai que ceux qui nous ont dirigés depuis le départ du général de Gaulle, malgré leur obsession de la « communication », n'ont pas, à l'exception d'un seul qui savait, lui, se mettre en scène au Panthéon ou à Verdun, fait la preuve de leur sens de la grandeur des symboles. Je me souviens de la mort de Malraux. J'étais à Tunis et, à l'époque, on vendait à la criée l'édition du jour de *France-Soir* sur l'avenue Habib Bourguiba dès le milieu de l'après-midi. Lorsque j'ai vu le titre en gros caractères, je me suis précipité dans le premier bureau de poste pour adresser un télégramme à l'Élysée, rédigé à peu près en ces termes : « M. LE PRESIDENT – STOP – VOUS SUGGERE RESPECTUEUSEMENT DEMANDER PRESIDENT SENGHOR DU SENEGAL VENIR PRONONCER ELOGE FUNEBRE ANDRE MALRAUX – STOP – IL L'A CONNU PERSONNELLEMENT ET LUI SEUL A STATURE ET TALENT ETRE A LA HAUTEUR EVENEMENT[5] ». Mon télégramme a du finir au fond de la corbeille à papiers d'un obscur conseiller et nous avons eu droit à un discours soporifique du bon M. Barre, sans doute légitime dans ce rôle en tant que chef du gouvernement, mais manquant singulièrement du lyrisme qu'invitaient les circonstances. Si vous vous souvenez des oraisons de Malraux à l'occasion du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, de la commémoration de la mort de Jeanne d'Arc à Rouen ou du retour des cendres de Lyautey, vous me comprendrez. Je reconnais avec le recul que ma rédaction était maladroite, laissant entendre à ces messieurs que je ne leur trouvais ni stature ni talent ; ce n'était pas la meilleure manière de les rallier à mon idée[6].

Après les funérailles de Léopold Senghor, j'ai entendu à la radio un commentaire émanant d'un député français : « Les autorités ont jugé bon de ne pas y aller, pour des raisons que nous ignorons et que nous n'avons pas à juger ». Un comble ! Mais si, on a à juger, c'est bien ça la démocratie, non ? En tout cas, cela suggère que ce n'étaient pas seulement des questions « d'emploi du temps » qui étaient en cause. L'absence du premier des Français aux obsèques avait une signification politique et manifestait la fin d'une époque. Ce n'était pas seulement un ancien chef d'État qu'on enterrait ce jour-là, c'était aussi un certain type de relations entre la France et l'Afrique.

Négritude et « oncletomisme »

En réfléchissant à la question, il m'est apparu que si, nous, Français, avions pour le personnage de Senghor estime et affection, ce n'était pas nécessairement le cas pour tous les Africains. Au moins pour les leaders d'opinion de l'Afrique actuelle car, si on discute avec des Sénégalais de base d'un certain âge, on entend assez souvent dire : « du temps de Senghor, on vivait bien, c'est quand il est parti que les choses se sont gâtées ». Alors, pourquoi veut-on aujourd'hui l'oublier ?

Il y a bien sûr des facteurs politiques. Président catholique d'un pays massivement musulman, Senghor avait réussi à concilier ses convictions religieuses personnelles avec celles de la majorité de ses concitoyens à travers son attachement à la laïcité de l'État. Depuis lors, le Sénégal, où les musulmans représentent quatre-vingt dix pour cent de la population contre quatre-vingt pour cent à l'époque de l'indépendance, ne cesse d'affirmer son appartenance à l'islam. On a même dit que c'est un des facteurs qui auraient conduit Senghor à quitter le pouvoir en 1980. Le Sénégal est l'un des pays les plus dépendants de l'aide internationale. À la fin des années soixante-dix, la France étant obligée pour des raisons budgétaires – déjà – de limiter ses concours, le gouvernement sénégalais s'était tourné vers d'autres bailleurs de fonds : les états pétroliers du Moyen-Orient. Ceux-ci auraient exigé pour apporter leur aide que le Sénégal ait un président musulman. Senghor, faisant passer l'intérêt de son pays avant sa situation personnelle, aurait alors accepté de laisser la place à son dauphin Abdou Diouf qui remplissait les conditions mises par les monarchies du Golfe. On ne saura peut-être jamais s'il y a du vrai dans cette rumeur ; en tout cas il a aussitôt quitté le Sénégal après sa démission « pour ne pas gêner son successeur » et s'est désormais consacré au jardin de sa maison normande et aux lettres françaises.

Un autre aspect du personnage peut avoir contribué à lui aliéner la sympathie des militants de la cause africaine : sa vision de la « négritude ».

Elle n'était pas celle d'un idéologue mais celle d'un poète. Reconnaissant tout ce que la modernité occidentale pouvait apporter à son peuple en termes de progrès matériel, Senghor défendait les valeurs humanistes des civilisations africaines : une certaine conception de la solidarité sociale, une relation originale avec la terre et les éléments naturels, un idéal d'harmonie et de paix. Qu'y a-t-il en cela qui puisse susciter l'hostilité de ses compatriotes ? L'accent qu'il mettait sur les valeurs humanistes de la tradition africaine déplaisait au courant afrocentriste. Quand Senghor dit que « la poésie est nègre et la raison hellène », il se situe à l'exact opposé de Cheikh Anta Diop s'efforçant de démontrer dans les trente dernières pages de *Nations nègres et culture* combien le génie africain est à son aise dans le domaine scientifique[7]. Pour les afrocentristes, le concept de « négritude » est pervers car il tend à « spécialiser » le peuple noir dans le domaine de l'affectif et de la création artistique, empêchant ainsi que soit reconnu son rôle éminent dans la naissance de la pensée rationnelle et l'édification de la civilisation universelle. Pour ceux qui trouveraient la querelle bien abstraite, on n'hésite pas à enfoncer le clou : « On reproche à Senghor d'avoir été trop blanc, trop français », ai-je ainsi entendu à la radio de la part d'un commentateur bien informé. C'est tout juste si on ne le taxe pas d'« oncletomisme » pour avoir refusé de ne voir dans le blanc qu'un ennemi, l'ennemi de toujours du peuple noir. On est alors libre de supposer que notre président n'a pas jugé bon de s'associer à l'hommage rendu à une personne que l'Afrique n'aimait pas tant que cela. C'est beau d'être fidèle en amitié.

La Françafrique en vitrine

Mon premier contact professionnel avec l'Afrique de l'ouest date des années soixante-dix. Ce qu'on appelait à l'époque « l'africanisation des cadres » n'en était qu'à ses débuts et les expatriés français étaient présents à de nombreux échelons de l'administration où ils occupaient non seulement des postes de conseillers, mais des postes opérationnels et assuraient des fonctions d'autorité. Cela faisait copieusement enrager mes collègues anglo-saxons lorsque nous nous rendions dans un ministère africain et que, après une audience protocolaire avec le ministre ou un directeur général, on nous mettait entre les mains des coopérants français pour travailler avec eux sur les dossiers. Les rôles étaient parfaitement répartis : aux Africains les activités de prestige et les grandes théories, aux blancs la routine fastidieuse du travail professionnel. On y trouvait son compte des deux côtés et la machine fonctionnait.

« Fonctionner » est bien le terme qui convient : cela n'a pas contribué à injecter dans les sociétés africaines les ingrédients d'une dynamique de

développement. Cette formule, appelée « coopération de substitution » – où des expatriés se « substituaient » aux cadres africains en nombre insuffisant – a maintenu en Afrique francophone un ordre de surface meilleur que dans les pays anglophones voisins : il y avait de l'électricité, l'eau était potable, la monnaie était convertible, les cinémas donnaient les films nouveaux en même temps qu'à Paris, l'insécurité était presque inexistante. Je me souviens, par exemple, d'être allé un soir au restaurant avec mes jeunes enfants dans un quartier d'Abidjan où l'on n'ose plus passer en plein jour depuis quinze ans. Le contraste était saisissant avec le Nigeria où j'habitais alors. Saisissant aussi était d'apercevoir, à l'aéroport d'Abidjan, des policiers français effectuant le contrôle des passeports, après presque vingt ans d'indépendance. Et quand je dis « des passeports », c'est une manière de parler car les ressortissants français pouvaient entrer en Côte d'Ivoire, s'y installer et sans doute même y établir des affaires avec une simple carte d'identité. Le « miracle ivoirien » reposait ainsi sur la présence d'une importante communauté française qui faisait tourner le pays et générait des retombées économiques bénéficiant peu ou prou à ses habitants. Mais ce développement spectaculaire était-il solide ? La suite a montré que non. On peut en effet se dire rétrospectivement que le modèle de la « Françafrique » dont la Côte d'Ivoire était le cœur souffrait d'un gros défaut. Laissant, comme je l'ai dit, les fonctions de prestige aux Africains et déchargeant ceux-ci du souci d'avoir à faire marcher la boutique, il ne les préparait ni moralement ni pratiquement à l'exercice de responsabilités auxquelles ils ne pourraient pas toujours se dérober. Il est vrai que la situation était confortable : aux expatriés français le système offrait des emplois aux rémunérations grassouillettes ; aux cadres africains le loisir de se consacrer à des tâches bien plus gratifiantes : intriguer pour leurs carrières et monnayer leur pouvoir auprès de leurs administrés.

L'africanisation, c'est-à-dire le remplacement des Européens par des cadres africains dans toutes les fonctions comportant une parcelle d'autorité, a mis fin à tout cela. Elle était dans la logique des choses : il fallait bien, du point de vue français, clôturer un jour la « période de garantie » dont les indépendances avaient été assorties ; du point de vue des Africains, ces emplois offraient un débouché naturel pour la nouvelle génération de diplômés. Cette revendication était d'autant plus forte que beaucoup d'expatriés ne pouvaient pas se prévaloir de titres aussi prestigieux que leurs homologues africains. Un Nigérian, me parlant d'une grande usine située près de Lagos, dirigée par un polytechnicien français, se plaignait que son beau-frère, titulaire de *deux* doctorats de l'université d'Enugu se trouvait sous les ordres d'un blanc muni « d'un simple DUT[8] ». Il ne se passait pas de semaine sans que la presse n'offrît à ses lecteurs un article virulent

dénonçant la monopolisation des fonctions d'encadrement par les étrangers : « on ne nous fera pas croire qu'il n'y a pas d'Africains capables de tenir ces postes de directeur général, de directeur financier, de directeur du personnel, de responsable des achats, qui sont trustés par des blancs sous-qualifiés ». Notez bien que cette prose au vitriol mentionnait plus rarement les postes de chef d'atelier : ceux-là n'intéressaient guère les diplômés en *business* ou en *African studies* que les universités produisaient en bien plus grand nombre que les ingénieurs ou les techniciens. L'« africanisation » des administrations et du secteur privé a été contemporaine du début de la descente aux enfers des économies africaines à partir des années quatre-vingts. Est-ce à dire que, dès que les blancs ont commencé à partir, tout est allé de travers ? Ce serait succomber à une vision « néocolonialiste » que je ne partage pas. Rien ne dit en effet que la relation de cause à effet n'est pas inverse, les expatriés ayant été repliés à cause de l'effondrement des économies africaines dans cette période, lui-même dû à bien d'autres facteurs : le problème de la dette, l'instauration de nouvelles disciplines financières, la réorientation néolibérale des économies occidentales, le redéploiement des courants commerciaux vers l'Asie[9]. En attendant, la simultanéité des phénomènes est frappante : à partir du milieu des années quatre-vingt la France se désengage et l'Afrique plonge.

On peut interpréter le tournant de La Baule[10] comme la victoire des principes « éthiques » : à cette conférence franco-africaine, le gouvernement français a fait savoir que son aide serait désormais subordonnée au respect de la démocratie et des droits de l'homme par les pays bénéficiaires. En réalité, je crains bien que le sens soit tout autre : dès lors que l'URSS avait cessé d'exister, à quoi bon s'obstiner à soutenir à grand frais des régimes africains « amis », désormais privés de la possibilité de jouer la carte du camp soviétique ? Il ne restait donc qu'à tirer les conséquences politiques de la minceur des enjeux économiques que l'Afrique représentait pour la France.

Cela dit, il ne faut pas attribuer un rôle exagéré au phénomène de la « Françafrique ». Je connais autant les pays anglophones et lusophones du continent que ceux de l'ex « pré carré ». Je peux attester que les choses n'y fonctionnent pas aujourd'hui de manière si différente, alors qu'ils n'avaient pas entretenu le même type de relations postcoloniales avec leurs anciennes métropoles. On y fait seulement l'économie d'une nostalgie.

Les illusions de la francophonie

Comme les Français ont décidément du mal à guérir de leurs nostalgies, ils se sont inventés une autre chimère pour remplacer le modèle

périmé de « partenariat privilégié » qu'ils avaient établi avec « leur » Afrique. C'est la « francophonie ».

L'idée part d'une alarme : l'envahissement de la planète par la langue anglaise – ce qui ne serait encore pas trop grave – et par une sous-culture de médiocrité qualifiée d'« anglo-saxonne » – à vrai dire américaine. Il semble donc pertinent que les pays où l'on parle « la seconde langue internationale » – eh oui, c'est la place qu'occupe encore le français dans des institutions comme les agences des Nations Unies – unissent leurs forces pour la défendre et, objectif plus ambitieux quoique sans doute illusoire, pour promouvoir la « culture commune » dont elle est censée être le véhicule. Ce que la France ne peut pas faire seule, elle peut espérer le réaliser avec quarante partenaires. Bien entendu, les pays où la langue française est réellement indigène mais minoritaire à cause du rapport numérique, comme la Suisse, la Belgique, le Canada ou l'île Maurice[11], peuvent, eux, fournir de vrais alliés dans cette cause. Est-ce aussi sûr de ceux où le français a un statut de langue officielle ou administrative mais n'est pas la langue de la population ? Lorsqu'on dit que la « francophonie » rassemble je ne sais combien de millions de personnes, on se trompe si on fait la simple addition des populations de pays où le français a un statut reconnu. En réalité, l'effectif de ceux qui utilisent vraiment le français dans leur pratique quotidienne est bien plus réduit. En Afrique dite « francophone », la proportion de ceux qui *connaissent* le français – ce qui ne se traduit pour beaucoup que par une pratique épisodique – varie selon les pays : de l'ordre de dix ou quinze pour cent de la population au Sénégal, peut-être vingt ou trente pour cent en Côte d'Ivoire où la fragmentation linguistique favorise l'usage du français pour communiquer entre ethnies. En tout cas, le nombre réel de francophones dans le monde, c'est-à-dire de personnes utilisant le français de manière habituelle dans leurs rapports sociaux, est sans doute inférieur à cent millions[12]. Cela place le français loin derrière l'espagnol, le portugais et le russe, *grosso modo* à égalité avec l'allemand, en ce qui concerne les langues européennes, ainsi que derrière l'arabe, les trois ou quatre principales variantes dialectales du chinois, l'indonésien, le japonais, et une bonne demi douzaine de langues de l'Inde. Le français occupe ainsi, parmi les langues pratiquées à travers le monde, un rang qui doit se situer entre le quinzième et le vingtième. Cette simple constatation suffit à montrer la disproportion entre les ambitions affichées par les promoteurs de la francophonie et la réalité du terrain.

Peu importe, ce qui compte n'est pas seulement la situation linguistique, c'est la volonté politique des états de la francophonie de défendre « leur » langue. L'ont-ils vraiment ? Si j'en crois l'exemple d'Haïti,

on peut en douter. Cet exemple n'est pas indifférent car c'est la voix d'Haïti lors de la première assemblée générale des Nations Unies qui a fait basculer la majorité pour retenir le français comme l'une des langues officielles de l'organisation. Les couches instruites de ce pays pratiquent un français souvent meilleur que celui qu'on entend à Paris, ce qui n'empêche pas que quatre-vingt dix ou quatre-vingt quinze pour cent de la population ne connaît que le créole[13]. Le créole n'est pas une forme approximative de français. Il est une langue à part entière[14], langue certes ayant fait beaucoup d'emprunts au français – pas celui de Molière, celui des matelots et des contremaîtres de l'époque coloniale, dont beaucoup sans doute parlaient plutôt poitevin ou breton. En tout cas, il est assez différent du français pour que, à la fin des années 1970, on se soit avisé que l'une des raisons de l'échec des politiques de l'enseignement tenait au fait que celui-ci était donné en français, langue que la majorité des élèves ne comprenaient pas. On a donc décidé de « créoliser » l'enseignement scolaire. L'entreprise était coûteuse puisqu'il fallait recruter des équipes de linguistes très savants pour créer une orthographe[15] – le créole était jusque-là une langue purement orale –, refondre les programmes puis rédiger et imprimer de nouveaux manuels scolaires. Pas grave : la France a payé. Elle a *subventionné l'abandon de la francophonie* dans un pays théoriquement francophone. Choquant ? Non, cela partait d'une bonne intention. Les résultats scolaires ne s'en sont pas améliorés pour autant, mais c'est une autre histoire : l'essentiel de l'affaire était de pouvoir caser des amis politiques dans le corps enseignant sans que leur ignorance du français – et, par voie de conséquence, des matières enseignées – puisse faire obstacle à leur recrutement, aspect ayant totalement échappé aux brillants intellectuels des services culturels qui avaient conçu la réforme.

J'ai eu l'occasion de discuter de cette question avec un des conseillers du président Préval, plus exactement un membre de l'équipe de l'ex-président Aristide que celui-ci avait placé auprès de René Préval pour garder la main sur la politique du pays. Il m'a expliqué que, en effet, le peuple souffrait assez comme cela sans qu'on ait besoin d'ajouter à ses malheurs en l'obligeant à apprendre une langue « étrangère » dont il n'avait pas l'utilité[16]. Seule la minorité de ceux qui occupent des fonctions de haut niveau a besoin de maîtriser le français pour accéder aux informations internationales et communiquer avec les collègues étrangers. En clair : réservons nous l'usage du français, nous gens de l'élite, et laissons aux masses un idiome qui ne leur permettra ni de contester notre suprématie, ni d'être infectées par des idées venues de l'extérieur. En prime, nous garantissons à nos enfants le monopole de l'accès aux emplois rémunérateurs sans craindre la compétition de ceux qui sont issus des couches populaires. J'ai pu constater plus tard dans des

pays africains que la langue française y fonctionne de la même façon : pas comme un véhicule de culture et d'ouverture, mais comme un « marqueur social » et un outil de domination sur le peuple[17]. Dans le cas haïtien, cette politique aboutit en réalité à éradiquer la francophonie dans la mesure où l'élite a de moins en moins besoin du français : lui suffisent le créole pour communiquer avec ses compatriotes et l'anglais pour ses besoins internationaux. J'ai ainsi rencontré pas mal de jeunes appartenant à des milieux privilégiés qui ne connaissaient pas un mot de français.

C'est un leurre de croire que les enjeux de la francophonie se situent dans des pays du tiers-monde qui n'y voient désormais que l'occasion pour leurs élites de se donner de l'importance aux yeux des Français – histoire d'être invités à des conférences ou des séminaires, de susciter des projets culturels sur lesquels on pourra sans doute grappiller quelques miettes ou de conforter le statut social de quelques créateurs d'avant-garde amis du pouvoir[18]. La France a dépensé tant d'argent, d'énergies et de talents à caresser dans le sens du poil les élites de ces pays sans voir qu'elles lui crachent à la figure. Si vous pensez que l'expression est exagérée, lisez donc la presse africaine. Je vais vous dire : ça fait tout drôle de rencontrer dans un cocktail du Centre culturel français, tout sourire et coupe de champagne à la main, une personne dont on a vu la signature le matin même au bas d'un article incendiaire dénonçant la France avec des mots sortis d'une poubelle[19].

J'ai vu mieux et je ne résiste pas au plaisir de vous le raconter. Je séjournais pour le week-end avec mon épouse dans un petit hôtel de bord de mer d'un coin reculé d'Haïti. Confort rustique, cases au sol en ciment, toit de chaume fréquenté par des mygales, eau froide, mais endroit charmant, une plage de sable blanc, le parfum des plantations de vétiver, la mer limpide, à deux cents kilomètres de Port-au-Prince, six heures de route quand même : on ne va pas se plaindre, c'est le prix de la tranquillité. En fin de matinée, le gérant nous interpelle : « que voulez-vous pour le dîner ? Je peux vous faire des homards grillés ». En français d'Haïti, « langouste » se dit « homard », ou plus exactement « *zomar* ». Va pour les homards. Quand nous nous installons au bar pour profiter du coucher de soleil – somptueux, je vous les recommande – arrive un monsieur accompagné de sa famille. Il demande des verres et des glaçons, extrait de son 4x4 garé à même la plage un demi-gallon de *whiskey*[20] et nous invite à la cantonade à nous joindre à sa table. Un peu gêné, quand même – au bistrot, en principe, on consomme les boissons vendues par l'établissement – je jette un regard au gérant qui me fait un signe d'acquiescement. « On s'est déjà vu », me dit notre hôte. « Oui, en effet, à la réception du 14 juillet à l'ambassade de France ». Et nous engageons la conversation. « Ah, vous êtes français ; vous savez, nous

aimons la France ! ». Et madame de renchérir : « la culture française, j'adore ; je ne manque jamais un spectacle au Centre culturel ». Le gérant m'avait prévenu, pendant que je changeais de table : « fais gaffe à ce type ; il a le bras long, mais il est … spécial ». Je joue le jeu et me tiens coi. J'allume une cigarette – « quelle horreur ! On nous avait caché que l'auteur était fumeur ; si j'avais su je n'aurais jamais acheté ce livre » – et je prends un air intéressé en écoutant pérorer ces aimables personnes sans répondre autrement à leurs dithyrambes que par des hochements de têtes ponctués de murmures approbateurs. Après cinq ou six *whiskeys* additionnés de limonade brune sortie, elle aussi, du 4x4 et rafraîchis par la glace cadeau de la maison, le demi-gallon avait sérieusement baissé et arrive l'heure du dîner : « veuillez m'excuser, ma table est prête, je dois y aller ». Le serveur s'approche avec le plat de langoustes ruisselantes de beurre fondu émulsionné au jus de citron vert. Madame se redresse soudain :

– Vous avez des *zomar*, j'en veux.

– Pas de problème, répond le gérant, je vais vous en préparer, mais il faut attendre une bonne demi-heure, le temps que j'envoie les chercher au vivier que je tiens dans la mer et qu'on les cuise.

L'altercation se poursuit en créole, mais je sais assez de cette langue pour comprendre les propos échangés :

– C'est une honte, tu sers ces gens tout de suite et, nous, tu nous fais attendre !

– Mais, madame, « ces gens » les ont commandées ce matin ; pour vous, il me faut le temps de les préparer …

Et voilà que monsieur, l'amoureux de la France, en rajoute :

– C'est moi qui ai fait construire cet hôtel, tu sais qu'il appartient à la commune, je vais faire révoquer ta concession si tu persistes à servir des blancs avant nous … Tu veux que je vienne avec un bidon de gazoline et que je mette le feu à ta baraque ? Tout ça ici c'est à moi, je fais ce que je veux !

– Il ne faut pas vous fâcher, je les sers avant vous juste parce qu'ils ont commandé longtemps avant et que c'est prêt.

Moi, les langoustes je m'en tape. Au prix où c'est dans le pays, je peux m'en offrir tous les jours – en plus, on s'en lasse vite et ça donne du cholestérol et de l'urée. Mais je sais que le gérant risque sa place et, pire, que la « gazoline » – c'est-à-dire l'essence – n'est peut-être pas une menace en l'air avec le genre de loustic à qui nous avons affaire. Je le prends à part pour lui dire qu'il n'a qu'à leur servir les *zomar* déjà prêts – d'autant plus que le beurre commence à figer – et que, s'il peut nous faire du poulet grillé avec une salade de tomates et des *piman piké*, ça ira très bien. Et, tant qu'à faire,

une bouteille de rouge chilien pour arroser ça. L'incident est clos. Madame nous jette des regards en coin en suçant les pattes de « ses » langoustes tandis que je fais semblant de m'intéresser à l'agencement des poutres de la toiture en palmes de cocotiers. Les vagues sur la plage brillent de l'éclat du plancton phosphorescent, les pélicans sont allés se reposer de leurs voyages, les chauves-souris traversent l'espace de la paillote de leur vol en zigzag, tout n'est qu'ordre et beauté, calme et volupté. Pour le luxe, on est prié de s'adresser ailleurs.

Six mois plus tard, ce monsieur, qui avait en effet « le bras long », était nommé Premier ministre ; il a choisi Paris pour sa première visite officielle à l'étranger – francophonie oblige –, a été reçu avec des embrassades par notre président de la République, a eu droit à des discours émouvants et des promesses d'aide accrue. Vous voudriez encore qu'on vous respecte ?

Pendant ce temps, la France fermait allègrement des lycées français dans plusieurs capitales européennes, elle a laissé l'anglais s'installer tranquillement comme langue de travail principale de l'Union européenne. J'ai été frappé, en revenant après une dizaine d'années dans des pays comme le Portugal ou l'Italie, où les personnes occupant des fonctions de responsabilité parlaient autrefois un français impeccable, de constater que la génération qui a pris la relève n'a, dans sa majorité, pas appris notre langue. Rien d'étonnant dans ces conditions que la France se retrouve de plus en plus isolée, pas seulement au plan diplomatique mais aussi au plan des approches intellectuelles, parmi ses partenaires européens. Les vrais enjeux de la défense du français sont d'abord en Europe[21]. Le poids de la politique africaine de la France l'a trop longtemps caché et il est sans doute trop tard pour remonter la pente. Ce n'est pas qu'aux pays africains que le système de la « Françafrique » s'est révélé néfaste, c'est d'abord à la France.

II

Aide au sous-développement durable

Il se sera bientôt écoulé cinquante ans depuis les indépendances et on continue à imputer rituellement tout ce qui va mal à l'héritage colonial. Cinquante ans, ce n'est pas rien : c'est l'intervalle qui sépare la guerre de 14 des *Rolling Stones* ! Et c'est presque autant que ce qu'a duré le régime colonial dans la plus grande partie de l'Afrique !

L'aide apportée à l'Afrique depuis lors n'a toujours pas amorcé une dynamique de développement capable de s'entretenir d'elle-même. Elle a pourtant produit quelques améliorations, mais celles-ci ne peuvent avoir d'effets durables qu'au prix de toujours davantage d'aide. On entend souvent dire que l'absence de résultats vient de l'échelle insuffisante des moyens : seule une démultiplication massive des efforts, « un plan Marshall pour l'Afrique », pourrait parvenir à faire enfin « décoller » le continent. Permettez-moi d'être sceptique. L'Afrique a reçu, depuis l'indépendance, plus de huit cents milliards de dollars d'aide internationale, en valeur courante, soit de l'ordre de *trois mille milliards de dollars* en valeur d'aujourd'hui, près de six fois ce que les pays européens avaient reçu du plan Marshall, et près de dix fois plus par tête d'habitant si l'on tient compte de ce que l'Afrique était, au moment de l'indépendance, beaucoup moins peuplée que l'ensemble des pays bénéficiaires du plan Marshall. L'Europe, ruinée par la guerre s'est relevée en dix ans. Dix « plans Marshall » _ un tous les cinq ans ! _ n'ont pas à ce jour réussi à faire décoller l'Afrique. On en vient même à se demander si l'aide internationale ne contribue pas à l'enfoncer encore plus dans sa misère. Est-ce parce que l'aide fonctionne mal ? Parce qu'elle est mal ciblée ? Parce qu'elle est conçue d'une manière qui ne correspond pas aux « réalités africaines » ? Ou au contraire, *parce qu'elle s'accommode trop bien de certaines réalités africaines* ?

On a lu ces dernières années beaucoup d'ouvrages portant sur certaines de ces interrogations, mais jamais sur la dernière : il est vrai que, pour y songer, il faut prendre le risque du « délit d'initié ». On est en effet là dans un domaine où « ceux qui parlent ne savent pas, ceux qui savent ne parlent pas ».

De la mise en valeur à la lutte contre la pauvreté

On ne peut pas dire qu'on n'a pas tout essayé.

La doctrine officielle en vigueur à l'époque coloniale portait le nom de « mise en valeur ». Cette appellation avait au moins le mérite de la clarté : il s'agissait de développer les ressources dormantes du continent pour les faire servir *d'abord* aux intérêts des métropoles et de l'économie globale ; ensuite à fournir les ressources fiscales nécessaires au fonctionnement de la superstructure administrative coloniale ; enfin, et très accessoirement, presque par mégarde, à contribuer au bien-être matériel des populations locales. Cette dernière dimension n'a commencé à peser sur les politiques menées par les puissances coloniales à l'égard de leurs territoires africains qu'après la Seconde guerre mondiale, parfois de manière plus rhétorique qu'effective, quoiqu'elle se soit traduite par un phénomène quantifiable : un flux croissant de transferts financiers publics en provenance des métropoles[22].

D'une certaine manière, le passage de la « mise en valeur » au « développement », une fois les colonies devenues indépendantes, n'a guère été qu'un changement d'appellation pour une politique dont la continuité n'avait pas été rompue. Peu importe qu'il se soit agi de pays ayant acquis leur indépendance par la négociation ou par la lutte armée, que les nouveaux états aient ou non conservé des liens privilégiés avec leurs ancienne métropoles, la priorité était donnée partout à la planification centralisée et à la réalisation d'infrastructures ambitieuses. Cette politique s'inscrivait dans le contexte idéologique de l'époque, marxiste-léniniste à l'est, keynésien à l'ouest. Elle s'inscrivait tout aussi bien dans le contexte social de pays dont la nouvelle indépendance s'était traduite concrètement en une prise de pouvoir par la bureaucratie d'État. Tout au plus, les pays les plus acharnés à suivre la voie marxiste – ou, plus exactement, léniniste – mettaient-ils davantage l'accent, comme l'Algérie ou la Tanzanie, sur le rôle central de l'industrie lourde, là du moins où les ressources naturelles y invitaient. Mais les pays restés dans la sphère capitaliste n'étaient pas en reste avec leurs énormes ministères du plan et leurs innombrables offices nationaux auxquels ils voulaient confier un rôle structurant pour leur agriculture et leur industrie. Cela a atteint parfois des dimensions cocasses, comme avec cet « Office national pour la production et la commercialisation des fournitures scolaires », créé par un pays d'Afrique centrale où, au début des années 1990, il fallait passer par un bureau administratif pour se faire établir un bon revêtu de deux ou trois tampons afin d'acheter une rame de papier dans un magasin d'État, au demeurant en rupture de stock pour la plupart des

articles. Cela n'a pas empêché ce système de connaître un temps quelques belles réussites, en particulier avec les « caisses de stabilisation » crées pour garantir aux agriculteurs le prix de leurs produits en amortissant l'effet des fluctuations du marché. Bien que la Banque Mondiale et le FMI aient tiré à boulets rouges sur ces caisses, parfois devenues, il est vrai, des nids de népotisme et d'inefficacité bureaucratique, jusqu'au moment où ils ont fini par « avoir leur peau » à la fin des années 1980, elles n'avaient pas toutes démérité. Les prix étant stables, les agriculteurs pouvaient prévoir leurs revenus et avaient l'esprit libre pour investir sur le long terme, y compris dans des domaines immatériels, comme en payant des études à leurs enfants, y compris les filles. L'abolition des systèmes de stabilisation a eu pour conséquence immédiate la chute du taux de scolarisation des filles dans les zones rurales.

À partir des années soixante-dix, la doctrine s'est infléchie pour mettre l'accent sur un concept de « développement autocentré », qui a d'ailleurs gardé tout son prestige auprès du courant altermondialiste : on peut lire à ce sujet les pages nostalgiques[23] consacrées par Aminata Traoré au Mali des années Modibo Keita. Il y avait en effet de quoi être impressionné par les résultats spectaculaires – mais plus apparents que réels – atteints par certains des pays qui avaient choisi cette voie comme l'Algérie, à l'époque très admirée des experts de la Banque Mondiale. Le concept reposait sur deux idées, qu'on s'est efforcé de traduire à travers les politiques publiques. La première consistait à tirer parti des valeurs de la culture nationale afin que les populations « s'approprient » les objectifs de développement. La seconde, d'inspiration nettement keynésienne, visait à orienter l'économie sur la satisfaction des besoins du marché intérieur pour amorcer les fameux effets de « multiplicateur » prévus par la théorie[24]. Le concept était cohérent, les idées étaient séduisantes. Leur application a été désastreuse.

L'accent mis sur les valeurs endogènes s'est souvent traduit par un repli identitaire, à travers des politiques d'« authenticité ». Le Tanganyika de Julius Nyerere en a donné une version vertueuse à la sauce « socialiste », avec l'abandon de l'anglais au profit du swahili et la politique de l'*Ujamaa*, inspirée des « communes populaires » de la Chine de Mao, consistant à regrouper la population rurale en unités villageoises organisées sur le mode communautaire et censées vivre en autarcie. Les effets ont été ambivalents : améliorations de la santé publique et de l'alphabétisation, mais effondrement économique. À l'inverse, le Zaïre de Mobutu et le Tchad de Tombalbaye ont donné des démonstrations caricaturales de ce que peut produire la mégalomanie des chefs. Je me souviens d'une réunion de travail dans une grosse bourgade du sud tchadien, avec un sous-préfet qui s'endormait toutes

les cinq minutes et qu'il fallait réveiller en l'arrosant avec des verres d'eau. Le malheureux sortait de quinze jours de « stage d'authenticité » qui avaient consisté à errer jour et nuit dans la brousse au son du tam-tam sous la conduite d'un « sorcier[25] » en compagnie d'une douzaine de ses collègues habillés d'une ceinture de feuilles. Mais le phénomène ne se limite pas à ces manifestations sinistrement pittoresques. Les politiques de promotion des valeurs nationales ont servi d'alibi aux oligarchies pour couvrir leurs exactions et se mettre à l'abri, au moins aux yeux de leur propres opinions publiques, des critiques internationales en matière de droits de l'homme et surtout, pour développer une rhétorique nationaliste visant à légitimer leur pouvoir et leurs privilèges.

L'orientation vers le marché intérieur a pris la forme de politiques de « substitution d'importation ». Au lieu d'importer les produits, on va désormais les fabriquer sur place. Plein de bon sens, n'est-ce pas ? Mais comment mettre en œuvre concrètement cette politique pour que les biens produits localement soient compétitifs avec leurs équivalents importés, parfois vendus à des prix de surplus ? Très simple : il suffit d'interdire ou de contingenter les importations ou de les soumettre à des droits de douane exorbitants pour que les industries nationales puissent prospérer à l'abri de ces barrières. L'occasion était excellente pour les groupes internationaux déjà implantés dans ces pays : ils ont bénéficié d'une rente puisqu'ils étaient désormais à l'abri de la concurrence. Quelques hommes d'affaires locaux astucieux lui doivent aussi leur fortune.

Un bel exemple en a été donné par l'usine de *stockfish* implantée à Ibadan. Le Nigeria consommait autrefois de grandes quantités de morue séchée importée de Norvège ou d'Islande. Ajoutée à des légumes et à un peu de viande, elle entre dans la composition des « sauces » dont on accommode les insipides bouillies d'igname ou de *gari*. Le poids de ces importations dans la balance commerciale du pays était si élevé que le gouvernement a décidé de les interdire. Un beau jour, un petit malin a eu l'idée brillante d'en fabriquer sur place. Il n'y a pas de morue dans les eaux du golfe de Guinée : pas de problème, il suffit de l'importer congelée, puisque l'interdiction ne porte que sur le poisson *séché*. Lorsque le ministre de l'Industrie est venu inaugurer l'usine et a prononcé un discours flattant le dynamisme industriel de ses compatriotes, il avait sans doute évité de se souvenir que la morue coûte plus cher à importer congelée que séchée : l'intérêt du séchage est justement de diminuer les coûts de transport et de conservation.

On a ainsi assisté à cette époque à une floraison d'entreprises à « valeur ajoutée négative ». Dans la fameuse usine Peugeot de Kaduna, qui était arrivée à produire cent trente mille « *five-o-four* » par an, les pièces

importées de France pour être assemblées au Nigeria revenaient au moins aussi cher que des 504 toutes neuves assemblées à Sochaux et rendues sur les quais d'Apapa. Pas seulement à cause des coûts de conditionnement et de transport ainsi que des « disparitions » qui se produisaient entre le port et l'usine : c'était aussi parce que la loi encadrant strictement le rapatriement des bénéfices – vingt pour cent du profit après impôt, dans la limite de dix pour cent du capital investi, sans compter les délais et les innombrables démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de change – incitait les industriels à prélever leur bénéfice *en amont*, c'est-à-dire à l'inclure dans le prix des fournitures facturées à leurs filiales locales, pratique baptisée du nom de « *loading*[26] ». Cette logique s'étendait aux investissements eux-mêmes. En 1983, la plus grande brasserie du Nigeria avait construit une deuxième usine, alors que le marché se contractait à cause de la chute du pouvoir d'achat, d'autant plus que de nombreux concurrents s'étaient établis aux quatre coins du pays, chacun des dix-huit états fédérés mettant son point d'honneur à posséder sa propre marque de bière – et chaque gouverneur étant désireux d'y placer un de ses proches comme actionnaire. Pourquoi un tel investissement dépourvu d'utilité économique apparente ? En fait, la firme avait de gros bénéfices bloqués dans le pays. En construisant une nouvelle usine, elle pouvait ainsi les rapatrier à travers la surfacturation des équipements, les honoraires de conception technique et le versement à la maison mère d'importantes royalties au titre des licences de brevets.

Souvent, de tels investissements sans réelle utilité économique étaient financés par des prêts, dont le montant était gonflé par la surévaluation des apports locaux et étrangers. Si je veux construire une usine d'un million de dollars, aucune banque ne me prêtera la totalité de la somme. Je vais donc « habiller » le devis en faisant surfacturer les équipements de vingt ou trente pour cent – que le constructeur me rétrocèdera par la suite –, en y ajoutant deux ou trois cent mille dollars d'honoraires d'ingénierie, de licences de *process* et, tant qu'à faire, un bon million de dollars pour le terrain qu'un comparse a préalablement acheté pour moi – à crédit – pour vingt mille. Je pourrai donc emprunter deux millions et déjà empocher un profit substantiel avant que l'usine ait commencé à tourner. Et pourquoi, je vous le demande, s'embêter à la faire tourner ? On a vu ainsi des installations flambantes neuves fermer le lendemain de leur inauguration, puisqu'elles n'avaient pas pour objet de fabriquer quoi que ce soit, mais seulement de prendre un bénéfice sur l'opération d'investissement. Les banques internationales n'étaient pas dupes mais, comme elles percevaient sur la transaction des commissions discrètes baptisées du joli nom de « *sweeteners* » – qu'il fallait bien inclure dans le devis[27] –, elles faisaient passer le dossier sur lequel elles ne prenaient au demeurant qu'un risque limité puisque, grâce au mécanisme

du « réescompte privilégié » des crédits à l'exportation[28], elles se défaussaient au plus vite de leurs créances en les cédant à la banque centrale de leur pays.

L'Occident était en pleine fièvre inflationniste et tout ce système était au final financé *par la planche à billets*. C'est donc avec juste raison que certains économistes du tiers-monde avaient avancé l'idée que les pays du « Nord » seraient bien avisés d'effacer les dettes puisqu'ils avaient en fait prêté de l'argent qui n'existait pas[29]. En attendant, ce schéma ingénieux avait permis aux membres des oligarchies locales d'édifier en un temps record et sans mettre un sou des fortunes immenses qui ont eu pour résultat d'étrangler encore davantage leurs malheureux pays. En effet, même si le système était de notoriété publique, il n'était pas donné à tous d'en tirer parti. Seuls des « amis » bien placés dans la machine gouvernementale et intéressés à l'affaire pouvaient faire obtenir les multiples autorisations nécessaires – permis de construire, permis d'exploitation, licence d'importation des équipements, autorisation d'emprunter à l'étranger – ainsi que, bien entendu, faire interdire d'importation les produits concurrents. Les plus habiles arrivaient même à réaliser leur projet sous la forme d'une *joint-venture* avec participation de l'État ou d'entreprises publiques et à faire porter au partenaire public l'essentiel des garanties relatives au remboursement des emprunts. Dans les pays qui ont connu un boom économique au cours des années 1975-1985, ce système a largement contribué, au côté des mécanismes de trafic d'influence et de prélèvements sur les marchés publics, à la formation d'une puissante élite affairiste[30], à l'appauvrissement des masses et à l'explosion de la dette extérieure.

Est-ce à dire que le principe de la « substitution d'importation » était fondamentalement pervers ? Ce n'est pas seulement parce qu'il a été vicié par ce genre de pratiques qu'il a échoué presque partout à développer les pays du tiers-monde. Il a en effet fonctionné de manière remarquable dans quelques uns et leur cas particulier illustre bien pourquoi il a échoué ailleurs[31]. Ces pays ont pu en tirer parti et amorcer un développement industriel qui en fait aujourd'hui des exportateurs compétitifs. L'un d'eux a été l'Afrique du Sud, où une telle politique s'est imposée du fait de l'embargo prononcé par la communauté internationale à l'encontre du régime de l'apartheid. Mais ce pays disposait déjà d'infrastructures de bonne qualité, d'une minorité instruite et qualifiée, de mœurs disciplinées et d'une économie déjà diversifiée, de sorte que les investissements nouveaux pouvaient entraîner, par effet d'intégration, une dynamique de progrès économique. Deux autres exemples sont ceux du Brésil et de l'Inde. Dans ces deux cas, il s'agit de grands pays où des productions nouvelles pouvaient

d'emblée trouver un marché assez vaste pour réaliser des économies d'échelle. En ce qui concerne l'Inde, la stratégie de « substitution d'importation » était d'ailleurs un des piliers de son positionnement géopolitique : les milieux d'affaires étaient en effet très attachés au maintien de relations privilégiées avec l'Union soviétique, pas seulement pour contrer l'alignement pro-occidental du Pakistan, mais aussi parce que l'alliance soviétique faisait obstacle à un rapprochement avec les États-Unis, lequel risquait d'entraîner une ouverture économique, le déferlement des multinationales sur le marché indien et la perte de leurs chasses gardées[32]. Il est clair, *a contrario*, que les petits pays d'Afrique ne disposaient pas du marché intérieur suffisant. Les débouchés des industries de substitution d'importation étaient ainsi d'un volume trop faible pour atteindre des échelles de production concurrentielles. Les seules exceptions étaient des marchandises dont le prix est relativement bas par rapport aux coûts de transport, comme le savon, les boissons gazeuses ou les matériaux de construction.

Le Nigeria, lui, avait la masse critique nécessaire. Il a d'ailleurs connu une croissance industrielle spectaculaire dans la décennie soixante-dix mais cette croissance était artificielle car reposant entièrement sur un système économique fonctionnant *à perte*, en grande partie à cause des effets pervers que j'ai évoqués.

La mécanique d'ensemble du modèle économique du Nigeria mérite d'être décrite de manière plus complète. Le gouvernement avait mis en place un contrôle des changes strict et assurait à la monnaie un cours officiel très surévalué, de 1,50 dollar pour un naira. L'objectif était de protéger *le pouvoir d'achat des masses urbaines* en diminuant artificiellement le prix des produits de première nécessité comme le riz, le sucre ou le concentré de tomates. Le contrôle des changes fonctionnait donc comme un système de *subvention aux importations*, l'« ardoise » étant payée par le revenu pétrolier. L'interdiction d'importation frappant beaucoup de produits, complétée par un contingentement strict pour les autres, fonctionnait comme un mécanisme régulateur. De cette manière, le montant des sorties de devises pouvait être ajusté à celui des recettes pétrolières : il suffisait, lorsque les réserves de change alimentées par la vente du pétrole étaient épuisées, de bloquer la délivrance des licences d'importation.

L'effet a bien entendu été désastreux pour la production agricole nationale : les produits vivriers souffraient de la concurrence du riz importé ; les cultures de rente[33] elles mêmes se sont effondrées puisque le cours de la monnaie mettait leurs récoltes au double des prix internationaux. De toute manière, le boom pétrolier avait entraîné l'exode de la main d'œuvre rurale

vers les centres urbains et leurs mirages d'argent « facile ». La jolie campagne vallonnée qui s'étend entre Ifé et Akure, jadis cœur de la région du cacao, offrait le spectacle mélancolique de la jungle en train d'avaler peu à peu les anciennes plantations.

Un autre défaut majeur du système était que seules pouvaient se développer les industries de consommation bénéficiant de créneaux protégés. Elles avaient intérêt à importer leurs intrants, à la fois pour bénéficier des prix artificiellement bas induits par la surévaluation de la monnaie – le contraire exact de la politique actuelle de la Chine –, et pour prendre leurs marges « en amont », à cause des restrictions au rapatriement des bénéfices. De la sorte, les industries de biens intermédiaires, privées de débouchés, ne pouvaient que péricliter. La croissance industrielle était donc forte, mais dépourvue d'effet d'entraînement : une « *croissance sans développement* ». Un concept original qu'aucun économiste n'aurait osé inventer avant de l'avoir vu à l'œuvre.

Lorsque le général Obasanjo a remis le pouvoir aux civils en 1979, le système n'était plus tenable, car le volume d'activité était devenu trop élevé pour que le revenu pétrolier puisse faire face aux besoins d'importation des industries. Les délais d'obtention des licences d'importation s'allongeaient, causant de fréquentes pénuries lorsque des usines étaient obligées de s'arrêter faute de licences ou d'allocations de devises pour importer leurs matières premières ou leurs pièces de rechange. Plutôt que de ramener la monnaie à un taux plus réaliste – de l'ordre de 0,75 dollar pour un naira, ce qui était *grosso modo* le taux du marché noir[34] –, le nouveau gouvernement a préféré lever l'interdiction d'emprunter à l'étranger édictée du temps des militaires aussi bien pour l'État que pour le secteur privé. Il en est résulté un formidable boom des investissements – pour la plupart du même acabit que l'usine de morue que j'ai évoquée. Il a fait exploser le système en trois ans : l'économie fonctionnant à perte, plus l'activité augmentait, plus les pertes s'accroissaient ; quand les premiers remboursements sont arrivés à échéance, la rente pétrolière n'a plus suffi à faire face. Un moratoire sur les paiements extérieurs a bloqué les importations. Toutes les industries se sont effondrées d'un coup. Vingt cinq ans après, le pays ne s'en est pas relevé et le naira vaut moins d'un centime d'euro.

Il est certain que l'exemple de ce à quoi mène une économie enfermée dans un tissu de règles artificielles tend à donner raison aux partisans d'une libéralisation absolue. En outre, les stratégies de substitution d'importation s'inscrivaient mal dans le paysage néolibéral des années quatre-vingts. Plus que leur incompatibilité idéologique avec les principes de la mondialisation – les ressources rhétoriques sont immenses quand on a intérêt à mener une

politique contraire aux principes qu'on affiche – leur échec a été l'une des raisons qui ont conduit la communauté des grandes agences internationales d'aide au tiers-monde à s'orienter sur une autre voie.

Jeter des pierres aux pauvres ?

Quelques années plus tard, on ne parlait plus de « développement » mais de « lutte contre la pauvreté ». Pourquoi ce virage ? Dans des pays comme la Thaïlande ou la Malaisie, on s'était aperçu que le démarrage industriel et l'accroissement substantiel de la richesse *moyenne* étaient en train de laisser « sur le bord de la route » une part importante de la population. Contrairement au postulat des « retombées économiques », le succès du développement se révélait impuissant à améliorer le sort des plus pauvres et se traduisait par un accroissement spectaculaire des inégalités. En Afrique, les actions de développement n'avaient rien développé du tout et le revenu *moyen* ne cessait de baisser. Cet échec imposait de trouver une autre formule.

La première des contradictions inhérentes à la « lutte contre la pauvreté » consiste à utiliser un même vocable dans deux types de contextes qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre, laissant soupçonner que derrière les mots se dissimule un concept peu clair. Dans le contexte asiatique, on comprend bien la pertinence d'actions spécifiques ciblées sur la partie pauvre de la population, le temps que la croissance économique, déjà capable de s'entretenir d'elle-même, puisse prendre en charge l'ensemble des besoins de redistribution sociale. En revanche, dans les pays africains, si vous consacrez tout l'argent de l'aide à des actions de « traitement social », que va-t-il rester pour amorcer un démarrage économique ? Il en reste pourtant, mais ce n'est pas vraiment à cet objectif qu'on le consacre. Ainsi, la « lutte contre la pauvreté » apparaît d'un côté comme le prolongement d'une politique de développement qu'on peut interrompre parce qu'elle a réussi, et de l'autre, comme un substitut à une politique de développement qu'on arrête parce qu'elle a échoué. En fait, il semble bien qu'on se soit résigné à ce que l'Afrique ne se développe pas et à n'avoir d'autre perspective que de lui apporter *ad vitam aeternam* une aide destinée à soulager les misères les plus choquantes. De toute manière, il est irréaliste, n'est-ce pas, d'imaginer que toute la planète puisse accéder au niveau de vie des pays développés, les ressources n'y suffiraient pas[35].

La deuxième contradiction de la stratégie de « lutte contre la pauvreté » réside dans le fait qu'elle s'inscrit dans un cadre plus global dont l'autre versant est « la » réforme libérale, c'est-à-dire une politique fabricant des inégalités et de la pauvreté. Celle-ci se situe dans la foulée des

« ajustements structurels ». Il s'agissait – je résume, au risque de la caricature – de comprimer le pouvoir d'achat des masses et de dégonfler des fonctions publiques devenues parasitaires afin de dégager de quoi faire semblant de payer les dettes – enfin, d'en payer juste ce qu'il faut pour qu'on puisse continuer à prêter. Il est vrai que l'économie de ces pays était écrasée par la bureaucratie, à la fois à cause de la perversité règlementaire – bien souvent destinée à multiplier le nombre de « points de perception[36] » –, et de la masse salariale d'une fonction publique pléthorique. Plutôt que d'employer à ne rien faire des armées de fonctionnaires à qui leurs salaires n'étaient plus versés, on a arrêté de les employer pour ne plus leur devoir de salaires en espérant qu'ils se trouveraient tout seuls des occupations plus utiles. Ne dites pas que j'exagère : c'est à peu de choses près la vision qu'exprimaient les rapports officiels des agences d'aide au développement, dans un langage plus compliqué et avec des mots plus choisis. Une grande partie des énormes prêts consentis à partir des années quatre-vingt dix au titre des « réformes de structure » était ainsi destinée à financer les indemnités de licenciement versées aux salariés en surnombre du secteur public. Les plus dynamiques, ceux qui avaient un bon capital de relations ou à qui leurs anciennes fonctions avaient donné les moyens de se constituer un pécule, se sont lancés dans les affaires. Certains ont prospéré. Les autres chôment. Ou se débrouillent dans l'informel. Le résultat a ainsi été de casser d'un coup l'embryon de classe moyenne qui s'était constitué après les indépendances[37] et qui, jusque, là s'en sortait vaille que vaille, propulsant les uns dans la minorité affairiste, reléguant les autres – la majorité – dans la pauvreté. Vers 1980, les cadres des pays africains commençaient à rouler en Renault 4L ; aujourd'hui, quelques uns roulent en BMW et les autres vont à pied … ou sont partis au « Nord ».

Là où les néolibéraux n'ont pas tort, c'est que la « libération des forces productives » réalisée par leurs politiques semble avoir donné un coup de fouet aux initiatives et, peut-être, cela pourrait-il déboucher sur un effet d'amorçage du développement. Pour l'instant, ces initiatives se sont surtout manifestées dans le secteur de la spéculation immobilière, dans des activités d'exploitation de la misère, ainsi que sur le créneau des prestations de services aux administrations pour ceux qui ont le bon « relationnel » – dame, il faut bien que le privé prenne en charge les tâches que l'État n'assure plus lui-même. La privatisation des entreprises publiques, quant à elle, ne s'est pas toujours effectuée dans des conditions de totale transparence et s'est en général révélée une excellente affaire pour les acquéreurs et leurs amis. En attendant, les pauvres sont de plus en plus pauvres. La minorité privilégiée ne s'en préoccupe pas trop. Et pourquoi s'en soucierait-elle ? Elle a sous-traité à la communauté internationale le soin de la question sociale, que ce

soit à travers la « lutte contre la pauvreté » ou en accueillant les laissés pour compte dans les pays du « Nord ». Elle a entendu cinq sur cinq le message des néolibéraux : « enrichissez-vous, nous nous occupons du reste ». Tout va bien, donc : les blancs sont là pour continuer la lutte.

En quoi consistent les politiques de lutte contre la pauvreté ? Pas à jeter des pierres aux mendiants, comme dans la blague féroce de Coluche, encore qu'en faisant du mauvais esprit, on pourrait trouver une vague similitude.

Pour commencer, observons que, pour une bonne part, cette stratégie est d'ordre rhétorique. On peut le constater à la lecture des rapports d'évaluation de projets de la Banque Mondiale. Ces documents sont, en principe, confidentiels mais il y en a assez d'exemplaires qui circulent dans les administrations des pays bénéficiaires pour qu'on puisse facilement en prendre connaissance. Dans ceux d'il y a trente ans, une demi-douzaine de pages était consacrée à justifier le « taux de rentabilité économique » de l'opération. À la place, et pour des projets assez semblables, on trouve aujourd'hui le même nombre de pages de raisonnements parfois tirés par les cheveux portant sur la composante « lutte contre la pauvreté » qu'on a ajoutée au projet pour quelques pour cent de son coût global et on passe en cinq lignes sur les millions de dollars de béton qu'on ne cherche même plus à justifier. Si on veut s'intéresser de plus près à ce en quoi consiste la composante en question, on s'apercevra qu'il s'agit souvent de travaux réalisés avec des méthodes « à haute intensité de main d'œuvre » – la logique des « ateliers nationaux de la Deuxième république – qui reviennent bien souvent à rétribuer à la journée les hommes de main des partis au pouvoir. Les bons jours, ce sera pour faire semblant de boucher des trous en y jetant des cailloux que les pneus des camions auront dispersés le lendemain. Les mauvais, pour accomplir des tâches plus obscures, mais politiquement utiles, comme bourrer les urnes ou manifester devant les ambassades occidentales[38]. On trouvera aussi dans ces composantes des véhicules, des frais de stages et de séminaires ainsi que des rémunérations d'intervenants dont la mission sera d'aller sur le terrain à la rencontre des pauvres. J'ai vu un jour sur le parking d'un grand hôtel dans une capitale africaine une superbe Toyota *Land Cruiser*, le modèle luxe avec sièges en cuir, ronce de noyer, hi-fi et GPS ; sur la porte, un logo au graphisme très étudié annonçait : « Programme National de Lutte contre la Pauvreté », avec des majuscules partout, comme il se doit. J'avoue que j'ai pesté en m'apercevant que j'avais oublié mon appareil de photo.

Il est vrai que le « béton » qui représentait quarante pour cent du montant de l'aide internationale il y a trente ans n'en représente plus que

quinze pour cent aujourd'hui, la différence ayant été reportée sur des opérations de « renforcement institutionnel » et des actions spécifiques à caractère social. Puisqu'on a renoncé à résorber la pauvreté par la croissance économique[39], on s'efforce de la rendre supportable.

Il s'agit en premier lieu de fournir aux populations les plus démunies un minimum de services notamment en matière de santé et d'éducation. Le résultat est décevant au regard des objectifs poursuivis[40]. Le nombre des pauvres s'est accru de cent cinquante millions en Afrique au cours des dix dernières années – *grosso modo* dans les mêmes proportions que la population. En outre beaucoup de programmes destinés aux plus pauvres bénéficient en fait surtout aux classes aisées[41], plus instruites et mieux armées pour en tirer parti. Sans oublier que, ces projets ayant souvent un caractère « institutionnel », ils reviennent en réalité à monter des structures administratives à vocation sociale offrant des emplois à des diplômés et on ne peut pas toujours s'assurer ensuite qu'elles ne tournent pas à vide. Et je le dis de cette manière pour être aimable : *presque toutes* celles à qui j'ai eu affaire tournaient à vide mais je ne voudrais pas généraliser à partir de ma seule expérience.

Il s'agit aussi de mobiliser les populations pauvres pour qu'elles participent elles-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'objectif est louable mais la manière dont il est mis en œuvre revient en fait, non pas à lutter contre la pauvreté elle-même, mais à *faire accepter leur sort* aux masses pauvres de manière à éroder leur capacité de résistance, à désamorcer leurs capacités de mobilisation politique et, au final, assurer la stabilité de structures de pouvoir faisant obstacle au développement : lorsque les pauvres sont passés de l'espérance révolutionnaire au désespoir absolu, la partie est gagnée. Je ne vais pas approfondir davantage ici car c'est le thème des chapitres qui suivent. On n'est pas très loin de la problématique de certaines sectes[42] qui prônent le « travail sur soi » comme réponse aux difficultés de la vie : puisque je ne peux pas résoudre mes problèmes, je vais essayer de me blinder pour leur devenir indifférent ; plutôt que de lutter contre l'injustice, je vais m'attacher à éteindre en moi le sentiment d'injustice. Tous ces programmes de « lutte contre la pauvreté » arrivent à échapper aux critiques des ONG, pourtant vigilantes à dénoncer le gaspillage de l'aide, car celles-ci sont souvent engagées comme prestataires de services dans leur mise en œuvre.

Ce n'est pas que les projets plus technocratiques, du style « renforcement du cadre macroéconomique », soient beaucoup plus convaincants.

Quand passent les experts

L'*Intercontinental* de Kigali est l'un des endroits où il m'a été donné d'observer le spectacle du *development business* dans ce qu'il a de plus impressionnant. Le bâtiment, construit dans une architecture sobre et de bon goût sur la crête d'une colline, s'ouvre largement sur des terrasses en gradins dominant un jardin verdoyant et une agréable piscine.

A l'heure du petit déjeuner ou en fin d'après-midi à l'approche de celle de l'apéritif, tous ces espaces sont envahis de bataillons de jeunes gens en chemise et cravate, le veston accroché au dossier du fauteuil et de jeunes femmes en jupe stricte et caraco griffé. Tout ce beau monde est courbé sur des ordinateurs portables et pianote avec un sérieux digne d'admiration, en s'interrompant à peine pour une gorgée de cocktail sans alcool ou pour grignoter du bout des lèvres une barre aux céréales. Par endroits, on distingue des regroupements plus denses encore, sans doute au voisinage des bornes *wi-fi* qui les font communiquer avec le réseau *Intranet* de l'organisme qui les emploie : agences des Nations Unies, grands bailleurs de fonds, ONG de standing international, gros cabinets de conseil et d'audit. On compile des séries de statistiques, qu'on espère pas trop fausses ; on déroule des projections, optimistes de préférence ; on rédige des comptes-rendus de réunion ; on élabore des plans d'action. Et surtout on trace les lignes directrices de *la* réforme et on se lamente sur ses lenteurs. Très important la réforme : dans le vocabulaire du FMI cela veut dire émietter le pouvoir de l'État en de multiples démembrements, supprimer les subventions et établir les bases du renforcement du secteur privé ; dans le vécu des indigènes cela veut dire mettre les fonctionnaires au chômage et payer plus cher le sucre et l'autobus.

Tant d'efforts et de bonne volonté bénéficient évidemment au pays. Directement d'abord, par les dépenses de séjour qui font vivre le personnel de l'hôtel, les chauffeurs de taxi et même l'État qui perçoit cinquante dollars[43] de droit de visa sur chaque arrivée de missionnaire – c'est le terme consacré en Afrique francophone pour les personnes qui viennent en mission. Indirectement, ensuite, car l'activité des experts et les innombrables informations qu'ils pêchent auprès des administrations servent à justifier les salaires – modestes – de ce qui reste de fonction publique après le passage de la réforme. Quant à l'impact sur le développement du pays, on demande à voir.

L'impression générale est que l'activité de tous ces « manipulateurs de symboles » tourne en circuit fermé et n'affecte qu'à la marge les circuits réels de formation de la richesse.

Ce n'est pas qu'une impression.

La photo de la banque centrale

C'était il y a quelques années dans un pays dont je ne donnerai pas le nom. Peu importe, cela aurait pu se passer à peu près n'importe où en Afrique.

Un expert de passage travaillant pour une grande agence de développement était venu me voir pour m'interroger sur certains aspects de l'économie du pays et de ses finances publiques. La matinée avait été longue, nous avions compulsé toutes sortes de documents, discuté à perte de vue sur les variantes des stratégies d'action, il faisait chaud et il était fatigué, d'autant plus qu'il venait de « faire » cinq pays différents en deux semaines. Midi sonnant, l'expert me propose de m'inviter à déjeuner au restaurant de son hôtel. Je lui manifeste que je ne suis pas emballé par son offre, l'établissement en question ayant pour spécialité de servir avec beaucoup de chichis une nourriture médiocre et trop coûteuse ; je lui suggère un restaurant plus modeste où le poisson est frais et les frites abondantes. Adopté.

Une fois installé devant une bière glacée, mon convive, que je sentais vaguement inquiet, jette un regard circulaire sur les lieux, prête une attention discrète à l'écran de télévision où l'équipe de rugby de Bloemfontein vient de marquer un essai contre les *Sharks* de Durban, et me confie :

– Oui, en effet, ce n'est pas mal, c'est même plutôt sympa ; ça fait une dizaine de fois que je viens dans cette ville, mais je ne connaissais pas.

– Pourtant, ce n'est pas loin de votre hôtel, cinq minutes à pied.

– Ah bon, on peut venir à pied, il n'y a pas de danger ?

– La nuit, il faut faire attention, mais dans la journée, on est à peu près tranquille. Juste bien regarder avant de traverser, surtout avec les minibus qui conduisent comme s'ils touchaient une prime pour chaque piéton renversé.

Quand l'addition arrive, l'expert s'en saisit, la recompte avec soin et s'enquiert de la conversion. Il y en avait pour une somme impressionnante, quelques centaines de milliers de fifrelins – non, je ne dirai pas le nom de la monnaie. « Ça doit faire dans les douze dollars », lui dis-je. Rassuré, il sort sa carte de crédit et appelle le serveur.

– Monsieur, je suis désolé, nous n'acceptons les cartes qu'à partir de quinze dollars.

– Pas de problème, dis-je, vous m'inviterez une autre fois.

Et je sors quelques billets pour régler la note.

– Oh, montrez-moi ces billets, dit l'expert en prenant les coupures en main et en les examinant recto et verso avec curiosité.

C'étaient des billets tout à fait classiques de monnaie du tiers-monde, qui se ressemblent d'un pays à l'autre, avec l'image de l'immeuble de la banque centrale, indice assez sûr que la monnaie ne vaut pas grand chose. Il s'agit presque toujours de bâtiments hideux en architecture de chemin de grue avec des trames de un mètre quatre-vingts, datant des années soixante : pardi, c'est le moment où ils sont devenus indépendants et se sont dépêchés de créer leur monnaie, symbole de leur nouvelle liberté qu'ils ont aussitôt utilisée pour manipuler la planche à billets jusqu'au point où il faut imprimer de nouvelles coupures avec trois zéros de plus quand le coût de fabrication dépasse la valeur faciale.

J'ai soudain compris que l'expert, à son dixième séjour dans le pays, n'avait encore jamais eu en main de la monnaie locale, prenant tous ses repas à l'hôtel où il réglait par carte de crédit, circulant en voiture officielle ou payant ses taxis en dollars.

Ah oui, j'avais oublié de vous dire : la spécialité de l'expert et l'objet de sa mission, c'était la politique monétaire.

Le seuil du « dollar par jour »

Il y a des domaines où la méconnaissance des réalités locales par les experts internationaux présente un caractère moins anodin.

Rien de tel pour susciter la compassion à l'égard des pauvres du tiers-monde que d'agiter un chiffre magique : « Trois cent vingt millions d'Africains vivent avec moins d'un dollar par jour ! » Notez la précision, pas trois cents, pas quatre cents, non : « trois cent vingt millions ». Mais la vraie question n'est pas de savoir par quels savants calculs les experts arrivent à ce chiffre. Elle est : comment peut-on vivre avec un dollar par jour ? Ce chiffre symbolique n'a en vérité pas de sens, ou du moins pas celui qu'on lui prête par ignorance de la réalité sociale des pays exotiques.

D'abord, il n'y a aucune raison que ce chiffre rond soit plus pertinent que d'autres, tout aussi arbitraires : un euro, par exemple, ou un dollar d'il y a vingt ans – dont le pouvoir d'achat était double de celui d'aujourd'hui –, ou mille roupies, ou dix pesos, ou dix yuans, ou dix gourdes. Si ces derniers chiffres ne vous « parlent » pas, pourquoi celui de « un dollar » ferait-il davantage sens pour le sort concret d'un Indonésien, d'un Mexicain, d'un Chinois ou d'un Haïtien ?

Essayons d'analyser ce que représente ce fameux « dollar par jour[44] ». Comme les familles de ces pays comptent en moyenne au moins cinq à six

personnes, cela correspond à un revenu par famille de cent cinquante à deux cents dollars par mois. Force est alors de constater que dans une grande partie du tiers-monde, cela les situe en réalité dans la tranche des classes moyennes ! C'est typiquement, dans ces pays, la situation d'un agent de police, d'un instituteur, d'un chauffeur routier, d'une secrétaire, professions jouissant d'un prestige social mérité, car elles impliquent un niveau d'instruction ou de qualification hors du commun, l'exercice d'une autorité et une rémunération, certes modeste selon vos critères, mais bien supérieure aux cinquante ou soixante dollars mensuels que touchent les ouvriers d'usine, sans parler des trente dollars d'un salaire de manœuvre.

Si l'on veut mesurer, non pas le « seuil de pauvreté », notion statistique abstraite résultant d'une définition normalisée qui ne reflète pas nécessairement le « vécu » des intéressés, mais le seuil à partir duquel les ressortissants des pays pauvres éprouvent le sentiment de commencer à « s'en sortir », on peut le faire à partir d'une observation assez curieuse. Si vous employez du personnel dans un pays du tiers-monde, il existe un seuil de rémunération – une cinquantaine de dollars par mois dans les pays très pauvres, soixante-quinze à cent dans ceux qui le sont un peu moins – dont le franchissement déclenche un changement de comportement : l'employée de maison va engager une bonne à son domicile, le jardinier va sous-traiter une partie de sa tâche … On a peine à imaginer qu'une employée de maison gagnant laborieusement cinquante euros mensuels puisse se permettre d'avoir elle-même une bonne, et combien peut-elle payer celle-ci ? Probablement moins d'une dizaine d'euros par mois, plus la « nourriture » et le gîte. La nourriture se limitera aux restes qui ont collé au fond de la marmite, s'il y en a, et aux os à croquer les jours de fête ; le gîte consistera en une place sous la table de la cuisine ou une bâche en plastique pour dormir contre le mur extérieur. Cela étant, les patrons pauvres – qui n'ont pas le choix – ne sont pas les seuls à traiter de la sorte leurs domestiques. Le système connu en Haïti sous le nom de « reste avec » existe partout dans le tiers-monde : on fait venir du village des enfants de huit à dix ans moyennant une gratification versée en une seule fois à leurs parents – vingt ou trente dollars au mieux, au pire rien du tout, tant les parents sont heureux d'être soulagés d'une bouche à nourrir tout en assurant à leur enfant un avenir un peu moins misérable – pour qu'ils « restent avec » leurs maîtres en étant à disposition jour et nuit pour tous les travaux et les corvées. Chez les maîtres riches, les conditions matérielles sont meilleures : on n'est pas obligé de marcher un kilomètre pour aller chercher un seau d'eau à la borne-fontaine, leurs immenses villas[45] possèdent assez de balcons et d'escaliers extérieurs pour fournir des abris plus « confortables » que la bâche des pauvres et il y a tous les jours des os ou des arêtes au fond de la marmite. Les conditions

morales sont, en revanche, pires que chez les maîtres pauvres qui ne bénéficient pas de la même impunité en cas de mauvais traitements et dont les serviteurs peuvent espérer un minimum de fraternité. De telles conditions nous semblent horribles – en vérité elles le sont – et pourtant, elles ne touchent pas encore le fond de l'extrême pauvreté, car elles offrent un bout d'abri contre les intempéries, un minimum de nourriture et – parfois – des revenus, infimes certes, mais réguliers et à peu près assurés, du moins « tant qu'il y a la santé ». Les titulaires d'un emploi stable apportant un revenu de cinquante à soixante dollars par mois font, dans ce contexte, figure de relatifs privilégiés par rapport à une masse dont les ressources monétaires ne dépassent pas vingt ou trente *centimes* de dollar par jour … les bons jours.

Loin de symboliser le spectre de la pauvreté, le fameux « dollar par personne et par jour » représente ainsi pour beaucoup des ressortissants des pays pauvres un *rêve* inaccessible, celui d'une petite aisance durement conquise : la mobylette, les boissons gazeuses sucrées, la sortie au karaoké le jour de la paie. Rêve qui justifie les sacrifices consentis pour envoyer les enfants à l'école, sacrifices souvent très lourds dans des pays où l'instruction publique n'offre pas de places pour tous et où les parents doivent choisir entre des établissements privés coûteux, au demeurant parfois tenus par des charlatans non qualifiés, et le parcours du combattant de l'inscription des enfants à l'école publique, émaillé de paiements de bakchichs dont l'accumulation peut coûter autant qu'une scolarité du privé[46], car seul un niveau minimum d'instruction donne accès aux emplois garantissant le « dollar par jour ». Mais rêve fallacieux, comme tous les rêves : un revenu mensuel de cent cinquante à deux cents dollars place son titulaire, du point de vue sociologique, à la base des classes moyennes, mais il ne lui autorise qu'un niveau de vie fort modeste par rapport aux ambitions et aux attentes éveillées par l'instruction et l'ouverture sur la société de consommation. Si le seuil « d'un dollar par jour » a un sens, c'est celui *d'un seuil d'accès aux désirs*, sans la possibilité de les assouvir. C'est pourquoi la catégorie à « un dollar par jour » représente, dans bien des pays en développement, la tranche la plus frustrée, la plus insatisfaite de la population. Celle aussi où s'est accumulé le plus d'amertume, car c'est celle qui a été le plus paupérisée par la révolution néolibérale.

En fait, ce que révèle le mythe du « dollar par jour », c'est *la sous-estimation de la pauvreté* des masses du tiers-monde. Et d'où vient que cette pauvreté est sous-estimée ? De ce que les statistiques macroéconomiques – bien que fausses la plupart du temps – sont plus exactes que les statistiques de répartition des revenus au sein de ces sociétés. En sous-estimant la

pauvreté, c'est-à-dire en surestimant le niveau de revenu des pauvres, cela permet de dissimuler la part du revenu qui revient aux riches. Diable !

De l'amphi aux travaux pratiques

Ce n'est pas seulement parce qu'ils roulent en voitures climatisées et voyagent avec des visas diplomatiques les protégeant des petits rackets que les experts internationaux font souvent preuve d'une mauvaise connaissance, ou plutôt d'une mauvaise compréhension des sociétés en développement. Cela tient aussi à leur profil intellectuel.

Beaucoup d'entre eux, économistes de formation ou issus des *business schools*, ne sont pas préparés aux réalités du terrain dans le tiers-monde. Non seulement les mécanismes sociaux sont différents de ceux qui existent dans les pays développés, mais bien des concepts économiques ou financiers qu'on croit scientifiquement neutres ne sont pertinents que dans l'environnement social du monde industrialisé. L'étroitesse des marchés, la faiblesse de la concurrence, l'accaparement des mécanismes d'accumulation de richesses par des hiérarchies tribales, des factions politiques ou des confréries religieuses, font que les « lois » classiques de l'offre et de la demande ne fonctionnent pas de la même façon que dans les économies ouvertes. La juxtaposition de classes sociales séparées par des cloisons étanches, une masse importante de « consommateurs » réduits au strict minimum par l'extrême pauvreté et une minorité enrichie au-delà du concevable par le pillage et la corruption, a pour effet de mettre en échec les formules mathématiques faisant appel à des notions d'« élasticité » : les produits basiques, pour lesquels la demande est « inélastique » – c'est-à-dire peu sensible au prix – dans les économies « normales », deviennent inabordables au plus grand nombre dès que leur prix augmente tant soit peu, tandis que le marché des produits vecteurs de prestige, comme les véhicules 4x4 des marques de luxe, accessibles seulement à l'élite fortunée, est beaucoup moins « élastique » que dans les pays industrialisés.

Plus profondément, c'est le paradigme économiste lui-même qui est en cause. On ne se rend pas compte à quel point notre pensée – et encore plus celle de nos milieux dirigeants – est imprégnée de l'idée que le fonctionnement de la société est déterminé par les mécanismes économiques. Il n'en a pas toujours été ainsi : dans la France du XVI^{e} siècle, un ministre pouvait dire à son roi : « Sire, faites moi de bonne politique et je vous ferai de bonne monnaie ». Aujourd'hui, on pense tout le contraire. Un bon exemple nous en est fourni par la philosophie de la construction européenne : réalisons d'abord l'intégration des marchés, l'unité politique en découlera à coup sûr. Après cinquante ans d'efforts persévérants,

l'intégration économique est en voie d'être réalisée : sa dynamique ne débouche que sur la frustration et l'impuissance politique.

On entend parfois dire qu'il faut mettre ce phénomène au compte d'une influence insidieuse du marxisme qui aurait gagné même les cercles les plus hostiles à cette doctrine. C'est pourtant une interprétation réductrice de la pensée de Marx que de n'en voir que la dimension économique. Pour Marx, la force motrice de l'histoire se trouve dans les rapports de classe, eux-mêmes caractérisés par le « mode de production ». Cette expression ne relève pas d'une logique économique – la recherche de l'efficacité dans l'utilisation des ressources –, elle se réfère à la manière dont la société règle la répartition du pouvoir, de la propriété et de la plus-value. Ce qui fonde la puissance d'une classe sociale n'est pas la productivité ou la compétitivité de *son* travail, mais sa capacité à maîtriser les circuits d'échange et donc à dominer les mécanismes du marché – c'est-à-dire à *empêcher* les mécanismes du marché de fonctionner de manière neutre ! Elle dépend de la structure du pouvoir coercitif sur laquelle s'appuie cette maîtrise. Ce serait plutôt dans la doctrine libérale avec la place centrale qu'elle accorde au marché qu'il faut voir l'origine du paradigme économiste. Le raisonnement de Locke, l'un des pères fondateurs de la pensée des Lumières, dont découle toute la théorie libérale de la société, est que la nécessité économique et la « cupidité » sont à la base de tous les comportements humains et de la dynamique sociale.

C'est à tort que nous tenons les schémas et les concepts économiques pour des lois naturelles, alors qu'ils ne sont que le produit d'une idéologie forgée par les circonstances historiques et sociales particulières du passage de l'Occident de l'âge féodal à l'âge capitaliste, puis de l'évolution propre du système capitaliste. Et d'ailleurs, ces prétendues « lois » révèlent leurs limites quand on observe l'impuissance des gouvernants qui s'en inspirent à maîtriser les évolutions actuelles de nos sociétés. Pourquoi voudrait-on qu'elles s'appliquent dans le contexte politique, social et culturel de l'Afrique, alors qu'elles ont failli dans la partie du monde qui les vu naître ?

Si la domination intellectuelle des économistes sur le système d'assistance au développement débouche sur tant d'échecs, c'est sans doute que la clef du problème est politique. La politique procède-t-elle de l'économie, ou l'économie de la politique ? Il faut refuser de se laisser enfermer dans ce genre de cercles vicieux logiques du type « l'œuf et la poule » qu'un peu de réflexion suffit parfois à rompre : la nature avait inventé l'œuf en tant que technique reproductive des millions d'années avant que la première poule ait picoré la surface de la terre. L'œuf est donc premier. Comme le politique.

On peut imaginer, à l'aube des humanoïdes, que ceux-ci étaient organisés à la manière de ce qu'on observe chez la plupart des espèces de mammifères grégaires, qu'il s'agisse des lions, des loups, des grands herbivores ou des singes, en groupes de quelques dizaines d'individus conduits par un « mâle dominant », premier à se servir en nourriture et disposant à sa guise des femelles. Les autres mâles adultes sont réduits à rôder à l'écart en attendant l'occasion propice de le défier en un combat singulier dont l'issue est la mort ou l'expulsion du vaincu. À un certain moment de l'évolution – ne me demandez pas quand – apparaît un comportement nouveau : la conjuration. Les challengers se coalisent, quitte à se déchirer ensuite, pour confisquer ou se partager la dominance arrachée au chef déchu[47]. Ce phénomène consistant à contracter des alliances pour conquérir et exercer le pouvoir, c'est la naissance de la *politique* : il marque le moment où les « humanoïdes » deviennent « humains ». Le qualificatif d'« animal politique » n'est pas qu'une boutade[48], il reflète le mécanisme fondateur des sociétés humaines[49], et donc ce que l'humain a en commun et en quoi il se singularise par rapport aux règnes de la nature. Le politique[50] est bien premier. Les raisonnements économiques l'oublient ; ils ont tort.

J'admets que la démonstration est purement spéculative. Ce qui me donne pourtant l'intuition qu'elle est juste, est qu'elle s'accorde avec un constat d'expérience dont j'ai tiré une conviction profonde : le caractère « transculturel » des mécanismes politiques de base, ceux qui déterminent pourquoi certains parviennent à faire prévaloir leur volonté sur celle d'autrui. *Transculturel*, mais aussi, je le crois, *intemporel*[51]. Que ce soit au « Nord » ou au « Sud », qu'ils opèrent au sein des appareils d'État, d'institutions internationales, de grandes firmes industrielles, d'organismes associatifs, de communautés religieuses ou de sociétés « archaïques », ils peuvent se revêtir de parures diverses, ils peuvent se combiner de façon différente, ils peuvent être mis en œuvre de manière plus ou moins spontanée ou plus ou moins réfléchie, au fond ils ne sont rien d'autre que l'expression de ce qu'ont de *générique*, depuis que leur conscience s'est éveillée dans les temps primordiaux, les réactions et les tactiques des êtres humains quand s'affrontent les désirs et les volontés des uns et des autres[52]. J'ai trop vu ces phénomènes à l'œuvre, je m'y suis trop souvent heurté aussi dans mon action quotidienne, pour ne pas en avoir repéré les similitudes derrière la diversité des codes sociaux et des habillages culturels. De ce constat et de cette conviction, s'est dégagée peu à peu une grille d'interprétation que je crois légitime d'appliquer aux situations contemporaines tout autant qu'à celles du passé. C'est pourquoi – vous vous en êtes sans doute aperçus – je n'hésite pas à en faire usage en matière de « relecture » de l'histoire et d'analyse sociale.

Je viens du Sud et par tous les chemins j'y reviens

Arrivé à ce point, je pressens une objection de la part de ceux que je n'ai pas convaincus : si les stratégies de développement n'ont pas marché, ne serait-ce pas tout simplement parce qu'elles s'appuient sur des doctrines élaborées par des experts *occidentaux* qui ont voulu plaquer des schémas occidentaux sur des sociétés du tiers-monde qu'ils ne peuvent pas comprendre ? L'objection mérite d'autant plus d'être examinée qu'elle semble découler des considérations que je viens de développer sur le caractère « occidental » des théories économiques en vigueur. Il suffirait alors de confier le problème à des experts issus du tiers-monde, mieux au fait des réalités de leurs pays, pour enfin trouver la clef du développement de l'Afrique.

Eh bien, cela ne marche pas, et pour des raisons qui illustrent précisément la nature profondément politique de la question.

Des experts originaires des pays en développement ont déjà été engagés en masse par les organisations internationales. Nombre d'entre eux y occupent des postes de commandement. Certaines agences des Nations Unies font même figure d'ANPE pour anciens ministres en disgrâce temporaire à qui l'on réserve les emplois de pouvoir et de prestige. Ces experts sont généralement issus des classes dirigeantes ou des couches supérieures de la classe moyenne, c'est-à-dire des milieux bénéficiaires de l'ordre social sur lequel est fondé le sous-développement. Ils ne connaissent pas la réalité sociale de leur propre pays – et au demeurant s'y intéressent assez peu – ou la voient à travers le prisme déformant de leurs intérêts de classe.

Et même ceux d'origine plus modeste, tout comme les experts originaires des pays développés, veulent conserver leur gagne-pain et préfèrent donc garder pour eux les vérités dérangeantes qu'ils peuvent découvrir. On sait qu'il est conseillé d'être plutôt « politiquement correct » quand on travaille pour les agences des Nations Unies, la Banque Mondiale ou des organismes similaires, mais on aurait tort de croire qu'il y règne une atmosphère de censure, voire de terreur, qui empêcherait les employés d'exprimer leurs vues ; non, c'est beaucoup plus simple que cela. Si je viens vous expliquer que tout ce que je fais ne sert à rien, j'aurai du mal à justifier la reconduction de mon budget pour continuer à faire la même chose, n'est-ce pas ? Et si mon budget n'est pas reconduit, avec quoi mon salaire va-t-il être payé ? Élémentaire, mon cher.

Parmi les personnels au service des agences de développement, il n'y a pas que des économistes. Il y a aussi beaucoup de sociologues. Leur

recrutement répond à deux objectifs. L'un est purement opportuniste : offrir des emplois aux bataillons de sociologues formés par les universités du tiers-monde où cette discipline est très en vogue. L'autre est plus louable ; il s'inscrit dans la stratégie de « lutte contre la pauvreté ». Il s'agit en effet d'accompagner les actions de terrain au plus près des populations locales, en les inscrivant dans le contexte culturel et social des « groupes cibles ». Là encore les résultats se font attendre. Les limites inhérentes à la stratégie de « lutte contre la pauvreté » en sont la cause principale. Sans doute faut-il y voir aussi une effet pervers du mode de travail : organisation de groupes de « prise de parole », « réunions de restitution », et autres formules « participatives » qui fonctionnent comme des machines à débiter du *per diem*. A la différence des économistes, les sociologues – comme du reste la plupart des travailleurs de terrain – ne sont pas des fonctionnaires des agences internationales. Ils sont recrutés sur contrat pour la durée d'un projet, soit à titre individuel, soit par le truchement de firmes locales de consultants ou d'ONG. Sans perspective professionnelle stable, il est difficile de leur demander d'être motivés pour obtenir des résultats rapides ou pour faire état des éventuels échecs de leurs actions. Certes, ces agents de terrain ne perçoivent que des rémunérations modestes en comparaison des fonctionnaires internationaux et les *per diem* versés aux parties prenantes locales (*stakeholders*) n'ont rien à voir avec ce que coûtent les grands hôtels des capitales. En revanche, la logistique de ces actions de terrain est coûteuse, ou plus exactement la logistique nécessaire à leur encadrement et à leur supervision : c'est elle qui justifie les flottes de Toyota *Land Cruiser* à 50 000 € pièce – hors taxes, bien sûr ! – qui peuplent les parkings des représentations permanentes des agences de développement et des ONG les plus prospères.

Le recrutement d'experts dans les pays en développement pose en outre un problème de qualité. Certes, la compétence n'a rien à voir avec la nationalité ou la couleur de la peau. Il ne s'agit même pas d'un jugement de valeur sur le niveau de l'enseignement et de la formation dans leurs pays, car nombre d'entre eux sont diplômés de bonnes universités européennes ou nord-américaines[53]. Ce n'est qu'une question quantitative. Les Africains ont coutume de se plaindre que les organisations internationales ne leur font pas assez de place[54], mais en fait leur effectif est disproportionné par rapport aux contributions financières de leurs états. Ce n'est pas trop grave en soi, encore que cela pourrait les inciter à considérer que ce qu'ils dépensent ou font dépenser est payé par les blancs, idée dont ils sont de toute façon pénétrés et s'accommodent fort bien. Le nombre des fonctionnaires internationaux africains est surtout hors de proportion avec le potentiel de professionnels qualifiés dont dispose le continent. Il y a en France plusieurs millions de

personnes possédant un niveau de qualification de type « cadre supérieur ». Deux mille d'entre elles sont en poste dans des institutions internationales d'aide au développement. En comparaison, pour un pays africain qui a un effectif de trois cents « bac plus six » dans les disciplines appropriées, il y en a cent qui travaillent dans ce genre d'organisation et cent qui ont émigré dans les pays développés. Le reste est employé dans les administrations nationales à servir d'interface avec les agences internationales, en ne rêvant que d'être un jour embauché par elles. C'est compréhensible : un Français engagé par une agence des Nations Unies peut augmenter son salaire de vingt pour cent par rapport à ce qu'il gagne chez lui alors qu'un ressortissant africain verra le sien multiplié par dix quand ce n'est pas par vingt[55]. Bien entendu aussi, la préférence donnée aux nationaux des pays bénéficiaires produit les effets de toute politique de « discrimination positive » : la compétence n'est plus le critère premier de recrutement. La qualité du travail produit s'en ressent. Les agences de développement ne produisent presque plus de substance par elles-mêmes et doivent donc passer à grands frais des contrats de consultants avec des firmes extérieures. Et vogue la galère : le contribuable des pays industriels paie l'addition sans rechigner.

Puisqu'on parle d'argent …

La parole est d'argent …

« Congo » est le nom du plus grand cours d'eau d'Afrique centrale dans la langue des peuples qui vivent à son embouchure. C'est donc sous cette appellation que les Européens, arrivés par la côte, l'ont d'abord connu. Dans la langue qu'on parle dans le nord de la boucle du fleuve, celui-ci s'appelle « Zaïre ». C'est ainsi que Mobutu, originaire de là, avait décidé de changer le nom de son pays en « Zaïre » pour faire plus « authentique » en écartant celui dont les blancs l'avaient baptisé. C'était aussi pour bien marquer qu'il en était le maître : raison suffisante pour que ses successeurs changent à nouveau le nom pour retrouver ce bon vieux « Congo » et lui ajouter un « Démocratique » sans grand rapport avec son régime politique mais pour le distinguer de l'autre Congo, celui qui a pour capitale Brazzaville. Le Congo Démocratique est donc l'ex-Zaïre, ex-Congo-Kinshasa, ex-Congo-Léopoldville. Avec ses deux millions et demi de kilomètres carrés[56], ses soixante, peut-être septante millions d'habitants – oui, « septante » : c'est aussi l'ex-Congo belge –, ses immenses réserves minérales, ses terres et son climat propices à la production agricole, le potentiel hydroélectrique du deuxième plus gros débit fluvial du monde, ce pays a tout pour être le plus riche du continent, loin devant l'aride et bien

moins vaste Afrique du Sud, mais encore faudrait-il qu'il y existe un Etat et une conscience nationale.

L'imbroglio politique congolais a été l'un des sujets les plus débattus dans les chancelleries africaines pendant une bonne dizaine d'années. Laurent-Désiré Kabila, un seigneur de la guerre qui avait fait ses premières armes comme compagnon de Che Guevara dans les maquis des années 1960, avait eu raison du régime Mobutu. Il avait réussi à se faire adouber par la « communauté internationale », pas trop regardante sur son passé ni sur ses pratiques, du moment qu'il avait ramené un semblant d'ordre dans la capitale et autour des mines de cuivre, de cobalt, d'or et de diamants. Quand il a été assassiné, son fils Joseph a été proclamé président par la vingtaine de militaires présents au palais ce jour-là – depuis, la méthode a fait école. C'est dire que sa légitimité était fragile. Il était indispensable de donner un cadre institutionnel présentable à ce régime de fait. Comment arriver à mettre enfin en place un pacte national viable, dans ce pays déchiré entre une poussière de partis « légaux » dont les dirigeants ne représentent qu'eux-mêmes, un pouvoir nominal appuyé sur l'armée et contrôlant à peine un tiers du territoire et des seigneurs de la guerre occupés à terroriser et à piller le reste ? En essayant de trouver un arrangement qui sauvegarde l'unité de façade du pays tout en réglant à l'amiable le partage du gâteau entre les factions en lice. Mais pour s'arranger, il faut causer : c'est ce qu'on a appelé le « dialogue inter-congolais ». Qu'à cela ne tienne, causons. Pas si simple.

Avant même d'engager ce fameux dialogue, il convenait de tenir des conversations préliminaires visant à définir qui aura droit à la parole, à fixer l'ordre du jour, à trouver un lieu où la sûreté des participants soit garantie. Toutes ces questions sont difficiles à régler lorsque qu'un conflit oppose des parties dont chacune réfute la prétention des autres à se poser en interlocuteurs. Il a fallu près d'un an pour y parvenir ce qui, somme toute, n'est pas si mal si on le compare au temps qu'il a fallu à la France pour établir le cadre de ses tractations avec les « rebelles » algériens, ou à Israël pour engager des pourparlers avec les « terroristes » de l'OLP. Mais on a alors buté sur un problème inédit : le « financement du dialogue inter-congolais ». L'affaire a l'air assez mystérieuse et ce n'est que lorsque la solution a été trouvée par le « grand frère » de Pretoria qu'on a pu comprendre la réalité qui se cachait derrière cette expression. Thabo Mbeki, successeur de Nelson Mandela à la présidence de l'Afrique du Sud, n'a jamais ménagé ses efforts pour mettre un terme aux conflits qui désolent le continent. Il a décidé que son pays prendrait tout à sa charge. Quelques centaines de délégués du gouvernement Kabila, des partis congolais et des factions armées, sans oublier ce qui tient lieu de société civile, ont alors pris

leurs quartiers à Sun City pour y tenir conférence. On a pu voir en quoi consistait le financement du dialogue : payer des billets de première classe pour acheminer par des itinéraires compliqués tout ce beau monde jusqu'à un terrain neutre, les héberger en hôtels cinq étoiles, louer les salles de conférences plénières, les salles de comités, de sous-comités et de groupes de travail, assurer la logistique, le secrétariat et la sécurité des débats, organiser les points de presse et les réceptions diplomatiques.

Je ne vous décrirai pas le complexe de loisirs de Sun City, son décor inspiré des *Mines du Roi Salomon* et des *Aventuriers de l'Arche perdue*, ni le luxe de ses installations : je n'y suis jamais allé, même pas pour y prendre un verre, parce que je trouvais que c'était trop cher. En tout cas, le confort des lieux et la qualité des amusements n'ont pas, semble-t-il incité les délégués à accélérer leurs travaux car il a fallu plusieurs mois pour que le dialogue accouche enfin de cette fameuse constitution de transition qui flanquait le président de quatre vice-présidents et d'une soixantaine de ministres, de quoi faire une place à toutes les factions et protéger les intérêts de chacun des incertitudes du suffrage universel. En attendant les futures élections, c'était comme à l'*Ecole des fans* de Jacques Martin : tout le monde a eu dix sur dix. Pourtant, l'encre n'était pas encore sèche que déjà des voix s'élevaient pour demander une nouvelle conférence – ou plutôt un cycle de conférences – afin de discuter des modalités de promulgation et de mise en œuvre de la constitution provisoire, en fait pour tout rediscuter et, si possible, remettre en cause les accords.

Il n'y a pas lieu d'ironiser. Même si l'ardoise a l'air astronomique, que coûte une telle conférence – surtout quand ce sont d'autres qui paient – par rapport au coût humain, économique et financier de la poursuite des hostilités ? Une nuit en hôtel cinq étoiles, c'est le prix du plein d'essence d'un blindé léger ; une journée de location de salle de conférence, c'est à peine plus cher qu'on obus de 155, non compris les dégâts que son impact peut occasionner.

La question n'est donc pas là. En revanche, l'épisode du « dialogue inter-congolais » n'est que le cas limite d'un phénomène général qui s'est emparé du monde « en développement » et plus précisément de l'Afrique. Pour mieux me faire comprendre, je vais vous parler des grands singes. Quel rapport ?

Voici.

Singeries

Les organisations de protection de la nature on lancé fin 2004 un cri d'alarme au sujet des menaces qui pèsent sur l'avenir des grands singes : gorilles, chimpanzés et bononos d'Afrique, orangs-outans[57] de Bornéo. Les menaces sont multiples : braconnage, capture pour les amateurs de « nouveaux animaux de compagnie », surfréquentation touristique des parcs nationaux, mais surtout destruction de leurs habitats par l'exploitation forestière et le défrichement. Et voilà qu'on nous annonce : « et dire qu'il suffirait de trente millions d'euros pour sauver les singes ! ».

Trente millions, ce n'est pas la mer à boire. Comment ne pas être d'accord avec un tel effort, si modeste à l'échelle mondiale, pour sauver des espèces sympathiques qui ont tant à nous apprendre sur notre propre nature ? Réfléchissons un peu, cependant, avant d'applaudir à ce programme. Que peut on faire avec trente millions ? Certainement pas mettre un terme à la déforestation des Tropiques. Entre l'industrie du bois et la mise en valeur agricole, l'enjeu économique est de plusieurs milliards d'euros pas an. Aménager quelques réserves naturelles, en renforcer la surveillance, financer quelques programmes scientifiques d'étude des écosystèmes de la forêt primaire ? Peut-être. Mais quoi ? Vous êtes en train de me parler d'un catalogue d'emplâtres sur une jambe de bois ; ce qu'il faut c'est une approche globale et cohérente, « holistique » comme disent désormais les technocrates « tendance », imbus de vocabulaire *New Age*. Concrètement : un plan d'action international. Là, d'accord. Comptez avec moi.

On va d'abord monter une conférence mondiale réunissant les gouvernements, l'Unesco, la FAO, les ONG de protection de la nature, la communauté scientifique, les bailleurs de fonds, les intérêts économiques impliqués dans l'exploitation forestière et, tant qu'à faire, la « société civile » et les producteurs d'Hollywood spécialisés dans les films de gorilles. Sans oublier les sponsors. Très importants les sponsors. Allez, au bas mot, mille participants pendant une bonne semaine. Tout ça va chercher dans les huit ou dix millions d'euros, voyages compris – première classe pour les ministres, classe affaires pour les chefs de missions diplomatiques et les hauts fonctionnaires internationaux, classe éco pour les collaborateurs et les oènegistes. Mais on ne réunit pas autant de gens pour discuter d'un sujet aussi grave sans une bonne préparation. Pas question de se lancer dans des débats de durée indéterminée comme pour un quelconque « dialogue » politique. Dans ces grandes conférences, on ne « dit la messe » que lorsque tout a été ficelé à l'avance ; les assemblées solennelles ne font tout au plus que du « réglage fin ».

Il faut bien sûr une préparation technique, pour recueillir les « contributions » – je ne parle pas d'argent, je parle de ces textes où, comme dans les congrès du PS, on exprime pour la forme des positions de principe qu'on est résigné d'avance à abandonner pour se rallier au consensus lors du vote final ; dans le jargon anglo-saxon de ces grand-messes, ça s'appelle des « *working papers* » – et élaborer les projets de résolutions. Cette cuisine se mitonne à huis clos mais représente beaucoup d'activités, de déplacements et de frais.

Il en est de même de la préparation logistique : il faut bien louer les salles, réserver les hébergements, recruter les interprètes, les hôtesses et les sociétés de vigiles, négocier les prix, établir les listes de participants, confectionner les badges, imprimer les programmes, diffuser les documents de travail. C'est la lourde tâche du comité d'organisation, qui trouve souvent avantage à sous-traiter à des professionnels.

La préparation médiatique est tout aussi décisive pour le succès de l'opération. Elle relève de la même logique que les « préparations d'artillerie » qui préludaient aux assauts en 14-18. Il s'agit de sensibiliser les opinions publiques pour faire pression sur les décideurs politiques et les intérêts économiques. Et aussi pour faire taire les objections mesquines des « humanitaires » qui pourraient trouver qu'on en fait trop pour les singes et pas assez pour les gens.

Pour tous ces préliminaires, comptez un à deux ans, et pas loin du même budget que pour la conférence proprement dite : on est déjà à plus de quinze millions au soir de la cérémonie de clôture.

Bien préparée, la conférence promet d'être très belle. J'imagine le discours du président de la République – oui, le nôtre – évoquant de sa voix vibrante le drame de « nos proches cousins », les applaudissements accompagnant la montée à la tribune de quelque prix Nobel gagné à la cause, la déclaration ferme du patron d'une firme de distribution de meubles faisant état de son engagement de ne pas utiliser de bois tropicaux dans ses produits pour épargner les dernières forêts vierges. Et, qui sait, un message du pape et du dalaï-lama – très « tendance » d'avoir le dalaï-lama de son côté, mais juste avec un message *in absentia* pour ne pas trop faire grincer les dents de la Chine. Non, quand même pas un message conjoint du pape et du dalaï-lama, pas sur un sujet qui divise ceux qui récusent Darwin et ceux qui attendent leur réincarnation en orang-outan. Et c'est là qu'interviennent les sponsors ; l'artillerie, disais-je : distribution de photos dédicacées de gorilles *people* aux acheteurs de packs de limonade, offre de l'« agenda du chimpanzé » à ceux qui ouvrent un compte titre dans leur banque, 0,10 € réservés à une ONG sur l'achat d'une sauce en bouteille ou d'un plein

d'essence. Et les émissions de timbres-poste, avec surcharge pour la cause. Et puis les télés du monde entier accompagnant l'événement en programmant *La planète des singes*, *Gorilles dans la brume* ou *King Kong* – la version moderne avec images de synthèse sur TF1, la version noir et blanc d'avant-guerre sur Arte. Le succès s'annonce garanti et planétaire.

Le produit de cette conférence sera donc ce plan d'action que tous les singes du monde attendaient avec impatience : on respire, dans dix ans ils seront sauvés. D'accord le plan ne sera pas aussi radical que l'espéraient les amis des bêtes, mais il faut bien l'édulcorer un peu si l'on veut le faire adopter à l'unanimité, non ? Qu'il s'agisse d'un sommet de la Terre, d'un sommet de la mer, d'un sommet des baleines ou d'un sommet des singes, vous en avez vu qui se soldent par une résolution votée à 120 voix contre 30 et 40 abstentions ? Ou alors, ça fait désordre. Comme avec le sommet des baleines justement : pas brillant. Les singes méritent mieux.

Un plan d'action, ce n'est qu'un point de départ. Il faut en surveiller l'application. Ce sera la tâche d'un « comité de pilotage », composé de personnalités de très haut niveau, de celles qui n'écrivent jamais une ligne et ne peuvent se réunir qu'une fois par an, et encore, leurs emplois du temps sont tellement chargés. Il lui faudra bien déléguer une partie de ses responsabilités à un « comité de suivi » assisté d'un secrétariat, c'est à dire d'un noyau de personnes compétentes rémunérées à plein temps pour assurer les tâches administratives de préparation des réunions et animer les indispensables comités scientifiques chargés, eux, de produire de la substance à mettre au menu du comité de pilotage – oui, de la substance, il en faut un peu quand même. Mais les comités scientifiques restent au niveau des principes. Pour faire les relevés sur le terrain, pour élaborer des recommandations pratiques, il faudra bien attribuer des contrats de consultance, par exemple aux ONG promotrices de l'opération. En outre, c'est le meilleur moyen de les avoir de son côté, au cas où d'aucuns – des grincheux sans doute – s'aviseraient de mettre en doute l'efficacité de l'action ou de critiquer des effets collatéraux du plan.

Et déjà, il faudra commencer à penser à la prochaine grande conférence qui doit faire le point au bout de cinq ans ou de dix ans sur la mise en œuvre du plan et qui, hélas, constatera que la situation a encore empiré, faute de moyens sans doute …

Là, je vous arrête : un nouveau cri d'alarme s'impose car les trente millions seront déjà épuisés sans que les singes aient, si j'ose dire, vu la couleur du premier centime de cet ambitieux programme. Mais qu'importe ? Les comités auront fonctionné. Ces gens de bonne compagnie auront eu l'occasion de se revoir, de se congratuler, de se faire des amis ; les

compagnies aériennes, les hôtels et les centres de conférence auront fait du chiffre d'affaires ; les ONG auront conforté leur légitimité et financé leurs activités courantes ; les gouvernants auront fait plaisir aux âmes sensibles et auront leur photo dans le journal. Tout le monde sera content.

Voilà, bonnes gens, à quoi aura passé l'argent de vos impôts et de vos dons, que vous n'aurez pas, que je sache, payés … en monnaie de singe.

Le crime ne paie pas

Si vous trouvez que la fable que j'ai inventée à partir du cri d'alarme des défenseurs des singes pousse le bouchon un peu loin, je vous invite à prendre des vacances avant de revenir à la réalité. Vous en aurez besoin car la réalité est bien pire. Que diriez-vous d'un petit séjour à la plage ? Ça tombe bien, j'ai un tuyau super. Je le tiens d'un homme du métier, un organisateur d'excursions, qui m'a raconté ça autour d'une bière dans un bar plutôt glauque au pied du Kilimandjaro. Non, je ne suis pas un habitué des bars glauques en Afrique mais, de temps en temps, pourquoi pas, si on peut y glaner des histoires pittoresques[58].

Imaginez des kilomètres de sable blanc. Des cocotiers, bien sûr. Une mer limpide et tiède, protégée par une barrière de corail, la surface à peine ridée par l'alizé. Les pêcheurs qui vous vendent pour trois fifrelins des langoustes à faire griller sur des braises de noix de coco. À part eux, pas un chat. Enfin, pour le moment, car ça ne va pas durer.

– Et c'est où cette merveille, qu'on s'y précipite ?

C'est en Tanzanie, au bord de l'océan Indien, entre Tanga et la frontière avec le Kenya. Rassurez-vous, le tsunami n'a pas fait de dégâts à cet endroit. Mais il faut faire vite : les terrains de bord de mer sont achetés les uns après les autres par des étrangers pour y construire des villas pieds dans l'eau et bientôt on ne verra plus la plage que de loin en escaladant les clôtures.

– Quels étrangers ?

Ce sont des gens des Nations Unies. Ils sont nombreux dans le pays. Précisément à Arusha. Une petite ville sans charme par elle-même mais bien située : région attrayante, climat agréable, l'aéroport offre un vol direct quotidien avec Amsterdam – le détail a son importance. C'est pour tout cela qu'on a choisi l'endroit pour y installer le TPIR, Tribunal pénal international pour le Rwanda, une grande bâtisse entourée de hauts murs et de miradors sur l'avenue qui relie le centre ville à la route nationale. Les fonctionnaires internationaux s'y plaisent : la vue sur les neiges éternelles par la fenêtre de leur forteresse et la mer à cinq heures de 4x4. Le vol quotidien surtout était

bien commode du temps où la dynamique Carla del Ponte était en même temps procureur de ce tribunal et de celui de La Haye, le TPY chargé, lui, de l'ex-Yougoslavie. D'accord, Mme del Ponte a été virée du TPIR parce qu'on lui reprochait que les procédures traînaient en longueur : elle avait, a dit la presse, trop de travail avec sa double fonction. Ou peut-être, n'a pas dit la presse, parce qu'elle s'était plainte, elle, que les procédures traînaient trop en longueur. Allez savoir.

Le TPIR, créé par la « communauté internationale » pour juger les auteurs du génocide de 1994, est un organe des Nations Unies. De manière à ne pas se disperser et à donner une plus grande exemplarité à ses arrêts, il a été décidé que seules les figures les plus marquantes relèveraient de sa juridiction, laissant le menu fretin aux soins de la justice rwandaise. Aux « bons » soins serait trop dire car, les prisons rwandaises étant ce qu'elles sont et vu le surpeuplement qui y règne, les conditions de détention y sont à faire frémir. C'est sans doute par souci d'humanité que le Rwanda maintient la peine de mort afin d'abréger les épreuves de ceux qui risqueraient d'y croupir trop longtemps : en quelque sorte une euthanasie, plus qu'un châtiment. Pour les VIP du crime, la communauté internationale a eu plus d'égards. La peine capitale est bannie du menu. Les installations de détention, sans être vraiment confortables, sont « aux normes ». Les procédures garantissent les droits de la défense ainsi qu'un grand formalisme dans l'administration de la preuve. Certes, elles présentent quelques particularités troublantes, comme la possibilité de faire déposer des témoins anonymement, mais personne n'a trouvé à y redire. La lourdeur procédurale fait que chaque cas peut prendre plusieurs mois de débats, de sorte que la perspective d'achèvement de la mission s'éloigne de plus en plus. Déjà presque dix ans et peu de résultats. D'où la mise à l'écart de Mme del Ponte. En plus ça libère le poste pour quelqu'un d'autre.

Le fait que les fonctionnaires et les magistrats du tribunal se fassent construire des villas sur la côte tanzanienne me paraît un indice assez sûr qu'ils se sont installés dans la durée. Nombre d'entre eux sont des ressortissants des états d'Afrique de l'ouest, francophonie oblige. Il est compréhensible qu'ils n'aient pas grande envie de retourner dans leurs contrées d'origine pour échanger les cinq à dix mille dollars mensuels de la grille des Nations Unies – je ne parle pas des grands chefs – contre les maigres salaires que leur verserait l'administration judiciaire de leur pays s'ils étaient contraints de la réintégrer avant d'avoir atteint leur retraite. Cette sombre perspective semble toutefois peu probable tant est grand le zèle qu'ils mettent à la conjurer. Et puis qu'est ce que ça change ? Pendant ce

temps les criminels – pardon, les « accusés[59] » – restent enfermés, non ? La communauté internationale attendra encore longtemps.

Quant aux contribuables des pays riches qui financent ce devoir de justice et de mémoire, ils pourront toujours venir visiter les plages de l'océan Indien pour constater que la morale est sauve. On ne va tout de même pas se plaindre que, pour une fois, non seulement le crime ne paie pas, mais au contraire procure l'aisance à ceux qui font profession de le poursuivre. Et puis, c'est champion, non ? Ils ont réussi l'exploit de faire du génocide un fromage.

… mais le silence est d'or

J'ai évoqué à plusieurs reprises la formidable capacité des administrations africaines à faire traîner en longueur les processus de décision, surtout quand ils donnent le champ libre à la palabre. Le « goût de la palabre », dont j'ai fait mention, est l'un des clichés bien établis concernant l'Afrique. Il ne faut pas faire de contresens à son sujet et n'y voir que l'expression d'une hypothétique « âme africaine ». Il est vrai que je n'ai passé qu'une vingtaine d'années en Afrique, ce qui est peu pour en percer les mystères. Je préfère donc m'en tenir à analyser la manière dont j'ai vu « fonctionner » la palabre dans les situations concrètes.

La palabre tient une place importante dans la vie sociale. La palabre n'est pas débat. Parmi les anciennes sociétés africaines, certaines avaient une apparence autocratique – comme les royaumes Yoruba, les émirats de la bande sahélienne ou l'état zoulou du temps de Shaka[60] – les autres connaissaient un exercice collégial du pouvoir, confié à un noyau d'« anciens » ou de « sages » investis de prestige : c'est presque toujours le cas au niveau local, dans les communautés villageoises. Dans le mode collégial, les décisions se prennent par consensus et ce n'est pas spécial à l'Afrique. La méthode de décision à la majorité avec décompte des voix est une invention athénienne ; elle est inséparable d'une certaine conception de la liberté civique sans laquelle l'individu peut craindre pour sa réputation ou sa sécurité en affichant une position minoritaire, à moins d'ajouter une autre technique, le secret du suffrage. Une telle méthode a mis bien longtemps à s'imposer en Occident et on ne peut pas l'instituer d'un coup dans une société soumise à d'autres traditions. Tout système collégial décidant par consensus s'expose au risque d'une dérive totalitaire[61]. Dans la discussion, l'allégeance au groupe doit toujours prévaloir sur la confrontation. Personne ne doit être tenu responsable à titre individuel de l'orientation prise. C'est ainsi que se construit une culture où l'on ne dit jamais « non », où l'on évite de dévoiler trop clairement ses positions et ses préférences, où l'on

s'exprime sur un mode indirect et oblique en citant des proverbes plutôt que d'exposer des arguments. C'est ainsi que s'institue un *rituel* de la palabre.

On peut encore le voir se dérouler sous sa forme codifiée dans les milieux traditionnels. Cela commence par des salutations interminables où l'on déroule comme une litanie la liste des proches et lointains parents – le rituel varie selon les ethnies. Il ne s'agit ni de demander des nouvelles ni d'en donner : les deux interlocuteurs parlent en même temps en hochant la tête et ne semblent pas prêter attention aux informations car ils ne s'interrompent jamais, par exemple pour demander une précision. Tout ce cérémonial ressemble en fait à un « round d'observation », la litanie de la parentèle servant à cerner le positionnement social des interlocuteurs et à se donner le temps de s'observer l'un l'autre pour jauger de ce que chacun « pèse » et de ses intentions. Le jeu ritualisé et le ton monocorde servent à l'inverse à ne pas se laisser deviner.

Même si cela prend en Afrique des formes particulières et exotiques, cela me fait penser à ce qu'on peut observer en France lors d'un déjeuner d'affaires, un déjeuner de présentation par exemple. Artémise présente Oscar à Théodule car elle pense que leurs activités complémentaires peuvent donner matière à des synergies fructueuses dont Artémise escompte, je suppose, des retombées pour elle-même. Il serait malvenu, impoli même, qu'Oscar parle d'emblée à Théodule de ses entreprises et de ses intérêts et réciproquement. Ce dont ils vont causer, c'est seulement de leurs relations : identifier des connaissances communes qui pourraient à l'occasion recouper les dires de leur convive, essayer de savoir s'ils ne se sont pas déjà trouvés ensemble chez Untel, etc. Une fois le terrain déblayé, deux scénarios sont possibles. Les deux personnes ont réussi à se situer socialement, à repérer mentalement le chalet que Théodule dit posséder à Courchevel et le trois pièces dont Oscar dit avoir hérité à Deauville ; au dessert, on prend rendez-vous pour parler affaires entre soi, de préférence un jour où Artémise n'est pas libre : pourquoi s'embarrasser de cette ringarde qui n'a même pas été fichue de se trouver un mari qui lui fasse fréquenter Deauville et Courchevel et qui risquerait au surplus de tirer argument de sa présence pour exiger de toucher une comm' ? Ou alors, le courant n'est pas passé, on a arrêté de parler relations pour discuter de vins, de restaus ou du dernier Goncourt : signe assez sûr que la rencontre a échoué, mais ce n'est pas grave car personne n'a dévoilé ses intérêts d'affaires et de toute manière Artémise est là pour payer l'addition du déjeuner. Vous osez encore me parler de palabre et d'âme africaine ?

Les réunions de travail, séminaires, ateliers et toute la gamme des manifestations organisées par les agences de développement sont placés sous

le signe de la machine à *per diem*. Les administrations africaines n'ont pas les moyens de payer les frais de déplacement et de séjour de leurs employés, ceux-ci sont donc pris en charge par le « projet », c'est-à-dire sur des fonds apportés par les agences internationales. Un forfait journalier est remis à chaque participant pour régler son hôtel et ses repas. L'important, en Afrique, est d'avoir des copains partout : on loge chez eux et on économise le *per diem*. Plus la réunion dure, plus on multiplie les occasions, et plus on touche. C'est pourquoi, lorsqu'un cycle de réunions est organisé, par exemple pour mettre au point un programme d'action ou en suivre l'exécution, au lieu de démarrer des acquis de la réunion précédente et d'avancer, on préfère rouvrir le débat sur des points réglés depuis longtemps. Le grand art, c'est d'arriver à remettre en cause les objectifs initiaux pour revenir au point de départ d'il y a deux ou trois ans. Là c'est magnifique : tout est à recommencer – avec d'autres financements, cela va de soi. Mais il y a assez d'agences de développement qui ont besoin d'augmenter leurs « taux de décaissement » pour qu'on trouve sans peine un autre bailleur de fonds pour repartir à zéro.

L'enjeu financier de la « gratte » est loin d'être négligeable. Pour des fonctionnaires qui perçoivent 500 € de salaire mensuel dans leurs pays, il suffit de sept journées de *per diem* à 150 € sur lesquels ils économisent la moitié pour se faire un treizième mois. Un siège dans un « comité de pilotage », la participation à un atelier, peuvent produire jusqu'à vingt ou trente journées annuelles de mission. Les organisations internationales ne sont pas dupes, mais ces processus dans lesquels elles engloutissent une part toujours croissante de leurs budgets d'aide leur permettent d'avoir à leur main cette couche influente de fonctionnaires.

Vu sous cet angle, le goût de la palabre a bon dos. Cela pourrait n'être qu'anecdotique, mais en réalité cela produit aussi un blocage des mécanismes de décision qui est un frein sérieux aux actions de « développement ». Tant que le système fonctionnera de cette manière, il sera impossible d'augmenter l'aide au tiers-monde. On peut mettre toutes les taxes Tobin du monde, prélever autant d'euros qu'on voudra sur les billets d'avion et aligner les milliards, il n'y a pas de raison pour qu'on parvienne à dépenser les sommes supplémentaires mieux qu'on n'arrive à utiliser aujourd'hui les montants dont on dispose déjà. Il n'est pas rare, pour des projets dont la réalisation est prévue prendre trois ans, qu'à l'issue de la deuxième année les décisions de mise en œuvre ne soient toujours pas prises et qu'aucune réalisation concrète ne soit engagée[62].

Une des grandes difficultés d'ordre « culturel » que l'Afrique n'arrive pas à surmonter est cette tendance à faire du surplace, du fait de l'incapacité

à décider de ses couches dirigeantes. Mais cela relève-t-il vraiment du culturel ? Certes, le phénomène de la palabre dans le contexte de la « machine à *per diem* » explique en partie cet état de choses, mais je crois qu'il serait trompeur de s'arrêter à ce niveau. Plus profondément, cela touche aux mécanismes mêmes du pouvoir et des rapports de force. Imaginez que vous jouez à un jeu de cartes. Vous détenez l'as d'atout et vous êtes le seul à le savoir. Tant que vous le gardez en main, vous restez, en quelque sorte, maître du jeu et les autres participants vont déterminer leur tactique en fonction de la menace de l'as d'atout. Dès que vous l'avez abattu, vous ne l'avez plus : vous avez aussitôt perdu ce que vous aviez de maîtrise sur le jeu. Vous avez remporté le pli, mais ce n'est pas pour autant que vous avez gagné la partie. Dans le processus décisionnel, c'est la même chose : si vous avez le pouvoir de dire oui ou non, vous êtes le chef. Tant que vous biaisez pour ne dire ni oui ni non, on continue à vous solliciter et à avoir des égards pour vous. Dès que vous avez rendu votre décision, vous avez abattu votre atout, vous avez perdu votre statut : les Africains ont parfaitement compris que le pouvoir de décision est d'abord un *pouvoir* et que c'est comme la pile *Wonder*, ça ne s'use que si l'on s'en sert.

La grande supériorité des responsables africains sur les experts internationaux avec lesquels ils travaillent, c'est de ne pas être recrutés sur des critères de compétence technique mais de devoir leurs postes à leur seul entregent politique. Rien d'étonnant qu'ils maîtrisent mieux les jeux du pouvoir et des rapports de force. On s'en aperçoit bien dans les réunions à caractère formel qu'on peut tenir avec eux. Ils arrivent régulièrement à ce que les questions de fond soient éludées au profit de points de procédure. Ce n'est pas parce que les questions portant sur des contenus techniques peuvent parfois les embarrasser mais surtout parce que c'est à travers les procédures qu'on exerce le pouvoir.

Homo homini lupus

En outre, si par hasard un expert international s'avisait d'ouvrir un conflit avec ses interlocuteurs africains, il serait promptement désavoué par sa hiérarchie. Les grands chefs, dans les agences de développement comme ailleurs, sont parvenus à leurs postes parce qu'ils sont su faire leur chemin à travers des jeux de pouvoir. Entre gens de pouvoir, on se comprend d'instinct et on se sent solidaires face à des initiatives qui risqueraient de déstabiliser leur autorité : les loups ne se mangent pas entre eux, dit l'adage[63].

Il est rituel, au « Nord » comme au « Sud », de dénoncer l'« arrogance » des experts internationaux et professionnels de l'aide au

tiers-monde. Le cliché est très loin de la réalité. Ce qui me frappe au contraire c'est l'extrême *complaisance* qu'ils manifestent à l'égard des couches dirigeantes des pays en développement. Peut-être n'en pensent-ils pas moins, mais ils n'ont pas le choix. Quand je dis : « peut-être », c'est juste pour ne pas généraliser à partir des quelques centaines d'entre eux avec qui j'ai passé des centaines d'heures à discuter de ces sujets, en patientant dans les embouteillages au retour d'un rendez-vous où quelque Excellence nous avait posé un lapin ou en prenant un verre au bar de l'hôtel au soir d'une journée harassante. Tous, il est vrai, ne sont pas ouverts à la confidence. L'expérience m'a appris à distinguer trois types[64].

L'« apparatchik » s'est « approprié » l'idéologie officielle ; il se caractérise par une assurance sans défaut et des certitudes inoxydables, quoique fluctuantes au gré de la « ligne » dictée par les hautes sphères : là, pas de discussion possible, vous remontez le ressort et il vous débite le discours institutionnel du moment. On reconnaît dans ce type l'étoffe des futurs chefs.

Chez le « scrupuleux », on perçoit une gêne à aborder les sujets sacrilèges, que le malaise soit dû à une révérence à l'égard des idées dominantes, à la perplexité devant leurs contradictions ou à un réflexe de prudence. Si d'aventure, vous vous laissez aller à la franchise avec un « scrupuleux », méfiez-vous : il y a de fortes chances pour que, par un réflexe culturel où il ne faut pas voir malice, il aille « cafter » derrière votre dos. Vous êtes prévenus. Vous ne courez pas ce risque avec l'« apparatchik » : il ne capte rien de ce que vous lui dites car son acuité auditive est directement proportionnelle au rang hiérarchique de son interlocuteur.

Le « pragmatique » a perdu ses illusions et ne s'en cache plus lorsque vous avez établi la confiance avec lui, mais joue le jeu, parce qu'il faut bien gagner sa vie ou parce qu'il ne sert à rien de se battre contre des moulins à vent si on veut faire « avancer le *schmilblick* ». Les pragmatiques ne sont pas en majorité mais, comme ce sont les seuls avec qui on peut discuter, on en tire l'impression, peut-être erronée, que leurs opinions sont largement partagées.

Je n'oublie pas deux autres catégories. Le « naïf » gobe tout de la doctrine qu'on lui inculque et se démène de bonne foi pour la mettre en application au mépris des évidences ; mais c'est un *stade*, plus qu'un *type* : nous en sommes tous passés par là, l'important est de ne pas s'y tenir trop longtemps. Le « réfractaire » croit avoir tout compris d'emblée et veut faire prévaloir ses vues sur celles de la boutique, de sorte qu'il n'y fait pas de vieux os.

Ainsi tirée à hue et à dia, l'action des agences d'aide, bien loin de contrecarrer la tendance au surplace, concourt à perpétuer et à conforter les structures de pouvoir dont elle découle.

Les sociétés africaines apparaissent comme plus dures, plus féroces que les nôtres, parce qu'on n'est jamais très loin du seuil de la survie. Lorsqu'on appartient aux couches pauvres on le ressent au niveau concret et immédiat de la vie de tous les jours. Même dans les couches privilégiées, on garde l'empreinte des réflexes sociaux déterminés par le contexte et les habitudes séculaires de lutte pour la vie. Pauvreté et stagnation encouragent en outre aux jeux « à somme nulle ». Les rapports de force, et des rapports de force plus crus, plus bruts, sont donc toujours présents dans le jeu social sans qu'on éprouve le besoin de les dissimuler. Quand je prends un taxi dans une ville d'Afrique pour un trajet qui coûte 1000 francs CFA, si je suis chargé, ordinateur portable d'un côté, des dossiers pesants de l'autre, je sais que je vais payer au moins 1500 francs : pas au titre d'une majoration pour bagages – il n'y a pas de barèmes établis –, parce que, dans ma négociation avec le chauffeur, le fait d'être chargé et donc de ne pas avoir l'alternative de faire le trajet à pied me place d'emblée dans un rapport de forces défavorable que le *taximan* aurait tort de ne pas exploiter. Une des raisons qui rendent la vie en Afrique épuisante pour les occidentaux – je veux dire ceux qui ne vivent pas sous cocon avec une garde rapprochée qui s'occupe de tout pour eux – est que des actes ordinaires qui, dans d'autres contextes, ne requerraient aucun investissement intellectuel ou émotionnel, marchander un kilo de tomates, obtenir un formulaire administratif, garder sa place dans une file d'attente et mille autres petites choses de la vie quotidienne représentant des enjeux infimes, peuvent vite tourner à l'épreuve de force. L'occidental a perdu l'entraînement à la lutte pour la vie. L'Africain l'a gardé.

Moi aussi, j'ai longtemps cru aux facteurs « culturels » du goût de la palabre. Comme je vous l'ai dit, j'ai passé de longues années en Afrique et ce n'est que depuis peu que j'ai compris que les choses étaient beaucoup plus simples. Bien des comportements prétendus culturels qui freinent le développement et les progrès du continent trouvent une explication rationnelle simple dans le jeu des intérêts concrets et des rapports de forces.

Le grippage des mécanismes décisionnels et la vision obstinée des rapports sociaux sous l'angle d'un jeu à somme nulle sont des facteurs dont l'influence contreproductive est évidente. S'y ajoutent, comme je l'ai dit, les tracasseries de la vie quotidienne qui contribuent à l'improductivité et à l'inefficacité générales. Il ne faut pas croire que les Africains n'en sont pas conscients : au contraire, ils savent parfaitement à quoi s'en tenir. Alors pourquoi ne s'efforcent-ils pas de réformer ce genre de comportements ? Ce

qui serait plus efficace que « la » réforme façon FMI, mais pour le coup, il vaudrait mieux parler de révolution. Qui veut d'une révolution ?

Les sentiers de la richesse

Le spectacle de l'*Intercontinental* de Kigali, auquel je vous avais conviés tout à l'heure, si bien connecté sur l'univers virtuel mais tellement déconnecté du réel, est d'autant plus frappant que quelques pas suffiraient aux « missionnaires » pour rencontrer celui-ci, à peine dix minutes à pied par une avenue ombragée, jusqu'au quartier commerçant de la ville.

Là, sur la pente de la colline, s'alignent les magasins et les entrepôts. Leur devanture ouverte à tous les vents laisse voir des empilements de sacs en grosse toile de nylon, gonflés de riz, de farine ou de poudre à laver, proposés à une foule de revendeurs qui les débiteront au détail en petits sachets de plastique ou au creux d'un carré de papier journal sur les marchés des quartiers ou des villages. Plus loin, ce sont les bazars d'articles en plastique, assiettes, bassines, sandales, corbeilles, et des magasins remplis de petits appareils électriques – l'article qui fait fureur en ce moment à travers l'Afrique est le mini poste de radio FM déguisé en téléphone portable.

Si la marche vous a fatigué, entrez donc dans l'une des multiples agences de voyage et asseyez vous pour y attendre votre tour. Dans les tractations entre clients et employés, un nom revient sans cesse : « Dubaï ». Le mot magique, synonyme dans toute l'Afrique de richesse, de commerce, de profits. Dubaï, l'ancienne place forte des pirates du golfe Persique, devenu l'emporium de toute une partie du monde où arrivent chaque jour par milliers les conteneurs chargés d'ustensiles de cuisine indiens en inox, de *music centers* – vous savez, ces combinés radio-CD-cassettes aux formes galbées avec deux gros haut-parleurs qui ressemblent à de yeux de mouche vus au microscope – importés de Chine, de vêtements bon marché confectionnés au Bangladesh, mais aussi de kilomètres de câbles électriques filés en Indonésie et de médicaments génériques piratés par les manufacturiers de Bombay et même de cargaisons de « tissus africains » imprimés de couleurs vives qu'on fabrique en Asie. Dubaï où le commerce de tout le Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Océan indien accourt pour s'approvisionner à des prix qui empêchent de dormir les ouvriers licenciés par les usines européennes en faillite. Des prix, en tout cas, qui ouvrent aux négociants la perspective de confortables marges et qui ont suscité l'émergence d'une nouvelle classe fortunée à travers le continent africain.

C'est ainsi qu'à côté de la couche de technocrates africains et occidentaux qui brassent du vent, en général avec conscience et dévouement, existe une classe de marchands qui prélèvent sur une foule d'articles à bas

prix les profits avec lesquels ils roulent en BMW 4x4 et voyagent en première classe[65]. Tous ceux-là au moins jouent le jeu et ne volent pas. Il n'en est pas toujours de même de ceux qui gravitent autour du pouvoir et de la politique mais c'est une autre histoire. Quant au peuple de base, il courbe l'échine et compte ses piécettes pour s'acheter à l'unité des morceaux de sucre et des petites boîtes de concentré de tomate.

L'économie africaine est basé sur le négoce et elle excelle dans une forme qu'on pourrait appeler le « négoce opportuniste » : acheter quand on trouve de la marchandise à prix avantageux, revendre avec bénéfice, s'employer à reconstituer le stock une fois qu'on on a tout vendu ou, mieux encore, négocier des lots pour le compte d'un tiers et prélever une commission : là il n'y a pas besoin de mise de fonds, à part le billet d'avion pour aller traiter l'affaire à Dubaï. Comme les économies africaines sont des marchés de pénurie, il n'y a pas à se préoccuper des débouchés : quoi qu'on achète, on trouvera toujours à le vendre. Et comme le client a toujours peur de ne plus trouver demain la même marchandise, on vend vite. La pulsation de ces échanges est perceptible sur le terrain où l'on assiste à l'afflux soudain de certains types d'articles, tandis que d'autres restent en rupture de stock pendant des mois : pas de problème, le consommateur s'adapte.

Il n'y a pas de culture industrielle qui impliquerait d'investir pour le long terme et de veiller à préserver son outil productif. Il existe pourtant des activités industrielles, et davantage qu'on le croit de l'extérieur. Elles sont le plus souvent entre les mains d'investisseurs étrangers : quelques multinationales et les anciennes sociétés de négoce qui ont été obligées de se reconvertir car elles n'arrivaient pas à rester dans la course face au pragmatisme et à la rouerie des commerçants africains. Il ne faut pas oublier les minorités : Libanais en Afrique de l'ouest, Grecs en Afrique équatoriale, Indiens en Afrique de l'est. Le modèle économique du négoce opportuniste ne fonctionne plus très bien pour eux. Ils se sont embourgeoisés, ils ont fait faire des études à leurs enfants, ils ont été contaminés par les inhibitions occidentales. On en trouve beaucoup dans les professions libérales ; certains se sont reconvertis dans l'industrie, la construction et la promotion immobilière ; les autres ont vu leur statut social se dégrader sérieusement par rapport à leurs concurrents indigènes. Sans parler des brimades : on se souvient de l'expulsion massive des Indiens d'Ouganda du temps d'Idi Amin Dada, on connaît moins les misères faites aux Libanais du Nigeria à la fin des années soixante-dix quand une loi les a exclus du commerce de détail.

La nouveauté dans le paysage est constituée par les Chinois. Actifs, industrieux, frugaux, on les voit arriver et s'implanter à toute vitesse. Le plus troublant, c'est qu'ils ne se croient pas obligés d'être aimables avec la

clientèle pour réussir dans le commerce. Au Gabon, ils seraient en passe de supplanter les Libanais, aux dires des Libanais eux-mêmes – et pourtant le Gabon avait fait figure à une époque d'« eldorado des Libanais ». À Praia, capitale du Cap-Vert, où les Chinois ont abordé il y a moins de cinq ans, ils tiennent tous les magasins de l'avenue principale – et il n'y en a guère d'autres. Au Swaziland, la ville de Manzini est, sans exagération, devenue une enclave taïwanaise, avec ses supermarchés, ses zones industrielles, ses immeubles de bureaux et même son collège agricole, un immense domaine verdoyant clos de murs à l'écart de l'agglomération. Du reste, je n'ai pas pu y trouver un restaurant chinois correct : l'indice, me semble-t-il, que les Chinois y sont assez bien organisés chez eux pour ne pas avoir besoin de sortir dîner en ville. Ils ont introduit dans ce pays un modèle économique différent de celui auquel on était habitué en Afrique : alors que les petites industries qu'avaient montées les Français, les Libanais ou les Grecs étaient orientées vers le marché local, les Taïwanais du Swaziland produisent pour exporter en tirant parti des accords ACP qui ouvrent le marché européen à leurs fabrications. Vont-ils susciter une émulation chez les entrepreneurs africains ? On demande à voir. Une attitude courante de l'homme d'affaires africain serait plutôt d'attendre que le Chinois ait d'abord réussi, puis de s'arranger avec ses amis du gouvernement de manière à le faire expulser sous un prétexte quelconque et lui racheter son affaire au pied de l'avion pour une bouchée de pain ou, encore mieux, la faire confisquer par l'État et se la faire céder au moindre prix par ces mêmes amis.

– Ça ne marche plus comme ça, me dit un collègue africain.

– Et pourquoi donc ?

– Eh bien, c'est difficile à t'expliquer … Disons que nos dirigeants n'ont pas envie de faire de la peine à la Chine.

– Tu veux dire que les Chinois ont des moyens de rétorsion ? Ou qu'ils tiennent assez de gens à leur main dans les cercles au pouvoir ?

Il ne m'en dira pas davantage. Mais j'observe que la République populaire a supplanté Taiwan presque partout en Afrique – où l'on sait bien que rien ne s'obtient gratis –, qu'elle construit à tour de bras d'énormes ambassades, que ses firmes prennent une place croissante dans les activités minières et qu'elle invite les chefs d'État africains pour une grande conférence à Pékin. Tirez-en les conclusions que vous voulez.

Avec ou sans les Chinois, les mœurs économiques africaines peinent à s'écarter d'un schéma qui a fait ses preuves, basé sur le trafic d'influence. Le Nigeria des années 1980 en donnait chaque jour des exemples caricaturaux. Ce n'est pas que le pays fût tellement plus corrompu que pas mal d'autres mais tout y prenait un relief plus accentué, en raison sans doute de sa masse

et du dynamisme de sa société, mais aussi de l'assurance qu'il avait acquise en surmontant mieux que d'autres le « complexe du colonisé » ainsi que de sa richesse pétrolière qui lui permettait à l'époque de ne pas dépendre de l'aide internationale. De la sorte, les pudeurs qu'on peut encore observer dans certains pays plus pauvres ou plus faibles n'y avaient pas cours. J'ai été contacté un jour par un entrepreneur de bâtiment de Kaduna qui cherchait des partenaires étrangers pour mener à bien un gros chantier. Renseignements pris, il était effectivement titulaire d'un contrat en bonne et due forme attribué par la *Federal Housing Authority*, grosse machine étatique chargée du logement social, aux fins de réaliser cinq cents millions de dollars de travaux répartis à travers le pays. La personne à qui je l'avais adressé avait alors cherché à savoir quel type de partenariat il souhaitait, quels étaient les moyens que le groupe étranger devait amener pour compléter les siens, enfin les questions classiques qu'on pose avant de décrocher son téléphone de manière à déterminer le profil requis du partenaire et ne pas se ridiculiser auprès de ses correspondants d'affaires. Au fil de la discussion, il apparaissait que ce monsieur, dont la carte de visite exhibait fièrement « *Alhaji X …, general contractor and dealer in everything* » – « entrepreneur général et négociant en ce que vous voudrez », avait besoin de gros matériel de chantier et de camions car il n'en avait pas, ainsi que d'ingénieurs et de techniciens dont il manquait et restait très vague sur le nombre de ses ouvriers, encore « en cours de recrutement ». Dame, pour cinq cents millions de travaux, n'importe quelle entreprise a besoin d'embaucher. Il était en revanche tout prêt à faire visiter sa base opérationnelle, consistant en un très beau terrain d'un demi acre dont il se préparait à négocier l'acquisition dans la banlieue d'Ibadan et où restaient encore à construire les bureaux, les ateliers, les parcs à matériel et les entrepôts. En bref, ce marquis de Carabas des tropiques n'avait pas même une brouette et une truelle et se proposait de sous-traiter pour la moitié de son montant la totalité du marché à une entreprise étrangère, se contentant modestement de ce qui lui resterait après avoir partagé l'autre moitié avec ses amis bien placés. À vrai dire, il n'y avait pas de quoi s'offusquer puisque de telles méthodes avaient assez bien fait leurs preuves pour avoir notoirement assuré la fortune du clan qui gravitait autour du pouvoir et réussir à entraîner deux ou trois ans plus tard l'effondrement économique du pays le plus riche d'Afrique de l'ouest. Parce que aussi les Nigérians faisaient joujou avec leur propre argent et pas celui de la communauté internationale et qu'enfin le recours au trafic d'influence n'était pas l'apanage de ce type d'entrepreneurs.

À l'époque où régnait la stratégie de la « substitution d'importation », les gouvernements du continent protégeaient leurs industries nationales à

l'aide de différents privilèges : contingentement des importations, droits de douane exorbitants ou même monopoles. Bien entendu, la mise en place de ces mesures législatives était facilitée par les « encouragements » que les entreprises installées sur place ne manquaient pas de prodiguer aux dirigeants. Il ne faut pas croire que ces pratiques n'étaient le fait que des hommes d'affaires africains : les groupes étrangers et en particulier les filiales des multinationales tenaient la tête du lot pour le montant des « encouragements ». La loi que j'ai citée tout à l'heure, promulguée sous le nom de *Nigerian Enterprises Indigenisation Act (1978)*, classait les branches d'activités en trois catégories : celles qui étaient désormais fermées aux étrangers – en gros celles qui n'intéressaient pas les multinationales –, celles où les étrangers devaient s'associer avec des partenaires nigérians majoritaires et enfin celles où ils pouvaient garder la majorité. Bien entendu, il est beaucoup plus facile de s'accommoder de partenaires locaux majoritaires quand on est une multinationale qui dispose de toutes sortes d'autres moyens de pression que lorsqu'on est un entrepreneur indépendant vivant dans le pays. Grâce à cette législation et aux protections douanières, les grands groupes pouvaient faire coup double : ils écartaient la concurrence de leurs homologues étrangers pas encore installés dans le pays et ils balayaient du paysage les PME appartenant aux minorités. Et en prime, ils renforçaient leurs liens avec les oligarchies locales au sein desquelles ils choisissaient leurs partenaires en fonction de leur proximité avec le pouvoir. C'est ainsi que des notables africains pouvaient se retrouver sans avoir déboursé un sou actionnaires à quinze ou vingt pour cent d'une filiale réalisant des centaines de millions de dollars de chiffres d'affaires. L'un d'entre eux, Shehu Shagari[66], adopté comme partenaire par plusieurs groupes étrangers en raison de l'excellente connaissance des rouages du gouvernement qu'il tenait de sa carrière administrative et politique, en raison aussi de ses liens personnels avec les grands émirs du nord, a pu en 1979 se faire élire à la présidence de la république.

Le système de la substitution d'importations a été jeté aux orties avec l'arrivée des idées néolibérales. Il ne faut pas croire que les schémas sous-jacents aient pour autant disparu. J'avais lu il y a quelques années dans un magazine sud-africain un article élogieux sur l'un des milliardaires de l'« afristocratie » donné en exemple de la réussite entrepreneuriale et de la libération des talents permises par la nouvelle démocratie. Ce personnage s'était notamment illustré pour avoir monté le troisième réseau de téléphone cellulaire. Il avait vite conquis une importante part de marché en ciblant la clientèle pauvre à l'aide du système de cartes prépayées qui dispense de s'assurer de la solvabilité de l'abonné et qui économise le coût énorme de la gestion des comptes. De quoi s'agissait-il ? La société avait été créée avec

des capitaux saoudiens et l'appui d'un partenaire technique occidental. Encore fallait-il remporter l'appel d'offres organisé pour l'attribution de la licence. C'est là qu'entre en scène notre brillant milliardaire, pas en investissant dans le projet, mais en faisant bénéficier le dossier des appuis multiples qu'il pouvait mobiliser au titre de son passé de combattant de la lutte de libération. Il est clair que sa contribution intellectuelle a été déterminante pour imaginer un modèle économique basé sur la bonne compréhension des contraintes subies par la clientèle. Mais il est clair aussi, que sans les relations privilégiées qu'il entretenait à différents niveaux du parti au pouvoir, le projet aurait eu moins de chances de remporter la compétition[67]. Ça valait bien de recevoir quarante pour cent de l'affaire sans y mettre un sou, non ?

Un économiste fort brillant, qui avait passé beaucoup de temps à compulser des statistiques, s'étonnait un jour de ce que l'Afrique ne suivait pas le chemin de l'Asie dans le développement industriel. Les « fondamentaux » sont pourtant là : salaires modestes, lois sociales peu contraignantes, législations libérales, tout le cocktail du FMI. S'y ajoutent un début d'accumulation du capital au sein de la classe marchande, du dynamisme et de l'inventivité, ainsi qu'un effectif de consommateurs en croissance exponentielle. Une partie de la réponse se trouve sans doute dans ce qui précède et surtout dans le jeu de deux facteurs supposés « positifs ». Dynamisme et inventivité, certes, mais tout dépend dans quelle direction ils sont orientés : monter des « coups » ou imaginer des modèles économiques viables dans la durée comme a su le faire le milliardaire du téléphone mobile sud-africain ? L'accumulation du capital, oui, il y en a. Peu importe sans doute qu'elle vienne du négoce, après tout c'est bien comme cela que sont apparus les prémisses du capitalisme et de la révolution industrielle en Europe. Encore que cela ait pris trois cents ans. L'Afrique peut-elle attendre tout ce temps ? Vu l'urgence des problèmes il faut espérer que les jeunes gens aux ordinateurs portables l'aideront à trouver des raccourcis. Pour l'instant en tout cas, l'accumulation du capital s'oriente surtout vers des investissements somptuaires, comme en témoignent les constructions d'énormes villas dans les beaux quartiers des capitales africaines, à moins qu'elle n'alimente des comptes bancaires *offshore*, au cas où …

Maintenant que l'investissement par les sociétés d'État est passé de mode, il ne faut pas trop compter sur la mobilisation de l'épargne par le système bancaire pour pallier la réticence des détenteurs africains de capitaux à les investir dans le secteur productif.

On ne prête qu'aux riches

Je voudrais illustrer ce propos par une anecdote. Elle a pour cadre un pays qui n'est pas en Afrique mais où se retrouvent bien des traits communs avec ce continent dont il fait figure de pseudopode projeté aux Amériques : il s'agit d'Haïti[68]. Sous l'impulsion du FMI, le gouvernement avait libéralisé le secteur bancaire et une quinzaine de nouveaux établissements avaient vu le jour en quelques mois. Bravo, dira l'économiste, voilà enfin de quoi financer l'investissement dans les PME et offrir des perspectives prometteuses pour le développement d'industries légères. Trois ans après, aucune PME n'avait encore obtenu de crédits auprès des banques. Il y avait de quoi faire grise mine pour les adeptes des théories économiques du FMI. Que s'était-il passé ? En fait, les banques avaient presque toutes été créées par les détenteurs des grosses – très grosses – fortunes de la place, en vue de drainer l'épargne des classes moyennes. Ils l'utilisaient pour assurer la trésorerie de leurs propres affaires quand ce n'était pas pour se prêter entre eux des sommes qu'ils s'empressaient de transférer afin de les placer aux États-Unis.

Le pot au rose a été découvert lorsque l'une de ces banques a connu des difficultés. Les milieux économiques du pays, qui savaient à quoi s'en tenir, ont été gagnés par la crainte d'un « effondrement systémique ». Un audit commandité à la hâte a dévoilé le système des prêts croisés : la banque de monsieur « A » prête à monsieur « B », la banque de monsieur « B » prête à monsieur « C » et la banque de monsieur « C » prête à monsieur « A », le tout à charge de revanche. Chacun utilise ensuite les sommes empruntées dans ses autres entreprises, sur place ou à l'étranger. Ainsi les plus gros débiteurs du système bancaire n'étaient autres que … les propriétaires des banques et leurs associés d'affaires[69]. L'effondrement n'a été évité de justesse que grâce à l'injection de liquidités par la banque centrale – un euphémisme pour dire : « la planche à billets » – et l'injonction faite à ces messieurs d'être plus prudents à l'avenir. Le tout au prix d'une chute de vingt-cinq pour cent de la gourde haïtienne par rapport au dollar ce qui veut dire que ce sont les Haïtiens de base qui ont réglé l'ardoise à travers le renchérissement des produits courants, dans un pays où tout ou presque est importé et où la majorité de la population ne dépasse pas le seuil minimum de la survie. L'intéressant dans cette anecdote n'est pas seulement qu'Haïti, en tant que petit pays isolé et situé très bas dans l'échelle de la pauvreté, fait figure de « laboratoire[70] » où l'on observe facilement *in vitro* les phénomènes pervers affectant les économies sous-développées, mais aussi que les considérations « culturelles » ou ethniques ne jouent pas de rôle dans l'affaire. Les grandes familles de Port-au-Prince n'ont pas de racines africaines, elles se sont pour la plupart installées dans le pays au début du

XX^e siècle et venaient d'Europe ou, pour quelques unes, de l'Empire ottoman. Il n'y a pas besoin d'invoquer les mentalités ancestrales pour expliquer ce genre de comportement lorsque la mécanique objective des structures sociales le rend possible.

Les carences du système de crédit font le bonheur des usuriers. Les économistes me semblent avoir une mauvaise interprétation du phénomène de l'usure dans les pays du tiers-monde. On définit celle-ci par l'application de taux d'intérêt très élevés : ils peuvent en effet atteindre facilement des quinze ou vingt pour cent *par mois*. Je crois pour ma part que ce ne sont pas ces chiffres pourtant exorbitants qui caractérisent l'usure. Il m'est arrivé à plusieurs reprises de consentir de petits prêts sans intérêt à des employés afin de leur éviter le recours aux usuriers à l'occasion d'obligations sociales coûteuses telles que le paiement de la scolarité de leurs enfants ou les funérailles d'un proche – les funérailles sont le fonds de commerce favori des usuriers[71]. À travers les conversations que j'ai eues avec eux, il m'est apparu que ce qui caractérise le « modèle économique » des usuriers n'est pas tant le niveau des taux d'intérêt que *la disproportion entre la somme prêtée et la valeur du gage*. Il s'agissait en effet souvent d'un terrain agricole dont ces personnes avaient hérité ou de la maison qu'elles habitaient et qu'on leur demandait en garantie d'emprunts ne dépassant pas une ou deux centaines d'euros. Mes débiteurs étaient souvent si peu en état de rembourser le principal que je n'avais pas d'autre recours – car je tenais par principe à être remboursé – que d'augmenter leur salaire d'un montant couvrant leurs échéances. Comment auraient-ils donc pu effectuer les remboursements si ceux-ci avaient été grevés d'intérêts aussi lourds ? Les taux d'intérêt élevés ne sont pas destinés à être payés : ils n'ont pour objet que de *faire obstacle au remboursement de l'emprunt* et de permettre la saisie du gage par l'usurier. L'usure n'est ainsi qu'un cas particulier d'un phénomène plus général qui ne relève pas des catégories de la science économique mais qui joue un rôle essentiel dans les économies des pays pauvres : la spoliation.

Circulez, il n'y a rien à voir

Quelques unes des grosses fortunes qui existent en Afrique se sont constituées à partir de spoliations à grande échelle perpétrées à la faveur de bouleversements politiques. L'indépendance avait déjà été l'occasion de s'emparer des propriétés des colons, fournissant ainsi le mode d'emploi. Vous me direz qu'il ne s'agissait sans doute que de récupération, dans la mesure où les colonisateurs eux-mêmes tenaient souvent leurs titres d'une structure de domination qui n'avait guère respecté les droits des indigènes. C'est un point de vue défendable, mais erroné, dans la mesure où les

bénéficiaires de la récupération ont rarement été les ayants droit de ceux qui avaient été jadis spoliés. Les conditions de la récupération ont en effet souvent été fort discutables. Les patrimoines des administrations ont été transférés de façon tout à fait normale aux nouveaux états. Les dignitaires se sont alors fait affecter les logements laissés vacants par le départ des fonctionnaires coloniaux. Beaucoup ont réussi au fil du temps à faire transformer ces attributions, liées en principe aux fonctions qu'ils occupaient, en droit d'usufruit perpétuel. Bien malin qui sait, quarante ans après, faire la différence avec une pleine propriété, dans des pays où la validité des titres fonciers est, comme on dit, « fragile » – en termes plus crus, sujette à toutes sortes de « bricolages ». D'autant plus que des législations opportunes ont parfois permis aux affectataires d'acquérir ces biens le plus régulièrement du monde contre des sommes symboliques.

L'indépendance du Mozambique avait été négociée en 1974 entre les « capitaines » qui avaient renversé le successeur de Salazar et le Frelimo[72], mouvement de libération qui luttait depuis douze ans contre le Portugal. Quatre ans après, le gouvernement mozambicain décréta l'expulsion de tous les ressortissants portugais dans des conditions qui ont valu au ministre de l'intérieur de l'époque le sobriquet de « 20/24 » : il les avait sommés de quitter le pays sous vingt-quatre heures avec vingt kilos de bagages. Tous leurs biens ont été confisqués illico. Dans la capitale, Lourenço Marquês, aujourd'hui Maputo, plus de trente mille logements sont devenus « propriété socialiste ». Après 1991 et la chute du camp soviétique, les dirigeants du parti unique ont jugé opportun de faire patte de velours vis-à-vis des occidentaux et ont donc promptement déféré au FMI qui leur enjoignait de « privatiser » ce patrimoine conformément au credo libéral. Les appartements et les villas ont donc pour la plupart été mis en vente. C'est sans aucun doute pour le bien du peuple que les prix ont été fixés à des niveaux très modiques et assurément l'effet du hasard si les cadres du Frelimo ont été les seuls acquéreurs, à chacun selon son rang bien entendu. La communauté internationale y a trouvé son compte puisque cela a permis de faire face aux besoins de logement causés par l'afflux soudain des employés des agences de développement, trop heureux de payer trois mille dollars de loyer mensuel pour des villas que leurs propriétaires avaient acquises un an avant pour dix mille dollars payables à crédit.

Un autre exemple est celui du Kenya. Les colons anglais avaient acquis en 1905 des dizaines de milliers d'hectares de terres auprès des Masaï, sous la forme d'un bail de quatre-vingt-dix neuf ans venant donc à expiration en 2004. Y avait il eu spoliation à l'époque ? On peut supposer que les Anglais n'avaient pas usé de contrainte, vu la réputation qu'ont

encore aujourd'hui les Masaï d'être des gens pas commodes aux traditions guerrières, mais on peut aussi soupçonner que les Masaï n'avaient pas les mêmes échelles monétaires et que les Anglais n'avaient pas eu grand mal à les éblouir avec des montants modestes. Quoi qu'il en soit, dans les années qui ont suivi l'indépendance, les colons ont été expropriés et ont dû quitter le pays. Normal, dites vous. Arrive 2004. Les dirigeants masaï qui n'avaient rien manifesté jusque là – toujours normal quand on est sûr de son bon droit – exhument le document du bail de la cachette où ils le tenaient depuis quatre-vingt dix-neuf ans, revêtent leurs habits de cérémonie et se rendent en grande pompe au bureau du *Lands Registry* pour signifier que, le bail venant à expiration, les terres doivent leur être restituées. Ils avaient eu le soin de faire rédiger par un avocat masaï ayant étudié en Angleterre un mémoire faisant valoir que l'acte d'expropriation visant les colons anglais ne faisait que leur substituer l'État dans leurs droits et que ceux-ci s'éteignaient d'office avec l'expiration du bail. Beau sujet de discussion juridique, se régalait d'avance l'avocat. C'étaient les unités lourdement armées de la police anti-émeutes qui les attendaient. Circulez, il n'y a rien à voir. Le tribunal n'a pu quant à lui que constater que les terres avaient été cédées entre temps par le gouvernement à des amis du pouvoir, que ceux-ci avaient des titres revêtus d'assez de tampons pour paraître en règle et que les Masaï n'avaient qu'à aller se faire voir ailleurs. De toute façon, c'est de leur faute, ils n'avaient qu'à ne pas louer leurs terres à des colonialistes, et ils doivent s'estimer heureux de ne pas être davantage punis pour cet acte anti-patriotique.

Avez-vous toujours envie d'investir en Afrique ?

Photo de famille

C'est pourtant ce qu'on vous demande. L'investissement privé, voilà le salut. C'est l'un des points-clefs du dernier avatar des stratégies imaginées pour tirer l'Afrique de son marasme : *le Nepad*. Qu'est-ce que le Nepad ? À vrai dire, personne n'est tout à fait sûr de la réponse. Pour pas mal de professionnels du développement, c'est juste « un machin fumeux, consistant à faire la même chose qu'avant, sauf que, lorsqu'on écrit un rapport sur un projet, il faut montrer qu'il a quelque chose à voir avec le Nepad ou, à défaut, il faut mentionner le Nepad toutes les deux pages pour que le rapport soit accepté ». C'est ce que m'avait dit mon chef du moment, par ailleurs haut fonctionnaire dans une agence d'aide internationale, quand je lui avais demandé des directives à ce sujet. Ça ne coûte rien de se renseigner, je l'ai fait.

D'abord, la perspective : rien de moins que la « Renaissance africaine » que prophétisait Cheikh Anta Diop dans les années cinquante, ce qui garantit qu'on est en terrain solide. Ensuite, le sigle ; il se décline en anglais : « *New Economic Partnership for Africa's Development* ». Le Nepad n'est ni une institution, ni un programme, c'est un « partenariat ». Partenariat entre qui et qui ? Mystère – pour l'instant. En fait, c'est « un état d'esprit », « un nouveau paradigme » ; disons, pour être aimable, « un concept qui se cherche ». En attendant d'avoir trouvé, c'est un label. Au départ, une brillante idée, portée par les trois mousquetaires de la « nouvelle Afrique », les présidents Obasanjo du Nigeria, Wade du Sénégal, Mbeki d'Afrique du Sud et Bouteflika d'Algérie. J'ai mal compté ? Et ceux d'Alexandre Dumas, ils étaient bien quatre, non ? Reste à identifier qui est le d'Artagnan. Chacun d'eux pense l'être : normal, ce sont tous les quatre de fortes personnalités, des leaders expérimentés ayant fait preuve d'une grande habileté politique dans leurs pays respectifs et qui ont été élus à la régulière dans des élections dites « pluralistes ». L'un est sans doute plus égal que les autres, Thabo Mbeki, car lui seul est à la tête d'un état qui a les moyens de ses ambitions, ce que l'Algérie et le Nigeria, qui disposent pourtant de la rente pétrolière, ont un peu de mal à admettre. Quant au Sénégal, il estime que c'est à lui que revient par droit d'aînesse le leadership naturel de l'affaire car, étant « le pays qui a été colonisé le plus longtemps, c'est lui qui a le plus souffert, et c'est donc à lui que revient légitimement de parler au nom des autres ». Je n'invente pas, je l'ai lu dans un quotidien de Dakar. Comme vous voyez, ça commence bien.

L'idée de base est simple, et on a du mal à ne pas la partager : il faut changer de méthode car tout ce qu'on a fait jusqu'à maintenant a conduit à une impasse. Changer, mais comment ? D'abord en faisant entériner l'idée par qui de droit. À l'issue du cycle qui vous est maintenant familier, « ateliers de réflexion », « documents de travail », comité de suivi, conférence ministérielle, mais mené plutôt rondement pour une fois – et assez discrètement –, le dossier aboutit à deux institutions, l'Organisation de l'Unité africaine, rebaptisée « Union africaine », et la Commission économique pour l'Afrique, une vieille institution, dont l'UA pense qu'elle est un de ses organes, et qui, elle, croit dur comme fer être une agence des Nations Unies lorsqu'il est question d'aligner les salaires avec ceux de New York, et est prête à soutenir bec et ongles qu'elle est sous l'ombrelle de l'UA si d'aventure New York s'avisait de dépêcher des auditeurs pour jeter un coup d'œil sur sa gestion. Peu importe le statut, la CEA fonctionne de fait comme le « bureau d'études » économique de l'UA. Tout cela débouche sur une série de déclarations adoptées par les sommets des chefs d'État de l'UA. Nos mousquetaires ne sont pas restés inactifs le temps qu'a pris ce

processus, puisqu'ils obtenu de venir plancher devant un sommet du Géhuit pour présenter leur « bébé ». Le Géhuit, incapable de produire par lui-même des idées tant soit peu novatrices, a apprécié qu'on lui mâche le travail et a donné sa bénédiction : ce n'est pas tous les ans qu'on a la chance d'avoir un dossier sur lequel on peut afficher son unanimité sans que cela vous engage à rien. Et un dossier valorisant, en plus : on – reste à savoir qui est « on » – va tirer l'Afrique de ses malheurs, avouez que ça change de la ritournelle des Géhuits habituels et des communiqués tristounets où on ne parle que de « lutte contre le terrorisme » et des « marchés » qui vont résoudre tous les problèmes sans qu'on lève le petit doigt. Les opinions publiques ont tendance à s'en lasser au point que, si les altermondialistes ne venaient pas y mettre de l'animation en échangeant des horions avec la police, les Géhuits seraient devenus des non-événements. À croire que altermondialistes et policiers ont passé des accords avec les chaînes de télé pour donner du piment au spectacle et faire de l'audience. Les Africains connaissent l'efficacité politique redoutable de la méthode Coué : ils feignent donc de croire que, par la vertu de la « photo de famille » qui conclut rituellement chaque réunion du Géhuit, le Nepad est ainsi devenu un partenariat entre celui-ci et l'UA. Avec assez de force de conviction, ils arrivent peu à peu à le faire croire à pas mal de responsables des pays du « Nord ». Auraient-ils « marabouté » la photo ?

À lire les documents officiels du Nepad, on s'aperçoit qu'ils se composent de deux parties : un exposé de principes généraux et une liste de « priorités ». Commençons par celles-ci : comme il faut bien établir le consensus, et donc ne faire de peine à personne, le moyen le plus sûr de faire approuver à l'unanimité une liste de priorités est de s'abstenir avec soin de choisir entre les propositions, y compris quand elles font double emploi ou quand elles sont incompatibles. Ainsi, on les retient toutes et *tout est prioritaire* – j'entends d'ici les bonnes âmes : « l'Afrique a tant de besoins, elle part de si bas, que, bien sûr, *tout* est prioritaire !» ; – et la liste ressemble fort à un catalogue fourre-tout où l'on a fait entrer tous les grands projets imaginables, y compris les plus fantaisistes[73], comme des « axes transcontinentaux » qui vont de nulle part à nulle part et qui sont censés fabriquer par miracle du développement en plein désert. En plus, je l'avoue, c'est fort commode : comme tout y est, quel que soit le projet sur lequel vous travaillez, vous n'aurez aucun mal, comme le suggérait mon chef, à montrer qu'il s'inscrit dans les orientations du Nepad et à l'habiller du label magique grâce auquel il franchira tous les obstacles lors de son instruction. Il y aurait bien une alternative : corriger les défauts de ce qui existe et a déjà coûté fort cher afin d'essayer de le faire marcher, identifier les raisons pour lesquelles ça ne marche pas. Vous n'y pensez pas ! C'est bien une idée étriquée de

technocrate. Il faut de l'imagination, mon cher, il faut voir grand, il faut voir loin, au moins à l'échéance du XXII[e] siècle, sinon plus. « À long terme, nous serons tous morts », disait Keynes. Tout compte fait, je ne suis pas loin de partager l'objection des bonnes âmes : essayer de corriger ce qui ne marche pas, ça fait trente ans que je m'y essouffle à la toute petite échelle où je travaille, et j'ai mis vingt ans à comprendre que les raisons pour lesquelles rien ne marche ne sont pas de celles sur lesquelles nous, occidentaux, pouvons agir. Je reconnais que la leçon que j'en tire n'est peut-être pas ce à quoi pensent les bonnes âmes : il me semble qu'il faudrait laisser les Africains tranquilles, effacer la dette pour de bon, *cesser absolument de les aider* – sous quelque forme que ce soit – en vue d'un « développement » qu'ils refusent et de nous ingérer dans leurs affaires ; tout en les empêchant fermement, à l'inverse, de se défausser sur nous de leurs problèmes. Cela pourrait donner enfin l'occasion à leurs « élites émergentes » – à condition qu'elles existent réellement – de se débarrasser une bonne fois pour toutes des « élites rentières ». À défaut, leurs contradictions internes pourraient ainsi se développer jusqu'à leurs conséquences les plus extrêmes, jusqu'à un point de rupture *révolutionnaire* où la force des choses les obligera à assumer la solution qui s'imposera d'elle-même. La politique du pire ? Non : persévérer dans la voie actuelle n'évitera sans doute pas que les choses se passent ainsi, avec, en prime, le fait que *nous aurons été entraînés dans le naufrage*. Le processus nous amènera au XXII[e] siècle, et même au-delà, rejoignant donc après un petit détour le point d'arrivée de la vision des bonnes âmes. Mais ce n'est encore qu'une intuition et je n'ai pas la présomption d'avoir écrit ce livre pour ajouter les miennes aux mille solutions radicales déjà proposées aux maux de l'Afrique : à la vitesse où je réfléchis, il me faut sans doute au moins vingt ans de plus, si Dieu me prête vie et si l'Afrique ne m'a pas définitivement fatigué d'ici là. Laissons cela et intéressons-nous aux grands principes.

Parmi ceux-ci, deux méritent attention. Le premier est, comme je vous l'avais annoncé, l'espoir fondé sur le recours au secteur privé pour financer les investissements. Le secteur privé ne demande pas mieux que d'investir. Là où il peut gagner de l'argent, cela va sans dire. Là où on ne l'étouffe pas sous les tracasseries. Là où il est sûr qu'on ne va pas lui tirer le tapis sous les pieds en changeant subrepticement les règles du jeu. Là où il est sûr que les services dont il a besoin, comme l'eau ou l'électricité, ne lui feront pas défaut. Là où, s'il a un problème avec qui que ce soit, un fournisseur, une administration, il pourra s'appuyer sur des lois et des tribunaux pour protéger ses droits. Là où on ne le dépouillera pas de son bien dès que l'affaire sera sur les rails. Quand vous avez établi la liste des spécifications, la conclusion s'impose : pas en Afrique[74]. Bien sûr qu'on peut tout de même

y gagner de l'argent. Et parfois beaucoup. Mais presque toujours avec les mêmes ingrédients : obtenir un statut privilégié – ce qui est en général le cas des exploitations minières, et l'a été pour les industries de transformation à l'époque de la « substitution d'importations » –, s'assurer d'un réseau relationnel offrant une garde rapprochée pour se mettre à l'abri des tracas – c'était le cas des industriels « historiques » arrivés à l'époque coloniale et qui n'ont pas été nationalisés après l'indépendance –, faire payer les gros investissements par d'autres – ce que savent très bien faire les chaînes hôtelières –, mettre sur pied un modèle économique assurant une récupération rapide de sa mise, de préférence en faisant apparaître le bénéfice ailleurs. Mettez bout à bout ces ingrédients, et vous avez tracé le cadre d'une économie artificielle et prédatrice, de ce que j'ai appelé la « croissance sans développement ». On est revenu à la case départ. Du reste, pourquoi voudriez-vous que les capitaux du « Nord » se précipitent pour s'investir en Afrique, lorsque les investisseurs africains eux-mêmes, qui « connaissent la musique », préfèrent placer leurs avoirs au « Nord ». Le Nepad, nous assure-t-on, va changer tout ça. Grâce à la « transparence » et à la « bonne gouvernance ». On est d'accord. Mais on demande à voir. Encore faudrait-il que les conditions soient remplies pour que les gouvernements africains veuillent, et puissent, mettre en œuvre bonne gouvernance et transparence. Là, c'est tout vu. Mais on en reparlera.

L'autre de ces grands principes est ce que les documents du Nepad appellent la « *peer review* » – eh oui, ils sont en anglais, comme le sigle. L'idée est séduisante. On va se contrôler et se conseiller les uns les autres en échangeant les expériences et en remettant sur le droit chemin les « frères » qui se laisseraient un peu aller. On va ainsi s'autodiscipliner entre grands garçons, entre « pairs ». Le principe de *peer review* est plus intéressant par ce qu'il ne dit pas, mais qui se déduit *a contrario*. Si nous nous contrôlons les uns les autres, c'est pour mettre en place un contrôle plus efficace que celui, par exemple, qu'exercent ces grands niais de blancs des agences internationales sur l'utilisation de l'aide : nous connaissons bien nos petits travers et nous ne nous laisserons pas abuser aussi facilement qu'eux. D'ailleurs, il vaut toujours mieux laver son linge sale en famille, n'est-ce pas ? Tant qu'à faire, pourquoi s'encombrer de la tutelle tatillonne de ces étrangers qui portent atteinte à notre « souveraineté » et notre « dignité » ? La logique est assez solide pour qu'il soit difficile aux gouvernements du Nord de ne pas y succomber, sous peine de se faire accuser de ne pas vouloir nous faire confiance. Aucun d'eux n'osera se laisser soupçonner d'arrière-pensées aussi politiquement incorrectes. D'ailleurs, pourquoi ne pas étendre le principe au choix des projets, aux programmes de développement ? Que de temps gagné, par rapport à toutes ces allées et venues avec Paris,

Bruxelles, Washington, qui coûtent une fortune et retardent la réalisation des projets ! Imparable, d'autant plus que nous connaissons nos besoins mieux qu'eux – air connu. Tout cela est plein de bon sens, et même presque vrai. *Presque*, j'ai dit. Au point où nous en sommes, pour simplifier et renforcer – « renforcer » est un mot qu'on utilise beaucoup dans le jargon du *development business* – le dispositif global – il faut vivre avec son temps, le temps de la « globalisation », n'est-ce pas ? – de l'aide à l'Afrique, pourquoi les pays donateurs et les agences internationales ne la verseraient-elles pas *en bloc* ? Ainsi, l'Afrique en déterminerait *elle-même* l'affectation selon ses propres priorités. Ce serait en outre parfaitement dans la ligne de ce fameux partenariat entre l'UA et le Géhuit que nous avons conclu lors d'un sommet historique. Voilà qui aurait de l'allure !

– Conclu, c'est vite dit. On a évoqué ces questions dans leurs grandes lignes, il serait prématuré d'en tirer de telles conclusions …

– Comment, messieurs les dirigeants du Nord, vous n'allez pas revenir sur votre parole ? Oui, votre parole, j'ai les preuves : vous vous souvenez, n'est-ce pas, de ce jour où nous étions ensemble sur la photo. Vos opinions publiques ont été si sensibles à ce geste historique de générosité et de justice, qui a démontré, à la face de la planète, que vous étiez déterminés à traiter, enfin, d'égal à égal avec nous, que vous aviez surmonté vos vieux complexes de supériorité pour bâtir ensemble un monde plus juste …

Oh là là, qu'ils sont embêtés les dirigeants du Nord ! Pas facile de se dérober face à un discours ainsi ficelé. Bon, ça ne les empêchera pas de dormir, ils pourront toujours dire à leurs ministres et à leurs diplomates : « c'est de votre faute : vous n'avez pas déminé le dossier avant qu'il arrive au menu du sommet ; maintenant, à vous de vous débrouiller ». « Se débrouiller » avec les instructions des chefs, c'est leur métier. J'ai assez pratiqué pour savoir comment ça se passe : on va faire un peu semblant, invoquer les procédures – « oui, il faudra les aménager, on y réfléchit » – ; on retient de la main gauche ce qu'on a concédé de la main droite ; la routine, quoi. L'amusant, dans la situation, c'est que ce sont maintenant les blancs qui sont obligés de biaiser. Juste retour des choses. Peu importe que la machine prenne du temps à se mettre en route, elle est déjà en préchauffage, et, surtout, *le rapport de forces s'est inversé*, du moins dans le dialogue. Et là, c'est déjà un résultat immense. Rusés, les mousquetaires, pas vrai ? Allez, il en fallait bien quatre.

À la clef : le *jackpot*. Le système dont la perspective s'inscrit en filigrane dans le projet du Nepad, consiste donc à ce que le Nord verse globalement son aide à l'Afrique, à charge pour elle d'en déterminer l'affectation et d'en contrôler l'utilisation. « L'Afrique », c'est vite dit : à

travers la méthode de la « *peer review* », c'est au club des chefs d'état qu'il reviendra d'effectuer le partage entre les pays, selon des critères connus d'eux seuls, et au diable les experts. La vie est belle !

Remarquez, les experts avaient coutume d'affecter l'aide selon des critères, en principe connus de tous, mais *compris* d'eux seuls, et où entraient pas mal de complaisances avec les dirigeants locaux relayées par les hautes hiérarchies des agences internationales, de sorte que la différence sera à peine perceptible, vue de l'extérieur. Et ça n'enlèvera pas le pain de la bouche des experts. Il en faudra toujours pour les boulots de base : ce ne sont tout de même pas les chefs d'État qui vont compulser les statistiques, éplucher les comptabilités et rédiger les rapports de justification. Les experts auront juste un peu perdu de leur standing professionnel, mais tant qu'on ne touchera pas aux grilles de salaires, aux barèmes de congés et aux retraites, on se fera une raison. De toute manière, les programmes en cours, les schémas d'aide établis, continueront un bon bout de temps sur leur lancée, quitte à saupoudrer les rapports de davantage de « Nepad » par ci, « Nepad » par là, pour faire joli et monter qu'on est « tendance ».

Mais le vrai enjeu n'est pas là. Le vrai enjeu, c'est ce fameux « Plan Marshall pour l'Afrique », ce serpent de mer qui finira bien par arriver un jour, depuis le temps qu'on nous l'annonce. D'ailleurs, la « taxe Chirac » sur les billets d'avion n'est qu'un signe avant-coureur de son arrivée. D'un point de vue purement technique, les schémas établis par les agences de développement qui n'arrivent pas, comme je l'ai dit, à « décaisser » les volumes actuels, ne pourront pas absorber les montants supplémentaires qui seront injectés dans la machine. Le Nepad, ou plus exactement le système de répartition mis en place sous l'égide de ce concept finalement pas si flou que cela, apparaîtra alors, bien qu'il n'ait ni organisation, ni structure, comme le réceptacle naturel des apports massifs du futur « Plan Marshall ». C'est pour cela que le Nepad est si important : il est essentiel que ce gâteau énorme ne soit pas « gaspillé ». Traduisez : « dépensé par d'autres que nous, les membres du club ».

Je vous le redis : la vie est belle !

III

N'Kosi Sikelel' iAfrika

Quand on parcourt la série des plateaux en gradins qui dévalent de Johannesburg vers l'océan Indien, dans la région où se sont déroulés, il y a cent ans, les plus durs combats de la guerre des *Boers*, on ressent une étrange impression. L'Afrique est partout présente : le paysage de savane parsemée d'arbres épineux en forme de parasols, les reliefs tabulaires caractéristiques qu'ici on appelle *kopjies*, la lumière et les nuances particulières qu'elle prend vers la fin de l'après-midi, la population qui marche le long des routes, les minibus aux manœuvres acrobatiques. Oui, mais ces exploitations agricoles aux champs alignés où ondulent maïs et tournesol, ces lignes ferroviaires électrifiées, ces autoroutes où les radars surveillent votre vitesse, ces gros villages aux rues bordées de pelouses entre l'église réformée, l'agence bancaire, le supermarché Spar et le silo à grains ? Est-ce l'Afrique ? On n'ose pas formuler ce que cela évoque.

Si, osons : une image de ce qu'aurait pu devenir toute l'Afrique si elle n'avait pas pris son indépendance il y a un demi-siècle.

L'étoile du sud

Avec ses quarante cinq millions d'habitants, soit un vingtième de la population du continent africain et un vingt-cinquième de sa superficie, l'Afrique du Sud représente à peine moins de la moitié de la production manufacturière, de la production agricole commerciale et du parc automobile de toute l'Afrique. Elle exporte dans le monde entier ses vins, ses pommes et ses oranges ; elle fournit toute l'Afrique australe et orientale en viande, en sucre, en semoule de maïs, en farine de blé, en huile végétale et en produits laitiers, ainsi qu'en papier produit à partir de ses forêts artificielles d'eucalyptus et de pins. Les expéditions sud-africaines de mangues et de bananes, conditionnées et calibrées par des ouvriers qui gagnent le double[75] des agriculteurs indépendants des pays voisins, arrivent sur le marché à moins cher que les productions locales[76]. Son industrie automobile est devenue exportatrice[77], non seulement sur les marchés africains au sud de

l'équateur, mais même sur les marchés européens, certains constructeurs ayant trouvé profit à y délocaliser l'assemblage de modèles gourmands en main d'œuvre. Ses industries d'armement proposent des modèles de blindés, de canons et de missiles qui concurrencent ceux du « Nord ». Ses établissements bancaires s'implantent à travers l'Afrique. Elle est devenue, sinon la première destination touristique du continent, car elle reste derrière la Tunisie et l'Égypte en nombre d'arrivées, du moins la première au sud du Sahara. Le secteur minier ne représente plus désormais que dix pour cent de son économie mais ses exportations restent indispensables pour régler la facture pétrolière car les procédés originaux mis au point par la société d'État Sasol du temps de l'embargo pour fabriquer des carburants synthétiques à partir du charbon ne suffisent pas à alimenter la consommation. Si l'on voulait risquer une comparaison, la « nation arc-en-ciel » est devenue en une quinzaine d'années un petit Brésil : résultat d'autant plus paradoxal qu'elle avait passé les quarante années précédentes à mener un combat d'arrière garde pour ne pas devenir, précisément, comme le Brésil.

Comme au Brésil, l'insécurité et la violence pourrissent la vie des populations : les riches s'en protègent en élevant des barricades électrifiées autour de leurs quartiers ; les pauvres subissent. Comme au Brésil, les inégalités sociales sont criantes, les conditions de vie des couches pauvres sont dramatiques, bien que, dans l'ensemble, moins mauvaises que sur le reste du continent : le sous-prolétariat urbain englué dans le chômage et ne survivant que grâce à l'économie informelle ainsi que la paysannerie pratiquant une agriculture de subsistance dans les régions autrefois administrées par les noirs et, aujourd'hui encore, marginalisées, bénéficient néanmoins d'un accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité et aux soins médicaux dans des proportions sans commune mesure avec ce qui se passe ailleurs en Afrique. Cependant, la comparaison s'arrête là.

Au Brésil, les riches sont blancs[78] et les noirs sont pauvres. En Afrique du Sud, il y a désormais plus de milliardaires noirs que de milliardaires blancs, ce qui n'a pas rendu plus riches les noirs pauvres même si, au niveau des statistiques globales, cela a diminué l'écart apparent entre la moyenne des blancs et la moyenne des noirs. La différence vient de ce qu'au Brésil, les blancs sont restés au pouvoir, alors qu'en Afrique du Sud, ils l'ont perdu.

Appelons le François

Avant de connaître l'Afrique du Sud et ses habitants, j'en avais, comme la plupart des Français nourris de la lecture des médias progressistes, une vision stéréotypée. J'ai beau me méfier des clichés, il m'était difficile d'imaginer les Afrikaners autrement qu'à la manière de *rednecks* vaguement attardés[79] peuplant une sorte de Texas africain, déguisés en explorateurs du temps de Stanley et prompts aux jugements péremptoires. J'y ai découvert un peuple attachant et chaleureux, à la courtoisie d'Ancien régime et encore sous le double choc de la prise de conscience de ce que ses anciens dirigeants avaient fait en son nom et de la perte du statut que leurs ancêtres avaient tant lutté pour établir, mais trop pudique ou trop digne pour laisser paraître combien il en est meurtri. D'accord, je concède aux clichés qu'ils sont dans l'ensemble plus portés au sport qu'à la spéculation intellectuelle. Pourquoi pas, si cela leur permet de tenir le coup ?

Cela dit, je ne me sens pas capable d'exprimer par moi même toutes les nuances du point de vue des Afrikaners, ni surtout de me faire une opinion définitive sur sa validité. Ce n'est bien entendu qu'un des points de vue possibles pour parler de l'Afrique du Sud, mais c'est celui qui se situe avec le plus de pertinence dans la perspective de ce livre : celui de blancs exposés à se faire manger les premiers. C'est pourquoi, une fois n'est pas coutume, j'ai choisi de taire mon opinion personnelle et de laisser la parole à l'un d'entre eux pour exposer sa propre vision des transformations qui ont marqué son pays.

Appelons le François, avec une cédille au « c », François van Niekerk. Ce n'est pas son vrai nom, que je n'ai pas à révéler puisque je ne lui ai pas demandé la permission de reproduire ses propos, mais comme le vrai et comme beaucoup de ses compatriotes, il combine un prénom hérité d'ancêtres huguenots et un patronyme néerlandais, ou l'inverse. Je l'avais rencontré à Graaff Reinet, une petite ville deux fois centenaire au cœur du Karoo, immense plateau aride qui s'étend dans l'ancienne province du Cap de Bonne Espérance, entre l'Océan Indien et le fleuve Orange. Nous avions lié conversation au comptoir d'un pub. Ancien fonctionnaire, licencié au moment du changement de régime comme beaucoup de ses semblables pour faire de la place à l'embauche de noirs, il n'en concevait pas d'amertume et s'était reconverti en ouvrant une boutique d'antiquités. Il m'avait proposé de me conduire le lendemain assister au coucher du soleil depuis la Vallée de la Désolation, la mal nommée car il ne s'agit pas d'une vallée mais d'un éperon rocheux situé à mille mètres au-dessus de la ville, d'où l'on domine un panorama s'étendant sur des dizaines de kilomètres. C'est là, parmi les blocs

de grès rouge envahis de buissons odorants de romarin et de genêts, qu'il m'a parlé de la mémoire de son peuple. Il s'exprimait dans un anglais à l'accent rocailleux, ce qui ne l'empêchait pas de maîtriser toutes les subtilités de la langue.

– Quand vous voyez la beauté de ce pays, me dit-il en balayant l'horizon d'un geste de son bras, vous pouvez comprendre pourquoi nous n'avions pas envie de le « leur » laisser. Et en plus, ajouta-t-il en me désignant la petite ville, le quadrillage régulier de ses rues, les clochers, les frontons blancs de style *Cape Dutch*, tel que vous le voyez aujourd'hui, c'est tout de même nous qui l'avons fait. Sans nous, les Afrikaners, il n'existerait pas.

Je l'interrompis :

– Vous exagérez, non ?

– Que voulez-vous dire ? Bien sûr, à la base il y a l'œuvre de la nature …

– Non, ce n'est pas cela que je veux dire ; vous ne l'avez pas fait tout seuls.

– Vous parlez de la main d'œuvre ? Ne croyez pas que je sous-estime tout ce que l'Afrique du Sud d'aujourd'hui doit au travail de son peuple noir, et dans une certaine mesure à l'exploitation des noirs par les blancs, ça il faut le reconnaître. C'est précisément ce que nous avons accepté de corriger, dans les compromis négociés entre 1991 et 1994, même s'il nous en coûte. Il n'empêche qu'il a toujours existé ici une classe ouvrière blanche, qu'il n'y a pas que les noirs qui ont travaillé de leurs mains, et que les *Voortrekkers* ont largement mis la main à la pâte, comme vous dites. N'oubliez pas que lorsque cette ville a été fondée, à l'époque de votre Napoléon, il n'y avait aucun Bantou dans cette région, juste quelques Khoisan, qui ne sont pas des noirs et qui sont, eux, les habitants originels de toute l'Afrique australe. Nous avons payé le prix de votre fameuse révolution : c'est parce que les Français avaient envahi la Hollande que celle-ci n'a pas pu défendre sa colonie lorsque les Anglais ont attaqué Le Cap en 1797[80]. C'est ce qui a déclenché le premier *trek*. Les pionniers qui quitté Le Cap pour ne pas avoir à se soumettre à l'occupant et qui sont venus ici n'avaient personne à qui faire exécuter les travaux manuels. Ils n'avaient que leurs deux mains, des pelles, des pioches et la Bible …

– Et des fusils.

Il sourit :

– Des fusils, oui, mais ce n'est pas avec des fusils qu'on bâtit. Et puis c'est tout de même le peuple afrikaner qui a imprimé son caractère au pays tel qu'il est. L'empire britannique a eu la main rude avec nous, bien plus qu'avec les noirs : souvenez vous de la guerre des Boers et de nos trente mille morts dans les camps de concentration. Une fois que les Anglais ont gagné la guerre, nous nous sommes retrouvés comme les colons français au Canada. Et comme les Québécois et les Acadiens, nos avons su garder notre langue, notre culture, notre « identité » comme on dit aujourd'hui, ou plutôt notre « âme », comme on disait autrefois de façon plus jolie. Avec la difficulté supplémentaire par rapport aux Canadiens français, que nous étions pris entre nos maîtres anglais et la masse noire, de plus en plus importante à mesure que la colonisation progressait vers le nord-est, vers le Transvaal et le Natal, que les noirs commençaient à migrer, avec la bénédiction des Anglais, vers le Free State et le Cap, où il n'y en avait pas un seul quand nos ancêtres s'y sont installés. Saviez-vous qu'après la première guerre mondiale, dans les années vingt, les Anglais qui possédaient des mines ont fait venir en nombre des mineurs au chômage du Pays de Galles pour casser le marché du travail ? Ce n'est que lorsqu'ils ont compris que ces mineurs gallois avaient apporté avec eux une tradition syndicale forgée par cent ans d'engagement dans le mouvement ouvrier, qu'on s'est avisé de les remplacer par des noirs pour travailler dans les mines. Ces travailleurs britanniques ont alors fait cause commune avec les Afrikaners : c'est de ce moment que s'est formée l'unité de la « tribu blanche » d'Afrique du Sud. Les noirs venaient surtout des deux seules régions où existait déjà un peuplement bantou important, le pays zoulou et le pays xhosa et c'est comme cela que les noirs sont devenus majoritaires dans le Witwatersrand, pas avant.

– Voulez-vous dire qu'à une époque les blancs ont été plus nombreux que les noirs en Afrique du Sud ?

– Non, bien sûr. La thèse selon laquelle les blancs sont arrivés en Afrique du Sud avant les noirs, que les noirs étaient donc des *uitlanders* dans un pays qui existait déjà à leur arrivée, cette thèse a été fabriquée par le Parti national pour légitimer la suprématie blanche, l'apartheid et la politique des bantoustans. Mais derrière la propagande des tenants de l'apartheid, il y a une réalité plus nuancée. Sur une bonne partie, presque la moitié du territoire actuel de l'Afrique du Sud, soit en gros l'ancienne province du Cap, du moins jusqu'à la région d'East London, qu'on appelle encore *the Border*, « la frontière », il n'y avait pratiquement aucun noir bantou. Il y avait un peuplement clairsemé d'un très vieux peuple, qu'on appelait autrefois les Hottentots et qu'on appelle aujourd'hui Khoisan, du nom de leurs deux

composantes, les Khoi et les San, comme ils se désignent eux-mêmes. Leurs ancêtres étaient déjà ici il y a vingt mille ans, c'est-à-dire bien avant les débuts du Néolithique en Europe ! Alors que, lorsque les *Voortrekkers* se sont heurtés aux Xhosas sur la « frontière », ces derniers étaient arrivés là un siècle avant, deux au maximum, soit en même temps que les premiers colons hollandais au Cap.

– Et les Zoulous ?

– La formation du royaume zoulou au Natal date de la fin du XVIII^e^ siècle. Mais ils étaient déjà là depuis au moins cent ans. Les régions de l'Orange – le Free State aujourd'hui – et du Transvaal avaient une population infime, divisée en plusieurs ethnies, les Soto, les Tswana, les Ndebele. Quand les *Voortrekkers* se sont installés là pour fuir une deuxième fois la domination anglaise, lors du « grand *trek* » des années 1830, ils n'ont pour ainsi dire pris ces terres à personne, puisqu'il n'y avait presque personne, en tout cas moins de monde que dans les grandes plaines de l'ouest américain au moment où les pionniers ont franchi le Mississipi. Les *Voortrekkers* n'ont pris que ce que personne ne les empêchait de prendre. C'est aussi pour ça que nous n'avons pas envie de le rendre, ou plutôt de l'*abandonner*, car on ne peut *rendre* que ce qu'on a pris à quelqu'un. En revanche, dans les régions où il y avait un peuplement dense, le pays zoulou et le pays xhosa, sans parler de l'actuel Lesotho que nous avons laissé tranquille derrière ses montagnes, vous avez sans doute remarqué qu'il n'y a presque pas d'occupation du sol par les blancs. C'est d'ailleurs pour ça que ces régions ressemblent plus au reste de l'Afrique avec leurs villages et leurs cultures en lopins.

– Je ne connais pas le pays xhosa, mais en effet j'ai traversé plusieurs fois le Kwazulu et je n'ai pas croisé un seul blanc. Sauf près de la côte, où il y a toutes ces plantations de canne à sucre et les forêts d'eucalyptus.

– Là, c'est vrai, je vous le concède. Mais seulement là. Ailleurs, les *boers* ont laissé leurs terres aux noirs.

– Par bonté d'âme ?

– Non, je ne crois pas. Plutôt parce que la tâche dépassait leurs forces : ils n'avaient pas une métropole derrière eux et ne pouvaient compter que sur eux-mêmes pour conquérir le pays. Ils n'étaient pas assez nombreux et pas assez puissants militairement pour en expulser les habitants, ou pire, les exterminer comme l'ont fait les Américains lors de la conquête de l'Ouest. C'est bien là l'origine du problème sud-africain en quelque sorte.

– Ne me dites pas que vous le regrettez ?

– Certainement pas. C'est même un motif de fierté pour beaucoup d'Afrikaners de se dire : « Nous n'avons pas massacré les noirs. Nous payons pour ça, mais en cela au moins, nous n'avons pas péché ». N'oubliez pas le fond religieux calviniste. Ce que je veux dire, c'est que la colonisation du pays par les Afrikaners, même s'il y a eu des épisodes terribles comme la bataille de la Blood River[81], s'est faite sans génocide et sans spoliations massives. Ce n'est certainement pas aux Américains qui ont exterminé leurs peuples indigènes qu'il appartient de nous donner des leçons de morale à cet égard.

– Sans spoliations, dites-vous ? Que faites vous du *Lands Act* de 1913 qui a réservé les neuf dixièmes du territoire sud-africain aux blancs ?

– Oui et non. Le *Lands Act* a surtout entériné un état de fait. Ce n'est qu'à la marge qu'il a servi à déposséder des paysans noirs. Et puis les chiffres sont trompeurs. Dans ces quatre-vingt dix pour cent, il y a toutes les zones les plus arides du pays qui n'intéressaient personne avant nous. Les deux tiers du pays sont arides. Pourquoi la population noire était-elle nombreuse seulement au Transkei et au Zululand ? Parce que c'étaient les seules régions naturellement fertiles.

– Quand même, quand je vois les étendues de maïs et de tournesol du *high veld* …

– D'accord. Disons, plutôt que « fertiles », que ces régions étaient les seules propices au mode de production traditionnel de type africain. L'apparente fertilité que vous voyez entre Bloemfontein et Johannesburg est artificielle. Elle n'est obtenue qu'au prix de l'irrigation et d'autres techniques agricoles intensives. D'ailleurs les *boers*, les paysans afrikaners, étaient pauvres et le sont restés jusqu'aux années cinquante, jusqu'à ce que l'exode rural permette d'agrandir les propriétés et qu'on introduise les nouvelles méthodes culturales. Et encore aujourd'hui, n'imaginez pas qu'ils sont tous riches, loin de là.

– C'est de cette époque que date l'industrialisation de l'Afrique du Sud ?

– Non, c'est venu plus tard. L'essor industriel a été un produit indirect de l'apartheid, dans les années soixante-dix et quatre-vingts. C'est à cause des sanctions, de l'embargo imposé par les Américains et les Européens pour faire plaisir à leurs amis africains, que nous avons été obligés de nous mettre à fabriquer sur place tout ce que nous importions auparavant. Jusque là, il n'y avait que l'agriculture et les mines. C'est la guerre qui a vidé les

campagnes. Ces paysans pauvres ont formé, aux côtés des Australiens, le gros des troupes dites « britanniques » dans les batailles de Tobrouk et d'El-Alamein. On les appelait les « coloniaux » et ils ont servi de chair à canon face aux Allemands. Il y a eu un nombre incroyable de morts, pour un petit peuple comme le nôtre. Les survivants sont revenus écœurés de la domination anglaise. C'est pour cela qu'ils ont porté au pouvoir le Parti national dont les dirigeants avaient dénoncé l'entrée en guerre du pays décidée par le gouvernement pro-anglais, ce qui leur a valu d'être accusés de trahison et de passer toute la guerre emprisonnés dans des camps.

– Les noirs n'avaient pas été mobilisés ?

– Si, on en avait mobilisé, mais on avait veillé à ce qu'ils ne combattent pas aux côtés des blancs, selon les préjugés de l'époque.

– Par racisme ? On ne voulait pas d'eux comme frères d'armes ?

– Il y avait de cela. Une précaution surtout. On trouvait imprudent de leur donner une instruction militaire, de les initier au maniement des armes. On pensait déjà aux risques d'insurrection pour plus tard. On les a donc mobilisés, enfin un petit nombre, mais pour les affecter à des postes non combattants, comme manutentionnaires, chauffeurs ou mécaniciens. Ne pas mettre d'armes entre leurs mains, oui, c'était ça. D'ailleurs, vous Français, vous êtes mordu les doigts d'avoir levé tant de troupes en Afrique du Nord après 1942, n'est-ce pas ? C'est à Cassino, en Alsace, en Indochine que se sont formés les combattants les plus coriaces de la rébellion algérienne. Je vais vous dire une chose un peu désagréable pour les Français : la France s'est reposée sur ses troupes coloniales pour retrouver son rang parmi les vainqueurs de 1945.

– Elle n'avait pas le choix.

– Certes, mais elle l'a payé cher après. Les Afrikaners ont fait une guerre qui n'était pas leur guerre mais celle des Anglais, et pourtant ils l'ont faite eux-mêmes. C'est peut-être à cela que l'Afrique du Sud doit de ne pas avoir eu une insurrection noire dès les années cinquante, et qu'elle doit finalement d'avoir pu tenir jusqu'à ce qu'il y ait eu – de part et d'autre, d'ailleurs – une maturité suffisante pour assurer une transition plus ou moins paisible. Je dis : « plus ou moins ». Il y a quand même eu presque dix ans de troubles du milieu des années quatre-vingts jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Mandela. Mais ce n'était pas une rébellion généralisée. C'étaient surtout des luttes de clans au sein de l'ANC pour s'assurer une part du gâteau pour « après ». Tout le monde sentait que l'« après » était pour bientôt. Nous

avons passé dix ans avec le fusil à portée de la main, mais finalement peu de blancs ont été victimes des troubles.

– Grâce au fusil ? On y revient, au fusil.

Il ne répondit pas, leva les sourcils comme s'il partageait mon interrogation et, d'un geste de la main, il m'invita à contempler les derniers reflets du soleil sur les pignons blancs des demeures de la ville.

– Allez, conclut-il, tout ça c'est du passé. Ne pensez vous pas qu'il est plutôt l'heure d'une bonne bière ?

Le mur et l'arc-en-ciel

C'est peut-être du passé, cher François, mais je ne suis pas si sûr que l'heure soit déjà venue de boire votre bière sans souci car le processus enclenché dans votre pays il y a une vingtaine d'années me paraît encore loin d'être arrivé à son terme.

L'histoire de la transition politique en Afrique du Sud, telle qu'on la raconte chez nous, ne laisse percevoir qu'une partie de la réalité. Selon cette « vérité officielle », les derniers gouvernements du régime de l'apartheid, cédant à la pression morale de l'opinion publique internationale et leur propre minorité éclairée ainsi qu'à la pression militaire des combattants de la « lutte de libération », se sont enfin décidés à mettre fin à une situation intenable en acceptant la « règle de la majorité ». Cela n'est pas faux, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. En particulier, cela n'explique pas le paradoxe qui a voulu que la transition ait été engagée par De Klerk, classé jusque là parmi les adeptes de la ligne dure du Parti national. On peut certes faire un parallèle avec de Gaulle, dont le nationalisme intransigeant ne l'a pas empêché de mener l'Algérie à l'indépendance, mais on ne peut pas s'en satisfaire : comparaison n'est pas raison.

Pour mieux comprendre les ressorts de cette affaire, il faut revenir sur la question de l'apartheid elle-même. L'apartheid ne se réduit pas à une manifestation exacerbée du racisme et du complexe de supériorité des blancs : on aurait tort de le confondre avec la ségrégation raciale qui sévissait en Amérique dans les anciens états sudistes. C'était un système politique reposant sur une construction intellectuelle. Ainsi que l'a évoqué notre « François », il y avait, à la base, la fiction selon laquelle les colons blancs s'étaient établis sur des territoires vides pour édifier tout seuls une nouvelle nation : après tout, les États-Unis, le Canada, l'Australie, mais aussi l'Argentine, se sont bien construits sur une fiction semblable et on n'y a longtemps rien trouvé à redire. Comme toujours, les fictions et les

mensonges qui prospèrent sont ceux qui reposent sur une parcelle de vérité. Il est vrai que le peuplement autochtone de l'Afrique du Sud était peu nombreux ; il est tout aussi vrai que l'édification de la nation sud-africaine a été l'œuvre des Afrikaners, pas tout à fait vrai sur le plan matériel, complètement vrai sur le plan de la vision politique, de la culture et des institutions. Les républiques boers, puis l'Afrique du Sud tout entière, étaient *leur* nation. Dans cette perspective, les noirs n'en étaient pas membres, parce qu'ils n'étaient pas partie au pacte fondateur. Qu'ils fussent réellement autochtones et déjà dotés de leurs propres structures politiques, ou arrivés de plus fraîche date, ils se situaient hors de la communauté nationale qu'avaient forgée les Afrikaners. Leurs cultures et leurs traditions étaient si différentes, et sans doute incompatibles avec celles de la « tribu blanche », qu'il valait mieux en prendre acte pour considérer qu'ils formaient des nations distinctes. Au fond, ce n'était qu'une déclinaison – extrême – de la vision communautariste combinée avec la logique de la *théorie contractuelle* de la nation[82]. De là découle le refus de reconnaître aux noirs les droits civiques. Pas dans l'absolu, pas parce qu'ils auraient, en tant que noirs, été inaptes à exercer ces droits[83], mais dans le cadre d'une nation sud-africaine se confondant, *par construction*, avec la communauté afrikaner : ceux qui n'en faisaient pas partie ne faisaient pas non plus partie de la « nation », *à la fois en tant qu'entité culturelle et corps politique*.

C'est d'ailleurs ce même principe qui avait été le détonateur de la guerre des Boers à la fin du XIX^e^ siècle : la république du Transvaal avait en effet rejeté l'ultimatum britannique lui enjoignant d'accorder le droit de vote aux *uitlanders*, ces immigrants d'origine anglo-saxonne qui avaient afflué dans la région de Johannesburg au moment de la ruée vers l'or. Simple prétexte, dira-t-on. Non. Pour Londres, aussi bien que pour Pretoria, la reconnaissance de la citoyenneté des *uitlanders* ouvrait la voie à leur prise en mains du pays par la loi du nombre, et donc à l'hégémonie britannique. La Californie avait connu un tel processus, précisément à l'occasion de la ruée vers l'or de 1849 : quelques mois avaient suffi aux immigrants pour submerger les colons mexicains, prendre le pouvoir, appeler l'armée américaine à la rescousse, déclarer l'indépendance puis proclamer le rattachement aux États-Unis. Les Afrikaners ont préféré la guerre à la réédition de ce scénario. Celle-ci perdue, ils y ont tout de même gagné, en échange de leur loyauté à l'Empire britannique, de rester *maîtres chez eux*[84]. Ils ne s'étaient donc pas battus pour rien. On ne pouvait pas attendre qu'ils renoncent de leur plein gré en faveur des noirs à ce pour quoi ils avaient lutté et qu'ils avaient payé au prix fort : des milliers d'hommes morts au combat,

des dizaines de milliers de morts civils, leur pays dévasté[85]. Le cadre idéologique de l'apartheid était tracé.

Restait à parfaire l'édifice à l'aide d'une habile construction juridique. Il suffisait de découper sur le territoire sud-africain des entités autonomes ou fictivement indépendantes, les « bantoustans », dont les noirs seraient déclarés ressortissants et où ils pourraient – en théorie – exercer leurs droits politiques comme bon leur semblerait[86]. Le système était ainsi d'une parfaite cohérence sur le papier et accomplissait le tour de force d'assurer un réel fonctionnement démocratique au sein de la « tribu blanche » tout en représentant aux yeux du reste du monde un déni flagrant de démocratie. Qu'un tel système fût moralement et politiquement intenable et que sa cohérence fût de pur artifice, les Afrikaners étaient les seuls à ne pas le voir. D'où leur venait un pareil aveuglement ?

Le parallèle avec le Brésil peut nous éclairer. Les Brésiliens blancs ont gardé le pouvoir dans un pays où ils ne sont pas majoritaires et où, pourtant, règne une égalité théorique entre les citoyens et s'applique le principe « un homme, une voix ». L'inégalité économique, la difficulté d'accès des noirs à l'enseignement supérieur et aux postes-clefs des appareils politiques et syndicaux, le système clientéliste qui permet d'« orienter » les votes, tout cela fait que, par exemple, des états pauvres du *Nordeste* à population noire continuent à élire des gouverneurs blancs issus de la classe latifondiaire tandis que le président – blanc – Lula et son Parti des Travailleurs recueillent les votes des masses pauvres « de couleur ». Manifestement, l'élite blanche a trouvé les moyens de contrôler la vie politique avec assez d'astuce pour que personne ne songe à taxer le Brésil de « racisme ». Qui aurait empêché les Afrikaners d'en faire autant[87], s'ils avaient accepté le sage principe de l'égalité civique au lendemain de la seconde guerre mondiale, au lieu de s'engager dans la voie sans issue de l'apartheid ? La réponse me paraît évidente : eux-mêmes. En premier lieu, l'équation politique au sein de la communauté afrikaner ne le permettait pas. Seule l'élite économique et intellectuelle blanche aurait pu orienter l'Afrique du Sud vers une solution « à la brésilienne ». Or, elle était impuissante à faire prévaloir ses vues face à un Parti national d'inspiration populiste s'appuyant sur les masses pauvres des *boers* et de la classe ouvrière blanche, sans doute parce que, trop inféodée à la tutelle britannique, elle manquait de légitimité. En second lieu, et à un niveau plus profond, cette solution adroite mais hypocrite n'avait pas sa place dans la culture afrikaner. Une formule verrouillant discrètement l'accès au pouvoir à l'abri d'une façade démocratique, pouvait très bien accorder le droit de vote et l'égalité formelle aux noirs tout en sauvegardant la prééminence politique des blancs : c'est une méthode éprouvée que

d'afficher haut et fort les grands principes et de biaiser en sous-main. Quand je dis « biaiser », c'est ma vision « latine »[88]. Pour un Afrikaner nourri de morale calviniste, cela appelle un mot plus cru : « tricher ». Faire des lois pour ne pas les respecter ? Énoncer une règle du jeu pour tricher avec ? Vous n'y pensez pas ! Un soir où je prenais un « *sundowner* » dans un « campement » de brousse avec un groupe de Sud-africains en attendant que les zèbres ou les lions aient la bonté de venir s'abreuver à la mare voisine, la conversation s'est portée sur les frasques extraconjugales de je ne sais plus quel personnage public. « Je ne comprends pas ces gens-là, dit une jeune femme blonde, chez nous, si on a décidé de pas être fidèle, c'est tout simple : on divorce ». Chez les Sudafs, ou on se soumet aux règles, ou on change le règlement. Un point c'est tout.

Loin de représenter le comble du cynisme, l'apartheid, ou plutôt l'adhésion des Afrikaners à cette ligne politique, me semble relever au contraire d'une naïveté pathétique, évoquant davantage don Quichotte, les héros cornéliens ou le village gaulois d'Astérix que les régimes fascistes auxquels il est de bon ton de le comparer[89]. Il est naïf de croire que sa logique intellectuelle et juridique apparente suffit à rendre viable une formule politique scabreuse, surtout lorsqu'on est seul à percevoir cette logique : on n'a pas raison contre l'univers entier quand on est une petite communauté de quelques millions d'âmes[90]. Il est encore plus naïf de croire qu'on fait marcher le monde à coup de règles explicites et que tout doit se jouer au grand jour comme si l'état de droit était un terrain de rugby[91]. Dès 1960, l'attribution du prix Nobel de la paix à Albert Luthuli, président de l'ANC et militant anti-apartheid, aurait dû faire prendre conscience aux Afrikaners de leur isolement international : ils se sont contentés de lever l'assignation à résidence frappant Luthuli pour lui permettre de se rendre à Oslo recevoir son prix. Le geste n'était pas anodin, deux ans après le veto opposé par le Kremlin à Boris Pasternak : imaginez l'incompréhension de ces grands naïfs, voyant qu'il ne venait à l'idée de personne de le mettre à leur crédit.

Il y avait bien une sérieuse dose de cynisme chez des leaders de l'apartheid. Au moment du changement de pouvoir, plusieurs caciques du Parti national ont cherché refuge en Australie, abandonnant à leur sort ceux dont ils avaient compromis l'avenir en leur prêchant le jusqu'au-boutisme des années durant. C'est compréhensible de la part de gens que leur extrémisme passé expose à des représailles. Plus dur à avaler est d'apprendre que ces demandeurs d'asile sont loin d'être partis sans biscuit et mènent grand train à Perth avec les fortunes confortables amassées par des moyens

douteux à la faveur des fonctions officielles que leur posture démagogique leur avait valu d'occuper. Le choc causé par cette révélation chez les Afrikaners de base était à la mesure de leur naïveté. Invoquer celle-ci ne revient pas à les faire passer pour des benêts : elle me paraît être la marque d'une rigidité intellectuelle, sans doute imputable à l'héritage calviniste et à son moralisme intransigeant. Comment peut-on parler de « moralisme », s'agissant du fondement d'un système dont l'immoralité nous choque ? C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit : une conception étriquée consistant à faire prévaloir une éthique formelle sur l'impératif de justice et, surtout, sur le réalisme politique.

De Klerk, lui, était intègre. Et surtout il ne manquait pas de réalisme : c'est souvent en politique l'apanage des « durs » et c'est pourquoi ils sont parfois mieux placés que des modérés ou des idéalistes pour dénouer les situations inextricables. Je précise tout de suite que je n'ai jamais interviewé M. De Klerk, ni consulté ses archives officielles ou privées, ni recueilli de témoignages directs sur les tractations internes ou externes de son gouvernement, ni même eu accès aux écoutes téléphoniques opérées sur ses lignes par les « services ». Je préfère laisser ces méthodes à ceux qui ont les bonnes introductions. Quant à attendre que les archives s'ouvrent et que les chercheurs puissent travailler dessus, je n'en ai pas le temps : d'ici là, au mieux je serai « bien vieux le soir à la chandelle » ou au pire « par les ombres myrteux je prendrai mon repos ». Au surplus, je n'ai besoin de rien de cela. On peut en effet assez bien appréhender la problématique de la « transition démocratique » de l'Afrique du Sud à l'aide d'un peu de réflexion faisant intervenir les éléments objectifs qui changent la donne à la fin des années quatre-vingts.

Le premier, mais pas déterminant à lui seul, sinon il aurait pu jouer bien plus tôt, est l'équation démographique. Au moment où l'apartheid a été instauré, les blancs formaient un petit tiers de la population du pays : presque quatre millions sur douze, à peine moins que les noirs, compte tenu des deux ou trois millions de Khoisan, de métis et d'Indiens. En 1990, les noirs étaient devenus cinq fois plus nombreux que les blancs. Autant la carte d'une politique de force pouvait paraître jouable en 1950, autant elle devenait de plus en plus aventureuse, quarante ans plus tard, alors que l'armée et la police étaient obligées de recourir à un nombre croissant de recrues noires pour compléter leurs effectifs.

Le second est l'équation géopolitique. Les militants de l'ANC et leurs soutiens africains n'avaient de cesse de dénoncer la « complicité » de l'Occident avec Pretoria, alors même que Washington et ses alliés européens

condamnaient l'apartheid, votaient les sanctions à l'ONU et appliquaient les mesures d'embargo. « Complicité », peut-être pas. « Duplicité », assurément. Vu les liens de l'ANC avec le bloc soviétique, et sans doute avec les « services » des pays de l'Est, il est clair que l'hypothèse de son arrivée au pouvoir était *inacceptable* pour les occidentaux : on veut bien condamner, on veut bien soutenir l'embargo, on veut bien donner le prix Nobel à Desmond Tutu, mais de là à laisser passer les ressources stratégiques sud-africaines et l'itinéraire de transit des pétroliers géants du Golfe persique sous le contrôle de protégés de Moscou, ne rêvez pas. De la sorte, même si toute coopération militaire était interdite avec lui, le régime de Pretoria était convaincu de pouvoir compter sur l'appui occidental *en tant qu'ultime recours*. La chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique anéantissaient cette assurance : l'Occident n'avait plus besoin du pouvoir blanc en Afrique du Sud pour faire barrage aux ambitions soviétiques[92]. En 1990-91, il y a urgence à négocier un règlement à l'amiable, même s'il faut y laisser des plumes, pour ne pas être jetés aux poubelles de l'histoire. Même si ce n'est qu'un sursis pour se donner le temps de se retourner. Tout « extrémiste » qu'il fût, De Klerk était trop réaliste pour ne pas avoir compris que l'Occident n'aurait aucun état d'âme à laisser massacrer ou expulser la population blanche d'Afrique du Sud, puisque plus aucun obstacle géopolitique ne s'opposait à la prise du pouvoir par la majorité noire. Pire : dans son désir de garantir son accès aux ressources minérales du pays, et fidèle à ses bonnes vieilles habitudes de trahison, l'Occident n'hésiterait pas à armer l'ANC contre son régime s'il y trouvait convenance. On a la chance d'avoir Mandela sous la main : traitons donc avec lui tant qu'il est encore temps. Bien plus que la pression morale ou la lassitude face aux activités insurrectionnelles de l'ANC, c'est *la fin de la guerre froide* qui est à l'origine de la transition politique en Afrique du Sud.

Pourquoi Mandela ? Parce qu'il était une figure charismatique de la lutte contre l'apartheid ? Bien sûr, mais c'est plus complexe. Nelson Mandela n'était pas un enfant de chœur. Je vous choque ? Cela n'enlève rien à ses qualités morales, à sa droiture, à sa hauteur de vue, à son humanisme. Sa bonhomie et son tempérament de bon vivant, sans doute à mettre au compte d'une force d'âme exceptionnelle, ne font que le rendre plus sympathique. Il faut pourtant se souvenir que, lorsqu'il a été arrêté et condamné à perpétuité, ce n'était pas pour délit d'opinion : il avait été pris la main dans le sac avec un groupe qui détenait un véritable arsenal et planifiait des attentats. Accusé de terrorisme, il n'était pas qu'un *militant*, mais aussi un *combattant*. La différence entre lui et certains de ses camarades de

combat résidait dans sa ligne politique. Il l'avait exposée longuement et brillamment lors de son procès : son engagement dans la lutte armée n'avait pas pour but d'éliminer les blancs, mais *d'éliminer l'injustice* en construisant une Afrique du Sud nouvelle où chacun aurait sa place quelle que fût sa couleur ou sa religion, en scellant « un pacte pour édifier une société où tous les Sud-africains, noirs et blancs, pourront marcher fièrement, sans crainte dans leur cœur, assurés de leur droit inaliénable à la dignité humaine, une nation arc-en-ciel en paix avec elle-même et avec le monde[93] ». Malgré les épreuves de la captivité, il ne s'en était jamais départi. Nombreux, dans les rangs du mouvement de libération, étaient les partisans de solutions plus radicales. Steve Biko, tué sous la torture par la police sud-africaine, avait prôné sans détour la liquidation physique de la communauté blanche comme préalable au triomphe de la « conscience noire » et jouissait – jouit toujours – d'un prestige posthume immense. Aux yeux des Afrikaners, la ligne Mandela était donc un moindre mal, tandis que ses états de service comme combattant et les souffrances qu'il avait endurées la légitimaient aux yeux des noirs. Sans prétendre que le scénario était écrit d'avance, il semble bien que Mandela ait été *choisi* depuis longtemps par les dirigeants sud-africains pour être leur futur interlocuteur, au cas où … Sinon, pourquoi, après des années de captivité très dure, aurait-il bénéficié d'un régime de faveur – une résidence modeste mais décente, sur l'île de Robben, le Château d'If du Cap, où il était autorisé à communiquer et même à recevoir quelques visites –, pourquoi était-ce avec lui que des responsables du régime s'entretenaient de temps à autre ? J'ai même l'impression que les autorités sud-africaines de l'apartheid ne sont pas pour rien dans la construction médiatique de l'image – nationale et internationale – de Nelson Mandela. Je ne prétends pas que le personnage de Mandela a été *fabriqué*, le bonhomme a prouvé qu'il avait assez de carrure pour *exister* par lui-même : sinon, il n'aurait pas pu jouer le rôle historique qui a été le sien et qui exigeait de la finesse, de la détermination et du courage.

C'était un secret de Polichinelle que l'Afrique du Sud s'était dotée d'armes nucléaires. Pas de beaucoup peut-être, mais d'assez pour écraser en même temps toutes les armées du continent en cas de tentative d'invasion. Avait-elle été aidée en sous-main par les États-Unis pour développer ses programmes ? Ou par Israël ? On peut aussi supposer qu'elle avait le potentiel scientifique et technologique pour le faire par ses propres moyens : après tout, c'était un Sud-africain, le professeur Barnard, qui avait réalisé les premières greffes cardiaques il y a déjà quarante ans, démontrant que son pays tenait son rang dans le domaine des sciences et des techniques de pointe. En tout cas, les Afrikaners n'avaient aucune envie de laisser leurs

armes nucléaires entre les mains d'un gouvernement ANC. Les puissances occidentales n'étaient pas plus enchantées de cette perspective. Un accord sur le démantèlement de l'arsenal nucléaire était donc un préalable à la passation des pouvoirs. Mandela était, pour des raisons morales, opposé aux armes nucléaires : cela tombait à pic pour faciliter les choses et il semble que la question n'a pas fait problème.

Le prestige de Mandela est immense parmi les Sud-africains noirs. Mais pas seulement : presque tous les Sud-africains blancs qui m'en ont parlé m'ont aussi fait part de leur admiration pour lui. L'ascendant qu'il exerçait sur ses compatriotes et l'autorité qu'il a aussitôt acquise sur l'appareil de l'ANC ont été les facteurs-clefs de l'arrêt des violences très vite après la transition. Le fait qu'il n'ait pas cherché à obtenir un second mandat après ses années de présidence n'a fait que renforcer son autorité morale, de sorte qu'il fait aujourd'hui figure de garant du pacte : aucun dirigeant ne se risquera à le remettre en cause tant que le patriarche de la nation arc-en-ciel sera en vie. Mais après ? Là est la grande question.

Le héros de leur jeunesse

Il suffit de jeter un regard de l'autre côté de la frontière du Limpopo pour ne pas être complètement rassuré. Mais, avant de nous engager sur la route N 1 en direction du Zimbabwe, faisons un tour à la Bourse de Johannesburg, un immeuble de verre et d'acier visible à des kilomètres à la ronde, implanté comme un donjon au cœur d'un complexe de haute sécurité du quartier de Sandton où se sont repliées les activités d'affaires après avoir été chassées de l'ancien centre de Johannesburg envahi par les squatters. C'est là qu'en 2001, l'Afrique du Sud a senti le vent du boulet. Sa monnaie, le rand, se dépréciait de jour en jour. Les opérateurs et les journalistes spécialisés évoquaient le risque d'un effondrement total. Début 2002, le taux de change était tombé à douze pour un dollar, contre huit quatre mois plus tôt. On a connu, certes, des dérapages comparables avec d'autres monnaies, mais la particularité, la bizarrerie pourrait-on dire, était que la chose ne semblait liée à aucun des facteurs habituels : pas de dégradation dans les « fondamentaux » de l'économie, pas de crise de solvabilité, pas d'effervescence exceptionnelle des marchés internationaux des changes, pas de crise budgétaire de l'État. Que s'était-il passé ?

Dans les mois qui ont suivi, la presse[94] a fait état d'un certain nombre d'opérations, pas frauduleuses, mais « limite », pratiquées par quelques multinationales avec le concours de leurs banques, qui s'étaient traduites par

des transferts de plusieurs milliards de rands, mais cela ne suffisait pas à expliquer l'ampleur du phénomène. Par curiosité, j'ai demandé à un ami banquier dans un pays voisin ce qu'il en pensait. Son opinion, fondée sur les opérations qu'il voyait passer dans son établissement, était que, bien au-delà des grosses transactions ponctuelles mentionnées dans les journaux, il s'agissait d'un mouvement massif et diffus de fuite des capitaux, motivé par des inquiétudes sérieuses sur la stabilité du pays. Et d'où venaient-elles ? L'année 2001 avait vu la crise politique et économique au Zimbabwe prendre un tour nouveau lorsque le président Mugabe a envoyé ses sbires occuper les terres des agriculteurs blancs. Londres avait fait pression auprès des membres africains du Commonwealth pour qu'ils s'associent à sa condamnation des agissements de Mugabe. Grand embarras, bien entendu, pour tous ces gouvernements, qui se faisaient tirer l'oreille dans l'attente de la position qu'allait prendre le grand frère sud-africain. En Afrique du Sud, la presse « blanche » faisait campagne pour une condamnation sans équivoque, tandis que le président Mbeki tergiversait. À mesure qu'il se multipliait en déclarations alambiquées cherchant à ménager la chèvre et le chou, les milieux économiques s'impatientaient et le rand chutait.

Thabo Mbeki pouvait avoir de bonnes raisons de se montrer « compréhensif » à l'égard du despote zimbabwen : la solidarité entre « frères », le désir de ne pas envenimer une situation déjà tendue, le fait qu'il connaissait l'oiseau et savait qu'en le provoquant on risquait surtout de le radicaliser davantage. On pouvait aussi arguer que les responsabilités étaient partagées. Tout d'abord, Mugabe n'était pas arrivé tout seul à son poste en 1980. Lorsque les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient fait pression sur le régime de Ian Smith pour qu'il cède la place à la majorité noire, il avait fallu choisir entre *deux* mouvements de libération qui se battaient l'un contre l'autre avec encore plus de vigueur que contre le pouvoir blanc[95]. Dans le contexte de la guerre froide, Robert Mugabe, réputé « prochinois », semblait moins « dangereux » que son rival, Joshua Nkomo, supposé inféodé aux Soviétiques : la Chine était trop loin et encore trop faible pour faire peur. Ce sont donc les occidentaux qui ont *voulu* Mugabe ; ils l'ont, qu'ils s'en débrouillent ! Ensuite, le principe de la « réforme agraire » – l'expropriation des agriculteurs blancs – avait déjà été acté depuis l'origine[96] et le Royaume-Uni avait accepté d'apporter une aide financière au Zimbabwe pour régler les indemnisations[97]. Bien entendu, cet engagement était subordonné à des « conditionnalités » visant à garantir la « transparence » et l'efficacité économique et sociale du processus : arrêt des occupations de terres et des violences, mise en place d'une commission paritaire indépendante chargée de l'inventaire et de l'évaluation des propriétés, établissement de critères

objectifs pour l'attribution des terres, suivi de l'utilisation des fonds, adoption des textes législatifs réglant toutes ces modalités, enfin la liste normale des conditions que dicte la logique habituelle des programmes de développement. Bien entendu, le gouvernement zimbabwen n'avait aucune envie d'y souscrire, au motif qu'elles « offensaient » la fierté nationale : la « transparence », surtout, n'était nullement du goût de Mugabe et de son clan. De la sorte, aucune des conditions préalables à l'opération n'était remplie par la partie zimbabwenne, tandis que la partie britannique s'était contenté passivement d'attendre qu'elles le fussent, sans mettre de pression particulière sur son partenaire, – pas si fâchée de gagner du temps, en misant sur la disparition ou la mise à l'écart de Mugabe, qui sait ? Harare pouvait donc jouer à la victime en clamant que « les Anglais ne tenaient pas leurs engagements » puisque l'argent n'arrivait pas ; Londres pouvait s'abriter derrière le fait que « les garanties promises n'étaient pas apportées ». Le dialogue de sourds classique, permettant, avec un brin de mauvaise foi, à un tiers peu empressé de choisir son camp, de renvoyer les parties dos à dos.

Thabo Mbeki pouvait en effet être soupçonné d'avoir aussi de *mauvaises* raisons. Son propre passé d'apparatchik de l'ANC formé à l'école des Soviétiques[98] avait de quoi laisser planer un doute sur la robustesse de ses convictions démocratiques : qui sait si son désir trop visible de le ménager n'était pas motivé par une tendresse secrète pour le type de régime du « frère » Mugabe ? Et si, encore pire, sa réticence à condamner l'action de celui-ci dissimulait une arrière-pensée : en faire autant en Afrique du Sud avec les agriculteurs blancs[99] ? Bien entendu, de tels reproches relevaient du procès d'intention et les éditorialistes afrikaners[100] qui s'interrogeaient sur les atermoiements du président tournaient laborieusement autour du pot pour ne les évoquer que par sous-entendus ou en citant sur un ton neutre des propos attribués à des tiers[101]. Mais, que ces soupçons fussent fondés ou non, ils suffisaient à eux seuls à alimenter les craintes qui faisaient glisser le rand[102]. En y ajoutant deux éléments objectifs de l'équation politique, il y avait de quoi transformer la glissade en déroute.

L'un de ces éléments relevait du contexte diplomatique africain. Depuis la transition, Pretoria entend jouer un rôle majeur sur le continent, à la fois en tant que locomotive économique et juge de paix des querelles. À cet effet, il lui faut éviter de trop se démarquer de la position des pays frères[103]. Lorsque Mugabe affirme que « jamais il n'y a eu autant d'admiration pour le Zimbabwe qu'aujourd'hui[104] », on aurait tort de croire qu'il se vante ou qu'il prend ses désirs pour des réalités. Quand il crache à la figure de l'ordre international dominé par les blancs, Mugabe fait figure de

« héros » aux yeux des masses africaines, tout en étant secrètement admiré par ceux des dirigeants qui brûlent de suivre son exemple mais qui, par scrupule ou par pusillanimité, reculent devant le passage à l'acte[105]. L'argument avancé par le maître de Harare, « à quel titre indemniser les agriculteurs blancs pour des terres qu'ils ont acquises par spoliation et dont ils ont tiré tant de profits pendant un siècle ? », va droit au cœur de beaucoup d'Africains – et d'« amis de l'Afrique » de par le monde[106] – qui pensent au contraire que c'est le peuple zimbabwen qui devrait être indemnisé pour avoir été privé de ses terres pendant tout ce temps. Peu importe que le coût de l'indemnisation soit supporté par l'Angleterre – ce qui est plutôt interprété comme un aveu de culpabilité de la part de l'ancienne puissance coloniale – et que personne ne soit dupe du fait que le raisonnement du clan Mugabe ne vise à rien d'autre qu'à empocher les sous tout en confisquant les terres, à avoir « le beurre et l'argent du beurre » – ce n'est qu'un détail qui ne cadre que trop bien avec la logique du point de vue africain sur l'aide au développement.

L'autre élément est lié à l'équation politique intérieure. Le prestige de Mugabe est aussi grand auprès de l'opinion noire d'Afrique du Sud que dans le reste de l'Afrique[107]. Pour la frange radicale de l'ANC, qui ne s'est ralliée à la « ligne Mandela » que comme à un pis-aller en attendant la « vraie » transition, *celle qui éliminera la présence blanche du pays*, la méthode Mugabe indique la marche à suivre. Au diable les spéculations sur le sentiment personnel de Thabo Mbeki quant à la question zimbawenne : dans le système politique de l'Afrique du Sud « démocratique », la clef du pouvoir à Pretoria réside dans la sauvegarde de l'unité du parti pour maintenir son monopole sur la vie politique nationale et dans la maîtrise des rapports de force internes entre les différentes mouvances. Et, s'il faut pour cela donner des gages à l'aile activiste, comment s'y refuser ?

Tout ce débat prenait place dans un climat assez malsain, marqué par une flambée de meurtres dans les campagnes. La presse citait des chiffres de cent à deux cents agriculteurs blancs assassinés chaque année[108] et incriminait la mollesse des autorités à assurer la protection des fermes isolées, allant même jusqu'à se demander si cette mollesse ne dissimulait pas une dose de complaisance. En même temps, la justice, qui avait « autrefois » coutume de retenir la « légitime défense » lorsqu'un propriétaire tirait à vue sur une personne errant sur ses terres[109], se mettait au contraire à le poursuivre pour meurtre. Et voilà que le gouvernement introduit un projet de loi restreignant la détention d'armes à feu, jusque là en vente libre : aux yeux de bien des Afrikaners habitués à glisser un pistolet dans la boîte à gants chaque fois qu'ils sortent acheter le journal, et pas seulement pour les

fermiers dotés d'un arsenal propre à soutenir un siège, la mesure faisait figure de déclaration de guerre : « si on n'a plus le droit de se défendre tout seul, dans un pays où on est souvent à cent kilomètres du poste de police le plus proche, c'est donc qu'ils veulent notre peau ». Pour calmer le jeu, le gouvernement a été obligé de consentir à la création d'une commission d'enquête paritaire de magistrats et de députés. Après avoir passé en revue des centaines de cas, celle-ci est arrivée à la conclusion que « la plupart » des meurtres d'agriculteurs étaient le fait de rôdeurs sans autre mobile que le vol et n'avaient rien à voir avec des tensions raciales ou des revendications foncières.

Malgré tout cela, la déroute annoncée n'a pas eu lieu. Dans le courant de 2002, le rand s'est stabilisé à 12,50 pour un dollar avant d'entamer une lente remontée. Au passage, la dépréciation a donné un coup de fouet aux exportations et au tourisme, de sorte que l'économie du pays en a tiré bénéfice. Ce qu'on avait pris pour de l'indécision de la part de Thabo Mbeki était, au contraire, une manifestation de son talent manœuvrier : en laissant s'exprimer – et s'épuiser – les impatiences de part et d'autre tandis que lui-même s'abstenait de prendre parti, il est arrivé au final à faire échec à la condamnation de Mugabe par le Commonwealth tout en s'offrant le luxe d'apparaître aux yeux des occidentaux – et des blancs de chez lui – comme l'élément modérateur qui leur sauvait la mise.

Pour combien de temps ?

Un gentil petit couple

Il ne faudrait pas voir dans le pacte qui a mis fin au régime de l'apartheid un compromis par lequel noirs et blancs se partageaient les rôles : aux premiers le pouvoir politique, aux seconds le pouvoir économique. Une telle formule n'aurait répondu ni aux attentes des noirs sud-africains ni à celles de la communauté internationale. Je laisserai de côté cette dernière pour l'instant car nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet.

On ne peut pas parler des noirs sud-africains comme d'un bloc homogène. On peut en effet désormais distinguer parmi eux trois segments.

Une masse pauvre – moins pauvre que sur le reste du continent, certes – qui, jusqu'à maintenant n'a pas gagné grand-chose de concret au changement de régime, à part la « dignité » et le bulletin de vote.

Une classe moyenne instruite a pu accéder très rapidement à de nombreux emplois, notamment dans la fonction publique – dont un bon tiers

de l'effectif a été licencié à l'occasion de la transition – et dans les grandes entreprises. Cela a été possible sans trop de heurts pour le fonctionnement de la machine car la politique scolaire du régime de l'apartheid avait ouvert à de nombreux noirs l'accès à des niveaux d'éducation élevés, y compris aux diplômes universitaires, de sorte que le gouvernement ANC a pu trouver d'emblée le personnel qualifié pour occuper les postes d'encadrement et de direction laissés vacants par la mise à l'écart des blancs. Les nouveaux promus manquaient d'expérience et, surtout, n'ayant jamais eu, au cours de leur cursus, à affronter la compétition des blancs puisque les systèmes scolaires étaient séparés, il était difficile *a priori* de savoir s'ils étaient « à niveau » avec eux qu'ils remplaçaient. Handicap ou pas, ils se sont néanmoins montrés à la hauteur, du moins si j'en juge par mes contacts professionnels avec des collègues sud-africains issus de ces recrutements récents[110]. Les blancs restés en poste semblent avoir correctement « joué le jeu », non seulement en passant les consignes et en transmettant leur savoir-faire, mais aussi en se pliant d'assez bonne grâce à la mise en œuvre de politiques diamétralement opposées à celles qu'on leur faisait appliquer depuis le début de leurs carrières. Il y a eu toutefois pas mal de controverses et de tractations laborieuses en ce qui concerne l'armée. L'ANC avait exigé que ses cadres ayant exercé des commandements dans la « lutte de libération » soient d'emblée intégrés dans l'armée avec des grades élevés. Bien entendu, les militaires ont renâclé à nommer colonels des gens qu'ils tenaient pour de simples chefs de bande tout juste exercés à braquer des supérettes dans les *townships*. Un compromis est finalement intervenu, d'autant plus facilement que pas mal des « chefs de bande » en question ont trouvé entre temps à se recycler dans des activités bien plus profitables qu'une carrière d'officier.

C'est en effet pour le troisième segment de la population noire, une petite frange méritante, issue en majorité de l'appareil clandestin de l'ANC ou des rangs des combattants de la « lutte pour la liberté[111] », que les opportunités de promotion sociale offertes par le nouveau régime ont produit les changements les plus spectaculaires. La politique d'« *empowerment* » comporte trois volets principaux. Le premier, que je viens d'évoquer, a permis de développer une classe moyenne noire en lui ouvrant des carrières que les blancs se réservaient jusque là. Les deux autres visaient à faire accéder les noirs au cœur du système. Je ne parle pas de la vie politique, puisque, là, l'objectif avait été atteint d'emblée par le seul fait de la « transition démocratique ». Je parle de la sphère économique. Il s'agit, d'une part, de faire entrer des noirs dans les organes dirigeants des grandes firmes et d'autre part de transférer à la communauté noire une part de leur

capital. Là, il faut le dire, les blancs ont moins bien joué le jeu. Quand ils ont été « invités » à nommer des administrateurs ou des PDG noirs, ils se sont certes exécutés mais ils se sont arrangés, soit pour les confiner dans des placards dorés – dont pas mal de bénéficiaires se sont au demeurant fort bien accommodés –, soit pour les neutraliser à l'aide de systèmes de « double commande », comme si la douche froide de la transition avait soudain – quoique un peu tard – enseigné la triche à ces calvinistes rigides. Comme quoi, les épreuves de la vie ont toujours des vertus pédagogiques … Le temps passant, certains des privilégiés ainsi introduits dans le saint des saints du gros business y ont pris goût et se sont mis en devoir, avec l'appui de leurs « amis » du gouvernement, d'exercer pour de bon les fonctions auxquelles on les avait nommés. Ils s'en sortent plutôt bien puisque les grandes sociétés privées passées sous leur commandement ne font pas moins de bénéfices que les autres. Mais ce n'est pas avec un salaire de cadre dirigeant, ni même de PDG qu'on fait fortune. Il y avait mieux à offrir aux vrais « amis ». C'est là qu'intervient le troisième volet. Tout le monde convient que la dispersion des actions entre des millions de travailleurs pauvres à raison de quelques unes pour chacun n'aurait pas changé grand-chose à leur sort, et encore moins au rapport de forces économique entre noirs et blancs. Pour cela, il faut que la part du capital dont on transfère la propriété soit regroupée pour faire masse. D'où l'idée ingénieuse de faire détenir les titres par des coopératives de participation – *empowerment companies* – pour le compte des nouveaux actionnaires noirs. Bien entendu, ces coopératives ont besoin de gestionnaires compétents et acquis aux objectifs politiques poursuivis. Le mécanisme a ainsi permis une ascension sociale fulgurante à des personnes dynamiques ayant bien compris le mode d'emploi.

L'interview télévisée[112] d'une célèbre femme d'affaires sud-africaine renseigne bien sur les implications du modèle « arc-en-ciel ». Mme X…[113] est à la tête d'une des plus puissantes sociétés financières de son pays, pesant un nombre respectable de milliards de dollars. Réussite d'autant plus remarquable quand on sait d'où elle vient, observe le journaliste qui conduit l'interview.

– Qu'est ce que cela vous fait d'être devenue la femme la plus riche d'Afrique du Sud ?

– Oh, répond-elle modestement, c'est juste la preuve qu'avec de l'imagination et du dynamisme on peut vaincre la fatalité. Mais ce n'est pas ma réussite personnelle qui est importante pour moi.

– Ah bon ?

– Eh bien, ma société a pour clients les principaux fonds de pension de la fonction publique, postiers, enseignants, employés municipaux, de sorte que des centaines de milliers de sud-africains partagent maintenant les bénéfices de ma réussite. C'est de cela que je suis fière. C'est cela qui compte vraiment pour moi.

– Superbe, mais comment y êtes-vous arrivée ?

– J'ai pu convaincre ces institutions que je serais pour elles une partenaire fiable.

– En effet, vous étiez une responsable de haut niveau dans les syndicats de la fonction publique. Cela vous a aidée ?

– Oui, c'est sûr, mon engagement syndical auprès des travailleurs m'a permis de comprendre quels étaient leurs besoins, leurs objectifs et leurs préoccupations. C'est pour cela qu'ils m'ont confié leurs intérêts.

Le journaliste était manifestement un de ces foui … neurs qui ne respectent rien ni personne, comme allait le révéler la question suivante, à la limite de l'impolitesse :

– Votre mari est, n'est-ce pas, un ancien directeur au ministère des communications et un militant de longue date de l'ANC ?

– Oui, il a pris sa retraite il y a quelque temps.

– Expliquez-moi pourquoi, lors de sa privatisation, Telekom, la compagnie nationale des téléphones, lui a cédé sept pour cent de son capital à la moitié du prix public et lui a même prêté l'argent pour régler la transaction.

– C'est tout à fait normal, il a été longtemps dans ce secteur, il sait exactement comment ça fonctionne ; ils ont jugé que c'était avantageux pour eux d'avoir un actionnaire qui connaît parfaitement ce marché. Vous savez, les gens aiment faire des affaires avec des personnes qu'ils connaissent bien et en qui ils peuvent avoir confiance.

Un gentil petit couple, en somme, et qui démarre bien dans sa nouvelle vie, sans trop de soucis de ses fins de mois. Il serait abusif de généraliser le cas de M. et Mme X … mais il illustre jusqu'à la caricature où ont mené les politiques d'*empowerment*. Depuis la fin de l'apartheid, de nombreux noirs ont accédé à la fraction la plus riche de la population du pays. Il y en a eu suffisamment pour que l'écart *moyen* entre blancs et noirs se soit réduit. Cela n'empêche pas les inégalités sociales, la pauvreté et le chômage de s'être accrus par rapport à la situation d'« avant » – « *wayback* », comme disent les Sud-africains sans préciser davantage

quand ils évoquent les temps anciens. En somme, me disait ma fille à qui je faisais visiter Johannesburg et ses zones résidentielles entourées de hautes murailles, autrefois il y avait des quartiers réservés aux blancs, maintenant il y a des quartiers réservés aux riches. La différence est immense et il est sûr que, pour les noirs riches, c'est un progrès. Pour les pauvres aussi : je suppose que ça leur fait plaisir de voir leurs « frères » dans des belles voitures blindées. Au moins, ça soigne le complexe identitaire.

Cela dit, le régime ANC qui, sans être un parti unique, s'est substitué à l'ancien Parti national pour exercer l'hégémonie sur la vie politique du pays, a tout de même des réalisations remarquables à son actif.

Et les fruits passeront la promesse des fleurs

À une centaine de kilomètres de la frontière mozambicaine, la ville de Neslpruit serait une localité assez quelconque si elle ne bénéficiait d'un cadre superbe et d'un emplacement stratégique. Située entre les gorges de la *Crocodile River* avec leurs éboulis de granit rouge évoquant l'Estérel et l'« escarpement » qui prolonge vers le nord-est la chaîne du Drakensberg, elle est entourée de plantations d'orangers et de citronniers qui la baignent de leurs parfums à la saison des fleurs. C'est aussi un nœud routier et ferroviaire où se croisent l'axe Johannesburg-Maputo et celui qui mène des gisements de la région du Limpopo au port minéralier de Richard's Bay sur l'Océan Indien. Lors de la guerre de 1899-1902, c'est par là que les Anglais, qui avaient obtenu du Portugal le droit de passage par leur territoire, sont montés à l'assaut pour prendre à revers les dernières forces boers retranchées dans leur réduit montagnard. Aujourd'hui, sa position vaut à Nelspruit un rôle plus pacifique, celui de plaque tournante du tourisme entre le parc Kruger et les paysages somptueux de l'escarpement avec leurs forêts de pins, leurs cascades, leurs rivières à truites, leurs belvédères et leurs canyons. L'agrément du cadre et la localisation stratégique lui ont aussi valu d'être choisie, de préférence à la grosse ville minière de Middleburg, isolée sur son plateau battu des vents, comme chef-lieu de la nouvelle province de Mpumalanga, issue du démembrement de l'ancien Transvaal après la transition.

« Avant », cette région de quatre-vingt mille kilomètres carrés soit, *grosso modo*, la Belgique et la Hollande réunies, était administrée par moins d'une demi-douzaine d'Afrikaners en short et chapeau de brousse, qui parcouraient les routes en camionnette bâchée pour repérer les nids-de-poule, inspectaient les écoles pour vérifier les toitures, houspillaient les

contremaîtres quand les choses n'allaient pas assez vite et rentraient dans leur *Algeco* pour rédiger leurs rapports, faire les comptes et passer commande des travaux. Aujourd'hui, elle est dotée de son gouvernement provincial, avec son premier ministre qui a deux fois par semaine sa photo dans le journal, ses Mercedes aux vitres fumées, son assemblée élue, et ses trois cents fonctionnaires en costume et cravate qui confèrent doctement dans les bureaux climatisés d'un nouveau palais de granit rose à l'architecture solennelle entouré de pelouses, de massifs de fleurs et de palmiers. Moralité : on n'arrête pas le progrès. J'ai entendu quelques esprits chagrins se plaindre que ces splendeurs coûtent de l'argent, et qu'il n'y en a maintenant plus assez pour boucher les trous des chaussées et colmater les fuites des toits des écoles. Je suppose que c'étaient des « nostalgiques » refusant de comprendre que la « dignité » et la « démocratie » ont un prix. Un jury international d'architecture leur a d'ailleurs donné tort en décernant une récompense au concepteur du palais, moyennant quoi la ville de Nelspruit a désormais les honneurs de revues illustrées sur papier glacé qu'on achète aux quatre coins du monde pour les poser sans les avoir lues sur les guéridons des salles d'attente. Cela montre que les jurés des prix internationaux n'ont pas seulement le goût des ouvrages spectaculaires, mais qu'ils ont aussi mieux compris que les « nostalgiques » le rôle primordial du politique.

Ne voyez nul persiflage dans mon propos. Non seulement l'Afrique du Sud a finalement géré sa transition, qui était un immense bouleversement, plus rationnellement que vous ne l'avez fait pour votre décentralisation, un « chantier » pourtant plus modeste, mais elle y est en outre parvenue en préservant l'équilibre de ses finances. Les palais de vos conseils régionaux ont coûté tout aussi cher que celui de Nelspruit, sans être aussi élégants[114], et si l'inflation des effectifs[115] se remarque moins chez vous, c'est parce qu'on s'est évertué à mieux la dissimuler. Vos gouvernements n'ont pas eu le courage d'imposer le transfert aux régions et aux départements des fonctionnaires affectés aux tâches dont l'État se déchargeait, de sorte que la décentralisation se traduit par la coexistence de services d'État qui tournent à vide et de services décentralisés dont le recrutement n'a pas toujours été exempt de clientélisme. Si vous ne me croyez pas, jetez un coup d'œil sur votre feuille d'impôts locaux. Oui, des fantaisies comme le palais de Nelspruit et son armée de députés et de fonctionnaires qui jouent aux importants, causent des tiraillements budgétaires qui sont la cause de trous supplémentaires sur les routes, mais tout cela coûte moins, en termes financiers et humains, que la politique répressive du régime de l'apartheid qui mobilisait des moyens énormes. On peut en outre constater que la

transition s'est accompagnée d'un boom économique dont on a du mal à croire qu'il a été le fait du hasard. Le licenciement massif des fonctionnaires blancs – à commencer par les agents de l'appareil répressif[116] – a obligé ceux-ci à aller chercher fortune ailleurs. Nombre d'entre eux ont alors investi leurs indemnités dans la création de petites entreprises. Leur dynamisme et leur ardeur au travail, où l'on peut se plaire à voir l'héritage de l'éthique conquérante des *voortrekkers*, les ont fait prospérer. Pas toutes, mais assez pour que, au global, cela ait accéléré la croissance de l'économie, illustrant de manière brillante la théorie de la « libération des forces productives », et donc permis de dégager les ressources nécessaires aux programmes de promotion sociale des noirs.

J'ai entendu un jour à la radio, l'habituelle RFI – pourquoi l'expression m'évoque-t-elle les « suspects habituels » que le commissaire de police fait arrêter dans le film *Casablanca* ? – une personne parlant de l'Afrique du Sud et des raisons de ses succès actuels : « la seule chose qu'a laissée l'apartheid, il faut le reconnaître, c'est une bonne infrastructure, la meilleure d'Afrique ». Il faut surtout reconnaître que ce propos reflète une opinion assez partagée. Il reflète aussi une ignorance – ou un manque de réflexion – assez partagés eux aussi. L'Afrique du Sud d'« avant » n'a pas seulement légué à la nouvelle « nation arc-en-ciel » des routes, des chemins de fer et des centrales électriques. Elle lui a légué une armature administrative et économique performante, un cadre juridique rigoureux – une fois débarrassé des *impedimenta* de l'apartheid –, une ferveur conquérante et un étonnant sens pratique, ainsi qu'une population noire relativement éduquée et formée aux disciplines de la modernité. Certes, les systèmes éducatifs étaient séparés mais les filières réservées aux noirs étaient de qualité très correcte, en tout cas bien supérieure à ce qui existe ailleurs sur le continent. Les universités noires, comme celles de Fort Hare, où Nelson Mandela a fait ses études dans les années trente, étaient d'un excellent niveau, peut-être meilleur que chez vous car pratiquant sans fausse honte une sélection rigoureuse – il ne s'agissait pas tant d'élever le peuple noir jusqu'aux sommets que de « lui donner de bons bergers », pour adopter une terminologie biblique chère à nos chrétiens réformés en chapeau de brousse. Tout cela ne s'est pas fait en un jour comme si, par une ruse de l'histoire, les Afrikaners avaient en fait, et à leur propre insu, préparé la transition de longue date, sachant, sans se l'avouer, qu'elle était inéluctable. Rien de tel n'a existé nulle part ailleurs au sud du Sahara. C'est pourquoi, en regard des difficultés du développement sur le reste du continent, l'Afrique

du Sud n'est pas un modèle, c'est un contre-exemple. Celui – aïe, je vais me faire lyncher ! – d'une colonisation réussie ?

– Une colonisation réussie ? Vous êtes tombé sur la tête. Une « colonisation réussie », c'est une contradiction en soi.

– D'accord, ça ne court pas les rues, mais il y en a. Tenez : celle de l'Amérique du nord …

– Évidemment, c'était pas de jeu, ils ont éliminé les indigènes. Si c'est de telles monstruosités que vous préconisez pour réussir une colonisation, vous délirez grave.

– Je ne préconise rien du tout, c'est du passé. Et puis il y a un exemple de la méthode inverse qui a pourtant assez bien réussi : le Maghreb.

– Le Maghreb ! Il faut le faire taire d'urgence ! Y a-t-il un flic dans la salle pour l'emmener au poste ?

– Du calme, je ne parle pas de la colonisation française, je suis peut-être réac' mais pas à ce point. Je parle de la colonisation du Maghreb par les Arabes : ils sont toujours là et ils tiennent encore ces pays, non ?

Au demeurant, en ce qui concerne l'Afrique du Sud, je vous rassure. Pour dire que c'est réussi, attendons de voir.

Le printemps des jacarandas

Si le *modus vivendi* négocié entre Mandela et De Klerk fait l'unanimité chez les Sud-africains, noirs compris, tous ne lui donnent pas le même sens. Pour toute une tendance radicale de l'ANC, ce n'est qu'une étape intermédiaire, le temps de souffler après les années de la lutte de libération, le temps aussi d'en tirer les dividendes et de consolider l'emprise sur le pays avant de passer à l'étape finale : la réalisation d'une Afrique du Sud « monocolore ». Après tout, cela n'a rien d'étonnant de la part de militants à qui la théorie révolutionnaire marxiste-léniniste a enseigné la patience et le pragmatisme : relisez les pages du *Petit livre rouge* consacrées à la stratégie des « fronts unis », consistant à contracter une alliance provisoire avec les forces démocratiques petites-bourgeoises pour renverser la féodalité ou la domination étrangère, *sans jamais perdre de vue l'objectif final* de la prise du pouvoir totale par le Parti. Cette mouvance radicale est sans doute minoritaire, ou se fait volontairement discrète, mais la *tentation* radicale, elle, ne se limite pas aux extrémistes. Pur procès d'intention, me direz-vous ? Eh bien, méditez cette déclaration[117] : « il faudra bien qu'un jour les blancs nous remercient de ne pas leur avoir coupé la tête ». Elle ne signifie pas qu'on a pour programme de leur couper la tête, juste qu'on

pense qu'ils ne l'auraient pas volé et – qui sait ? – que, pour un peu, on regretterait de ne pas l'avoir encore fait. Elle n'émane pas d'un quelconque extrémiste, mais d'un modéré éminent et respecté : Desmond Tutu, l'ancien évêque du Cap, prix Nobel de la paix, ancien président de la commission *Vérité et réconciliation*. Les doutes qu'on peut entretenir sur l'avenir du modèle « arc-en-ciel » ne se nourrissent pas que de spéculations et de déclarations : ils reposent aussi sur des éléments objectifs de la situation.

En effet, la nouvelle Afrique du Sud a hérité de l'ancienne deux problèmes explosifs – et même trois avec celui de la propriété foncière qui parait inextricable tant les impératifs économiques entrent en conflit avec l'exigence symbolique d'une réappropriation de leur territoire par les noirs à travers *l'éradication de la présence blanche* dans les campagnes[118]. Il s'agit du logement et du chômage de masse.

Toutes les villes sud-africaines – à l'exception des grandes métropoles où le schéma est plus complexe – sont des dipôles : la ville « blanche » d'un côté, le *township* de l'autre. Ces deux entités complémentaires sont parfois contiguës – comme dans le Graaf Reinet de notre « François », où elles forment deux quadrilatères se touchant par un sommet –, parfois se faisant face de part et d'autre d'une vallée – comme à Sabie, au cœur de l'« Escarpement » –, parfois séparées d'une dizaine de kilomètres – comme à Nelspruit – ou même de soixante – comme à Bloemfontein. Cette structure détermine l'atmosphère très spéciale des villes sud-africaines, en particulier l'effervescence de fin de journée, quand les travailleurs convergent vers la station de bus pour regagner leur domicile.

À l'origine, les townships n'étaient pas des bidonvilles : c'étaient des formes rudimentaires d'habitat social. Le plus connu d'entre eux, Soweto – *South West Township* – avait été conçu dans les années trente à la manière des cités ouvrières de vos régions minières, et dans le même esprit : fournir des logement bon marché où chacun pouvait disposer d'un lopin de terre et accéder à des facilités collectives minimales, telles qu'une adduction d'eau par bornes-fontaines, et aux services publics de base : écoles, dispensaires. Pour l'époque, c'était un progrès. Les choses se sont dégradées avec l'officialisation de l'apartheid. La vocation « sociale » s'est muée en vocation répressive : il ne s'agissait plus d'offrir aux travailleurs noirs de quoi se loger décemment, mais de les parquer pour les contrôler de l'extérieur. En somme, le concept de *township* a connu le même sort que le mot d'« ergastule », dont l'étymologie suggère qu'il désigne « le lieu où l'on tient les travailleurs », que Flaubert utilise dans *Salammbô* avec le sens de

« logement des esclaves », et auquel les dictionnaires actuels donnent celui de « prison » ou « cachot ». Ne se souciant plus guère des conditions de vie à l'intérieur de ces enclaves, les autorités ont cessé d'y investir ; comme la population augmentait, les *townships* sont devenus des zones sordides et, leur superficie ne suffisant plus à accueillir tout le monde, les nouveaux arrivants n'avaient d'autre ressource que de squatter les terrains vagues pour y bricoler des cabanes, mais cette fois sans les services de base. Le gouvernement Mandela s'est attelé à la tâche gigantesque de rétablir des conditions de logement décentes, avec une philosophie proche de celle des *townships* d'origine : comprimer les coûts et fournir au moins les services publics de base. Circonstance aggravante : à la différence de la plus grande partie des pays subsahariens, en Afrique du Sud il peut faire très froid : à près de deux mille mètres d'altitude, Johannesburg connaît les gelées pendant l'hiver austral[119]. Et pas question de chauffage : la plupart des habitants n'en ont pas les moyens. Malgré un effort important, dont témoignent les immenses lotissements de maisons standardisées édifiés depuis la transition, seuls dix pour cent des bidonvilles ont été résorbés[120]. C'est peu. L'impatience s'accumule et la solution paraît lointaine.

Le chômage n'arrange rien. Les statistiques sont contradictoires. Selon qu'on inclue ou non le secteur informel sur lequel les chiffres sont douteux, le chômage touche de vingt à quarante pour cent de la population noire. La croissance économique a beau être soutenue, les progrès sont insuffisants et la pauvreté s'accroît.

Ce qui empêche la marmite d'exploser est l'emprise que l'ANC exerce sur la population. Les espoirs que son arrivée au pouvoir a fait naître tardent à se réaliser mais, pour la grande masse des noirs, il n'y a pas d'alternative politique au régime actuel. Et quel autre régime pourrait faire mieux que celui-ci, qui déjà ne se débrouille pas si mal, compte tenu des difficultés qu'il affronte ?

C'est aussi pour cela que l'élite économique blanche s'accommode assez bien des penchants prédateurs de la petite frange des « amis » du régime, sachant que c'est la part du feu indispensable pour avoir la tranquillité, enfin une certaine tranquillité pour encore un certain temps. À se demander si elle ne voit pas dans l'ANC le meilleur « chien de garde » pour lui assurer la docilité des travailleurs noirs, à l'instar du rôle que joue le Parti communiste dans la Chine de l'hyper-capitalisme. L'ANC, de son côté – ou plutôt ses dirigeants et ses protégés – ne va pas casser de sitôt un système qui lui est si profitable. Les revendications populaires attendront le temps qu'il faudra pour qu'on puisse les satisfaire sans remettre en cause les

« fondamentaux » économiques. De cette manière, le pacte tacite conclu entre les dirigeants des deux bords arrive à verrouiller le système à leur bénéfice. On est loin, très loin de l'idéal pour lequel Mandela s'est battu et a souffert. Qu'importe, puisque le pacte semble désormais assez solide pour lui survivre.

Le calcul pourrait toutefois n'être qu'à courte vue. On sait bien que « l'appétit vient en mangeant » : la nomenklatura noire a les dents de plus en plus longues et réclame sans cesse une part plus grande du gâteau. La faiblesse majeure du pacte est que, des deux contractants, un seul dispose des moyens pratiques de le dénoncer unilatéralement sans se suicider : on n'imagine pas comment les dirigeants blancs pourraient renverser la vapeur alors qu'il est facile aux leaders noirs, qui détiennent les leviers de commande politiques et la capacité de mobiliser les masses noires, de se débarrasser à tout moment de leurs partenaires blancs. Mais l'oligarchie blanche ne s'en inquiète pas trop car elle a trouvé la parade : l'internationalisation de ses intérêts.

Je suis tombé, il y a quelque temps, sur un petit article à la page économique d'un quotidien. Il signalait que la *De Beers*, la société créée il y a plus d'un siècle par le fameux Cecil Rhodes et qui contrôle l'essentiel de la production de diamants, venait d'ouvrir des comptoirs de vente directe de pierres taillées et de joaillerie dans quelques grandes capitales. J'avais en effet remarqué l'un de ces magasins à l'angle de *Piccadilly* et d'*Old Bond Street*, au cœur du quartier chic de Londres, mais je n'y avais prêté qu'une attention distraite, ce type d'articles n'entrant pas dans mon panier de consommation habituel. Le journal expliquait cette innovation par des considérations savantes, dignes des meilleurs cabinets de conseil en stratégie : l'industrie du diamant représente au niveau mondial un volume annuel d'une centaine de milliards de dollars, dont dix pour l'« amont », extraction et négoce des pierres brutes, domaine où la *De Beers* s'était jusque là confinée. Il était donc normal, écrivait le journaliste, que la société cherche à démultiplier son potentiel de croissance à travers une stratégie d'intégration verticale exploitant le gisement de valeur ajoutée dix fois plus grand représenté par les activités d'« aval », taille, joaillerie et distribution. Le raisonnement tient la route, mais en apparence seulement. La *De Beers* a assuré jusqu'ici sa fortune par un positionnement de type « *pure player* » consistant à camper sur sa position dominante dans les activités d'amont pour jouer le rôle de chef d'orchestre du marché, ce qui suppose de ne pas entrer en concurrence avec ses propres clients sur les activités d'aval : « chacun chez soi et les vaches seront bien gardées ». L'ouverture de

magasins – avec ses implications probables sur les étapes intermédiaires de la chaîne de production – n'est pas une simple extension du champ d'activités de la firme, c'est *un retournement complet* de son modèle économique. On ne s'engage pas dans un tel virage à cent quatre-vingts degrés juste pour infléchir la courbe de son chiffre d'affaires. Il faut des raisons plus impérieuses. On les devine. En déplaçant vers *l'aval* le centre de gravité de ses intérêts, la *De Beers* se donne les moyens de se désengager de *l'amont*, et par voie de conséquence de ses activités minières en Afrique du Sud, au cas où les conditions de celles-ci deviendraient trop difficiles ou moins profitables. C'est précisément ce qui est en train de se passer avec les effets de l'*empowerment*, et plus encore dans le secteur minier pour lequel une législation récente organise la prise de pouvoir progressive par les noirs qui devront, à terme, y être majoritaires. Certes, en dépit de leur caractère emblématique, les mines de diamant ne représentent qu'une petite fraction de l'économie sud-africaine. Je ne dis pas non plus que la *De Beers* va dès demain délocaliser le centre de ses intérêts comme l'avait fait la *Hongkong and Shanghai Bank* lorsqu'elle a transféré son siège au Royaume-Uni en prévision de la rétrocession de la colonie britannique à la Chine. Il est certain en revanche que, dans les milieux où gravite la famille Oppenheimer, actionnaire principale de la *De Beers*, on a coutume de sentir le vent à l'avance pour ne jamais être pris au dépourvu. La luxueuse boutique de *Piccadilly* n'est encore qu'un tout petit signal mais, lorsqu'on s'interroge sur les devenirs possibles ou les risques politiques, il faut prendre au sérieux les signaux émis par des gens qui ont su éviter tout revers de fortune depuis trois quarts de siècle.

Ce que révèle celui-là est que l'oligarchie blanche d'Afrique du Sud est en train de se donner les moyens de préserver ses intérêts en les découplant de ceux de son pays, après avoir fait son deuil, le cœur léger, de ceux de sa communauté. Vous avez dit : « communauté » ? Quelle communauté ? Seriez-vous un affreux réactionnaire pour traiter de la question posée par la population blanche sud-africaine en termes communautaires ? Un tel vocabulaire, ringard et suspect, a-t-il encore sa place à l'heure de la nation arc-en-ciel, du multiculturalisme et de la mondialisation ?

Eh bien, oui. Je m'explique. Même si elle a été mise à l'écart des grandes orientations économiques par l'effet du pacte d'actionnaires conclu entre sa propre élite et la nouvelle oligarchie noire, la population blanche d'Afrique du Sud conserve un atout : celui d'être utile *en tant que communauté*, et pas seulement comme une collection d'individus, à l'équilibre du pays et aux desseins de ses dirigeants. Nelson Mandela l'avait

d'ailleurs exprimé avec subtilité dans son discours d'intronisation en 1994 : « chacun d'entre nous est aussi intimement attaché au sol de ce beau pays que *les fameux jacarandas de Pretoria* ». Le propos mérite d'être décodé. Ces beaux arbres qui ornent les rues de la capitale et qui explosent au printemps en fleurs mauves[121] lui valant le sobriquet de « cité des jacarandas », ne sont pas une espèce *indigène*. Certains militants de l'ANC avaient d'ailleurs suggéré que, pour cette raison, ils devraient être arrachés au nom de l'« authenticité » africaine. Peut-être est-ce une élucubration de ma part, mais je suis convaincu que, dans le contexte du bouleversement que vivait l'Afrique du Sud, le discours inaugural du premier président noir n'avait rien d'un exercice de routine et que chaque mot y était soigneusement et finement choisi pour porter un message. La métaphore des jacarandas doit ainsi être comprise à la manière d'une parabole signifiant que *tous les sud-africains*, même ceux issus de souches transplantées d'ailleurs, ont toute leur place dans la nouvelle nation.

Le paysage politique est, comme je l'ai écrit plusieurs fois, dominé par l'ANC, qui détient 279 sièges sur les 400 du parlement. Le débat politique se situe donc essentiellement à l'intérieur du parti. Les blancs ne sont pas en état de contester de l'extérieur l'hégémonie de l'ANC et ne jouent aucun rôle dans ses luttes d'influence internes[122]. Étant ainsi *hors-jeu*, ils représentent *collectivement* un élément neutre et stabilisateur. On peut se dire que cette situation n'est pas saine du point de vue de la logique démocratique qui voudrait que les divergences opposant, par exemple, une ligne « de gauche » et une ligne « de droite » soient tranchées par le corps électoral et non par des intrigues d'appareil. Cela ne peut se réaliser qu'au prix d'une recomposition politique selon des clivages idéologiques, et donc d'un éclatement de l'ANC[123]. Une telle perspective n'est, à l'évidence, pas du goût des couches dirigeantes de l'ANC qui y voient une menace pour leur mainmise sur le système. C'est pourquoi elles feront tout pour faire perdurer la configuration actuelle, qui maintient les blancs en dehors du jeu politique du fait même de leur cristallisation communautaire. Avec l'avantage, très terre à terre mais appréciable, que quatre-vingt dix pour cent des impôts sont payés par ces blancs qui n'ont pas voix au chapitre, tandis que quatre-vingt dix pour cent des dépenses de l'État bénéficient aux noirs à travers les programmes sociaux, les salaires de la fonction publique et les différents volets de la politique d'*empowerment*. Cette opportune formule du « 90/10 » donne ainsi aux cadres de l'ANC de quoi exercer une influence clientéliste – pour ne pas dire plus.

Par ailleurs, le peuple noir d'Afrique du Sud est, comme partout en Afrique, fait d'une mosaïque d'ethnies dont chacune possède son histoire et ses traditions. La direction de l'ANC est historiquement entre les mains de l'ethnie Xhosa, dont sont originaires Mandela et Mbeki. C'est la lutte contre l'apartheid qui a soudé l'ANC pour en faire une organisation de masse multiethnique, à la différence de presque tous les partis politiques des pays africains « démocratiques », mais sans toutefois remettre en cause le rôle dirigeant des Xhosas. L'autre grande ethnie, les Zoulous, qui représentent près d'un quart de la population du pays, contre quinze pour cent pour les Xhosas, renâcle à cette hégémonie, à telle enseigne qu'une fraction importante de ses membres soutient le parti *Inkhata*, à base strictement ethnique, lui. Certains vont même jusqu'à évoquer l'éventualité d'une « nation zouloue ». C'est dire que les tendances centrifuges, même si elles sont discrètes, existent dans ce vaste pays.

D'où vient alors que l'Afrique du Sud reste une nation, une nation plus « vraie » que la plupart de celles qui ont hérité des frontières artificielles du découpage colonial ? De ce que cette nation a d'abord été construite par la communauté Afrikaner et que celle-ci est toujours en place. C'est elle qui a mis au point le *logiciel* qui permet à la nation sud-africaine de fonctionner au point d'être la seule du continent à figurer au nombre des pays émergents et elle en détient encore, semble-t-il, le « code source ». Et ce logiciel est sans doute assez efficace et assez robuste pour avoir résisté à quinze ans de gouvernement du pays par les seuls noirs. Les blancs d'Afrique du Sud restent ainsi *le ciment de l'unité nationale*. En positif, parce qu'ils ont historiquement forgé cette unité. En négatif, parce que la solidarité du peuple noir s'est forgée dans la lutte contre leur suprématie. Dans l'hypothèse, qui n'est pas d'actualité, mais qui a été redoutée en 1994, d'un exil massif des blancs et de la disparition de l'élément fédérateur constitué par la communauté Afrikaner, le risque est grand d'un éclatement de l'Afrique du Sud tout entière.

À cette fonction fédératrice de la « tribu blanche », s'ajoute le rôle qui lui est dévolu dans les grands desseins des dirigeants sud-africains et qui ne se limite pas à celui de « vache à lait » fiscale. Le pays, je l'ai évoqué plus haut, est aujourd'hui, et de loin, la première puissance économique d'Afrique – et la première puissance tout court. Cela lui vaut, malgré sa position géographique excentrée, d'apparaître comme le leader naturel du continent. Sa diplomatie arbitre les querelles africaines, son armée s'interpose dans les conflits et ses entreprises s'implantent dans tous les pays voisins. Ce dernier aspect surtout implique les Afrikaners. Pressés de trouver à l'étranger les opportunités et les emplois qualifiés que leur pays leur refuse

désormais, ils forment les troupes de choc du leadership économique de l'Afrique du Sud sur le continent. Cela convient très bien aux dirigeants. Ils font d'une pierre deux coups : ils mobilisent les talents et l'expérience des blancs au service de leurs desseins géopolitiques, tout en faisant de la place sur le terrain intérieur pour des opportunités accrues en faveur de leurs « frères ».

Que les amateurs de football se rassurent, ça durera bien jusqu'à la prochaine Coupe du monde …

IV

Les dividendes du désespoir

Oui, certes, l'Afrique du Sud partait de plus haut. Mais pas autant qu'on le croit : en 1960 son produit par tête d'habitant était du même ordre que celui de l'Algérie française ou du Mozambique portugais – ce dernier pays étant devenu en trente ans d'indépendance l'un des plus pauvres du monde – et elle n'a bénéficié d'aucune aide extérieure. Elle possède des richesses agricoles et minières exceptionnelles. Mais pas plus que plusieurs autres pays d'Afrique. Sans oublier son climat, plus aride que dans la zone intertropicale. Elle a su, mieux que d'autres, faire fructifier ses acquis. Pourquoi donc les autres pays du continent n'en ont-ils pas fait autant ? Qu'en aurait-il été s'ils avaient été correctement gérés au cours des quatre ou cinq dernières décennies ? Ou, pour être plus précis : *s'ils avaient été gouvernés dans le but d'assurer leur développement*.

Pourquoi les politiques de développement ont échoué partout en Afrique subsaharienne, sauf dans les pays où l'économie était dirigée par des minorités de culture non africaine, comme la Côte d'Ivoire de l'éphémère « miracle » des années soixante-dix ou l'Afrique du Sud des années de l'embargo ? Est-ce parce que l'ordre économique international l'imposait ? Alors pourquoi ici plutôt que là ? Pourquoi les diktats de la domination économique occidentale auraient-ils « autorisé » l'Asie du sud-est à se développer et pas l'Afrique ? Ne serait-ce pas plutôt parce que la culture africaine est porteuse de valeurs contre-productives ? La question vaut au moins d'être posée. Or c'est une question interdite[124]. Je crois en outre que, posée de cette manière, c'est une question stérile.

Formulons la question autrement pour déplacer le débat : et si l'Afrique avait, en réalité, *choisi* une autre voie que celle du développement parce que trop de facteurs internes s'opposent *objectivement* à ce qu'elle se développe ? Parmi ces facteurs, il y en a certes qui relèvent du « culturel », de ce qu'on appelait autrefois les « mentalités », mot que je n'aime pas, vous l'avez constaté, car on serait bien en peine de définir de façon non équivoque ce qu'il recouvre. Mais les plus décisifs relèvent des structures sociales et des modes particuliers de l'interface entre l'économie de l'Afrique et le

marché mondial, lesquels déterminent à leur tour des pratiques politiques régressives et contre-productives. Les structures sociales elles-mêmes sont dominées par un phénomène aux conséquences immenses : le système clientéliste.

Le clientélisme n'est en rien une spécialité africaine, c'est un phénomène transculturel et transhistorique. On en repère les manifestations dans la société de la Rome antique, où s'est forgé le vocable. Le mot latin *cliens* désigne en effet une personne appartenant aux réseaux d'*obligés* que les puissants se constituent autour d'eux. Le système s'est perpétué jusqu'à nos jours. C'est en particulier le cas dans les pays méditerranéens, où ses effets sont encore bien visibles dans les équilibres politiques locaux, mais on aurait tort de le limiter à cette aire géographique : allez-donc essayer de voir comment s'effectuent les attributions de HLM dans une bonne partie des communes françaises. Le « client » bénéficie de la protection de son « patron » - on peut aussi dire « parrain » _ qui lui procure divers avantages et passe-droits ; en échange il lui doit des services : il le renseigne, il lui apporte l'appui de son suffrage, il est le relais de son influence sociale et politique. Il arrive parfois que la subordination du client à son patron s'exerce jusque dans sa vie privée, par exemple dans ses orientations professionnelles ou ses projets matrimoniaux. Il arrive, à l'extrême, que les services demandés, et auxquels l'obligé ne peut pas se dérober, se situent dans une zone grise de « non-droit ». Inutile d'élaborer davantage et de verser dans la caricature médisante, vous m'avez compris.

Le clientélisme repose sur la mainmise que les puissants exercent *à la fois* sur les appareils politico-administratifs et sur les circuits économiques. Il repose également sur un régime de relations sociales où les liens restent personnels et ne se résument pas à l'échange capitaliste anonyme du salaire contre la force de travail. Il représente à ce titre la survivance d'un ordre social archaïque ou féodal, en tout cas « pré-moderne ». L'analyse du phénomène en termes purement « sociologiques » n'épuise pas la question : la dimension économique est fondamentale. Le clientélisme prospère dans *les économies de pénurie*. Lorsque l'emploi est rare, seule la protection des puissants permet d'accéder aux « bonnes places » dont ils détiennent la clef, celles qui procurent un revenu même modeste du moment qu'il est assuré. Les puissants, quant à eux, veillent jalousement à ne distribuer leurs faveurs qu'au compte-gouttes, de manière à conserver leur pouvoir qui n'est jamais plus grand que lorsque les obligés vivent d'espoir. Je me plais à citer à ce propos une anecdote que m'a rapportée un de mes amis qui avait été directeur départemental de l'Équipement dans le Midi. Il avait fait part au

maire de la ville chef-lieu de l'embarras de l'administration au sujet du taux anormalement élevé de logements sociaux vacants, alors même que s'allongeaient les files d'attente des demandeurs. « Que voulez-vous, lui répondit le maire en souriant, aussi longtemps qu'un logement reste vacant, je peux le promettre à dix personnes différentes et je fais dix heureux tandis que, chaque fois que j'en attribue un à quelqu'un, je fais un ingrat et neuf mécontents ! ». Le clientélisme a clairement des effets contre-productifs, et il s'en nourrit. Imaginez que les opportunités économiques s'élargissent, que les pénuries s'effacent, que l'accès à l'emploi devienne plus facile même sans protections : la puissance sociale des « parrains » n'y résisterait pas. C'est pourquoi, partout où le système clientéliste est solidement implanté, il s'oppose de toutes ses forces à l'ouverture à la concurrence, à la création de nouvelles opportunités ; en un mot, au développement.

En Afrique, la dialectique du clientélisme s'appuie sur un phénomène spécifique, la division ethnique et religieuse, qui le structure et lui donne sa saveur particulière. Beaucoup d'analystes bien-pensants s'emploient à récuser l'interprétation « tribaliste » des avatars de la politique africaine en arguant du fait que le tribalisme serait « artificiel », qu'il n'aurait été qu'une « invention des colonialistes » pour dominer et opprimer les populations indigènes. Ce n'est pas le lieu de discuter du fondement de leur thèse _ j'en ai eu l'occasion dans un autre ouvrage _ mais force est de reconnaître qu'ils n'ont pas tout-à-fait tort sur un point : l'interprétation par le tribalisme est, à elle seule, insuffisante pour prendre la juste mesure des curiosités de la vie politique africaine. C'est au prisme du *clientélisme* qu'il faut examiner l'influence des divisions tribales et c'est dans le cadre des relations clientélistes que les divisions tribales produisent leurs conséquences les plus redoutables.

Je ne veux pas aller plus avant dans les considérations théoriques. Pour ne pas nous cantonner aux généralités, plongeons-nous plutôt dans quelques-unes des réalités de l'Afrique profonde qui me serviront à décliner sur un échantillon des mécanismes concrets à l'œuvre, la théorie que je viens brièvement d'exposer, puis de montrer par quels détours dialectiques le système qui assure la puissance, la richesse et la pérennité des élites africaines lui permet *aussi* d'en imposer à l'Occident.

Essayons, pour commencer, d'y voir plus clair sur la question du « culturel ».

Rendez-moi mes chansons et mon somme

Le caractère antagonique de la culture africaine par rapport à ce que nous appelons « développement » est une question moins simple qu'il y paraît. Je vais l'illustrer à partir de l'histoire qui est arrivée à Mamadou, sculpteur de son état, artiste jouissant d'une petite renommée locale qui attire une clientèle d'amateurs étrangers dans son tranquille village burkinabé.

Ce jour là, c'était un Américain. Il avait chaud, s'épongeait le front et commençait à s'impatienter.

– Quel est ton dernier prix ? On ne va quand même pas passer toute la journée à discuter.

– Allez, quinze euros, je t'assure, c'est un bon prix, parce que tu es mon ami.

Marché conclu. Le masque en bois dur est promptement emballé dans la page football du quotidien local. Mamadou est content : il voit souvent des Français, mais les Américains sont plus rares ; en tout cas, ce n'est pas si souvent qu'il peut tirer de sa marchandise le double du prix que lui paient les revendeurs de la capitale et la journée aura été bonne. L'Américain aussi : depuis deux jours, il cherchait un cadeau à rapporter à sa secrétaire, mais il voulait un objet à son goût à lui, au cas où il prendrait à celle-ci la fantaisie de l'exhiber au bureau. Quinze euro, ça fait vingt dollars, c'est juste ce qu'il faut pour ne pas faire trop pingre et en même temps échapper aux soupçons de « harcèlement » de la part de collègues jaloux. Mais, comme chacun sait, en tout Américain, le démon du *business* ne dort que d'un oeil.

– Dis moi, quinze euros, c'est donc un bon prix pour toi ?

– Oh, c'est un prix d'ami parce que tu m'es sympathique, mais ça va, je m'en tire.

– Et si je t'en commandais mille, tous pareils, à combien tu me les ferais ?

L'artiste réfléchit. Il calcule dans sa tête, suppute, hésite, puis se décide :

– Vingt-cinq mille euros.

– Vingt-cinq mille ? Ça ne va pas du tout. Si tu m'en vends un à quinze euros, tu dois me faire un prix de gros pour mille. Je ne sais pas, dix euros pièce, douze maximum. Voila ce que je te propose : douze mille euros si tu m'en fais mille, exactement les mêmes, pour dans six mois quand je dois repasser ici. Je m'occuperai de l'expédition, la douane et tout.

– Non, c'est vingt-cinq mille, pas moins.

– Mais enfin, ce n'est pas logique : si je t'en prends plus, tu va gagner beaucoup d'argent. Il faut que tu me fasses un rabais, sinon ce n'est pas intéressant pour moi.

– Pour moi non plus ce n'est pas intéressant à moins de vingt-cinq euros pièce. Tu te rends compte de ce que ça veut dire, mille exactement pareils ? Je vais mourir d'ennui à fabriquer ça.

Je n'ai pas l'intention de vous mystifier : l'anecdote n'est pas authentique. C'est une histoire inventée, une assez vieille blague colportée dans les dîners d'expatriés et peut-être la connaissiez-vous déjà[125]. Cette fable n'est pourtant pas idiote car j'ai rencontré à plusieurs reprises des situations réelles fort analogues[126]. Elle l'est d'autant moins qu'on y trouve un bon point de départ pour introduire une réflexion sur les difficultés et les ambiguïtés du « décollage économique ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une observation préliminaire qui n'apprendra rien à ceux qui sont coutumiers des marchandages avec les artisans africains : l'objet réalisé sur commande est plus cher que le même objet sur étagère. La raison en est simple et tient à la différence du rapport de forces : quand l'objet est déjà fabriqué, les dépenses sont déjà faites et il faut le vendre au plus vite pour récupérer sa mise. Un tel facteur, qui place le vendeur en position de faiblesse par rapport à l'acheteur, n'existe évidemment pas lorsqu'il s'agit de passer commande d'un article dont la fabrication n'est pas encore engagée. Comme nous sommes dans une fable, nous avons la liberté de nous abstraire de ce facteur.

Au premier niveau, mettons-nous dans la peau de l'acheteur : « décidément, on ne peut pas traiter d'affaires avec ces gens-là, tous les prétextes leur sont bons pour en faire le moins possible ». Ce cliché éculé de la « paresse congénitale des Africains » est stupide et je suis le premier à le dénoncer : j'ai trop vu les paysans sahéliens en train de bêcher leurs champs par trente-huit à l'ombre aux heures où il n'y a pas d'ombre et où les blancs sont réfugiés dans leurs maisons climatisées, pour ne pas être, au contraire, admiratif de leur courage au travail. Toujours en restant dans la peau de l'acheteur, on peut aller plus loin dans le raisonnement : « il m'a vu venir ». Pas fou, l'artiste : il se doute bien que si le blanc veut lui en acheter mille d'un coup, c'est pour les revendre et en tirer bénéfice ; dans ces conditions pourquoi n'essaierait-il pas d'en avoir sa part ? Cela n'est rien d'autre, au fond, qu'une déclinaison de la fameuse « loi de l'offre et de la demande » : quand la demande augmente, les prix montent. On a retrouvé le chemin d'une analyse rationnelle qui se passe d'explications spéculatives faisant appel aux « mentalités », ce qui nous introduit à un deuxième niveau d'analyse.

Mettons nous cette fois-ci dans la peau du sculpteur. Il a bien sûr, en bon praticien du management intuitif, saisi de manière parfaitement rationnelle toutes les implications désagréables de ce « contrat du siècle ». Si je veux produire mille exemplaires de l'objet en un temps limité, je devrai immobiliser de la trésorerie pour acheter les matériaux, il faudra que j'embauche du personnel, que je passe un temps fou à le former et à contrôler son travail, il faudra investir en outillages, peut-être agrandir mon atelier. Et quand j'aurai fini de livrer les mille exemplaires, j'aurai tout ça sur les bras. « Pas du tout, rétorque le théoricien du développement, rien ne t'empêchera alors de trouver d'autres clients pour continuer ton business à plus grande échelle, en étant plus compétitif ; crois moi : tu es en train de passer à côté de l'occasion de ta vie ». Mamadou a toutefois mieux compris le mécanisme de l'offre et de la demande que le théoricien optimiste. Rien ne lui garantit qu'il arrivera à se procurer assez de ce fameux bois dur au grain si fin et, quand bien même, ce sera à son tour de se trouver en face de fournisseurs qui l'auront vu venir et qui feront monter leurs prix. Phénomène qui, d'ailleurs, est l'amorce d'une réaction en chaîne positive d'un point de vue macroéconomique, mais indésirable au plan microéconomique, le seul qui compte pour lui.

En réalité, dans cette anecdote, non seulement les deux acteurs n'ont pas la même pondération du certain – les dépenses et les tracas – et de l'incertain – les profits – mais en outre la partie se joue à fronts renversés : l'Américain fait figure de dinosaure alors que, paradoxalement, Mamadou est « postmoderne ». Le premier endosse en effet le rôle de l'aventurier du capitalisme conquérant façon XIX^{e} siècle, toujours prêt à risquer pour multiplier sa mise ; le second, lui, est en plein dans la ligne de la rationalité managériale contemporaine : refus du risque, priorité au court terme, *downsizing*, chômage de masse. Bien entendu, n'attendez pas de lui qu'il vous expose la question en ces termes. Mais le fait qu'il n'a pas le langage pour l'exprimer ne signifie pas qu'il n'a pas tout compris. Un des travers de l'Occident – bien que, historiquement, cela fut une de ses grandes forces – est de postuler que la pensée ne fonctionne qu'en manipulant des concepts à l'aide des mots qui les traduisent. Cette vision réductrice ne facilite pas le dialogue avec d'autres cultures, je ne dirais pas « moins avancées », mais moins axées sur l'algèbre des concepts – au sens originel du mot arabe « *al-jibr* », la manipulation. Elle est même à l'origine d'un problème interne majeur de la société occidentale contemporaine : la coupure grandissante entre une élite formée à jongler avec des concepts de plus en plus abstraits et des masses que les doctrines pédagogiques postmodernes ont privées d'outils

conceptuels au point qu'elles en viennent à soupçonner que le langage habile de leurs maîtres n'est fait que de mots vides de contenu. Ce soupçon, que les élites s'empressent de baptiser du terme condescendant de « populisme », n'est que la contrepartie du retour de nos élites aux errements du nominalisme médiéval.

Troisième niveau : dépassons la dimension individuelle pour appréhender la situation de l'artisan dans son environnement social. Tant qu'il mène son petit bonhomme de chemin, qu'il ne fait de l'ombre à personne, il vit en paix avec ses voisins, ses concurrents, sa parentèle, les notables de son patelin. Imaginez qu'en changeant d'échelle, l'argent arrive. Il se rend compte de tout ce que sa modeste aisance pourrait déclencher de désordres au sein de sa communauté : les jalousies de ses pairs, les parents éloignés qui vont rappliquer pour vivre à ses crochets, les notables du coin qui vont prendre ombrage de sa réussite et se débrouilleront bien pour le « taxer ». S'il a « trouvé manière » de « marabouter » le blanc, il ne faut pas qu'il s'imagine qu'il sera le seul à en profiter. Pire, il risque des représailles. Dans l'Afrique profonde, le poison n'est jamais loin de celui qui s'écarte des voies que le groupe a tracées pour lui. Non, croyez-moi, pour vivre heureux, vivons cachés, ne prenons pas le risque de nous élever au-dessus de la condition où le sort – si c'est le nom que vous donnez, bande de mécréants, à la sagesse de nos esprits tutélaires – nous a placés. Laissons la fortune à ceux qui y sont prédestinés. Une société aussi hiérarchisée que celle de l'Afrique est impitoyable à l'égard des ambitions des humbles. Parmi ceux-ci, ne peuvent percer que des individus ayant fait le choix de la marginalité, comme les *pícaros* des romans espagnols du siècle d'or : dans ce genre de contexte, il n'est pas possible de s'élever socialement sans avoir une mentalité de voyou[127].

Et la « culture » dans tout ça ? Il est temps d'y venir, une fois tracé le cadre matériel et social dans lequel elle fonctionne. Quatrième niveau, donc : dans l'histoire de Mamadou, la culture n'est que « la cerise sur le gâteau ». Prêtons à son propos une oreille plus fine. Quand il dit à l'Américain : « je vais m'ennuyer à mourir », il ne s'agit pas tant de l'ennui de s'astreindre à une tâche répétitive – de la production en série – pas très excitante pour un artiste accoutumé à travailler selon sa fantaisie et son inspiration. Au demeurant, *l'ennui* au sens où nous l'entendons est, je l'ai dit, un sentiment assez étranger à la culture africaine – rien qu'à ce mot, on pouvait deviner que l'anecdote était inventée. En réalité, il s'agit plus pour Mamadou de l'intuition qu'il irait au devant d'un tas d'*ennuis* que de la crainte de la monotonie. Il sent bien qu'il se ferait happer par la logique implacable de la modernité : devenir compétitif, avoir à conformer sa production au modèle

commandé, à gérer des approvisionnements et des stocks, à coordonner le travail de toute une équipe, à respecter des délais, à faire face à des contentieux en cas de défaut dans ses produits. Rien dans sa culture ne le prédispose à considérer tous ces soucis comme étant le lot normal de sa condition. Non merci, gardez vos dollars, je garde ma tranquillité. Pourquoi se « développer », si c'est au prix de la soumission aux disciplines qu'impose le modèle économique des blancs : rigueur, productivité, régularité, celles précisément auxquelles on a voulu se soustraire en secouant le joug colonial ? « Le collier dont je suis attaché », dites-vous ? Et l'Afrique y est d'autant plus rétive que ses dirigeants et son élite lui montrent chaque jour l'exemple de réussites spectaculaires, totalement affranchies de ces disciplines.

L'Afrique fantôme

Qui sont au juste ses dirigeants et ses élites ? De quelle manière fonctionnent-ils et quels sont leurs intérêts objectifs ?

Notre tradition « républicaine », en fait absolutiste et jacobine, focalise notre regard sur le pouvoir d'État, de sorte que nous avons tendance à prêter aux leaders politiques une capacité d'action indépendante, en sous-estimant le phénomène de la multiplicité des centres de pouvoir qui existe dans toutes les sociétés, y compris dans les régimes despotiques, du moins ceux qui ne sont pas totalitaires.

Il suffit pourtant d'observer tout près de chez nous un système dont les manifestations extérieures nous sont familières : celui de la Grande-Bretagne, avec son régime démocratique aux règles établies et sa monarchie de façade dont la fonction semble purement folklorique et décorative. Depuis le compromis de 1689, et surtout depuis Victoria, le souverain n'a plus de pouvoir institutionnel propre. Tous ses actes formels lui sont dictés par le gouvernement[128], qu'il s'agisse du discours du trône, de l'« assentiment » aux lois ou de la dissolution du parlement. Il n'est même pas libre de renoncer à la couronne comme l'a illustré en 1938 l'abdication d'Édouard VIII qui a dû être préalablement autorisée par un vote du parlement[129]. Et pourtant il garde une capacité d'*influence* plus forte qu'il y paraît. Dans les années soixante-dix, un journaliste demandait à Élisabeth II en quoi consistaient au juste ses pouvoirs. « J'ai le droit d'être consultée » répondit-elle, avant d'ajouter : « quand on a eu le privilège d'avoir pour premiers ministres des personnalités aussi éminentes que Winston Churchill, Harold MacMillan ou Harold Wilson, et d'avoir été régulièrement informée par eux des affaires de l'État, vous pensez bien qu'on a accumulé une expérience

dont leurs successeurs peuvent avoir envie de profiter ». Ce discret rôle de gourou suggéré avec un admirable sens de l'*understatement* n'épuise pas la question. Quand on lui ajoute la possession d'une des plus grandes fortunes foncières et mobilières du royaume[130] ; la tradition qui, jusqu'à la seconde guerre mondiale, voulait qu'un des hauts commandements de l'armée ou de la marine soit confié à un prince de la famille royale[131] ; une influence diffuse sur la société civile, liée aux multiples associations caritatives et culturelles où un membre de la famille royale exerce une présidence honorifique – y compris la Grande Loge d'Angleterre dont le grand-maître est un cousin de la reine – on soupçonne que la monarchie britannique n'est pas *seulement* un symbole dont on met le portrait sur les timbres-poste. Ce n'est certes pas un pouvoir capable d'imposer une ligne politique précise mais, outre le fait de servir de garde-fou à la démocratie en modérant l'*hubris* des gouvernants – le Premier ministre, quel que soit son pouvoir réel, n'est jamais qu'en seconde place dans l'ordre du protocole – c'est l'une des puissances sociales avec lesquelles il faut compter. Parmi d'autres, bien entendu.

Et même en France, croyez-vous que les dirigeants politiques se déterminent librement ? Je ne parle pas du fait qu'ils sont tenus de ménager leur électorat pour se faire reconduire car cela n'arrive qu'une fois tous les cinq ans. Ils doivent surtout composer à chaque instant avec des forces bien plus redoutables que celles du bulletin de vote : la nomenklatura administrative, les juges, les syndicats, le lobby du « CAC 40 » ainsi que le petit milieu qui oriente l'opinion bien-pensante, héritier des salons parisiens de l'Ancien régime. Quand deux ou trois de ces forces se coalisent, le pouvoir politique est paralysé : on a vu, par exemple, des tentatives de simplification de la fiscalité mises en échec par une alliance objective entre la bureaucratie de Bercy et le Syndicat unifié des Impôts qui, sous couvert d'obstacles techniques « insurmontables » et de « justice sociale », défendent le maintien d'une complexité garante de leur pouvoir et de la protection de leurs emplois[132].

Eh bien, en Afrique, c'est pareil. Plus exactement, on y retrouve des ingrédients similaires à ceux qui existent en France et en Angleterre. On peut identifier dans les sociétés africaines *quatre* types de centres de pouvoir : les leaders politiques, la bureaucratie, les hiérarchies coutumières et les milieux d'affaires, ou plus exactement une oligarchie affairiste[133]. Les syndicats, qui étaient puissants à la fin de l'époque coloniale et dans les premières années de l'indépendance, ont été presque partout mis hors jeu entre temps, d'abord par les régimes de parti unique, ensuite par « la » réforme qui a démantelé le secteur public[134]. Ce qui diffère, par rapport à la situation des pays

développés où un certain *modus vivendi* s'est institué entre les centres de pouvoir et où l'on sait décoder le mode d'emploi – sauf exception, comme dans la France d'aujourd'hui où il semble qu'on a perdu la notice de la machine – c'est que, dans le système africain, la manière dont les centres de pouvoirs s'articulent entre eux est opaque pour des esprits occidentaux, d'autant plus que leurs interlocuteurs africains sont passés maîtres dans l'art de cacher leur jeu. On est loin, très loin, du vieux cliché des « grands enfants ». Les organisations internationales, qui traitent avec les gouvernements, ont en face d'elles des acteurs qui ne disposent parfois que d'un pouvoir fantôme.

Peek-a-boo !

Les leaders politiques africains exercent une fonction qui n'a pas d'équivalent chez leurs homologues occidentaux. C'est même leur fonction principale : celle de médiateurs entre leurs régimes et la communauté des bailleurs de fonds. Ils doivent l'amadouer en cultivant leur image auprès d'elle et en sachant partager sa rhétorique : privés de l'aide internationale, presque tous les états subsahariens s'effondreraient en quelques semaines. L'exercice est délicat car il faut en même temps tenir à son opinion publique un discours dénonçant la communauté internationale – les « blancs », pour simplifier – comme la responsable de tous les malheurs du pays, tout en restant dans les limites de ce que la bien-pensance occidentale peut accepter. Dans l'ensemble, les dirigeants africains ont démontré assez de talents d'équilibristes et les bien-pensants de chez vous ont l'ouïe assez sélective pour que la contradiction puisse être gérée[135]. À part Mugabe, qui a un peu exagéré dans la provocation, et Ben Ali, décidément sourd à la rhétorique bien-pensante, presque tous ont su trouver grâce devant l'opinion occidentale[136].

On dit souvent, trop souvent, que les dirigeants africains sont « coupés des masses ». Je crois que le reproche est excessif. Bien sûr, entre leur mode de vie personnel et celui de la moyenne de leur population, l'abîme est plus grand que dans les pays développés où un ministre ou un député – je ne parle pas des chefs d'État qui forment à travers le monde un « club » à part[137] – jouit de conditions d'existence qui ne sont pas si différentes de celles d'un cadre supérieur ou d'un membre de profession libérale : revenus confortables, mais sans plus ; horaires tendus ; travail intense ; soumission à des règles de conduite dont il n'est pas maître ; obligation de tenir sa langue. En Afrique, les hiérarchies sociales restent plus fortes et la capacité d'arbitraire dont dispose un dirigeant politique est un fait accepté, et

concourt même à son prestige[138]. À l'inverse, les dirigeants africains me paraissent dans l'ensemble plus soucieux, non pas du bien de leurs mandants – les nôtres le sont-ils toujours ? – mais de tenir le langage que ceux-ci attendent. S'ils viennent à l'oublier, la sanction est immédiate. Je connais ainsi deux hauts fonctionnaires internationaux qui ont démissionné de leurs postes pour se présenter aux élections présidentielles dans leurs pays respectifs. Leur méconnaissance des us et coutumes de leurs compatriotes, leur incapacité à mettre leur discours au niveau des citoyens de base, leur « occidentalisation » trop voyante, tout cela a eu le résultat qu'on pouvait attendre : un ou deux pour cent des voix, alors que, dans les deux cas, la « communauté internationale » misait à fond sur leur candidature. J'ai eu l'occasion de discuter avec l'un d'eux après son échec. Il le prenait avec humour, reconnaissant volontiers que, face à son adversaire rompu aux rituels de la palabre en langue vernaculaire et habile à jouer de la surenchère devant ses auditoires, il ne faisait décidément pas le poids.

Les leaders politiques africains ont aujourd'hui moins besoin que les nôtres de composer avec la bureaucratie d'État. Dans les premières décennies qui ont suivi l'indépendance, celle-ci a constitué, collectivement, une force dominante. Sa puissance reposait sur la combinaison de plusieurs éléments. Elle constituait la base politique des leaders, souvent eux-mêmes issus de ses rangs et s'appuyant sur des partis dont les militants provenaient pour l'essentiel de ce milieu. L'orientation initiale adoptée par les états africains, étatique et planificatrice, due tout autant à l'héritage jacobin ou « napoléonien » du colonisateur[139] qu'à la fascination que le modèle « léniniste » exerçait sur les élites africaines, lui offrait l'occasion de déployer son pouvoir. Et enfin, la politique de scolarisation menée dans les deux dernières décennies du régime colonial avait largement bénéficié aux fils et aux filles de fonctionnaires : rien d'étonnant donc que ceux-ci aient vu dans le gonflement des effectifs de l'administration le moyen d'assurer des débouchés pour leurs propres enfants. Dans le contexte de la décolonisation, il était normal que la bureaucratie africaine ait cherché à récupérer à son profit les avantages matériels et symboliques autrefois réservés aux fonctionnaires blancs. Elle est ainsi arrivée à capter pendant une vingtaine d'années l'essentiel des fruits de la modeste croissance économique, du moins de ce que la cupidité des chefs d'État d'alors en laissait. Ce n'est pas que les salaires étaient si élevés[140], mais les effectifs étaient disproportionnés par rapport à ce que les secteurs productifs pouvaient supporter, devenant une des causes majeures du déficit budgétaire structurel des états africains. Le phénomène a pris une telle ampleur que les institutions financières internationales ont fini par s'en alarmer et ont pris pour cible cette

bureaucratie qu'elles jugeaient parasitaire : à travers leurs programmes d'ajustement structurel, elles sont arrivés à la démanteler mais, rassurez vous, il en reste.

Ce qui a changé aussi est que « la » réforme a mis fin presque partout aux garanties d'emploi de la fonction publique de sorte que celle-ci est désormais tenue d'être plus docile à l'égard des politiques. Les dirigeants peuvent donc davantage s'appuyer sur elle pour mettre en œuvre ce qui est devenu sa tâche essentielle : jouer à cache-cache avec les bailleurs de fonds au sujet des « conditionnalités ». De quoi s'agit-il ? Lorsque les agences d'aide internationales accordent des financements, elles les assortissent de conditions à remplir par les bénéficiaires.

Certaines de ces conditions sont directement liées à la nature des projets : nous finançons, par exemple, quatre-vingt pour cent[141] d'un programme de construction d'écoles, sous condition que vous vous engagiez à les entretenir et à mettre en place les effectifs d'enseignants pour les faire fonctionner. Aux autorités d'en faire la preuve, en allouant les budgets d'entretien et les crédits pour payer les salaires, en effectuant les recrutements. Tout cela est logique.

On peut y ajouter des conditions plus indirectes : supprimer les droits de douane sur les fournitures scolaires, adopter des législations garantissant un droit égal à la scolarité pour les filles, exiger le paiement d'une petite contribution par les parents[142], mettre en place un système de gestion des fonds ainsi collectés assurant « transparence » et « efficacité » – traduisez : en s'affranchissant des règles habituelles des finances publiques[143]. De proche en proche, et de projet en projet, les conditions deviennent de plus en plus complexes, de plus en plus abstraites et de plus en plus éloignées de l'objet même du financement.

On arrive même à des projets dont le contenu n'est rien d'autres qu'une collection de conditionnalités : c'est à cela que revient l'« aide budgétaire ». On verse des fonds dont l'État pourra disposer à sa guise pour équilibrer un secteur de son budget, sous condition qu'il adopte telle ou telle législation ou réorganisation. Avec ce type de « projets », on atteint au noyau dur de « la » réforme. Pour les états africains, l'aide budgétaire est une commodité et, d'un point de vue théorique, il n'y a rien à redire : cela les laisse libres de définir eux-mêmes leurs propres priorités, ils sont « responsabilisés » sur l'utilisation et la gestion de l'aide. Les agences internationales aussi : cela diminue leurs coûts de fonctionnement puisqu'il n'y a plus besoin d'études techniques préalables pour définir l'affectation

des fonds, ni d'équipes pour assurer le suivi de la réalisation. Le contrôle s'effectue essentiellement sur le respect des conditionnalités.

Et là, l'affaire se corse.

Beaucoup de ces conditions ne relèvent pas de la seule autorité du gouvernement. Il faut en effet souvent faire voter des lois. Les parlements se font tirer l'oreille, les députés négocient des contreparties pour apporter leur voix au projet de texte, sans compter que commissions parlementaires et rapporteurs fonctionnent bien entendu selon la logique « le silence est d'or » décrite dans un chapitre précédent. Chaque mission de suivi envoyée par le bailleur de fonds ne pourra que constater le faible avancement du dossier depuis sa mission précédente. Le rôle de la bureaucratie est alors essentiel pour endormir le zèle des fonctionnaires internationaux, de manière à ne pas interrompre le versement des fonds, en s'ingéniant à démontrer que, depuis leur dernière visite, une étape majeure a été franchie avec le dépôt d'une motion visant à inscrire le projet de loi à l'ordre du jour de la session de l'année prochaine, ou avec la création par la commission parlementaire d'une sous-commission pour faire rapport sur la question. À la visite suivante, trois ou six mois plus tard, le dossier aura sans doute connu une avancée fulgurante avec la décision de la sous-commission d'engager un comité d'experts. Encore six mois et on aura voté jusqu'à la moindre virgule le texte de l'annonce à publier pour demander aux candidats de se faire connaître. La fois d'après, il sera toujours temps d'invoquer la défection d'un des experts et la nécessité de désigner une nouvelle sous-commission qui étudiera les candidatures pour son remplacement. Le plus comique est que les fonctionnaires internationaux sont obligés de se prêter au jeu de manière à ne pas compromettre le « taux de décaissement », critère sur lequel est jugée leur performance. Et on les voit s'engager avec leurs collègues africains dans des séances de *brainstorming* pour essayer d'extraire d'une masse d'informations désespérantes le petit détail qu'on pourra mettre en exergue dans le rapport de mission de manière à conclure que l'affaire est – enfin – en bonne voie.

Que cache cette *commedia dell'arte* technocratique[144] ? Tout simplement le fait que les politiques n'ont aucune envie de mettre en œuvre les conditionnalités qu'ils ont bien été obligés d'accepter à la signature de l'accord de financement[145], parce qu'elles heurtent certains intérêts ou parce qu'elles vont décidément trop loin en « empiétant sur la souveraineté nationale » – ce qui n'est souvent qu'un langage codé pour dire la même chose.

Lorsque le message que les dirigeants font passer auprès de leurs collaborateurs est de freiner, ils peuvent compter à cent pour cent sur leur

zèle. Mais au fond, cela n'a guère d'importance car tout le monde est plus ou moins d'accord sur l'objectif commun : arriver à ne pas interrompre le projet tant qu'on a pas atteint un taux de décaissement de quatre-vingt pour cent. Il sera temps alors de le suspendre en attendant le temps nécessaire pour que les conditionnalités soient réalisées, souvent sous une forme qui n'a plus grand-chose à voir avec l'intention initiale. Comment ne pas fermer les yeux afin de pouvoir décaisser le solde et conclure l'opération sur un rapport célébrant sa réussite ? De toute façon, ce ne sera que deux ou trois ans plus tard, au mieux, qu'une mission d'« évaluation rétrospective » pourra détecter des « lacunes » dans les résultats obtenus. Aïe, on tous va en prendre pour son matricule ! Pas du tout, ce sera une excellente base pour monter un autre projet visant à les corriger. Et recommencer le cycle. Avec quelques cheveux blancs en plus.

Parce que je m'appelle lion

La puissance sociale des hiérarchies coutumières varie selon les pays. Dans certaines zones, elles ont disparu, au moins en apparence, soit à la suite d'affrontements avec les autorités coloniales, soit par dépérissement. Ailleurs, elles se sont effacées tout en gardant une influence discrète et ont pu se reconstituer à la faveur des luttes politiques d'après l'indépendance ou se reconvertir dans les affaires. Dans d'autres cas enfin, elles se sont maintenues presque intactes et entretiennent des rapports complexes avec le pouvoir étatique[146].

Lorsque Alhaji Shehu Shagari a été élu à la présidence du Nigeria en 1979[147], il a réservé une de ses premières visites officielles en dehors de la capitale à la ville de Kano, la métropole du nord du pays, ancienne tête de pont du commerce caravanier transsaharien. On a pu alors assister à une scène étonnante : à son arrivée, le chef de l'État élu au suffrage universel se prosternant devant l'émir de Kano qui l'attendait, assis sur son trône, à l'extrémité du tapis rouge tiré depuis le pied de l'avion. On m'a expliqué que Shagari était issu d'une famille d'officiers de la cour du sultan de Sokoto et que, du fait du milieu auquel il appartenait, il ne pouvait pas se soustraire aux obligations de l'étiquette traditionnelle et se conduire autrement[148]. La question qu'appelle une telle situation est dérangeante : dans quelle mesure s'agit-il d'une simple politesse sans conséquence politique ou cela signifie-t-il au contraire que les institutions républicaines ne sont qu'une simple façade et que la réalité du pouvoir est ailleurs ?

Depuis le renversement de la « première République » par le coup d'état où le premier ministre Sir Abubakar Tafawa Balewa, le « père de

l'indépendance[149] », a trouvé la mort, le pays avait connu une succession de juntes militaires. Deux personnages ont marqué cette période de leur empreinte. Le premier était le flamboyant général Yakubu Gowon, qui dirigeait les « fédéraux » lors de la guerre du Biafra. Le personnage a été très décrié en France où l'opinion penchait en faveur de la cause biafraise. Enfin, disons pour être plus précis, que le lobby pétrolier français avait misé sur le Biafra pour se faire une place dans un jeu dominé jusque là par les *majors* anglo-saxonnes et avait aidé à éveiller la sympathie de l'opinion dans le sens qui lui convenait. Sans doute, une partie de l'équation du rapport de forces lui avait échappé, mais n'anticipons pas. Gowon a révélé sa dimension d'homme d'État en décrétant, dès le lendemain de sa victoire, une amnistie générale en faveur des combattants biafrais et en s'attelant aussitôt à la reconstruction du pays en tendant la main à ses ennemis de la veille. Ce Henri IV africain était connu pour son humour. Lors du coup d'état qui l'avait renversé, il était en Angleterre à l'occasion d'une conférence internationale ; on lui a demandé quelles étaient ses intentions et il a répondu : « je vais retourner à l'école ; je compte m'inscrire en sciences politiques à Oxford, je crois que j'ai des choses à apprendre dans ce domaine ». Son successeur, le jeune et brillant général Murtala Muhammed, a engagé une série de mesures audacieuses dont les plus connues ont été de transférer la capitale fédérale dans un site vierge au centre du pays, qui est devenu Abuja, et de s'engager sur une échéance précise pour établir une nouvelle constitution et rendre le pouvoir à un régime civil. Ses manières cassantes et son intention de transformer en profondeur toutes les structures du pays ne lui ont pas fait que des amis[150] : après quelques mois de pouvoir, il a été assassiné. Les meurtriers, immédiatement arrêtés, ont été condamnés à mort sans avoir parlé et promptement exécutés avant les funérailles nationales que les survivants de la junte avaient organisées en l'honneur de leur jeune compère. Ses successeurs[151] ont fait le serment de respecter scrupuleusement la ligne définie par Murtala Muhammed mais ont jugé plus prudent de mettre la priorité sur les objectifs voyants – la nouvelle capitale et le retour des civils – tout en laissant au tiroir les réformes de structure.

Il semble bien qu'en réalité, derrière ces changements spectaculaires sur la scène politique, le groupe dominant est resté le même tout au long de ces années. Ce qu'on appelait dans les années 1975-80 du nom peu aimable de « *Kaduna mafia* », un noyau d'une trentaine de hauts fonctionnaires, de diplomates, d'universitaires et d'officiers supérieurs, à qui l'opinion prêtait un pouvoir occulte, était en fait une émanation de l'aile moderniste de l'entourage des grands dynastes du nord : le sultan de Sokoto et les émirs de Kaduna, Kano, Borno et Bauchi. Elle a peu à peu perdu son influence au

profit de l'aile réactionnaire et religieuse auprès des émirs mais ceux-ci ont conservé tout leur poids politique sur les orientations de la République. On a tort, lorsqu'on évoque l'extension de la *charia* dans les états du nord du Nigeria, avec ses manifestations choquantes comme la condamnation à mort de jeunes femmes accusées d'adultère, au mépris de la constitution « laïque » du Nigeria[152], de la mettre au compte des progrès du fanatisme religieux : la question de la *charia* est en réalité complètement instrumentalisée au profit du pouvoir des émirs. Pour mieux comprendre comment le système a pénétré jusqu'aux rouages techniques du régime, je voudrais vous faire part d'un problème auquel je me suis personnellement trouvée confronté dans mon activité professionnelle. J'avais besoin pour mon travail, vers 1980, de statistiques sur la population. Il y a avait eu un recensement en 1973, donnant un chiffre de soixante-dix-neuf millions d'habitants[153], mais la ventilation par provinces était classée « secret défense », de sorte qu'on n'avait d'autre ressource que d'extrapoler tant bien que mal à partir du recensement de 1963. À l'époque, il n'existait que trois états, le Nord, le Sud et l'Est. En appliquant la répartition de 1963 au chiffre global de 1973, on trouvait une population de quarante millions pour le nord. Mon travail m'a amené à parcourir toutes les régions du pays. Comparé au pays yoruba, entre Ibadan et Ife, ou au pays ibo, d'Aba à Umuhaia, où l'on rencontre des densités rurales proches de mille habitants au kilomètre carré, le nord paraît vide : de Bauchi à Kano, cinq cents kilomètres, le trajet se fait en quatre heures et on traverse au plus une demi douzaine de villages. Où étaient les quarante millions ? La réponse est : nulle part, les chiffres étaient faux. Faux, mais pas neutres : la constitution réserve aux états fédérés un part du revenu pétrolier *au prorata de leur population*. Doubler – ou tripler, qui sait ? – la population du nord dans les statistiques officielles revient donc à réserver à cette partie du pays, c'est-à-dire aux fiefs des émirs, une part plus grande du gâteau. Ce genre de manipulations révèle, bien sûr, que ceux qui en bénéficient ont le pouvoir de les imposer. Il n'est pas difficile d'en tirer une conclusion confirmant l'impression donnée par les salamalecs du président et les spéculations de la rumeur : les émirs du nord tiraient toutes les ficelles, et ils continuent.

Des systèmes comparables de « pouvoir parallèle » existent dans bien d'autres pays. Au Sénégal, l'islam s'est structuré à partir du XIX^e^ siècle autour de quelques grandes « confréries » maraboutiques. La plus ancienne est celle des Tijanes, piétistes et « non violents », la plus soudée est celle des Layènes issue de la population historique de la presqu'île de Dakar, les Lébous, mais la plus puissante est celle des Mourides, dont le chef porte le

titre de « calife ». Elle a la haute main sur le secteur de l'arachide. Ses disciples, les « *talibés* », quadrillent les rues de Dakar et contrôlent la quasi-totalité de l'économie informelle : marchés, vendeurs de rues, chauffeurs de taxi, mendicité infantile. La confrérie possède même désormais sa propre marque de carburants : les taxis font de longs détours pour s'approvisionner pieusement en gazole sanctifié par le sceau du calife. Les Mourides se singularisent, selon les auteurs bienveillants, par une interprétation « libérale » de l'islam. Ils donnent, par exemple, un caractère facultatif au pèlerinage à la Mecque. Le pèlerinage annuel à la ville sainte de la confrérie, Touba, en tient lieu. Seuls de mauvais esprits pourraient sous-entendre qu'il vaut mieux que les fidèles aillent dépenser leur argent à Touba plutôt qu'en Arabie. Ce pèlerinage est une grande affaire nationale : en 2005, le gouvernement sénégalais a attribué pas moins de onze milliards de francs CFA – seize millions d'euros – à la ville de Touba pour se faire belle afin d'accueillir les pèlerins. C'est que les Mourides sont une puissance politique de premier plan. Au moment du coup d'état d'août 1960, où le Sénégal a fait sécession de la toute nouvelle Fédération du Mali, les conjurés – Léopold Senghor et Lamine Gueye – ont sollicité deux feux verts : celui du général de Gaulle qui aurait répondu « c'est une affaire entre vous, nous n'avons pas à nous en mêler » et qui a donné l'ordre à la garnison française de ne pas sortir de ses casernements[154] ; et celui du calife des Mourides. Senghor, quelques années plus tard, a confirmé : « on ne gouverne pas le Sénégal sans l'appui des Mourides ». Selon certaines sources[155], sa démission en 1980 pourrait avoir été le résultat d'un « conseil » donné par le calife[156]. Le pouvoir de celui-ci ne se limite pas au périmètre de son petit pays : les communautés sénégalaises présentes en France, en Italie, en Espagne et aux États-Unis ont bien du mal à échapper à son emprise. Il semble que beaucoup des vendeurs de colifichets qui arpentent les trottoirs du Trocadéro, les rives du lac Majeur ou les plages de la Costa Brava sont en fait des adeptes de la confrérie, s'approvisionnent auprès d'elle et lui reversent un part des bénéfices. Normal : il faut bien vivre avec le temps de la mondialisation. L'économie informelle de l'Afrique est devenue un *business* planétaire.

Au Mozambique, les quinze années de régime communiste ont détruit toutes les structures coutumières et pourtant il s'y est installé un système où des hiérarchies parallèles semblent fonctionner de manière comparable. Après les accords de Lusaka mettant fin à la guerre civile en 1991, le pays a officiellement abandonné le régime de parti unique pour adopter le pluralisme politique. Il est divisé en une dizaine de provinces, chacune dirigée par un gouverneur et grande comme un quart de la France. Il n'existe

pas d'échelon de l'administration d'État en dessous des « districts », de la taille de deux ou trois de vos départements, et administrés par des délégués des gouverneurs sans pouvoir, et sans plus de moyens qu'une demi douzaine de fonctionnaires qui n'ont pas de budget pour acheter leurs crayons. Il n'y a pas non plus de collectivités locales, à l'exception de municipalités – les *autarquías* – établies dans les dix ou quinze plus grandes villes. À qui s'adresser sur le terrain pour des problèmes administratifs courants, par exemple à l'occasion de l'exécution d'un projet de développement ? Pas de problème vous répondra-t-on : à la section locale du *Frelimo*. L'ancien parti unique, présent dans chaque village du pays sous la forme d'une petite case facilement repérable par un drapeau, comme une sorte de mairie, joue en fait le rôle d'échelon administratif de base. Il y a deux questions qu'il ne faut pas poser. Comment est financée cette structure avec ses milliers de « permanents » qui y travaillent à plein temps à travers le pays et qui ont quand même besoin de temps à autre de papier ou de rubans de machine à écrire ? Le rôle joué par le *Frelimo* au niveau local a-t-il son pendant au niveau central ? On se prend à soupçonner que le gouvernement, les ministres et la bureaucratie d'État pourraient bien prendre leurs ordres auprès des discrètes instances dirigeantes du Parti. Ajoutez-y le fait que la « société civile » est structurée par toutes sortes d'institutions, coopératives, organismes d'éducation populaire, ordres professionnels, qui étaient, il n'y a pas si longtemps, des succursales *officielles* du Parti et dont les équipes de direction n'ont pas changé depuis, et vous avez un panorama où la machine étatique pourrait bien n'être qu'une façade, ou du moins un simple organe d'exécution de décisions prises « en amont ».

Si j'ai évoqué, au début de ce chapitre, le rôle des centres de pouvoir « parallèles » dans le fonctionnement des gouvernements démocratiques d'Occident pour en faire ressortir les similitudes avec ce qu'on observe en Afrique, cela permet *a contrario* de repérer une différence essentielle. Chez vous, des hiérarchies alternatives peuvent exercer une *influence* sur la ligne politique générale, elles peuvent même s'immiscer dans des décisions ponctuelles, par exemple pour placer un de leurs affidés dans tel ou tel poste clef, elles ne peuvent pas déterminer *complètement* l'action des pouvoirs publics. Il y a trois raisons à cela. La première est que les principes de l'état de droit limitent l'arbitraire : « je voudrais bien vous faire plaisir, mais il y a une loi qui m'en empêche ». La deuxième est qu'aucune de ces forces ne dispose d'une emprise sur la population comparable à ce qui existe en Afrique, de sorte que l'inconnue du suffrage introduit un degré de liberté dans le fonctionnement politique. La troisième, surtout, est que les centres de

pouvoir sont *multiples* et engagés dans une lutte concurrentielle pour faire prévaloir leurs vues auprès de l'appareil d'État. Un gouvernement habile peut jouer sur leurs rivalités ou déjouer leurs coalitions pour se frayer une liberté d'action. Un gouvernement courageux peut accepter le risque d'une épreuve de force. Ils ne sont pas tous habiles, c'est vrai, ni tous courageux, mais la possibilité existe et le résultat n'est pas gagné d'avance.

Rien de tel en Afrique. Dans la plupart des pays, les forces « alternatives » ont une unité qui contraste avec l'émiettement de la vie politique institutionnelle, de sorte qu'elles jouissent d'un quasi monopole. Bien plus que les cabinets ministériels, les administrations centrales ou les groupes parlementaires, où ne paradent que des figurants dont la tâche essentielle est de susciter et de recueillir les marques de déférence des représentants de la communauté internationale, elles sont le vrai *back office* du pouvoir. Si, au Sénégal, le calife des Mourides dit à ses adeptes « votez et faites voter pour Untel », Untel est élu[157]. Si, au Nigeria, un chef de l'État désobéissait aux injonctions du cartel des émirs, le lendemain un autre l'avait chassé. J'ignore ce qui arriverait au Mozambique si un gouvernement s'avisait de couper les vivres au *Frelimo* : le cas ne s'est pas encore présenté. Les pouvoirs publics peuvent difficilement composer avec des forces qui, elles, n'ont besoin de composer avec personne : ils doivent s'incliner ou céder la place.

De l'huile dans les rouages

C'est par rapport à ce contexte particulier qu'il faut mettre en perspective la question de la corruption en Afrique. Elle pèse lourd par les prélèvements qu'elle opère[158], plus encore par les distorsions qu'elle introduit dans les orientations des pouvoirs publics. Elle est même au cœur de quelques un des conflits sanglants qui endeuillent le continent.

Il faut d'abord, d'un point de vue analytique, distinguer deux types de corruption : il y a d'une part la petite corruption au jour le jour, celle de l'employé derrière son guichet qui arrive à extorquer un modeste bakchich pour délivrer un formulaire, celle du policier qui « ferme les yeux » sur une infraction en échange d'un billet, celle de l'infirmier du dispensaire de quartier qu'une gratification aide à trouver la clef de l'armoire des médicaments « gratuits » ; et d'autre part, la corruption de haut vol qui s'exerce au sommet de l'État et sur l'activité des opérateurs économiques.

Ce n'est pas que la « petite » corruption ne puisse avoir des effets considérables au plan général. Elle pourrit la vie des humbles, mais elle sert en même temps de soupape de sécurité en facilitant leurs parcours dans les

méandres de la bureaucratie. Elle peut toutefois mener à des conséquences dramatiques. Je vais l'illustrer à travers l'exemple des événements récents du Kenya. Des scènes d'émeutes et de massacres ont accompagné l'attente et la proclamation des résultats des dernières élections présidentielles. On en a donné une interprétation « tribale ». Ces élections opposaient en effet le président sortant, appartenant à l'ethnie kikuyu qui domine la vie politique du pays depuis l'indépendance _ le « père de la nation », Jomo Kenyatta, en était issu _, à un challenger dont le programme politique était quasiment le même, mais qui appartenait à une ethnie rivale, de sorte que le duel prenait le caractère d'un affrontement « ethnique ». Dans les régions et les quartiers où ils étaient majoritaires, les partisans du challenger, mécontents du résultat sorti des urnes à l'issue d'un scrutin à la transparence fort contestable, se sont alors mis à lyncher les Kikuyus. On a tous vu les images à la télévision, je ne les commenterai pas. Mais pourquoi un tel déchaînement de violence ? Cela s'explique-t-il par une haine « ancestrale » entre Kikuyus et Luos, haine qui, paraît-il, n'existait nullement à l'époque précoloniale et qui aurait été « fabriquée » par les Anglais ? J'ai du mal à y croire : en temps normal, ces ethnies cohabitent sans manifester d'animosité particulière l'une envers l'autre. Cela s'explique en revanche assez aisément à l'aide d'une grille de lecture faisant intervenir les phénomènes de corruption et de clientélisme.

Partout au monde, lorsqu'un parti arrive au pouvoir, on attend de lui qu'il « renvoie l'ascenseur » à ceux qui l'ont fait élire. Chez nous, cela se réalise à travers des mesures politiques : nationalisations en 1981, PACS en 1997, « paquet fiscal » en 2007. En Afrique, la marge de manœuvre dont disposent les gouvernements est limitée : les ressources budgétaires sont maigres, les « questions de société » sont tabou. En outre, dans la plupart des pays africains, les partis ne se différencient pas à partir de clivages politiques, mais de clivages ethniques. Ceux qui vont bénéficier des faveurs sont, en général, des membres de l'ethnie du vainqueur. C'est ainsi que, en quarante ans de pouvoir, les Kikuyus ont peuplé l'administration kenyane de leurs « frères », barrant ainsi l'accès aux « bonnes places » aux membres des autres ethnies. La faveur faite aux frères ne réside pas dans les salaires de misère que l'État leur verse, parfois avec des mois de retard _ encore que les places de fonctionnaires constituent à peu près les seules opportunités d'emploi stable dans bien des régions du pays _ mais surtout dans la possibilité qui leur est ainsi offerte de se « payer sur la bête » en rackettant les administrés. En pays kikuyu, c'est bien le diable si un administré n'arrive pas à trouver auprès de tel ou tel « frère » haut placé une protection qui tempère quelque peu l'ampleur du racket. C'est donc dans les régions

peuplées d'autres ethnies que l'extorsion pratiquée par les fonctionnaires kikuyu atteignait son maximum. D'où la frustration accumulée depuis quarante ans à leur encontre. D'où une frustration redoublée lorsque s'est évanouie, par suite des fraudes électorales alléguées, la perspective de voir l'un des leurs accéder au pouvoir, et tourner en leur faveur le système de clientélisme qui avait jusque là profité aux Kikuyu. La violence des manifestations s'explique ainsi bien plus par une réaction de vengeance à l'égard des brimades subies depuis si longtemps, redoublée par l'espoir déçu de passer enfin « du côté du manche », que par une « haine de l'autre » viscérale.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la « grande corruption ».

Au risque de choquer les défenseurs de la vertu, je ne crains pas de dire qu'il est moins grave que tel ou tel responsable ait touché une commission de cinq ou de dix pour cent sur un investissement que d'avoir investi les cent pour cent en pure perte ou de laisser se dégrader les ouvrages publics sans les entretenir parce qu'il y a beaucoup plus à croquer lorsqu'il faut les reconstruire, de préférence avec l'argent des blancs. C'est en grande partie de ce dernier phénomène que vient le dépérissement des infrastructures que la colonisation avait léguées aux nouveaux états.

La principale lacune de la plupart des publications relatives à la corruption en Afrique – les rapports officiels des agences internationales et des ONG n'y font pas exception – est que leurs auteurs ne semblent pas en avoir une expérience directe. Quant à ceux qui la connaissent bien pour l'avoir pratiquée, ils préfèrent se taire. En outre, le discours dominant sur cette question s'en tient à une dénonciation moralisante qui ne tient aucun compte des mécanismes de pouvoir qui la font prospérer. Le résultat est qu'on dénonce sans cesse la corruption comme un des maux de l'Afrique, mais sans savoir de quoi on parle. Il se trouve que j'ai eu à plusieurs reprises, dans ma pratique professionnelle, l'occasion d'observer « en direct » comment elle fonctionnait, avec vue sur les deux côtés de la barrière, les trois pourrait-on dire, si l'on pouvait imaginer des barrières à trois côtés, car, entre le « corrupteur » et le « corrompu » se glisse souvent un troisième personnage : l'intermédiaire. Celui-ci peut, selon le cas, être un « agent » du corrupteur ou un « poisson pilote » du corrompu, ou encore un tiers choisi d'un commun accord par les parties afin d'éviter le transit direct des fonds. À moins qu'il ne soit le mandataire des hiérarchies parallèles pour qui roule le « corrompu ».

J'accompagnais un jour un collègue qui devait remettre une somme importante – équivalente à deux ou trois ans de mon salaire – à un officiel qui était intervenu pour débloquer une situation contractuelle compliquée.

Nous étions attendus. Le maître de maison trônait dans le vaste salon de sa villa, d'ailleurs modestement meublée. J'ai reconnu la disposition classique du *diwan* à l'orientale, avec des banquettes alignées le long des murs autour d'un espace vide au centre de la pièce. L'officiel avait convoqué le ban et l'arrière-ban des notables de son village pour assister à la « cérémonie ». À peine avait-il fini de compter les liasses de billets que lui remettait le « corrupteur », que les solliciteurs s'empressaient autour de lui. Après une longue palabre à voix basse, il donnait à chacun l'équivalent de quelques milliers de dollars qu'il prélevait au fur et à mesure dans le carton à chaussures où il avait répandu en vrac la dîme que mon collègue lui avait versée. Lorsque tout le monde avait été servi, il lui en restait, certes – comme dit le proverbe yoruba : « tu ne peux pas donner à manger à tes frères sans garder un peu de riz sur tes doigts » – mais pas de quoi faire bombance. L'officiel nous jeta un regard de côté et dit en riant : « vous voyez, c'est comme ça ». On dit parfois que la corruption joue dans les pays pauvres un rôle de redistribution sociale. Ce qu'on oublie est que cette redistribution fonctionne dans le cadre d'un système où les « corrompus » n'ont pas de marge de manœuvre : s'ils partagent c'est parce qu'ils sont obligés, et pas seulement pour tenir leur rang au sein de leurs communautés. C'est aussi parce qu'ils doivent leurs postes à leur appartenance communautaire et parce que, à l'intérieur de ces communautés, ils sont soumis aux pressions de hiérarchies coutumières qui ont les moyens de les faire démettre s'ils se dérobaient à leurs « obligations ».

De cette manière, les « décideurs » ne sont pas maîtres de leurs décisions. Bien souvent, lorsqu'on veut obtenir l'attribution d'un marché ou une mesure administrative favorable, il ne sert à rien de solliciter directement les autorités officielles : il faut s'adresser aux centres de pouvoir parallèles pour faire aboutir sa requête. Eux sauront se faire obéir de l'appareil d'État lorsqu'ils y trouvent leur intérêt.

Le problème a pris une autre dimension avec l'instauration de la démocratie et les réformes néolibérales. Celles-ci n'ont pas – pas encore ? – réussi à déclencher une dynamique autonome de l'économie de sorte que les activités les plus lucratives restent celles qui dépendent de faveurs gouvernementales. C'est bien entendu le cas avec les privatisations qui aboutissent presque toujours à confier les entreprises publiques à des proches du pouvoir, parfois même à des membres de l'entourage familial des chefs d'État, ou à des multinationales associées avec les « bons » intérêts locaux[159]. C'est aussi le cas avec des activités qu'on pourrait croire déconnectées de l'influence étatique comme le négoce opportuniste : sans les

bons appuis qui permettent de faire dédouaner sa marchandise dans des conditions favorables[160] – voire même de bloquer celle des concurrents – ce type de commerce est beaucoup moins rentable.

Les nouvelles exigences démocratiques imposent aux dirigeants de se faire élire dans des conditions présentables et de rester plus discrets dans leurs prises d'intérêt. Ils ont donc d'autant plus besoin du concours des affairistes pour financer les élections – ce qui ne se limite pas à payer la publicité et les déplacements de campagne mais peut aller jusqu'à acheter les voix et recruter des troupes chargées de bourrer les urnes ou d'intimider les opposants. Comment achète-t-on les voix ? En achetant ceux qui ont le pouvoir de déterminer le vote de larges pans de l'électorat : les leaders coutumiers. Ceux-ci jouent donc un rôle-clef dans la désignation des dirigeants politiques et bénéficient d'une position privilégiée pour monopoliser les fonctions d'intermédiaires veillant aux intérêts privés des dirigeants. Cette position leur permet en outre de contrôler l'accès aux activités économiques lucratives. Bien souvent, les personnes qu'on montre en exemple des réussites entrepreneuriales de la « nouvelle classe de managers africains » ne sont que les prête-nom d'intérêts liés aux hiérarchies coutumières. Une des raisons pour lesquelles les politiques néolibérales ont jusqu'ici échoué à faire sortir l'Afrique du marasme économique est qu'elles ont été impuissantes à déverrouiller le système – quand elles n'ont pas contribué à le verrouiller encore plus. Les nouvelles formes que revêt le modèle économique de la corruption ont donné un grand essor aux activités de blanchiment.

Une si jolie ferme

L'anecdote m'a été racontée par un ancien coopérant qui avait été le conseiller d'un haut fonctionnaire africain dans un pays dont je tairai le nom. Sachez seulement que sa capitale est au bord d'une rivière, détail qui ne vous renseignera qu'imparfaitement mais dont vous allez saisir l'importance. Le haut fonctionnaire en question avait obtenu, avec l'aide d'amis bien placés, un prêt de l'organisme national de crédit agricole pour faire l'acquisition d'un terrain de belle dimension en bord de rivière, dans la périphérie de la capitale. Il avait réussi à se procurer une grosse pompe diesel que l'administration venait de réformer parce qu'elle n'arrivait pas à remplacer une certaine pièce défaillante. Il avait donc demandé à « son » coopérant de lui acheter la rechange lors d'un congé en France. « Je veux me mettre à l'agriculture pour mes vieux jours, lui expliqua-t-il. Avec ce terrain et de l'irrigation, tu vas voir : les oranges, les bananes et tout le reste ». Cinq ans après, le coopérant de passage dans le pays a pu constater que la pièce était

toujours dans son emballage, que la pompe était rouillée et que le terrain était en friche. C'est tout juste si, à l'abri de ses hauts murs de clôture, on pouvait y voir quelques arbres trop maigres pour fournir plus d'un ou deux paniers de fruits par an. Cela n'empêchait pas le haut fonctionnaire de payer ses remboursements d'emprunt et de manifester une certaine prospérité. Quel était le fin mot de l'histoire ?

Le haut fonctionnaire, qui percevait de confortables pots de vin sur ses administrés, ne pouvait pas décemment injecter cet argent dans son train de vie sous peine d'être vite repéré, dans un pays pauvre où tout le monde se connaît et se surveille. Devenu propriétaire terrien, il n'avait en revanche plus aucune peine à justifier sa *Mercedes* et sa villa par les revenus de sa « ferme ». Et quand arrivera la retraite et qu'il faudra bien arrêter cette juteuse activité « agricole », il sera temps de revendre le terrain en empochant la plus-value que lui aura donnée sa proximité de la ville.

La spéculation immobilière est largement alimentée par le blanchiment de l'argent de la corruption. C'est ainsi qu'on voit s'édifier, dans toutes les capitales africaines, des centaines de villas ou d'immeubles de bureau qui ne trouvent pas preneur et dont, au demeurant, la construction s'interrompt souvent avant achèvement. Si vous visitez des maisons pour chercher une location, on vous présentera d'immenses bâtisses à des prix prohibitifs. Vu les montants demandés, seuls pourraient les louer des expatriés à gros salaires ou des membres de l'oligarchie locale. Ces derniers n'ont aucune raison de le faire puisqu'ils peuvent acheter un terrain et faire bâtir l'équivalent pour à peine trois années du loyer demandé. Quant aux expatriés, si certains – pas tous, je vous rassure – peuvent s'offrir des locations à trois ou quatre mille euros mensuels, ils veulent des logements aux standards occidentaux et pas des bunkers sinistres conçus pour des pratiques culturelles différentes, avec leurs salons démesurés faits pour recevoir les solliciteurs et leurs enfilades de chambres aveugles réservées aux deuxièmes, troisièmes et quatrièmes épouses ou à la parentèle moins fortunée. Alors à qui sont destinés ces « produits locatifs » si mal adaptés aux attentes du marché ? À personne. Ils ne sont construits que pour être revendus quelques années plus tard, quitte à ce que le propriétaire les cède à un comparse à qui il a avancé l'argent, les énormes plus-values ainsi réalisées conférant une origine plausible à son enrichissement.

Le phénomène n'a rien de marginal. Quand on s'extasie sur la performance économique de certains pays africains depuis quelques années, avec des taux de croissance du PIB supérieurs à cinq pour cent[161], on oublie d'analyser quels sont les secteurs où cette croissance se manifeste :

l'industrie de la construction est presque toujours en tête[162]. Le moteur de l'activité de construction se trouve plus souvent dans des schémas de blanchiment que dans le dynamisme de la demande. On croit même, dans quelques pays, que l'argent de la corruption n'est pas le seul à être blanchi de cette manière. Le négoce international de produits illicites[163] pourrait bien l'alimenter de manière tout aussi efficace. Là encore, les structures sociales s'y prêtent : le contrôle exercé par les pouvoirs parallèles sur les filières d'émigration et la situation d'obligés à laquelle sont assujettis nombre de migrants, clandestins ou pas, en font des auxiliaires dociles de toutes sortes de trafics. Tout le monde peut constater, par exemple, l'ampleur prise en Europe par le commerce florissant d'articles de contrefaçon relayé par les vendeurs de rues. Le volume sans cesse croissant de déplacements effectués sur les lignes entre l'Europe et les pays subsahariens par les membres de la diaspora africaine est l'occasion de transporter toutes sortes de marchandises dans les deux sens[164] : Air France vient de faire passer de vingt à quarante-six kilos l'allocation de bagages en classe économique, preuve que cette clientèle constitue un excellent fonds de commerce. Je peux attester, chaque fois que je prends l'avion, qu'un nombre impressionnant de passagers se distingue par le *look* assez reconnaissable des pratiquants du commerce informel.

En tout cas, la corruption tient aujourd'hui une place *centrale* dans le modèle économique de beaucoup d'états subsahariens. On peut même dire qu'elle articule leurs équilibres politiques et sociaux à tel point qu'on ne peut pas l'attaquer réellement sans provoquer en même temps un effondrement systémique.

Ce n'est pas que les Africains soient plus « corrompus » que d'autres. On ne peut pas non plus se contenter de jeter l'opprobre sur les entreprises occidentales qui les auraient initiés, puis encouragés à ces pratiques, comme le prétend la vulgate bien-pensante. C'est juste la logique du système qui le veut. S'y ajoute, bien entendu, le fait que le terreau était réceptif. La culture africaine n'avait jamais eu l'occasion de développer les mécanismes d'autorégulation des conduites individuelles – les inhibitions, pourrait-on dire – qui font la singularité de la civilisation occidentale. Les Africains de l'ère précoloniale n'étaient pas des sauvages. Leurs sociétés traditionnelles avaient bien sûr leurs propres normes. C'étaient celles de communautés tribales très hiérarchisées où le respect n'est dû qu'aux puissants, où les positions de pouvoir et de prestige confèrent des droits immenses[165], où les petits n'ont d'autre choix que laisser de faire ceux d'« en haut », se taire et *biaiser*.

L'empreinte de ces réflexes sociaux sur les comportements est parfois spectaculaire, voire cocasse. Laissez moi vous en livrer une illustration à travers une anecdote personnelle. Lorsque je travaillais au Nigeria, j'avais dû installer mon bureau chez moi pour limiter les dépenses. J'y avais donné rendez-vous un jour à un officiel. Pris dans les embouteillages, j'étais en retard. Ce monsieur n'en avait pas pris ombrage pour autant, était entré sans frapper, s'était le plus naturellement du monde installé dans mon salon, avait bu mon whisky, lu mon courrier, battu mes enfants puis, n'ayant plus de quoi s'occuper, était reparti sans m'attendre. Insupportable goujaterie, direz-vous ? Pas du tout. Comme j'exprimais mon agacement à mon employée, elle m'a répondu : « je vous comprends mais il ne faut pas lui en vouloir ; chez nous, nos chefs font pareil avec nous et on n'a rien le droit de leur dire ». Le fait que ce monsieur signait des chèques pour régler les contrats exécutés par l'entreprise qui m'employait lui ouvrait donc, selon les normes de son monde, le droit de me traiter comme un de ses manants. Attention, je ne veux pas donner à cet épisode un caractère de généralité car je dois à la vérité d'ajouter que j'ai aussi connu nombre de Nigérians occupant des positions élevées et dont la courtoisie était irréprochable. Cela n'empêche que j'ai été obligé de tirer de l'incident une conclusion pratique : j'ai déménagé, je n'ai pas donné ma nouvelle adresse à mes correspondants et, quand je voulais les voir, j'affrontais trois heures d'embouteillage pour leur rendre visite *chez eux* afin de ne pas leur donner l'occasion de venir *chez moi*. Dans de tels contextes, les stratégies d'évitement, auxquelles *les blancs aussi* ont recours, sont le seul moyen ne pas créer de situations conflictuelles. Il est clair que, aux yeux d'un observateur superficiel, peu au fait des implications sociales de la culture africaine, de telles stratégies peuvent passer à tort pour des manifestations de « racisme ». Elles ne sont que l'expression banale de l'obligation de biaiser quand on se trouve du mauvais côté des rapports de forces.

Ces stratégies d'évitement – je ne veux pas dire de « triche », ce qui supposerait un jugement moral que je ne me permets pas de porter et qui ne correspond nullement au vécu des intéressés, qui le ressentent presque à la manière d'un jeu[166] – auxquelles les Africains étaient déjà rompus, se sont parfaitement adaptées au contexte colonial, puis postcolonial. C'est sans doute grâce à quoi les masses populaires se sont coulées sans trop de difficultés apparentes dans l'ordre colonial. Les oppositions venaient surtout des anciennes élites qui avaient perdu leurs privilèges et qui ont été obligées de composer, ce à quoi elles n'étaient pas préparées. Encore aujourd'hui, les critiques les plus virulentes qu'on entend contre le colonialisme reflètent le

point de vue des élites – ou de l'enseignement officiel inspiré par elles –, alors que, lorsque qu'on interviewe de vieux Africains issus du petit peuple, on est tout surpris de les entendre évoquer le système colonial de manière assez neutre. Bien sûr, il faut faire la part de la nostalgie qui tend à enjoliver les souvenirs des années de jeunesse quels qu'il soient. La parenthèse coloniale a, toutefois, introduit un élément de perturbation profonde : les garde-fous autrefois opposés par la coutume aux abus des puissants n'étaient pas transposables dans le monde nouveau où le contact avec l'Occident a jeté l'Afrique. Du coup la propension des détenteurs du pouvoir – fût-ce d'une parcelle – à en abuser sans vergogne s'en est trouvée renforcée en même temps que s'aiguisait l'entraînement de tous à biaiser. Et tout le monde y trouve son compte.

La bureaucratie africaine perçoit des salaires médiocres. Or sa fonction d'interface avec l'aide internationale la met chaque jour en contact avec des homologues étrangers jouissant de rémunérations dix fois plus élevées à qualification et niveau d'autorité égaux. Il est clair que ses membres, bien obligés de tenir leur rang dans ce contexte, en sont réduits à recourir, au minimum à la « gratte », au pire à se chercher des compléments de revenus à travers des pratiques défiant l'éthique – ou plutôt, *notre* éthique.

Il n'est pas si facile de régler ce problème : il ne suffit pas de faire tomber quelques têtes et de prendre des postures d'indignation vertueuse à l'égard de la corruption[167], il faut essayer de repérer les mécanismes sociaux qui en sont le fondement et agir sur les causes objectives qui la rendent possible, voire inévitable.

Si la fonction publique en France reste d'une grande intégrité, en dépit de certaines « affaires » qui concernent d'ailleurs surtout des élus ou d'anciens hauts fonctionnaires promus patrons de grandes entreprises, cela n'est pas tombé du ciel. Cela résulte, outre du dressage des conduites sociales opéré au cours des Temps modernes, d'une action en profondeur menée par la République. La France d'Ancien régime avait en quelque sorte conféré un statut officiel à la corruption en instituant la vénalité des charges : il fallait bien, en contrepartie, que leurs titulaires – la fameuse « noblesse de robe » – puissent bénéficier d'un retour sur investissement en « se payant sur la bête ». Les figures emblématiques de grands commis de l'État absolutiste, de Sully à Colbert, ne se sont pas, pour autant qu'on sache, appauvries dans leurs fonctions[168]. Le régime napoléonien s'est d'autant moins soucié de réformer ces mœurs[169] que le sommet donnait l'exemple : la parentèle des Bonaparte et les dignitaires de l'Empire ont accumulé des fortunes immenses. La France du XIX^e^ siècle en a hérité. Si elle a réussi à éradiquer la

corruption de son administration, c'est en instituant un système de fonction publique de carrière : quand on met en balance le montant d'une enveloppe avec la « valeur actuelle nette » des salaires restant à percevoir, retraite comprise, le choix rationnel est celui de l'intégrité. Pour écarter toute tentation de « taxer » les administrés, il fallait aussi relever les rémunérations des agents. Autrefois, les postes d'autorité étaient si mal payés que seuls les occupaient des détenteurs de fortunes personnelles pour qui le traitement versé par l'État n'était que de l'argent de poche. Lisez Proust[170] : il vous explique comment les postes d'ambassadeur n'étaient attribués qu'à ceux qui pouvaient tenir leur rang en y mettant de leur poche, la République ne versant pas d'indemnités pour les frais de représentation. Mais pourquoi ces postes étaient-ils mal payés ? Justement, pour les réserver aux classes fortunées. La « réforme » conduite – avec prudence et discrétion – par la Troisième république était en réalité une transformation *révolutionnaire* : le remplacement d'une classe par une autre[171], le remplacement au sein de la bureaucratie dirigeante de l'État de l'ancienne classe aristocratique et des héritiers de la noblesse de robe par une couche nouvelle extraite de la petite bourgeoisie par le système de sélection au mérite[172]. Est-ce à dire que les pays africains ont besoin d'une révolution ?

En un sens, « la » réforme néolibérale aurait pu constituer pour l'Afrique l'amorce d'une telle révolution, mais cette perspective ne fait à l'évidence pas partie de son agenda. Bien sûr, le fait d'éclater les pouvoirs de l'État pour les confier à des entités autonomes financées par des circuits spécifiques – affectation de taxes, redevances – peut contribuer à modérer la corruption en affranchissant leurs cadres des grilles de la fonction publique afin de mieux les rémunérer : pour l'instant cela n'a fait que créer des rentes de situation. Il n'y a pas de doute qu'il est indispensable d'éliminer des labyrinthes règlementaires devenus des gisements de corruption. Quand vous devez vous soumettre à plusieurs règlements qui se contredisent l'un l'autre, que faire[173] ? Ou vous renoncez à votre entreprise, ou vous vous résolvez à « mettre de l'huile dans les rouages ». En un sens, la possibilité de lever les surdéterminations du système en soudoyant ça et là a permis vaille que vaille à la machine de fonctionner, mais ce serait quand même préférable de pouvoir opérer au grand jour en restant « dans les clous ». La remise à plat des édifices réglementaires est loin d'être acquise et suscite d'énormes résistances, d'où le jeu de cache-cache que mènent les bureaucraties africaines contre les agences d'aide au développement. Mais ce n'est pas le plus grave.

Le plus grave est que « la » réforme est impuissante à déclencher les changements nécessaires parce qu'elle s'inscrit dans un contexte qui s'oppose à ce qu'ils se produisent. En premier lieu, elle a introduit des opportunités nouvelles pour l'affairisme à grande échelle avec les privatisations et les schémas de « partenariat public-privé ». Cela pourrait n'être que temporaire : quand on aura tout privatisé, les choses s'arrangeront. Pas du tout. La réforme ne peut pas aboutir sans remettre en cause les privilèges des élites africaines : or cela lui est interdit en raison du rôle assigné à celles-ci dans le processus de mondialisation.

Chiens de garde de la mondialisation

La « mondialisation » se manifeste, pour simplifier, par trois phénomènes : la croissance spectaculaire du volume des échanges internationaux au long cours ; le décloisonnement des marchés financiers ; et enfin l'affaiblissement du pouvoir économique des états nationaux face à la puissance des firmes multinationales. Les élites d'aujourd'hui, dans les pays industriels comme dans le tiers-monde, adhérent pour la plupart aux principes néolibéraux sur lesquels s'appuie la justification théorique du processus de mondialisation. Il n'est pas nécessaire ici de faire un exposé détaillé de la doctrine : je vous invite seulement à reprendre les quatre postulats du colonialisme tels que je les ai dégagés dans un ouvrage précédent, et à y changer juste quelques mots. Remplacez dans le premier postulat « nation colonisatrice » par « exigence d'efficacité économique », continuez dans la même veine et vous aurez fabriqué un excellent manifeste de la mondialisation[174].

La mondialisation s'est révélée très déstabilisante pour l'emploi et les régimes sociaux dans les pays développés, mais elle l'a aussi été plus qu'on le croit pour le développement industriel du tiers-monde.

Les industries de substitution d'importation, sauf dans les très grands pays, Chine, Inde, Brésil, qui disposent d'un vaste marché intérieur et qui ont assez de poids politique pour continuer à le protéger, se sont partout effondrées, au profit d'industries à visée exportatrice là où c'était possible. L'apport d'emploi pour les pays en développement qui ont réussi la conversion est certes largement positif, mais l'activité de ces industries est orientée vers les besoins du marché global – essentiellement celui des pays développés. Elle n'a pas pour objet principal de satisfaire les besoins des consommateurs locaux.

Les dégâts de la mondialisation ne sont pas des « dommages collatéraux » ; ils font partie de l'objectif même qui est poursuivi. La théorie économique postule que le développement des échanges commerciaux

facilite la mise en concurrence des producteurs de toute la planète pour le plus grand profit des consommateurs : c'est donc un jeu « gagnant-gagnant » que seul des esprits mesquins et à courte vue pourraient dénoncer[175]. Encore faut-il être clair sur ce qu'on entend par « producteurs ». L'essor des échanges internationaux n'a pas pour fonction de mettre en concurrence les entreprises de tous les pays sur un marché unifié, mais de *mettre en concurrence les travailleurs* de tous les pays afin d'optimiser les profits des firmes qui maîtrisent ces échanges.

La théorie des « dommages collatéraux » – que seule davantage encore de mondialisation pourrait éliminer – a été exposée dans l'ouvrage de Joseph Stiglitz[176], *La grande désillusion*, paru il y a quelques années. Le livre a connu un grand succès – un succès « mondial », *of course* – mais il laisse le lecteur sur sa faim. L'habileté de Stiglitz est de critiquer des institutions par lesquelles il a fait carrière et a été porté au sommet, sans s'attaquer aux fondamentaux du problème, c'est-à-dire au système dont ces institutions sont partie intégrante. En quelque sorte de cracher dans la soupe tout en restant dans les limites du politiquement correct. Il aurait eu tort de s'en priver puisque la formule est payante. Vous vous souvenez d'Alain Peyrefitte avec *Le mal français*, un des grands succès de librairie des années soixante-dix. Cet ouvrage l'a propulsé au rang de gourou de l'analyse sociale à la française. Il y développait une thème porteur : les « pesanteurs administratives » qui font obstacle à la volonté politique. En d'autres termes, il tirait le parapluie vers le bas, en accusant ceux qui avaient été ses subordonnés du temps où il était ministre d'appliquer les lois au lieu d'exécuter ses ordres, curieuse conception de la part du défenseur de l'« état de droit » à quoi il a posé dans d'autres livres. Personne n'est parfait et paix à son âme.

Ce serait sans doute méchanceté gratuite de soupçonner Stiglitz de se voiler volontairement la face ou d'essayer de tromper ses lecteurs : accordons lui la présomption d'innocence et postulons que son livre est un reflet sincère de sa pensée[177]. Cela veut dire que, en en dépit de son prix Nobel de sciences économiques – ou plutôt à cause de sa science qui l'empêche de sortir d'un niveau de raisonnement purement économiste ? – il n'a *rien* compris aux enjeux *politiques* qui articulent le processus de mondialisation et le sous-développement de l'Afrique. En tout cas, il a moins bien compris l'équation économique contemporaine que Fernand Braudel qui, pourtant, s'intéressait peu à l'Afrique et décrivait le monde d'il y a trois siècles. Celui-ci explique en effet avec précision comment fonctionne la mécanique de *l'échange inégal*, à propos de la stratégie des négociants

d'Amsterdam à l'égard de la Russie, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Le commerce avec les pays riverains de la mer Baltique était un des piliers de la prospérité d'Amsterdam. Les Hollandais vendaient leurs produits en Russie presque au prix coûtant, ce qui avait fait d'eux les partenaires privilégiés des marchands russes en écartant leurs concurrents des villes hanséatiques. Ils ne cherchaient pas à pénétrer eux-mêmes sur le marché russe et préféraient laisser leurs partenaires locaux y prendre la totalité des bénéfices. De la sorte, ils gardaient à leur main les partenaires en question qui pouvaient de leur côté renforcer leur propre puissance locale, contrôler les circuits économiques internes et disposer de poids politique. Mais qu'avaient donc les négociants hollandais à gagner à ce système ? Leurs exportations leur servaient juste à payer les achats qu'ils effectuaient en Russie. La revente des produits russes sur les marchés d'Europe de l'ouest était, elle, source de profits colossaux. Ce que démontre le « modèle économique » des marchands du siècle d'or d'Amsterdam c'est que le profit maximum est réalisé au bout de la chaîne où règne la plus grande abondance monétaire. Il est généré par la différence de prix sur les deux marchés, ou plus exactement par la différence entre le coût d'obtention d'un produit en un lieu donné et le prix qu'on consommateur peut accepter de payer ailleurs[178]. La théorie économique élémentaire démontre que, si les échanges sont libres et fluides, les prix vont peu à peu s'égaliser entre les deux marchés, aux coûts de transport près. Seule peut l'empêcher l'existence d'un *monopole sur les échanges*.

D'où la nécessité d'établir et de maintenir un contrôle monopolistique sur les circuits commerciaux. La complicité avec l'oligarchie du pays le moins développé est la condition *sine qua non* de la viabilité de ce modèle économique : il faut la laisser « se sucrer » pour mieux la tenir en mains. Selon qu'elle adopte une posture propice au développement comme la *nomenklatura* communiste en Chine ou au contraire y fasse obstacle comme les classes dirigeantes africaines, les résultats seront très différents pour le pays, mais cela au fond importe peu aux intérêts monopolistes.

Deuxième nécessité : éclater la production. On ne délocalise pas *seulement* pour abaisser les coûts de production, comme le prétendent les économistes néolibéraux en nous prenant pour des naïfs, mais pour se réserver la maîtrise du « sens » de l'activité productive, car c'est le « sens » qui est la vraie clef du pouvoir. Je ne résiste pas au plaisir de vous citer à cet égard un texte datant d'il y a plus de quarante ans, bien avant qu'on parle de « mondialisation », dont on peut goûter, non sans ironie, la clairvoyance subversive et prémonitoire :

« *Dominer la production, pour la classe capitaliste, c'est obligatoirement monopoliser la compréhension de l'activité productrice, du travail. Pour y parvenir, le travail est, d'un côté, parcellarisé de plus en plus, c'est-à-dire rendu incompréhensible à celui qui le fait ; de l'autre côté, reconstitué comme unité par un organe spécialisé*[179]. »

L'enjeu n'est pas que symbolique. Vus sous cet angle, les salaires astronomiques des dirigeants n'ont plus rien d'extravagant. Si j'assemble en Chine des pièces mécaniques usinées en Indonésie et des composants électroniques fabriqués en Amérique centrale pour effectuer le conditionnement final en Lituanie et approvisionner ma base logistique de distribution de Dubaï, le tout à l'aide de logiciels développés en Inde à partir d'une architecture conçue par des informaticiens français basés en Irlande, ce n'est pas seulement pour bénéficier des « avantages comparatifs » de chacun des pays, comme on le lit dans les manuels universitaires et les magazines économiques. C'est pour disperser le savoir-faire entre des unités décentralisées de conception ou de production, en me réservant celui de la « cohérence systémique » garante de mes profits et de mon pouvoir. Je n'ai même plus besoin que ces unités m'appartiennent puisqu'elles ne dégagent individuellement aucune plus-value, celle-ci étant entièrement captée par le sommet. Il est donc normal que celui-ci s'attribue la part du lion des rémunérations. Cette logique a été poussée à l'absurde par le patron d'un des fleurons de notre industrie quand il a annoncé devant ses actionnaires ébahis qu'il allait faire de son entreprise « le premier grand groupe industriel sans aucune usine ».

Il s'agit aussi de créer des différentiels qui vont faire apparaître les profits dans un « entre-deux » auquel les concurrents « localisés » n'ont pas accès. Je m'explique à partir de l'exemple de l'industrie pétrolière. Celle-ci est classiquement structurée en quatre pôles correspondant aux quatre étapes du processus économique : production et exploration, transport, raffinage, distribution. Je demandais un jour à un ancien condisciple qui travaillait dans une compagnie pétrolière pourquoi celles-ci se plaignaient toujours de l'«étroitesse de leurs marges ». C'était en effet l'époque où le discours officiel du *big business* s'adressait encore aux opinions et aux gouvernements ; aujourd'hui le discours a changé car il s'adresse désormais aux actionnaires et donc on ne se plaint plus. Il m'a dit alors :

– Parce que c'est vrai. La distribution ne rapporte plus que des clopinettes à cause du contrôle des prix et de la concurrence des supermarchés, le raffinage n'est pas rentable. Quant à la production, ce n'est

plus ce que c'était, avec les états de l'Opep qui deviennent trop gourmands tandis que l'exploration coûte de plus en plus cher.

– Mais alors, tu ne vas quand même pas me dire que tu perds sur chaque article mais que tu te rattrapes sur la quantité. Si rien n'est rentable dans votre métier, d'où viennent les bénéfices ?

– Le transport.

Et il s'est mis à parler d'autre chose, le tournoi de Roland Garros ou le dernier film de Woody Allen.

Il y a de quoi être perplexe. Comment la fonction transport peut-elle être aussi profitable, vu la concurrence qui règne dans le secteur maritime ? Parce que l'activité « transport » des *majors* du pétrole n'a pas pour objet principal d'exploiter des bateaux. Elle génère une valeur économique constituée par le différentiel de prix entre le port d'embarquement et le port de débarquement[180]. Tout se passe comme si les cargaisons de pétrole acquéraient une valeur supplémentaire d'être ballottées par la houle et exposées au vent salin, à la manière de ces barriques de Bordeaux dont on se servait comme lest dans la marine en bois pour les faire vieillir plus vite et les revendre à profit sous l'appellation romanesque de « retour des Indes ». Comme si le bénéfice apparaissait par miracle quelque part en mer. Et, disent des méchantes langues, parfois, il y reste. Enfin, pas tout à fait en haute mer, mais quand même au milieu de la mer. Sur des îles, par exemple celles où l'on immatricule les bateaux ? Là, vous m'en demandez trop : ces choses-là se passent dans des cercles auxquels je n'ai pas accès[181]. Peu importe, c'est indifférent pour comprendre le phénomène.

L'important c'est de maintenir un découplage entre marchés producteurs et marchés consommateurs de manière à *maîtriser l'échange* entre les uns et les autres, parce que c'est sur cette maîtrise que repose *la création de valeur*. Cette politique a des effets cumulatifs : non seulement elle évite que l'unification du marché ne puisse laisser se développer des phénomènes concurrentiels mais elle contribue aussi à complexifier le processus de manière à établir un avantage comparatif en faveur du petit nombre de ceux qui ont les moyens de le maîtriser. La parcellisation des tâches entre une multitude d'entités dispersées à travers le monde n'a pas pour seul objet de localiser les étapes de production là où elles coûtent le moins cher : elle empêche surtout qu'aucune de ces entités ni aucun des pays où elles sont implantées puisse acquérir la maîtrise sur les process d'ensemble. Décrire la « mondialisation » comme une unification pure et simple du marché mondial est fallacieux : elle implique au contraire de préserver *assez de fragmentation et de cloisonnements* entre les marchés nationaux et continentaux de manière à ce que *seules les firmes atteignant*

l'échelle monopolistique aient les moyens de tenir en main tous les fils qui relient entre eux les marchés et les étapes complémentaires de production.

La complaisance apparemment incompréhensible à l'égard des oligarchies pillardes d'Afrique s'intègre parfaitement dans ce schéma et se situe dans la droite ligne de l'offre de services que les bourgeoisies locales avaient soumise aux dirigeants du capitalisme international au moment des « luttes de libération ». La théorie économique libérale et le paradigme économiste visent à accréditer l'illusion que la compétition sociale, la lutte entre groupes sociaux rivaux, se déroulent sur le seul terrain économique : recherche d'efficacité, de compétitivité, mise à profit des avantages concurrentiels. Rien n'est plus faux. La logique fondamentale dont on n'est pas encore sorti après deux siècles et demi de révolution industrielle, la colonisation et la décolonisation, c'est l'accaparement au profit d'une minorité des richesses produites par les autres. Ce qui est nouveau, c'est que cette minorité est désormais *transnationale*, sans que cela l'empêche d'être solidaire, plus solidaire, en tout cas, que le sont les peuples entre eux et même au sein de chacun d'eux. Il en découle le besoin pour cette minorité de détenir assez de pouvoir coercitif pour maîtriser à son profit les mécanismes du marché, qu'il s'agisse de pressurer les producteurs ou d'éliminer du marché ceux qui détiennent un avantage comparatif qu'on ne peut pas surmonter autrement. Dominer par la force n'implique pas toujours action violente ou aventures militaires. On peut très bien se contenter d'une version *soft* qui suffit à fabriquer les lois dont on a besoin et de faire obéir les tribunaux chargés de les appliquer, version qui remplace les soldats par des lobbyistes, des avocats et des huissiers. Derrière la loi, il y a toujours la force. D'ailleurs, la langue anglaise, reflet du réalisme dont est imprégnée la culture anglo-saxonne, utilise le mot « *enforcement* » pour désigner l'action de faire appliquer une loi ou d'exécuter un jugement.

Cela n'empêche pas la « communauté internationale » d'être attentive aux questions des droits de l'homme dans les pays du tiers-monde, ce dont les militants de cette cause devraient avoir lieu de se féliciter[182], sans toujours se rendre compte à quel point elle a été instrumentalisée par l'ordre dominant[183]. En fait, les droits de l'homme fonctionnent comme un moyen de pression permettant d'avoir encore mieux à sa main les oligarchies au pouvoir dans ces pays. Dénoncer les violations des droits de l'homme est devenu le moyen d'adresser un message aux gouvernants qui seraient tentés d'être indociles au « système », voire de les sanctionner en provoquant leur chute lorsqu'ils persistent dans leur indocilité. Tant que cette logique fonctionnera, les élites au pouvoir s'y maintiendront – au prix de la chute de

temps à autre de tel ou tel de leurs membres, mais c'est un faible prix à payer pour conforter la puissance collective du groupe dirigeant et cela a toujours fait partie de la règle du jeu qu'on doit accepter pour être admis en son sein – et il n'y a aucune chance pour que l'Afrique trouve la voie d'un développement si contraire à leur intérêt commun.

Le refus du développement

Le livre de Stephen Smith, *Négrologie*, a eu le mérite de formuler noir sur blanc – si j'ose dire – ce que tous ceux qui ont observé ou accompagné l'Afrique depuis quarante ans sentaient intuitivement : la société africaine refuse le développement. La violence des réactions qui ont accueilli cet ouvrage[184] montre que, à l'évidence, M. Smith a vu juste et touché un point sensible. Cela doit être un encouragement pour continuer et essayer d'aller au bout du raisonnement qu'il ne fait qu'amorcer. Pourquoi l'Afrique refuse-t-elle le développement[185] ? Et surtout, existe-t-il des causes *objectives*, derrière les raisons subjectives ? Je crois, en effet, que si l'Afrique refuse avec un tel acharnement de se développer, c'est qu'*il y a des groupes sociaux puissants qui ont intérêt au statut quo*. Il faut donc chercher comment ces intérêts s'articulent avec les quatre types de centre de pouvoir que nous avons repérés dans les paragraphes qui précédent.

Les causes subjectives d'abord. Nous les avons déjà rencontrées au fil des chapitres précédents. Les Africains ne veulent pas du développement parce qu'ils refusent le monde moderne, ou plutôt cette forme spécifique de modernité qui a été façonnée par l'Occident, avec tout ce qu'elle implique de tensions, de bouleversement et d'instabilité des rapports sociaux, d'idéologie. Ce n'est pas qu'ils refusent les artefacts de la modernité, non au contraire : ils raffolent des 4x4, des baladeurs, des téléphones cellulaires, des films en DVD, des voyages en avion – pour les plus riches. Non, ce qu'ils refusent, ce ne sont pas les produits de la richesse, ce sont *les contraintes de la création des richesses* : la discipline sociale, la pression productiviste, l'état de droit, la tolérance, la primauté donnée au savoir « ouvert », dont nous savons qu'ils forment la base morale de la modernité.

Compte tenu de la souffrance que le choc avec la modernité lui a infligée au cours du dernier siècle et demi, il n'est pas étonnant que l'Afrique la refuse, ou joue à cache-cache en faisant semblant de l'accepter mais en s'efforçant de se soustraire à ses contraintes.

Arrivés à ce point, on ne peut pas se contenter d'une telle affirmation dans sa généralité. Rester sur un tel plan risquerait en outre de nous faire dévier vers des considérations sur la « mentalité collective » des Africains et

autres variations sur le thème de l'« âme noire » qui ne font pas partie de mon propos. Je préfère illustrer de façon plus précise les mécanismes objectifs par lesquels le refus du développement et de la modernité a pu s'installer dans le système politique et la dynamique sociale, puis continuer à les faire fonctionner à la plus grande satisfaction des élites du continent.

Le premier de ces mécanismes tient aux acteurs du développement eux-mêmes. Des historiens des sciences ont montré comment la communauté scientifique a une tendance marquée à rejeter les faits qui ne se plient pas à ses paradigmes et comment son fonctionnement corporatiste entretient une profonde tendance conservatrice[186], pourtant paradoxale quand il s'agit d'une activité qui est l'un des moteurs du « progrès ». Dans la résistance de l'Afrique au développement, il y a de ce phénomène. La « communauté du développement », constituée des grandes agences internationales, des ONG, des experts que les unes et les autres emploient ainsi que du personnel politique et administratif des états africains impliqué dans l'orientation et la gestion des activités de développement, n'a aucune raison de fonctionner, intellectuellement et pratiquement, d'une manière différente de la communauté scientifique. Indépendamment des intérêts propres du *development business* qui impliquent pour ses membres de ne pas « scier la branche sur laquelle ils sont assis », il y a une exigence d'efficacité et de cohérence intellectuelle. La logique est la même dans les deux domaines : comment pourrait-on obtenir des résultats au jour le jour si l'on remettait en cause sans cesse les fondements de l'action[187] ? Comment dérouler son action quotidienne, surmonter les difficultés pratiques, les fatigues et souvent les frustrations, si l'on doute en permanence de la légitimité des principes théoriques sur lesquels elle s'appuie ? Pour que la communauté fonctionne, pour que ses membres puissent entretenir le dialogue entre eux, il faut bien en outre qu'il y ait un accord sur un *corpus* de concepts, de raisonnements, de méthodes, de schémas intellectuels, sur une « grammaire » de l'action de développement. Et cela, dans un contexte où la faiblesse des activités économiques, de la société civile et de l'armature administrative des pays africains fait que l'activité de développement y pèse d'un poids déterminant, de sorte que la « communauté du développement » est appelée à jouer un rôle structurant dans la vie économique et les orientations de l'État.

Il y a toutefois des mécanismes encore plus puissants qui ont déterminé les choix politiques et sociaux faisant obstacle au développement.

Le collier dont je suis attaché

Il s'agit bien en effet de *choix* délibérés. Ils datent de l'époque des états autonomes, juste avant l'indépendance. Il s'agissait pour eux de savoir s'ils donnaient priorité à la prospérité, au développement et au bien-être de leur population, ou s'ils voulaient d'abord être eux-mêmes. Les termes de l'alternative qui s'offre aujourd'hui au continent européen sont assez similaires. Il s'agit en effet, aux dires d'une curieuse coalition bien-pensante qui va des apôtres du « métissage » aux économistes ultralibéraux des organismes internationaux, d'augmenter résolument l'immigration en provenance du tiers-monde afin de rétablir l'équilibre de la pyramide des âges, de répondre aux besoins de main d'œuvre de l'économie et d'assurer le financement des régimes sociaux ; au cas où l'Europe commettrait la folie de s'y refuser, elle pourrait perdre jusqu'à un ou deux points du taux de croissance annuel de son produit intérieur brut. Le dilemme est ainsi de choisir entre la *prospérité* et l'*identité*. Il est notable qu'au tournant des indépendances, les leaders africains ont unanimement fait *le choix inverse* de celui qu'on est en train d'imposer à l'Europe : ils ont préféré retrouver l'identité africaine de leurs peuples quitte à en payer le prix en termes économiques.

Nul n'a exprimé ce choix plus clairement que le leader guinéen Sékou Touré, qui a poussé son pays sur la voie d'une indépendance brutale en le faisant voter « non » au référendum du 28 septembre 1958, rejetant l'appartenance à la « Communauté » en même temps que la constitution de la Cinquième république : « Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». Les outrances du futur tyran de Conakry – qualifier d'« esclavage » le régime d'autonomie que proposait le général de Gaulle était un déni des réalités – de même que l'échec où il a conduit son peuple – qui a eu *à la fois* la pauvreté et l'esclavage – ne doivent pas dissimuler le fait que ce choix a finalement été – quoique sous une forme atténuée – celui de *tous* les autres pays colonisés du continent[188].

C'était un choix courageux ; il est respectable. Les leaders qui ont amené leurs pays à l'indépendance étaient des politiciens expérimentés. Ils étaient parfaitement lucides et savaient les risques qu'ils faisaient courir à leurs pays sur le plan du développement économique, des libertés publiques, de la démocratie et de la sécurité. Mais c'était pour eux une question de dignité, et on ne transige pas avec la dignité, même au prix d'un ou deux points de PIB. Peut-être éprouvaient-ils des sentiments mêlés vis à vis de cette indépendance qui comblait trop vite leurs vœux : ils n'en ont, en tout cas, rien laissé paraître. Même si, tactiquement, les dirigeants africains ont

été piégés par leur propre rouerie, il est indéniable que l'indépendance est le résultat d'un choix collectif fait par les élites africaines de l'époque.

Ce choix de l'indépendance, vous êtes en droit d'attendre des Africains qu'ils l'assument. Bien sûr ce ne sont pas les Africains d'aujourd'hui qui l'ont fait : les leaders de l'indépendance étaient presque tous nés avant 1914 et s'appuyaient sur une génération de militants nés dans l'entre-deux-guerres. Ceux qui s'expriment aujourd'hui au nom de leurs pays sont donc les enfants ou les petits-enfants de la génération de l'indépendance. Mais lorsqu'on se réclame d'un pays, qu'on se prévaut de son identité ou de sa culture, on doit l'assumer c'est-à-dire assumer son histoire et ses choix passés, du moins ceux qui déterminent encore le présent. Il faut reconnaître que ce n'est pas le cas. La relation coloniale, en la poussant au bout de sa logique, impliquait que les pays colonisés étaient fondés à réclamer un « droit de tirage » sur leurs métropoles, qu'on l'interprète comme la conséquence du fait de faire partie de la famille, comme la juste contrepartie d'une sujétion acceptée ou comme un « loyer » à acquitter par les puissances coloniales au titre de l'assise géopolitique que leur conféraient leurs possessions d'outre-mer. En préférant s'émanciper pour vivre leur vie, ce qui était certes leur droit le plus strict, ils devaient renoncer en même temps aux contreparties légitimement attachées à leur situation antérieure pour s'assumer en tant que peuples indépendants. Par quelle rouerie dialectique ont-ils pu faire oublier cette logique pour lui en substituer une autre, grâce à laquelle ils ont réussi à inverser le rapport de force ?

C'est surtout dans deux domaines que les Africains – non seulement les dirigeants mais l'ensemble de leurs élites, y compris celles de la diaspora – manifestent sans vergogne leur refus d'assumer les choix faits au moment de l'indépendance. Le premier est celui de l'aide au développement, le second est celui de l'émigration. Nous discuterons plus tard de l'émigration, voyons d'abord ce qu'il en est du discours sur l'aide.

Ces doux plaisirs qu'au soir sous la nuit brune

Tout le monde est à peu près d'accord que l'aide au développement était un dû. Tout le monde n'est pas d'accord en revanche sur les raisons pour lesquelles elle le serait encore cinquante ans plus tard. Vous pouvez penser, je suppose, que cela résulte d'un devoir de solidarité humaine à l'égard des peuples démunis. Une telle opinion vous honore mais n'a pas grand-chose à voir avec la manière dont on considère la question au sud du Sahara.

Il est inutile de présenter aux Africains de la génération actuelle cette obligation comme découlant de la « période de garantie » de leurs pays en rodage, considération purement terre à terre découlant du pragmatisme et du sens de l'État gaulliens. Ce n'est pas que la notion de garantie leur soit étrangère ; ils n'ont d'ailleurs pas attendu l'arrivée des machines à laver et des télévisions en couleurs pour la mettre en pratique : dans de nombreuses ethnies, lorsqu'un homme se marie, il dispose ensuite d'un certain délai pour rendre la femme à ses parents s'il n'en est pas satisfait et pour récupérer sa dot, par exemple si elle se révèle ne pas être vierge, ou pas assez robuste au travail, ou pas assez vite féconde, les motifs pour faire jouer la garantie ne manquent pas.

Pour eux, il n'y a aucun doute que, si l'aide au développement est un dû, c'est en tant que juste – et toujours insuffisante – réparation des méfaits du colonialisme et, tant qu'on y est, des maux que l'Europe a infligé à leur malheureux continent à travers la traite, la conquête, l'exploitation coloniale et … l'octroi d'une indépendance bâclée. Ne leur dites pas qu'ils l'ont cherché. Ce n'est pas parce que les Africains ont réclamé à cor et à cri leur indépendance à la fin des années cinquante que les métropoles européennes sont moralement absoutes de la faute commise en la leur ayant accordée. Dans leur logique, ils ont d'ailleurs raison : puisque leur revendication n'avait pas pour but d'être prise à la lettre et était seulement destinée à maintenir une pression sur les gouvernements des puissances coloniales pour en tirer divers avantages immédiats – ce qu'ils étaient seuls à savoir – vous êtes impardonnables d'y avoir cru et vous avez eu objectivement tort d'y faire droit – et pire encore, dans le cas du général de Gaulle qui les avait trop bien « vus venir ». Il est donc juste que vous soyez punis pour cela, et que l'obligation de verser l'aide pèse sur vous à perpétuité. Et, comme, lorsque les pays développés versent des aides, ils ne font que s'acquitter d'une obligation, on a du mal à comprendre l'arrogance avec laquelle ils se permettent d'exiger que l'aide soit « bien » utilisée, c'est à dire *selon leurs critères à eux*. Ce n'est pas seulement parce que les Africains eux-mêmes « connaissent mieux leurs propres besoins » que les technocrates occidentaux, comme on vous l'explique dans vos journaux pour vous le faire avaler selon votre propre logique. C'est surtout parce que, lorsqu'on est assujetti à un tribut, on ne se mêle pas de la manière dont le bénéficiaire l'utilise.

Si vous trouvez que j'exagère quant à la vision que cultivent les Africains de l'aide au développement, en particulier de celle qui est versée par les anciennes puissances coloniales, lisez donc la presse africaine, du *Soleil* de Dakar au *Nigerian Times* de Lagos en passant par les *Noticias de*

Moçambique, vous n'aurez pas de mal à trouver ce même refrain entonné au fil des éditoriaux[189].

Puisque l'aide a d'abord pour fonction de *punir* les pays riches, pourquoi vouloir à toute force la faire servir au développement ? Et qu'a-t-on à gagner à se développer ? Les blancs seraient bien capables d'en prendre prétexte pour arrêter l'aide. Ne dites pas que c'est absurde : c'est déjà arrivé, enfin presque. Dans les années soixante-dix, des pays comme le Nigeria ou le Gabon se sont trouvés piégés parce que leur revenu pétrolier les classait au-dessus des seuils d'éligibilité aux financements les plus avantageux : alors que leurs voisins pouvaient emprunter aux conditions IDA – l'Agence Internationale de Développement, c'est-à-dire le guichet annexe de la Banque Mondiale réservé aux pays les plus pauvres – donc avec un remboursement sur cinquante ans dont dix ans de « période de grâce » et des taux d'intérêts de 0,75% par an, eux ne pouvaient emprunter qu'à sept pour cent avec remboursement en vingt ans. Personne n'a envie de courir à nouveau ce risque. À vrai dire, quand je dis « personne », c'est surtout vrai des dirigeants et des élites qui ont fait le choix de la pauvreté pour leurs peuples afin de pouvoir mieux s'enrichir grâce à l'aide internationale. Sans les fonds de l'aide, d'où viendraient les contrats lucratifs, les fournitures humanitaires qu'on peut revendre à profit, les actions de « renforcement institutionnel » qui servent à acheter les véhicules, les interminables palabres qui alimentent la machine à *per diem* ? Plus la pauvreté s'accroît, plus elle est voyante, plus les dossiers de demande d'aide ont des chances d'aboutir, plus le sentiment de culpabilité des opinions occidentales interdit qu'on cherche à la réformer ou à la rendre plus efficace. De là à prétendre que *les élites aggravent sciemment la misère de leurs peuples afin de consolider leurs propres privilèges et d'augmenter leurs profits*, il n'y a qu'un pas. À l'extrême, une telle stratégie des élites à l'égard de leurs peuples n'est pas sans évoquer ces réseaux de mendicité qu'on accuse – à tort ou à raison – d'estropier exprès des enfants afin d'attirer la compassion des foules ou, pour chercher une comparaison plus aimable, ces *Producteurs* de Mel Brooks qui s'emploient à faire échouer les pièces qu'ils montent sur les scènes de Broadway, trouvant plus de profit à dépenser l'argent de leurs commanditaires qu'à remplir leurs salles.

Il ne faut pas, toutefois, s'engager dans des jugements hâtifs. Si la conduite des élites africaines offre un tableau déprimant – et j'en donnerai plus loin des exemples bien pires que ceux qu'on a vus jusqu'ici – je ne voudrais pas donner l'impression qu'elles ne sont composées que de rapaces

bornés et sans scrupule. Tout comme dans les pays du Nord, on trouve dans les élites d'Afrique une grande diversité de comportements *individuels*.

Parmi les chefs d'État, les membres de la classe politique et les hauts fonctionnaires, il en existe bon nombre qui sont sincèrement dévoués au bien public et d'une grande intégrité, mais ils ne peuvent pas grand-chose pour s'opposer au jeu des intérêts collectifs des couches dirigeantes de leurs pays et il leur est même difficile de s'affranchir tout à fait des pratiques que leur imposent les hiérarchies parallèles.

Parmi les intellectuels africains, certains sont lucides quant au fonctionnement réel du système, peu le sont assez pour admettre que celui-ci les instrumentalise : imprégnés de l'idéologie inspirée par ses bénéficiaires, ils la diffusent dans leur opinion publique et auprès de leur collègues du Nord. Bien plus, ils remplissent dans le scénario, une fonction précise et délicate : faire de leur *oligarchie* une *aristocratie*[190]. Qu'est-ce que l'« aristocratie » ? L'étymologie nous renseigne : « le pouvoir des meilleurs », les *aristoi*. Meilleurs en quoi et de quel droit ? Meilleurs au regard de l'échelle des valeurs reconnue par la société. Pour transformer une « oligarchie » – le pouvoir d'un petit nombre – en « aristocratie », il faut donc forger *un système de valeurs sur mesure* pour légitimer les éléments constituant le fondement de son pouvoir. C'est exactement ce qui s'est passé dans votre société médiévale, qui a mobilisé clercs et troubadours pour élaborer l'éthique chevaleresque, légitimant les vertus guerrières sur lesquelles reposait l'édifice féodal. La mission assignée à l'intelligentsia africaine par les élites est d'opérer une transmutation de valeurs similaire, pour faire du plomb de la cupidité et de l'oppression un or brillant aux yeux de tous. Ce n'est que justice que les intellectuels en soient récompensés de quelques miettes du festin. Ils ont en général le bon goût de ne pas cracher dans la soupe : si vous lisez les nombreux ouvrages qu'ils publient pour critiquer le système, vous constaterez que les dérives qu'ils dénoncent touchent rarement aux intérêts fondamentaux de leurs mandants.

Au sein de l'oligarchie économique, on va rencontrer pas mal de gens charmants et cultivés, fort agréables à fréquenter à titre privé, tout en étant par ailleurs des affairistes d'un total cynisme. Un observateur de passage s'arrêtera au premier aspect, n'aura aucune idée du second et tombera dans le panneau. Il s'en trouve aussi – j'en connais plus d'un – qui sont préoccupés de la misère de leurs compatriotes et qui mènent leurs affaires avec probité sans pressurer leurs employés ni voler leurs clients et se contentent d'un train de vie sans ostentation. J'en connais même qui s'engagent personnellement dans des actions caritatives. Je ne parle pas de ceux qui se font filmer par la télé au cours de réunions mondaines où on

lance des collectes en faveur des pauvres, et paient en beaux discours, laissant leurs compatriotes moins fortunés mettre la main à la poche. Non, je parle de personnes qui donnent de leur temps et prélèvent sur leurs propres deniers pour soulager des souffrances, sans y chercher d'occasion de se faire de la pub. Mais le fait que quelques uns se démarquent à titre individuel de la posture prédatrice de leurs semblables n'empêche pas l'élite africaine de profiter *collectivement* du système en se payant sur la bête jusqu'à l'extrême.

Un économiste sénégalais, Mamadou Lamine Diallo[191], tout en reconnaissant le rôle négatif et régressif joué globalement par ce qu'il appelle l'« élite rentière », croit discerner l'apparition à ses côtés d'une nouvelle « élite émergente », dont les intérêts sont découplés du système d'exploitation de l'aide et dont les comportements se situent dans une perspective bien plus constructive. Selon lui, l'avenir de l'Afrique dépend de l'issue de la lutte concurrentielle que se livrent ces deux tendances.

Je partage cette dernière opinion, à ceci près que j'observe que, pour l'instant, l'élite rentière continue à neutraliser ce qui peut exister d'élite émergente – dans un système économique fondé sur le clientélisme et la corruption, ceux qui ne jouent pas le jeu ont bien du mal à survivre – et que c'est elle qui imprime à l'Afrique l'orientation qui convient à ses intérêts, parce que c'est elle, et elle seule, qui détient la clef des rapports de force sociaux et politiques. Non seulement elle détient la clef, mais elle sait en jouer avec une habileté redoutable. Et les blancs bien intentionnés qui compatissent aux malheurs de l'Afrique ne sont pas les derniers à l'y aider. Je reconnais que leur complicité est souvent plus inconsciente que délibérée.

Les couches populaires, elles, gagneraient, bien sûr, à ce que leur pays se développe. En outre, le reproche le plus fondé qu'elles pourraient adresser aux blancs, plus précisément à leurs anciens colonisateurs, est de les avoir abandonnées sans défense à la cupidité de leurs élites. Le dilemme de celles-ci est alors de faire fond sur ce reproche et d'occulter en même temps qu'elles sont les bénéficiaires de cet abandon. Les dirigeants africains sont rompus aux exercices d'équilibrisme et ils ont trouvé comment détourner sur les seuls blancs les frustrations de leurs peuples. Leur méthode joue sur la persistance de schémas mentaux hérités de l'ancien univers magique des peuples africains. J'ai évoqué plus haut la perte d'efficacité sociale des pratiques rituelles au contact des savoirs occidentaux. Il reste pourtant dans les esprits assez de traces des mentalités magiques – ou, au moins, une nostalgie – pour qu'un discours bien construit puisse les réveiller.

Ce discours fait appel au schéma du *cargo cult*. Le *cargo cult* n'a pourtant jamais été attesté en tant que tel sur le continent africain ; c'est une

spécialité de certaines régions de l'Océanie : Nouvelle-Guinée, îles Salomon, Vanuatu. J'ai eu l'occasion, alors que je travaillais dans ce dernier pays, d'en observer une des variantes, celle du culte *John Frum* qui a pour cadre un village de l'île de Tanna au pied du volcan Yasur. À la lumière du jour, le village présente déjà un aspect singulier, avec ses alignements de cases figurant un cantonnement de l'armée sur lequel flotte un vieux drapeau américain. Chaque vendredi soir, une cérémonie curieuse rassemble les habitants. Elle commence avec un simulacre de prise d'armes exécuté par un petit groupe vêtu de tenues vaguement militaires et doté de fusils en bois, aboyant des onomatopées imitées des *US Marines*. Après la consommation rituelle du *kava*, une décoction amère couleur d'argile tirée de la racine d'un arbuste aux effets euphorisants[192], elle se poursuit par d'interminables danses silencieuses. Pas d'autre éclairage que les lueurs du volcan reflétées sur les nuages, pas d'autre bruit que le choc rythmé des pieds nus sur la terre battue et le grondement des éruptions qui se succèdent avec une pulsation régulière de quatre-vingt dix secondes. L'étrangeté de cette atmosphère ne permet pas de discerner facilement à quoi tout cela rime. Il faut, pour essayer de comprendre, s'en remettre aux livres des ethnologues. Ils vous expliqueront que, il y a bien longtemps[193], des blancs ont débarqué d'un bateau et ont déchargé toutes sortes de marchandises merveilleuses : des vêtements, des lampes à pétrole, des outils, des colifichets, des friandises. Il y en avait de telles quantités que les villageois n'imaginaient pas que l'univers entier pouvait recéler tant de richesses. D'ailleurs, les blancs devaient eux-mêmes être bien encombrés de cette profusion au point qu'ils l'ont libéralement partagée avec les indigènes. Un beau jour, ils ont rembarqué en abandonnant leur cantonnement et on ne les a jamais plus revus. Le rituel a ainsi pour but d'implorer les puissances de l'au-delà pour faire revenir le bateau des blancs et restaurer l'abondance.

Le fin mot de l'histoire est que les blancs doivent avoir accès à des sources inépuisables de richesses grâce à la faveur des dieux[194]. À moins qu'ils n'aient trouvé une astuce pour les leur dérober. Comment pourrait-il en être autrement ? Il est impossible de produire toutes ces richesses juste par le travail. Quel travail d'ailleurs ? A-t-on jamais vu un blanc travailler de ses mains ? Ils ne sont venus ici que pour donner des ordres ou gratter du papier. Si nous voulons, nous aussi, bénéficier de richesses semblables, à quoi bon nous escrimer à « développer » le pays, à fabriquer des objets qui ne seront jamais que des imitations imparfaites de ce qui vient de chez les blancs ? Si les blancs essaient de nous bourrer le crâne avec des idées aussi stupides, ils doivent avoir un intérêt à ça. Ils nous ont fait marcher pendant soixante ans de colonialisme, ils ne vont pas continuer à nous faire trimer

maintenant que nous sommes indépendants. Il est beaucoup plus efficace de « marabouter » les blancs pour leur prendre un peu de ce qui leur est tombé du ciel. Et de nous soumettre docilement à nos dirigeants car ils sont les intercesseurs qui ont trouvé les sortilèges obligeant les blancs à déposer gratuitement à nos pieds ce dont nous avons besoin.

Ne croyez pas que je me moque : oui, les leaders africains ont bien trouvé un sortilège, un « *juju* », comme on dit en yoruba. En faisant d'une pierre deux coups : suborner les blancs et tenir leurs peuples en main. Et, tout cela, en musique, s'il vous plait, avec la participation presque gracieuse des troubadours du *cargo cult*.

Cette formule magique, c'est la culpabilisation.

Problématique du mea-culpisme

Une fois de plus, je vous invite sur les rivages de la mer des Caraïbes. On y commémorait je ne sais plus quel événement[195] et le président haïtien, René Préval, avait convoqué le corps diplomatique et une brochette d'officiels dans sa bonne ville de Gonaïves pour y assister à la cérémonie. Dans son discours, le chef de l'État s'en est pris à la communauté internationale, à son aide insuffisante, un thème récurrent qui fait toujours recette auprès de la « base » et auquel les représentants de la dite communauté sont assez habitués pour ne pas s'en formaliser outre mesure. Cette fois, pourtant, il est allé plus loin que de coutume en concentrant le tir sur la France, accusée de tous les maux dont souffrait aujourd'hui son pays. Non contente d'en avoir « pillé » les richesses et de l'avoir laissé en ruines à l'issue d'un siècle de colonisation, elle avait ajouté à l'ignominie en exigeant, dans les années 1820, le versement d'une indemnité exorbitante pour reconnaître l'indépendance de la petite république antillaise et elle continuait à faire son possible pour la maintenir dans le sous-développement afin de la « punir » d'avoir voulu être libre[196]. C'est à cela que, selon son président, Haïti devait de ne pas s'être encore relevé, deux cents ans après son indépendance. La thématique n'avait rien d'original – elle fait partie du discours habituel des dirigeants haïtiens, particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir d'Aristide – mais, cette fois, le ton était si virulent et le vocabulaire employé si injurieux que l'ambassadeur de France s'est levé et a quitté la tribune officielle, accompagné de ses collègues allemand et espagnol, outrés de l'affront fait à un pays ami[197]. Le lendemain, l'ambassade de France publiait un communiqué mettant les choses au point : oui, la France était consciente que le peuple haïtien avait souffert à l'époque coloniale ; oui, l'indemnité de l'indépendance avait été lourde[198] ; mais il ne fallait pas

exagérer : tout cela remontait à *deux cents ans* et le gouvernement haïtien serait mieux inspiré de s'attaquer aux causes *actuelles* qui font perdurer la pauvreté plutôt que de ressasser ces vieilles histoires, d'autant plus qu'entre temps, la France n'avait pas ménagé ses efforts pour manifester sa solidarité à travers une aide substantielle – dont le cumul sur les trente dernières années dépasse, paraît-il, le montant de la fameuse indemnité[199]. Le communiqué n'ajoutait pas – à quoi bon nourrir la polémique[200] ? – que le reproche du « pillage » était lui-même contestable – l'économie de la colonie de Saint-Domingue au XVIII[e] siècle était purement agricole : les Français n'avait donc fait qu'exploiter des *ressources renouvelables* qui restaient à la disposition des nouveaux maîtres du pays après leur départ – ; et que, si Haïti était en ruines au moment de l'indépendance, c'était d'abord parce que les insurgés avaient *eux-mêmes* tout détruit, villes, fermes, moulins à sucre, entrepôts, arbres fruitiers, cimetières, pour effacer jusqu'à la dernière trace de la présence des blancs[201].

Je ne vous ai pas conté cet épisode pour laisser entendre que la France doit s'attendre à devoir payer pendant encore deux siècles pour se racheter d'avoir colonisé ses anciens territoires africains : il est peu probable qu'elle en garde les moyens jusqu'à cette échéance. C'est juste pour donner un exemple des extrémités où peut mener la rhétorique d'intimidation utilisée par les dirigeants du tiers monde à l'égard de leurs anciens colonisateurs. Que les reproches aient ou non un rapport à la réalité, n'a aucune importance. L'important est de placer en permanence l'adversaire en position d'accusé, sans jamais lui laisser de répit. L'expérience montre que la répétition obstinée des mêmes accusations, fondées ou non, ce qu'on appelait autrefois le « bourrage de crâne », finit toujours par produire chez ceux qui en sont la cible une gêne qu'il n'est pas très difficile de transformer en mauvaise conscience, puis en sentiment de culpabilité. Le procédé est d'autant plus efficace s'il existe chez l'accusé des groupes d'intérêts prompts à relayer les reproches en s'appuyant sur la parcelle de vérité qu'ils peuvent contenir : oui, la France tirait profit de sa colonie de Saint-Domingue[202], à tel point qu'à l'issue de la guerre de Sept ans, elle lui a sacrifié le Canada[203] ; oui, Haïti était en ruines en 1804. Il suffit, lorsque le contexte s'y prête, d'une pincée d'affirmations vraies mêlées à un monceau d'accusations fausses pour accréditer ces dernières et interdire qu'elles soient mises en discussion. C'est la bonne vieille méthode de l'*amalgame*, que les procès staliniens ont rendue familière.

Or le contexte s'y prête : de même que les staliniens pouvaient en leur temps s'appuyer sur les partis frères et les compagnons de route pour relayer leurs accusations – souvenez-vous des propos orduriers que de grandes

âmes, comme votre poète national Louis Aragon, proféraient à l'encontre des victimes de Staline – les leaders du tiers-monde désireux de cracher leur venin sur le « Nord » savent qu'ils peuvent compter sur de fidèles compagnons de route. Il s'est constitué, dans les pays donateurs, toute une *industrie de l'apitoiement* qui prend à grand bruit fait et cause pour le « Sud ». Je n'entends pas par là dénigrer ceux qui se rangent par altruisme du côté des populations souffrantes : même s'ils se font parfois duper, ils ont le mérite d'être sincères et font souvent œuvre utile. Je n'entends pas davantage porter le blâme sur les bien-pensants victimes de l'intox générale : il n'est pas donné à tous de disposer des informations – ou de l'expérience personnelle – nécessaires à une vision plus réaliste de ces questions. L'industrie de l'apitoiement, c'est autre chose : un complexe d'intérêts bien concrets qui vous font prendre des vessies pour des lanternes afin de tirer un profit institutionnel, matériel ou politique de postures humanitaires en instrumentalisant le sentiment de culpabilité[204]. Véritables associés d'affaires sur lesquels les élites prédatrices du « Sud » s'appuient pour protéger leur fonds de commerce, ils participent ainsi pleinement au *processus d'exploitation de la pauvreté* que j'évoquerai plus en détail par la suite.

Les propos outranciers du président haïtien contenaient ce qu'on appelle dans le jargon diplomatique des « éléments de langage » que ses « frères » afro-caribéens de France[205] – du moins les leaders de leur « cause » – pourraient facilement recycler dans leur propre discours. Au-delà de ces soutiens communautaires, il existe tout un courant de pensée – on l'a beaucoup entendu ces derniers temps, n'est-ce pas ? – bien disposé à l'égard de ce genre d'arguments. Sans cesse répétés, relayés, assénés, ces griefs finissent par faire leur chemin et modeler l'opinion de sorte que, même lorsque l'outrance des propos devrait les condamner à l'insignifiance, la réaction générale se fait compréhensive – et pas seulement dans les milieux bien-pensants :

– Sans doute, ils exagèrent, mais il ne faut pas leur en vouloir, ils ont tant souffert. D'ailleurs, ils ne seraient pas aussi remontés contre nous si nous ne leur avions pas fait autant de mal.

Donc, si je comprends bien, la logique de la preuve s'est inversée : on n'en est plus à se demander si leurs outrances sont justifiées, on prend leurs outrances comme le fait même qui prouve que nous leur avons fait tort. Comme dans les procès staliniens – mais qui se souvient encore des procès staliniens ? –, l'accusation est, *en soi*, preuve du crime[206]. Ne vous avisez surtout pas, avec vos gros sabots, d'essayer de remettre les choses au point, vous passeriez pour une personne immorale et infréquentable :

– Ne voyez-vous pas que ce type est en train de se payer votre tête ? Soyez certain qu'il ne croit pas un mot de ce qu'il dit …

– Vous êtes d'un cynisme. Ces gens-là sont si malheureux. C'est quand même nous qui les avons mis dans cet état, c'est à nous de les aider à s'en sortir.

Quand on en est arrivé à ce point, la partie est gagnée : les gouvernements occidentaux, pour qui l'aide au développement est d'abord au service de l'ordre économique et politique global auquel ils doivent leur « job » – celui de la « mondialisation », du capitalisme, appelez-le comme vous voudrez –, en tirent en plus le bénéfice moral d'apparaître aux yeux de leur opinion publique comme s'acquittant d'un devoir. Mais ce bénéfice est à double tranchant. Si, d'aventure, les conditions changeaient et qu'il ne soit plus dans l'intérêt de l'ordre global de poursuivre la politique d'aide telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, il leur serait difficile d'imposer un tel virage sans se faire taxer d'« égoïsme », voire de « racisme ». Oh, ce n'est pas trop grave : c'est à ça que servent les alternances politiques, à laisser aux successeurs l'embarras de prendre les virages. Mais, sur cette question, les successeurs n'y pourront pas grand-chose : la culpabilisation est désormais assez bien installée pour que les gouvernements du « Nord » aient les mains liées et les lèvres cousues, pour le plus grand profit des oligarchies du « Sud ».

Quant aux leaders du « Sud », non seulement le mea-culpisme des opinions du « Nord » leur vaut assurance tous risques de la pérennité de l'aide, mais il fait en outre apparaître celle-ci comme un dû. Ils y gagnent un grand prestige auprès de leurs propres ouailles : pas tellement parce qu'ils assurent à leur pays une rente dont peu bénéficient directement, mais surtout parce qu'ils démontrent ainsi l'étendue de leurs pouvoirs magiques en prouvant qu'on peut inverser le rapport de forces avec les blancs ; voilà une bonne thérapie pour soigner le complexe identitaire. Ils y gagnent aussi d'être exonérés de toute les obligations qui pourraient – qui devraient, selon les bonnes âmes – être la contrepartie de l'aide[207] comme, par exemple, de la faire servir au bien public, de gouverner honnêtement ou de ne pas opprimer leurs peuples. Ils appliquent la sage maxime de l'humoriste Pierre Dac : « celui qui, en étant parti de rien, est arrivé à pas grand-chose n'a de merci à dire à personne ». Et au diable les conditionnalités ! Et comme cela ne leur suffit pas d'être dispensés de dire « merci » – oh, il ne s'agit pas d'en attendre un étalage de gratitude, mais seulement un minimum de décence –, plus vous leur en donnez et plus ils vous insultent, ayant compris que l'insulte est encore le meilleur moyen pour vous en soutirer davantage.

Comme le dit le vieux proverbe africain : « chien que tu aides à traverser le marigot te mordra une fois de l'autre côté[208] ».

Postérité d'une grande âme

La stratégie de la culpabilisation a pourtant été inventée dans des circonstances bien éloignées de la mesquinerie avec laquelle on l'applique aujourd'hui et elle peut se prévaloir d'une illustre paternité.

Le premier à l'avoir pratiquée, à grande échelle et avec une redoutable habileté, n'était autre que Gandhi. Oui, le Mahatma lui-même – la « grande âme ». Celui dont on a fait le grand saint laïque du XX^e^ siècle n'était pas seulement un idéaliste et un sage, c'était aussi un fin stratège. Ce qui le singularise par rapport à presque tous les autres leaders politiques de notre époque – je dis de « notre époque », bien qu'il soit mort l'année de ma naissance, car son action et sa mémoire ont marqué le sort de la planète bien au-delà du terme de sa propre vie – est une combinaison inédite d'intelligence politique, de force de caractère, d'élévation spirituelle et de droiture morale : jamais il n'a tenté de mettre son talent manœuvrier au service d'une ambition personnelle. Son désintéressement total n'était pas qu'un caractère parmi d'autres de sa personnalité, c'était le fondement même de sa force. Il n'était pas le chef du parti du Congrès, il n'en était que l'inspirateur et la conscience. Et quand il est arrivé au terme du combat de sa vie, en obtenant l'indépendance de l'Inde, il a refusé toute fonction officielle : sa seule récompense était le sentiment d'avoir accompli un devoir[209].

La stratégie « du faible au fort » qu'il a pratiquée à l'intérieur du mouvement nationaliste indien – renonçant à toute ambition, il n'était une menace pour aucun des politiciens qui l'entouraient et n'avait donc pas à se mêler aux luttes d'influence internes, ce qui lui conférait un ascendant moral sur l'ensemble des courants du parti – se retrouvait dans celle qu'il a préconisée face aux Britanniques. Le raisonnement de Gandhi était fondé sur le refus de l'action violente, à la fois pour des raisons éthiques et parce que le rapport de forces rendait l'issue incertaine. À partir du moment où nous reconnaissons que la force n'est pas de notre côté, nous devons vaincre en faisant de notre propre faiblesse une force, en trouvant, parmi les éléments qui font la force de notre adversaire, ceux que nous pourrons mobiliser au service de notre objectif.

Gandhi était assez fin pour avoir compris que la puissance de l'Occident ne reposait pas *que* sur la supériorité matérielle, mais *aussi* sur

des valeurs morales mises au service de buts utilitaires. Plus précisément, sur quoi reposait la *pax britannica*, cette alchimie mystérieuse qui permettait à une « poignée d'hommes » de tenir en respect un sous-continent de quatre cents millions d'habitants ? « Tenir en respect » était bien l'expression adéquate : c'est parce que les Anglais étaient *respectés*, et pas seulement parce qu'ils étaient *craints*, qu'ils avaient pu rallier à eux assez d'auxiliaires au sein du peuple indien pour relayer leur domination, et la faire accepter par la multitude[210]. Deux facteurs clefs concouraient à rendre les Anglais « respectables » aux yeux de Gandhi[211] : les valeurs humanistes qu'ils professaient – et peu importe qu'ils ne leur soient pas toujours fidèles – et leur attachement à la légalité – même s'ils prenaient parfois des libertés avec celle-ci lorsqu'ils y trouvaient convenance pour maintenir leur emprise. L'Empire britannique était *un état de droit*, imparfait certes, mais combien peu comptaient ses imperfections au regard des exemples qu'offraient alors l'Allemagne nazie, le Japon impérial, la Russie de Staline. Pas question de chercher un soutien quelconque auprès de ces puissances : Gandhi a ainsi préconisé la loyauté à l'égard de l'Empire britannique lors de la seconde guerre mondiale, comme il l'avait déjà fait en 1914. La stratégie politique était donc tracée : engager des actions de masse non violentes obligeant les autorités coloniales à réagir et progresser dans l'escalade jusqu'au moment où les Anglais se trouveraient en porte à faux avec leurs propres principes, puis invoquer ces principes eux-mêmes pour en appeler à l'opinion publique britannique et à la justice pour faire sanctionner leurs écarts. En termes sportifs, on appelle cela : « pousser à la faute ». C'est à l'évidence une stratégie de *provocation* : Gandhi était une grande âme, mais il était loin d'être un naïf ; on peut même dire que ce n'était pas un enfant de chœur, quels que fussent sa droiture et son humanisme.

Un épisode résume à lui seul cette problématique : il s'agit du massacre d'Amritsar en 1919. Le récit qu'en donne le film de Richard Attenborough[212] fait ressortir la mécanique par laquelle la stratégie de Gandhi arrive à « piéger » les Anglais. Suite à des troubles survenus dans cette ville, les autorités avaient interdit les rassemblements. Une manifestation pacifique avait alors été organisée par les nationalistes, pour « marquer le coup », pour exercer le droit à protester qu'on leur refusait. Le commandant de la garnison britannique a fait ouvrir le feu sur la foule, laissant plusieurs centaines de morts sur le terrain. L'indignation a été immense parmi les Indiens, mais aussi en Angleterre, grâce aux relais médiatiques que Gandhi avait su y ménager, de sorte que la hiérarchie militaire, bien embarrassée par cet acte barbare et stupide, s'est trouvée obligée de traduire l'officier en cour martiale[213]. Bien entendu, Gandhi lui-

même n'avait pas voulu ce drame et donnait des consignes de prudence pour éviter les dérapages – c'est la différence avec les stratèges « léninistes » qui n'hésitent pas à envoyer des innocents à la mort si c'est utile à leurs desseins – tout en étant conscient que, s'il en survenait, ils serviraient sa cause. Il assumait les risques de son action pour sa personne et pour ses compatriotes. Il a su tirer parti des maladresses des autorités coloniales pour susciter la mauvaise conscience de l'opinion anglaise en la confrontant à ses propres valeurs et la mettre au service de son projet[214].

Les vertus de Gandhi sont peu partagées mais sa leçon politique a fait école. Aujourd'hui, sa méthode d'intimidation jouant sur la conscience morale de l'adversaire est exploitée à l'échelle industrielle par des leaders qui sont loin d'avoir la pureté d'intention et la grandeur d'âme du Mahatma. Dans la déclinaison qu'ils en donnent, on peut la décrire en termes bien plus prosaïques : il s'agit d'attendrir la viande avant de la cuisiner ; pas pour en nourrir leurs peuples, pour la manger eux-mêmes.

Touche pas à mon fromage !

Ils vont plus loin encore : ils veillent avec soin à ce qu'il y ait le moins possible de viande pour leurs peuples. Peut-on reprocher aux gouvernants des pays du « Sud », particulièrement en Afrique, d'agir de la sorte ? Certes, sur un plan moral, c'est critiquable. En revanche, il faut reconnaître que les milieux dirigeants de ces pays ont *un intérêt objectif* à ce que leurs peuples restent pauvres. Et même lorsqu'au sommet de l'État se trouvent des gens corrects – il y en a : les leaders africains ne sont pas tous des vautours – ils sont souvent réduits à l'impuissance par le système complexe des pouvoirs parallèles qui leur impose la politique de ses intérêts. C'est pourquoi on ne peut pas se contenter de généralités : encore faut-il identifier les mécanismes par lesquels une situation aussi paradoxale peut s'établir et perdurer.

Pour montrer que le problème qui plombe le développement de l'Afrique n'a rien de spécifiquement africain, je vous propose pour commencer de jeter un bref regard sur la France de la fin de l'Ancien régime, à la veille de la Révolution. La propriété foncière était encore le principal déterminant de la puissance sociale, tandis que la France peinait à trouver le chemin du décollage économique. La classe aristocratique effectuait sur la production agricole un prélèvement excessif, décourageant les efforts des paysans. Elle ne se contentait pas d'en dissiper le produit en consommations somptuaires pour affirmer son *rang*, au détriment de l'investissement qu'appelaient la modernisation de l'agriculture et l'essor de l'industrie naissante[215] ; elle stérilisait une partie des superficies cultivables

en réservant de vastes territoires pour ses chasses[216]. De la sorte, la « libération des forces productives » dont la France de l'époque aurait eu besoin pour conforter sa puissance extérieure et améliorer le sort de son peuple ne pouvait être obtenue qu'au prix de l'abolition des privilèges féodaux et de la redistribution des terres. Pouvait-on attendre de la classe aristocratique qu'elle y consentît spontanément ? Certainement pas. Si la stagnation économique est la condition du maintien du statut social des couches dominantes[217], eh bien, après nous le déluge, va pour la stagnation. On connaît la suite.

Dans le contexte des pays du « Sud », où les hiérarchies sociales sont très puissantes, l'exploitation directe des plus pauvres est une source sûre de richesse. J'ai déjà évoqué la question des usuriers à qui l'accaparement des gages permet un enrichissement rapide. Le niveau du prélèvement imposé par les usuriers est si élevé et si insupportable qu'ils ont parfois recours à des moyens extrêmes pour « sécuriser » leur activité. Un de mes collègues qui avait travaillé au Brésil me citait un cas assez spécial. Son employeur avait décidé de recruter un agent de sécurité pour ses bureaux. Parmi les candidats interviewés, un homme tranchait par son air assuré et son élégance désinvolte : costume blanc bien coupé, lunettes de soleil griffées et panama impeccable :

– C'était quoi ton métier avant ?

– Tueur.

– Ah bon ? Et en quoi ça consistait ?

- Je travaillais pour un usurier qui me faisait intervenir en cas de difficultés de recouvrement ou quand il fallait saisir le gage.

– Et tu en as tués beaucoup ?

– Non, presque jamais. Quand on est bon dans ce métier, on n'en n'a pas besoin. Si on est obligé de tuer, c'est qu'on ne fait pas assez peur.

– Pourquoi as-tu arrêté ? Ça ne payait pas bien ?

– C'est parce que j'ai perdu mon patron. Des salauds l'ont assassiné.

– Tu n'es donc pas si bon que ça si tu n'as pas pu empêcher ton patron de se faire descendre.

– Ce n'était pas mon job, répliqua le porte-flingue, vexé. J'étais juste chargé des encaissements dans les *favelas*, là où c'est trop dangereux et où les collègues ne voulaient pas aller.

Pas mal de meurtres dans les pays du « Sud » répondent à ce genre de scénario : c'est une des raisons pour lesquelles l'insécurité frappe surtout les couches les plus pauvres. On se demande pourquoi certains pays ont une

criminalité aussi élevée et tant de mal à la contenir : eh bien, c'est parce qu'elle fait partie intégrante de l'ordre social, comme c'était le cas au XVII^e siècle en Europe où existaient des « spadassins », figures familières des romans de cape et d'épée. Ce ne sont pas seulement des pauvres qui s'attaquent aux riches pour leur piquer leur portefeuille – rassurez-vous, la morale est sauve : ça arrive –, ce sont aussi des riches qui font tuer des pauvres pour maintenir leur domination.

Dans un registre moins « spécial », on peut également citer deux activités à cheval sur le formel et l'informel : le logement et les taxis. Les termes politiquement corrects par lequel les rapports des agences de développement désignent les bidonvilles, « habitat informel » ou « habitat spontané », on l'inconvénient de dissimuler le fait que les habitants des bidonvilles ne sont pas toujours des squatters venus occuper des terrains qui seraient *res nullius*. Au contraire, les terrains ont en général un propriétaire dûment enregistré. Celui-ci tire un loyer de chaque parcelle, à charge pour les locataires d'y édifier leurs baraques. À la moindre défaillance dans le paiement, ils sont expulsés et la construction est aussitôt accaparée par le bailleur, occasion de majorer le loyer pour l'occupant suivant sans avoir rien déboursé, le tout dans la plus parfaite légalité – ou presque. Les montants peuvent paraître modestes mais à quinze ou vingt euros par mois, le prélèvement est substantiel sur des revenus qui, la plupart du temps, ne dépassent pas une cinquantaine d'euros mensuels. Multipliés par le nombre de parcelles, qui peut atteindre un millier sur deux hectares, cela assure des revenus confortables aux propriétaires[218]. S'ils sont au surplus arrivés, par le jeu d'influences ou par corruption, à usurper des biens en déshérence à l'aide de documents « bricolés », quand ce n'est pas en achetant à prix d'ami une parcelle du domaine public, c'est tout bénéfice. En tout cas, le retour sur investissement est bien plus élevé que dans n'importe quelle activité industrielle[219]. Ne demandez plus pourquoi les élites fortunées n'investissent pas davantage dans le secteur productif. Et allez donc convaincre des dirigeants de mettre en œuvre de bonne foi des politiques de logement social lorsque eux-mêmes, leurs proches ou leurs soutiens politiques comptent au nombre des bénéficiaires d'un système aussi juteux ! Et qui d'autre que des proches du pouvoir – je parle du pouvoir réel, pas seulement du pouvoir politique « officiel » – est le mieux placé pour accaparer les terrains nécessaires à ce genre de pratiques ? Quand vous arrivez avec vos millions – enfin, je veux dire avec les millions apportés par les agences d'aide au développement – pour « lutter contre la pauvreté » en réalisant des programmes de logement social visant à résorber l'habitat précaire, étonnez

vous des lenteurs et des réticences qui se manifestent à l'occasion de leur exécution : une fois encore, l'amour de la palabre a bon dos.

La profession de taxi, dans la plupart des pays, est comme chez vous soumise à l'obtention d'une licence délivrée par l'autorité municipale. La licence peut coûter assez cher, mais là n'est pas le problème majeur. Le problème est que la procédure d'attribution est en général peu transparente. Soudoyer ne suffit pas : il faut aussi être pistonné. Selon les circonstances, les considérations clientélistes conduisent à délivrer au compte-gouttes et au prix fort les précieuses licences, ou au contraire à arroser un maximum. De toute manière, un brave chauffeur sans appuis ni moyens n'a aucune chance d'en décrocher une. Il ne lui reste donc plus qu'à chercher de l'embauche auprès d'un des heureux bénéficiaires dont aucun n'a, bien entendu, la moindre envie de passer ses journées à trimer dans les embouteillages. Comment se présente le modèle économique de cette activité dans les grandes villes du tiers-monde ? Je me suis renseigné à la source : auprès de plusieurs chauffeurs avec qui j'avais mes habitudes. Leurs informations sont éclairantes. Les chiffres que je vais donner sont ceux qui ont cours en Afrique de l'ouest et peuvent varier d'un pays à l'autre, mais le principe est presque partout le même. Le prix d'achat d'un véhicule, en général importé d'occasion et déjà passablement usé, est de l'ordre de trois mille euros. Le *taximan* ne reçoit pas de salaire : il paie au contraire au propriétaire du véhicule – et détenteur de la licence – un « loyer » forfaitaire de cinq cents euros par mois. Le carburant, les petites réparations et les contraventions – ou plutôt les petits cadeaux aux policiers qui permettent d'y couper – sont à sa charge : les jours où la recette a été maigre, il n'est pas rare qu'il doive demander à son client une avance sur le prix de la course pour acheter deux ou trois euros de carburant, pas plus à la fois. Les bons mois, il lui reste une centaine d'euros, le double d'un salaire d'ouvrier, ce qui explique l'engouement pour la profession. Parfois, le véhicule a besoin d'une réparation plus lourde – incombant en principe au propriétaire. Alors commence la palabre, le propriétaire cherchant à se défausser sur le chauffeur qui, lui, n'a évidemment pas les moyens de faire face. L'affaire se termine en général par le licenciement du chauffeur qui n'a plus qu'à aller chercher fortune ailleurs. Reprenons les chiffres : cinq cents euros mensuels pour un investissement de trois mille euros, ce n'est pas si mal. Le véhicule est amorti en six mois, deux ou trois de plus pour récupérer le prix de la licence et, après, c'est du gras, jusqu'à ce que l'engin rende l'âme. Avec une demi douzaine de voitures, le propriétaire s'assure un revenu de trois mille euros mensuels : ce n'est pas encore la fortune, mais déjà une robuste aisance, dix fois le salaire d'un professeur de lycée qui, lui, paie des impôts,

d'autant plus que l'investissement initial a été modeste et qu'il peut être réalisé par étapes. C'est encore mieux si la première mise de fonds provient de sources, disons, discrètes : c'est ainsi que pas mal de taxis appartiennent à des épouses de fonctionnaires ou de politiciens qui recyclent de manière profitable leurs revenus occultes tout en les blanchissant.

Au cours des deux dernières décennies, les politiques néolibérales des bailleurs de fonds ont causé le démantèlement des régies municipales de bus : des études circonstanciées avaient montré qu'elles étaient non seulement des gouffres financiers mais aussi des nids de corruption et de privilèges en même temps que des bastions du syndicalisme – ça, les néolibéraux n'aiment vraiment pas. Ces études concluaient que la libéralisation des transports urbains, consistant à délivrer des licences à des opérateurs privés pour exploiter à leur compte les itinéraires à l'aide de minibus, était une formule économiquement plus efficace et apportant un meilleur service à la population[220]. En fait, le modèle économique des taxis s'est ainsi étendu à l'ensemble du transport urbain, à une échelle multipliée : l'affaire devient dès lors intéressante pour les « gros poissons », qui se sont donc arrangés pour la truster. Les difficultés de circulation que connaissent les grandes métropoles du tiers-monde, dans lesquelles l'indiscipline des conducteurs de minibus a autant de part que le volume du trafic[221] – en réalité assez modeste comparé aux pays du « Nord » –, ne peuvent pas être résolues sans toucher à ces intérêts. Certains vont jusqu'à parler de « mafias » des minibus dans nombre de villes. Je n'irai pas jusque là, mais la brutalité des agissements de la profession prête au soupçon. À la moindre tentative de sanctionner pour de bon – c'est à dire autrement qu'en se faisant « cadeauter » pour fermer les yeux – une infraction, même grave et flagrante, répond une grève qui paralyse l'activité économique, quand le malheureux policier ne se fait pas lyncher par les chauffeurs en colère, sûrs de leur impunité grâce à leurs puissants protecteurs.

L'activité du « négoce opportuniste » qui constitue l'un des chemins d'accès à la richesse dans les pays africains n'échappe pas à la logique contre-productive du système. En effet, elle n'est pleinement profitable que dans le contexte d'une économie de pénurie. C'est parce que le marché est en état chronique de manque qu'il est si facile et si rapide d'écouler n'importe quelle marchandise, même de mauvaise qualité ou d'utilité médiocre : si vous n'achetez pas ce que vous trouvez aujourd'hui, vous ne le trouverez peut-être plus demain. Je dirais, pour faire plaisir à ceux qui aiment s'élever au-dessus du niveau de la description anecdotique, que les négociants africains ont faite leur – sans l'avoir lue dans les livres – la

théorie de Marx sur la « baisse tendancielle des taux de profit » : c'est l'abondance qui crée des problèmes de débouchés et qui fait baisser les profits avec les prix[222] ; c'est donc *le spectre de l'abondance* qu'il faut conjurer pour maintenir les profits.

Le mécanisme joue aussi au niveau du marché du travail. Il existe un immense volant de miséreux parmi lesquels les négociants peuvent recruter les revendeurs à qui ils dictent leurs conditions : ou tu m'achètes ma marchandise au prix que je te fixe et dans la quantité que je te fixe, ou j'en trouverai mille autres prêts à accepter. L'avantage pour les négociants est double : ils reportent en aval les risques d'invendus, tout en s'épargnant les frais et les tracas de la distribution. Imaginez que le développement de l'économie formelle crée assez d'emplois pour diminuer le nombre des candidats à la vente ambulante ou, encore pire, que le volume d'activité augmente assez pour intéresser les fournisseurs étrangers à prendre en mains leurs circuits de distribution ? De grâce, ne parlez pas de catastrophe. Cette logique se déploie tout au long de l'échelle sociale : les petits revendeurs, qui débitent à l'unité cigarettes et morceaux de sucre, tirent leurs profits minuscules du fait que beaucoup de consommateurs n'ont jamais assez d'argent à la fois pour s'acheter un paquet de cigarettes ou un kilo de sucre ! *Victimes* du système, certes ils le sont, mais cela ne les empêche pas d'y trouver au jour le jour *un intérêt objectif*.

J'ai observé un cas extrême de ces attitudes. Il ne relevait pas, à vrai dire, du secteur informel ou semi formel, puisqu'il s'agissait d'un concessionnaire automobile. Je lui rendais visite chaque mois – c'était le propriétaire de mon logement – pour lui remettre le montant du loyer et j'étais frappé par les efforts qu'il déployait pour *ne pas* vendre de véhicules, enfin, en vendre le moins possible : une fois sur deux en rupture de stock, vendeurs absents ou endormis, brochures déchirées relatives aux modèles d'il y a trois ans. Un ami belge qui avait travaillé chez lui quelques années auparavant m'a ouvert les yeux. Dans un pays proche, le concessionnaire local, très dynamique, était arrivé à multiplier les ventes de manière spectaculaire. Quelques mois avant l'expiration de son contrat de concession, une équipe de la marque a débarqué dans le pays et s'est mise en devoir de créer une filiale pour reprendre la distribution en direct. Il a eu toutes les peines du monde à faire bloquer ce projet par ses amis bien placés _ dans beaucoup de pays du tiers-monde, la création d'une simple SARL est soumise, lorsqu'elle a un actionnaire étranger, à une autorisation délivrée par arrêté ministériel _ et à obtenir *in extremis* le renouvellement de sa concession. Cet incident a calmé ses ardeurs. Ses collègues des pays voisins en ont pris de la graine : après tout, en vendant quinze voitures par an à dix

mille dollars de marge sur chaque – il s'agissait d'une marque de « haut de gamme » – on vit très bien, et sans soucis.

La tonalité générale dans de nombreux pays du « Sud », c'est que la pauvreté et la stagnation permettent quand même à leurs élites d'y trouver leur compte, à la condition de conserver la main sur l'ensemble des rouages. On ne change pas une équipe qui gagne, disent les entraîneurs sportifs. Ni une formule gagnante, ajoutent *in petto* les maîtres d'un système bien huilé. Et elle est gagnante au-delà de ce qu'on peut imaginer : certains estiment que le montant cumulé des avoirs *offshore* détenus par l'oligarchie africaine dépasse l'encours de la dette de tout le continent. À supposer que l'affirmation soit fondée – on voit mal comment la vérifier[223] – l'équivalence comptable supposée entre les avoirs extérieurs des dirigeants et l'endettement de leurs pays a pour résultat que celui-ci est assez bien « gagé » par ces avoirs pour que le système financier global y trouve son compte et ne s'inquiète pas outre mesure du déséquilibre induit par l'insolvabilité des états du Sud. Bien plus, quand on efface leur dette, cela revient à libérer une partie du gage implicite qui pèse sur leurs oligarques. Il est clair que ce n'est pas seulement en « détournant » l'aide que ceux-ci auraient pu se constituer des fortunes aussi colossales – l'aide n'est tout de même pas, loin de là, détournée à cent pour cent ! – mais parce que l'aide injectée dans le « modèle économique » africain alimente des effets multiplicateurs bien plus profitables encore[224].

Tout particulier qu'il est, l'exemple du concessionnaire de belles voitures est révélateur d'un schéma beaucoup plus général. Revenons à l'analyse que donne Fernand Braudel du commerce baltique des Hollandais du XVII^e^ siècle et au parallèle que j'en ai tiré avec le fonctionnement de la mondialisation. L'enjeu pour les maîtres des circuits économiques internationaux est de garder le monopole des échanges en s'appuyant sur les oligarchies locales. L'enjeu pour les oligarchies locales est de garder le monopole des relations économiques avec l'extérieur. Une formule gagnante-gagnante pour les deux parties mais, pour la partie « indigène », à une condition : que les volumes d'affaires restent assez modestes pour que les avantages tirés par les partenaires du « Nord » soient supérieurs aux profits supplémentaires qu'ils pourraient réaliser en prenant eux-mêmes le contrôle du marché interne. Le système colonial avait perturbé cette équation : les intérêts métropolitains s'étaient investis directement dans les économies des pays colonisés. Pas pour réaliser des bénéfices sur place : pour en dégager chez eux. Une fois assurés qu'ils pouvaient confier le segment local de leur *business* aux oligarchies indigènes, ces intérêts n'ont

guère fait obstacle à la décolonisation[225]. Ils n'ont pas davantage trouvé d'inconvénients aux mesures protectionnistes prises par les gouvernements nouvellement indépendants à l'instigation de leurs oligarchies : en mettant celles-ci à l'abri d'une concurrence à tout va, ils protégeaient du même coup les intérêts de leurs partenaires du « Nord ». La libéralisation des économies du « Sud » change la donne et déstabilise les partenariats établis entre quelques firmes du « Nord » et les oligarchies du « Sud ». Ces dernières sont obligées d'être plus vigilantes, ayant perdu le parapluie que leur offrait le système bureaucratique de l'époque bénie de la « substitution d'importations ». Leur meilleure protection est encore *la faiblesse des perspectives économiques* de leurs pays, qui dissuade les multinationales du « Nord » de s'y implanter directement.

Tout cela sonne un peu théorique : je vais l'illustrer par un autre exemple qui, tout en étant parfaitement réel, est strictement conforme au schéma que je viens de décrire. Il a pour cadre un pays dont je n'ai pas besoin de donner le nom car la géographie ne fait pas grand chose à l'affaire. Le gouvernement, poussé par une agence des Nations Unies qui avait de l'argent à dépenser, avait lancé l'élaboration d'un schéma directeur de développement touristique. Le cabinet de consultants missionné à cet effet était composé de vieux routiers du métier, rompus à toutes les ficelles propres à se faire apprécier du client. Lorsqu'ils ont présenté le résultat de leurs travaux devant un « comité de pilotage » composé du ministre, de hauts fonctionnaires et d'une brochette de représentants de l'industrie touristique locale, ils ont été applaudis et leur document a été approuvé en un tournemain pour devenir l'énoncé officiel de la politique du gouvernement en la matière.

– Vous avez des plages magnifiques et un climat ensoleillé, mais vous auriez tort d'envisager votre développement sous la forme d'un tourisme balnéaire de masse selon la formule éculée des trois « S », *sea*, *sun*, *sand*. Il y a une foule de concurrents sur ce créneau. Au contraire vous devez tirer parti de vos *vrais* avantages comparatifs. Le vôtre, c'est *la culture* : la mémoire de vos ancêtres, votre création musicale, vos traditions.

Excellent, ce début. Lorsqu'on explique à des gens que ce par quoi leur pays brille le plus est sa culture, et qu'on ne les confond surtout pas avec ces marchands de soupe qui n'ont que leur soleil à proposer, on peut être assuré que cela leur va droit au cœur. Il aurait été superflu de gâter cette bonne impression en rappelant que les motifs culturels représentent deux pour cent du volume mondial du tourisme, et qu'au surplus, les amateurs de culture ont déjà bien du pain sur la planche avec Venise, le Louvre, la Grèce, l'Égypte et, pour les plus aventureux d'entre eux, Palmyre, les temples

d'Angkor ou les pyramides mayas, avant de songer à porter leurs pas vers une république bananière où l'on fait de la musique le samedi soir dans les faubourgs. Nos chers consultants ont eu le bon goût de s'en abstenir.

– Comment avez-vous prévu l'aspect « aménagement » ?

Eh bien, ils le voyaient en trois phases, présentées à l'aide de planches en couleurs au graphisme impeccable déclinées dans toutes les échelles possibles. Une première tranche de dix mille lits devait être suivie d'une seconde de vingt mille et d'une troisième de trente mille, en attendant mieux pour un avenir indéterminé. Je passe sur la contradiction entre l'énoncé d'un principe tournant le dos au tourisme balnéaire de masse et le plan consistant à implanter soixante mille lits le long des plages. D'ailleurs personne ne l'a relevée. Aux tarifs en vigueur, c'était bien six ou sept cents millions de dollars à investir dans les trois prochaines années, dont cent à deux cents en infrastructures publiques à la charge de l'État. Sachant que celui-ci peine à dépenser les dix ou quinze millions annuels que lui allouent les bailleurs de fonds, les hôteliers siégeant dans le comité ont eu du mal à cacher leur soulagement : avec de tels projets pharaoniques, on était assuré que *rien ne se ferait*. Dans un pays qui ne comptait alors guère plus de deux ou trois cents chambres d'hôtel « aux normes », les hôteliers locaux, c'est-à-dire les trois familles qui avaient trusté le secteur, étaient sûrs de faire le plein d'un bout de l'année à l'autre avec les missions d'experts internationaux à des tarifs doubles de ce qu'aurait mérité le confort juste acceptable et le service chaotique de leurs établissements. Dans ces conditions, pourquoi s'exténuer à investir pour s'étendre ou se moderniser ? La perspective d'un développement touristique les inquiétait, avec le déferlement probable des grandes chaînes internationales qui risquaient de leur « casser la baraque ». L'énoncé d'un programme irréalisable les rassurait. Comme le dit si bien ce slogan de mai 68 : « *soyez réalistes, exigez l'impossible*[226] » ; traduisez : faites adopter un objectif impossible à atteindre, accrochez-vous à lui en refusant tout compromis et vous serez sûrs que *tout restera comme avant*. La maxime du prince Salinas dans *Le guépard*, en quelque sorte.

– Et sur le plan institutionnel, que préconisez vous ?

Les consultants proposaient de créer une « Autorité nationale du Tourisme », avec une vingtaine de cadres locaux et une demi-douzaine d'experts internationaux, dont le budget de fonctionnement devrait être pris en charge par un bailleur de fonds pour les trois premières années. Là on était sûr que rien ne bougerait : à supposer que l'aide puisse être mobilisée, les experts passeraient ces trois années à élaborer une remise à jour du

schéma directeur en faisant tout leur possible pour en différer la mise en œuvre, de manière à assurer le renouvellement de leur contrat[227].

En sortant de la réunion, le ministre me prit à part et me demanda ce que j'en pensais :

– Rien, monsieur le ministre.

– Moi aussi, j'ai des doutes. Au plan institutionnel par exemple, vous voyez quoi ?

– Commencez par supprimer les visas et serrez la vis à l'insécurité dans les rues ; ce serait déjà un début.

Comme on ne saurait être trop prudent, les hôteliers présents à la réunion ont mis à profit les quelques jours qui se sont écoulés avant la publication du schéma directeur dans la presse pour acquérir les terrains situés dans les zones sélectionnées par les experts : au moins, si d'aventure le projet se réalise – il faut toujours se préparer au pire –, les investisseurs internationaux devront passer par eux.

C'est pour tout cela que, lorsqu'on observe que, plus un pays est pauvre, plus il a besoin d'aide et que, plus il en reçoit, plus cela crée d'occasions de « croquer » pour ses dirigeants, on se prend à soupçonner que ceux-ci pourraient bien ne pas être fâchés que leur pays reste pauvre. On n'a pourtant évoqué que la partie émergée de l'iceberg : vous êtes-vous en demandé comment ces dirigeants parviennent malgré tout à se maintenir au pouvoir ? Vous avez certainement deviné la réponse : c'est que leur politique est soutenue par toute une classe dont les intérêts vont dans le même sens.

Le banabanisme

Là où certains dirigeants démontrent tout leur talent, c'est en arrivant à obtenir *aussi* l'adhésion des plus pauvres, de ceux que leurs politiques enferment dans la misère.

Parmi les plus pauvres, il existe dans tous les pays du tiers-monde une catégorie qui appelle la vigilance des leaders : le peuple des rues. Au Sénégal, on donne le nom de « banabanas » aux vendeurs ambulants qui essaient de vous tenter avec des tee-shirts, des lunettes de soleil où on voit flou, des stylos contrefaits – « vrais *Mont-Blanc*, tombés du camion, pas cher ; dis un prix, combien ? ». Au Mozambique, ils vendent des statuettes en bois – la sculpture mozambicaine est réputée, surtout celle des Makondé, une ethnie de la région du fleuve Rovuma à l'extrême nord du pays. En Afrique du Sud, ils proposent des avocats ou des mandarines aux automobilistes arrêtés aux feux rouges. Un peu partout, des cassettes pirates,

des montres bon marché et des colifichets « africains » *made in China*. D'autres opèrent à poste fixe : dans les pays du golfe de Guinée, on les appelle les « tabliers », parce qu'ils exposent des chewing-gums, des morceaux de sucre et des cigarettes en vente à l'unité sur une petite *table* en bois. Les tactiques varient d'un endroit à l'autre. Dans ceux que fréquentent de nombreux touristes, comme Dakar, le ton affecte d'abord la jovialité amicale – « bonjour la France, ça va bien ? » – mais tourne vite à l'agressivité si la « cible » se dérobe[228] : « pourquoi tu es fâché ? On n'est pas des cannibales, quand même ». Ailleurs, il est plutôt gentil, voire larmoyant, comme à Maputo: « *sou um artista, hoje nao vendei nada, preciso de dinheiro para voltar a casa* ». Dans les circonstances courantes, leur présence est même rassurante : vous pourrez toujours compter sur eux contre une petite gratification pour changer un pneu crevé[229] ou vous dénicher une place de stationnement.

Ce qu'ont en commun ces pauvres diables à l'existence difficile est une attitude infantilisée : elle cache une part de roublardise que les touristes ne perçoivent pas toujours, de sorte qu'ils contribuent par les récits qu'ils font de leurs « aventures » africaines à accréditer le cliché simpliste des « grands enfants ». Elle tient aussi au « vécu » des intéressés. Beaucoup d'entre eux sont d'anciens gamins des rues. Formés à la dure – la « loi du bitume », comme on dit dans les romans de gare, encore qu'on voie peu de bitume dans bien des rues africaines tant il est dissimulé sous les gravats et les immondices – ils entrent précocement dans la lutte pour la vie : dès cinq ou six ans, ils savent faire le coup de poing et affichent une maturité étonnante. Un gavroche nigérian qui n'avait pas sept ans et à qui j'avais dit qu'une pacotille qu'il me proposait était « trop chère », m'a rétorqué avec tout le sérieux d'un chroniqueur du *Wall Street Journal* : « *master, everyone is in business to make profit* ». J'en ai tellement ri que je lui ai acheté son colifichet. Il n'y a pourtant pas de quoi rire. On a l'impression qu'en arrivant à l'adolescence, ils cessent de progresser pour garder toute leur vie des réactions d'enfant de treize ans[230]. Ce n'est pas qu'une question de psychologie individuelle : étant donné le poids de cette population au mode de vie précaire dans les métropoles africaines – un quart à un tiers des jeunes adultes – c'est un problème social aux incidences politiques incalculables. Ces bataillons de travailleurs des rues, désœuvrés ou à demi occupés, forment une masse malléable et volatile. On aurait pourtant tort de la croire « incontrôlée ». Dans beaucoup de pays, elle est en fait tenue en main par des réseaux affiliés aux pouvoirs parallèles : les confréries maraboutiques au Sénégal[231], les chefferies coutumières au Nigeria ; un peu partout par

l'oligarchie du négoce opportuniste qui détient les moyens de sa survie en offrant des jobs de revendeurs ou de portefaix. Elle est facile à manipuler au service de desseins politiques. Cela étant, on ne contrôle jamais à cent pour cent un être humain, *a fortiori* une telle masse, et les dérapages sont toujours possibles, d'autant qu'il s'agit de personnes rompues à la castagne et n'ayant rien à perdre. Elles fournissent donc les troupes de choc des émeutes qui ravagent de temps à autre les métropoles du continent.

Il arrive qu'il s'agisse de soulèvements spontanés, déclenchés par un incident fortuit qui dégénère ou par des augmentations de prix. Ce dernier facteur a joué un rôle à l'origine du virage néolibéral : obsédés par la crainte des « émeutes de la faim », les gouvernements africains ont vu l'avantage qu'ils pouvaient tirer de politiques ouvrant leur marché aux denrées alimentaires importées à bas prix, au détriment des débouchés de leur propre agriculture.

Il arrive aussi, et cela semble un cas plus fréquent, que les émeutes soient organisées et pilotées en sous-main. Par qui ? Ceux qui exercent leur emprise au jour le jour sur ces masses sont aussi les mieux placés pour les mobiliser. Lorsque les pouvoirs parallèles échouent à mettre au pas les dirigeants politiques par les moyens classiques de l'influence, de la corruption ou de l'intimidation, ils disposent, à travers l'infanterie des banabanas, d'une *ultima ratio* qui leur permet d'arriver à leurs fins. Tant qu'ils poursuivent des objectifs limités : obtenir l'abrogation d'une décision gouvernementale ou le remplacement d'un officiel, voire corriger le résultat d'une élection déclarée « truquée », ils ont en général les moyens de maîtriser la pression de la rue[232]. Parfois, il s'agit de délivrer un avertissement à la communauté internationale pour faire obstacle aux prescriptions des agences de développement. Après une brève flambée de violence, les choses rentrent dans l'ordre dès que les pouvoirs parallèles ont obtenu satisfaction. Là où les choses se gâtent, c'est lorsqu'ils ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent parce qu'en leur sein, les intérêts s'opposent. Alors tout peut dégénérer : il est dangereux de jouer avec le feu quand on n'a pas vérifié dans quel sens le vent souffle. Les désordres peuvent se transformer en guerre civile larvée, quand ils ne conduisent pas à la destruction de l'État et du pays comme cela s'est passé en Sierra Leone ou au Liberia.

C'est pourquoi les gouvernants ont tout intérêt à ajouter au pacte d'actionnaires conclu avec les oligarchies qui les ont portés au pouvoir une police d'assurance complémentaire : amadouer le sous-prolétariat urbain et s'efforcer de l'avoir à sa main. C'est à cette politique que je donne le nom de « banabanisme ».

Le banabanisme n'est pas un phénomène marginal et l'on aurait tort de n'en retenir que les aspects pittoresques. Bien au contraire, il se situe au cœur de l'équation politique de beaucoup de pays africains.

La vie politique de ces pays peine à se couler dans le moule de la démocratie élective « à l'occidentale », c'est une banalité. Cela tient en bonne partie au fait que les rivalités entre les formations politiques qui se disputent le pouvoir institutionnel n'arrivent pas à se cristalliser en fonction de programmes concurrents ou de clivages idéologiques liés à des antagonismes de classes. L'une des données de base de cette situation n'est autre que l'hétérogénéité des *intérêts objectifs* au sein des masses populaires. Plus précisément, la paysannerie, qui peut représenter jusqu'à 80% de la population dans certains pays, a des intérêts antagoniques à ceux du prolétariat et du sous-prolétariat urbain. Les agriculteurs, en particulier les producteurs vivriers, gagneraient à voir augmenter le prix des denrées alimentaires. C'est du reste parce que la production alimentaire destinée au marché national n'est pas rémunératrice que les agriculteurs tendent à s'orienter vers les cultures de rente : nul besoin de les y contraindre, c'est de leur part un choix économique tout à fait rationnel. Les masses urbaines, en revanche, ont intérêt au maintien de prix bas, quitte à ce que cela soit obtenu en ouvrant largement le marché national aux importations. L'oligarchie, très impliquée dans les activités d'import-export dont elle tire d'immenses profits, a aussi un intérêt direct à l'accroissement des importations et à la spécialisation de l'agriculture dans les productions de rente dont elle contrôle le négoce. Elle habite les villes et a donc de bonnes raisons de redouter la colère des masses urbaines. Les paysans sont loin, ils sont trop dispersés pour faire bloc : ils donnent donc moins de soucis. Dans ces conditions, la division des masses populaires fait obstacle à la constitution de forces politiques capables de disputer le pouvoir aux partis représentant les intérêts de l'oligarchie. Celle-ci dispose donc du monopole de l'accès au pouvoir et s'organise sur le mode clientéliste – en particulier en réservant à ses affidés l'accès aux emplois salariés du secteur formel et de la fonction publique –, selon des critères d'ordre clanique et tribal. Les aspirations des couches populaires trouvent parfois un écho dans des programmes de type « populiste », mais ceux-ci en restent le plus souvent au niveau du discours car leur mise en œuvre concrète dépend toujours des manipulations opérées par les clans de l'oligarchie. Et, au demeurant, seules ont des chances d'être prises en compte les aspirations qui coïncident avec des intérêts des couches dirigeantes. C'est ainsi que, à l'époque des partis uniques, ceux-ci exprimaient les intérêts de la classe bureaucratique ; depuis « la » réforme,

les oligarchies ont moins matière à entrer en conflit avec le sous-prolétariat urbain qu'avec le prolétariat salarié dont les revendications – relèvement des salaires, développement de l'emploi – menacent davantage leurs profits et leur pouvoir.

Les oligarchies africaines ont d'autant plus volontiers sacrifié leurs classes productives qu'elles pouvaient mettre les mesures visant à acheter la tranquillité dans les capitales au compte des pressions exercées par le FMI et les autres instruments de la puissance des « blancs ». Quand les militants africains des mouvements altermondialistes reprochent – avec juste raison – à l'aide alimentaire et aux subventions agricoles du « Nord » de ruiner les agriculteurs du « Sud », ils passent sous silence la dimension politique *interne* de la question. Ce n'est pas seulement à cause d'un sombre complot des *lobbies* agricoles du « Nord » qu'une telle situation a pu s'installer et perdurer. C'est aussi parce que, sur un continent en cours d'urbanisation explosive, le pouvoir politique est à la merci du sous-prolétariat urbain – ou plutôt de ceux qui le contrôlent.

Cela se traduit d'abord par l'option de ménager les petits intérêts au jour le jour de cette catégorie sociale, quand bien même c'est au détriment de l'efficacité économique. Je vais vous en citer quelques exemples, les uns d'apparence anodine, les autres plus lourd de conséquences.

Je m'étais mis en devoir, lors d'un séjour à Kigali, d'envoyer des cartes postales à la famille et aux amis. Il me fallait donc acheter des timbres. Coup de chance, à peine avais-je fait l'acquisition des cartes que je me trouve devant la poste centrale. Deuxième coup de chance, les guichets étaient tous libres. Et je demande dix timbres. Non, il n'y en a plus. Que faire ? Pas de problème, on me désigne un édicule en contreplaqué à l'entrée du bâtiment et devant lequel se presse une file d'une trentaine de personnes. C'était là qu'on vendait les timbres. Avec un petit supplément de prix, bien entendu[233]. Les employés de la poste se débarrassent plus vite de leur travail en cédant tout leur stock en gros à des revendeurs, ceux-ci réalisent un modeste profit : de quoi se plaint-on ? Leurs chefs laissent faire : pourquoi empêcher les fonctionnaires de « buller » et l'économie informelle de remplir sa fonction de redistribution ? Et tant pis pour les entreprises du secteur formel, si ces pratiques – et bien d'autres du même genre – les obligent à envoyer leurs courriers par DHL en payant cinquante euros plutôt qu'en les timbrant à cinquante centimes.

Lorsque je circule d'un pays à l'autre, j'ai l'habitude de souscrire un abonnement local de téléphone portable, en achetant des cartes prépayées pour les communications. Cela offre le double avantage de coûter moins cher que d'utiliser le *roaming* et de permettre à mes correspondants locaux,

qui n'ont pas en général l'accès aux appels internationaux depuis leur bureau, de me contacter plus facilement. Un jour, à Bamako, j'avais demandé à mon chauffeur de taxi de me déposer au bureau de la compagnie des télécommunications pour y acheter un kit d'abonnement. Une file d'attente de plusieurs dizaines de personnes me barrait l'accès au guichet où se distribuaient les formulaires à remplir à cet effet. Après avoir patienté une demi-heure sans avoir avancé dans la file, je renonce et je retourne à mon taxi. Le chauffeur me demande :

– Tu as eu ce que tu voulais ?

– Non. Il y avait trop de monde.

– Qu'est-ce que tu voulais ? Acheter une puce de téléphone ?

– Oui, c'est ça.

– Ne t'en fais pas, je m'en occupe.

Le chauffeur descend alors de la voiture, traverse la rue, parlemente quelques instants avec un des jeunes gens assis sur des chaises le long du trottoir et revient deux minutes après avec le fameux kit, accompagné du formulaire d'abonnement déjà rempli au nom d'un hypothétique « Mamadou Traoré ».

– Je l'ai eu pour douze mille. C'est bon ?

Par rapport au prix officiel de dix mille francs CFA – 15 euros –, j'ai trouvé le surcoût – partagé, on s'en doute, entre le chauffeur et le vendeur – tout à fait acceptable et j'ai pu aussitôt appeler mes contacts pour leur donner mon numéro.

Lorsque je me suis installé au Mozambique, j'ai acheté une cuisinière à butane. À tous les coins de rue de Maputo, on trouve des revendeurs qui proposent des bouteilles, et c'est très bon marché. Pas de problème, donc ? Si. Pour acheter une recharge, il faut rendre une bouteille vide et, pour en trouver, c'est du sport. Au magasin central de la compagnie distributrice, il faut s'inscrire sur une liste d'attente, remplir une dizaine de formulaires, payer d'avance les cinq cents mille meticais[234] du prix de la consigne et revenir dans trois mois. Heureusement, dans une petite rue derrière le siège de la compagnie, des *mammas* assez peu aimables vous proposent des bombonnes vides à quatre fois le prix officiel. Affaire conclue. Quelque temps après, j'ai eu l'occasion de rencontrer le directeur de la compagnie portugaise qui importe le gaz. Je lui raconte mon aventure, juste pour savoir le fin mot. Il me dit :

– C'est normal. Le gouvernement a fixé le prix officiel des consignes à la moitié de ce que ça nous coûte pour les importer. Du coup, nous en faisons venir le moins possible pour ne pas trop y perdre et nous sommes donc chroniquement en rupture de stock.

Toujours l'organisation de la pénurie, base du modèle économique sur lequel repose le système clientéliste. En effet, la revente des consignes à un prix supérieur au barème officiel étant rigoureusement interdite, seules des personnes protégées par les autorités peuvent jouir du modeste privilège d'exercer ce petit *business*.

Au Nigeria, la ville de Lagos souffrait d'une pénurie chronique d'eau « potable ». Chez moi, un beau jour, les robinets se sont subitement arrêtés de couler et il en était de même dans tout le quartier de Victoria Island. Plus une goutte. Dans ces cas-là, l'expérience enseigne qu'il suffit d'attendre et la solution arrive toute seule, comme par enchantement. Celle-ci s'est présentée le lendemain sous la forme d'un camion militaire dont le conducteur est venu frapper à ma porte :

– Vous avez besoin d'eau ? C'est cent naira[235] pour une citerne.

La somme était rondelette, mais il n'y avait pas le choix. Avec trois jeunes enfants, la situation n'aurait pas été commode à gérer. Pendant un an et demi, l'adduction d'eau est restée à sec et il fallait attendre la tournée de distribution de l'armée pour remplir les réservoirs deux fois par semaine. Inutile de déplorer l'incurie des responsables municipaux : ils n'y étaient pour rien et n'en pouvaient mais. C'est un beau soir que j'ai compris ce qui se cachait derrière le problème, en voyant un camion-citerne de l'armée en train de faire le plein en pompant dans une grosse canalisation qui s'écoulait à gros bouillons dans le fossé, le long d'une des avenues conduisant à Victoria Island. Les militaires avaient tout simplement saboté les conduites pour empêcher l'eau d'arriver dans cette partie de la ville où résidait la « clientèle solvable ». Ils s'étaient ainsi créé un « marché captif » sur lequel ils pouvaient écouler avec profit le produit de leur piratage. Les autorités fermaient les yeux car cela leur coûtait moins cher que de verser les soldes à la fin du mois. Les choses se sont arrangées à partir de 1980, quand le nouveau gouvernement civil a attribué à grands frais un contrat à une société suédoise pour installer des forages jusqu'à la nappe artésienne située sous l'île à sept cents mètres de profondeur. Cela ne lui a pas porté chance : dans un pays résigné aux coups d'état récurrents, on ne se met pas impunément en travers des intérêts des militaires. En déjouant les petites combines – celle-là et beaucoup d'autres – qui assuraient un train de vie correct aux soldats – pas dans le but de « moraliser » le système, bien entendu, mais plutôt de lui

substituer des combines encore plus juteuses au profit de ses *supporters* politiques –, le régime du président Shagari a signé son arrêt de mort.

Dans un café de Pétionville, la banlieue résidentielle de Port-au-Prince, j'avais engagé la conversation avec deux Français qui y passaient leurs journées à jouer aux cartes. C'étaient des techniciens dépêchés pour effectuer une réparation pointue sur les générateurs diesel d'une centrale électrique en panne depuis des mois. Les douanes avaient bloqué leurs outillages[236] et ils étaient réduits à l'oisiveté depuis plusieurs semaines. Certes, leurs salaires et leurs frais de séjour étaient couverts par le contrat, mais ils commençaient à trouver le temps long. « Dysfonctionnement » administratif ? Pas du tout. À l'occasion de leur intervention, les techniciens devaient aussi effectuer des transformations sur les machines pour les convertir au fuel lourd, moins coûteux que le gazole et surtout à l'abri du vol car impossible à pomper[237] et inutilisable par les particuliers et le secteur informel. Mais voilà : si la compagnie d'électricité convertissait sa centrale au fuel lourd, qu'allait devenir le fructueux *business* de trafic de gazole qu'alimentaient les réservoirs de l'usine pour le plus grand profit des « organisations populaires » opérant avec la complaisance du pouvoir dans les bidonvilles voisins ? Pendant ce temps, la moitié de la ville était privée d'électricité et l'autre moitié en avait deux heures tous les trois jours. Et je ne parle pas des optimistes qui avaient eu l'audace de monter une affaire d'exportation de crustacés, ruinés par l'arrêt forcé de leurs frigorifiques. Et pourquoi donc les autorités, si elles ne voulaient pas vraiment que la réparation soit effectuée, avaient-elle attribué ce contrat ? Parce qu'une agence internationale le finançait et que, même si le travail n'était pas effectué, les dépenses couraient, et les « retombées » avec. Quant à l'agence internationale en question, elle faisait du « taux de décaissement ». Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et dix de der. Un autre pastis ?

Si on caresse dans le sens du poil les réseaux de l'économie clandestine, c'est parce qu'on a besoin d'eux pour contrôler le peuple des « banabanas ». Des événements récents vous ont montré le parti qu'on peut en tirer : le président Gbagbo jetant ses « jeunes patriotes » à l'assaut des Français d'Abidjan ; le président Aristide et ses « chimères », véritables « neveux macoute[238] » du régime, payés vingt-cinq gourdes par jour[239] pour mettre à sac les rues de Port-au-Prince afin de faire pression sur le gouvernement qu'il avait lui-même nommé ; le président Mugabe mobilisant ses « anciens combattants » nés après la fin de la guerre pour chasser les fermiers blancs. De ces trois cas, se dégagent des caractères communs. Le premier est que ces dirigeants disposent de réseaux au cœur du peuple des

rues afin de le manipuler à leur guise. Le second est que les buts poursuivis relèvent à la fois d'un calcul politique – se rendre maîtres du jeu face à l'opinion publique et à la communauté internationale – et de la simple cupidité : faire fuir les Français de Côte d'Ivoire avant de racheter leurs biens pour une bouchée de pain[240] ; s'assurer le monopole du trafic de drogue transitant via Haïti[241] ; s'emparer des terres des colons du Zimbabwe. Le troisième est l'instrumentalisation de la xénophobie. La rhétorique de mobilisation désigne comme responsable des malheurs du pays la « communauté internationale ». Foin de périphrases, tout le monde comprend : « les blancs[242] ». Cela marche à tous les coups. En donnant aux colonisés un aperçu des richesses de leur monde, sans leur en avoir ouvert l'accès, les blancs se sont faits à la fois envier et détester : une nouvelle déclinaison de l'inusable « ils sont trop verts ». Décidément, les leaders politiques seront toujours plus fins que les analystes et les experts à tirer les leçons de la sagesse populaire. En détournant sur les étrangers, sur le « Nord », sur les blancs, le ressentiment des foules pauvres, on les aveugle sur la réalité d'un système qui tire sa fortune de leur pauvreté. On assure ses arrières de manière à continuer en toute tranquillité à se partager le gâteau.

Il ne suffit pas de dire que la démagogie antiblanche fonctionne comme un exutoire aux échecs des régimes africains : on s'arrêterait à mi-chemin du raisonnement et peut-être même commettrait-on une erreur de perspective. Il n'est en effet pertinent de parler d'« échec » que si l'on s'imagine que ces régimes se donnent pour but de sortir leurs peuples de la misère et en sont empêchés par quelque fatalité : l'héritage colonial, la dette, le racisme, que sais-je ? Dans la mesure où le dessein qu'ils poursuivent n'est pas celui-là, mais *de faire perdurer une misère qui leur est profitable*, c'est au contraire un assez beau succès. Le terme même de « démagogie antiblanche » ne rend compte que de manière imparfaite du rôle assigné aux « blancs » dans la logique banabaniste. Celui-ci est en effet ambivalent : le blanc remplit deux fonctions inséparables, alternativement bouc émissaire du ressentiment et messager du salut. Coupable de tous les maux, c'est de lui qu'on attend tout pour les éliminer[243]. C'est pourquoi les dirigeants africains peuvent à la fois, et sans aucune contradiction, vitupérer contre les blancs et solliciter leur présence au titre des projets de développement. Aux yeux des leaders et des élites, les experts envoyés sur le terrain par les pays du Nord, les agences d'aide et les ONG n'ont pas pour mission d'effectuer un travail ni de produire des résultats – surtout pas des résultats ! La mission pour laquelle on les paie[244] est juste de servir d'*otages* afin que le peuple puisse contempler des spécimens de ceux qu'on lui dénonce : sinon, un demi-siècle après la décolonisation, le discours de dénonciation risquerait de perdre de sa

substance[245]. Elle trouve ainsi sa place dans l'économie magique du *cargo cult* qui investit les leaders du double pouvoir d'appeler la punition du ciel sur les blancs coupables d'avoir apporté la tentation de l'abondance et d'intercéder auprès d'eux pour faire de nouveau pleuvoir les richesses. Du coup, on passe volontiers leurs petites lubies à ces dirigeants si puissants et si bienveillants.

Et la démocratie dans tout ça ? Soyons sérieux : j'écris pour les grandes personnes, pas des contes de fées pour les enfants.

L'industrie de l'apitoiement

Remarquez, les histoires de bonnes fées qui se penchent sur les berceaux des enfants malheureux, ça continue à marcher. Et à rapporter gros. C'est même le fondement d'une industrie qui est devenue un des secteurs les plus prospères de l'économie mondiale.

Il y a quelques années, l'ambassadeur d'un pays du « Nord » en poste dans une capitale du tiers-monde avait réuni une brochette de professionnels du développement pour recueillir leurs avis sur une situation inquiétante :

– D'après les rapports des ONG, on est à la veille d'une catastrophe humanitaire. Vos constatations sur le terrain confirment-elles ces alarmes ?

J'avoue avoir été choqué en entendant un de mes collègues dont c'était le tour de prendre la parole :

– Monsieur l'ambassadeur, c'est vrai que la situation est critique mais guère plus que d'habitude ; n'oubliez pas que les catastrophes humanitaires sont le fonds de commerce des ONG.

Réflexion faite, cela n'a rien d'injurieux d'évoquer le « fonds de commerce » des ONG. Créées par des gens de bonne volonté animés de motifs altruistes, les ONG ont toutes fonctionné au départ sur le mode du bricolage. Mais le bricolage n'a qu'un temps et ne suffit pas à faire face aux tâches de grande ampleur. Les ONG qui ont réussi à survivre sont celles qui ont su se structurer et se « professionnaliser ». C'est-à-dire mettre en place une gestion rigoureuse et engager du personnel à plein temps pour les fonctions administratives, la logistique, la collecte des fonds, l'« interface » avec les pouvoirs locaux, de manière à apporter un soutien efficace à l'action sur le terrain, seul segment de leur activité confié à des bénévoles. Ces derniers, qu'on appelle aussi des « volontaires », ne sont pas rémunérés. Tout au plus leur verse-t-on de modestes indemnités de subsistance. En revanche, pour les « permanents », une ONG est un employeur comme n'importe quel autre. Les dirigeants, si intègres soient-ils – et ils le sont, à

quelques rares exceptions près –, sont tenus, de leur côté, de veiller à protéger les emplois de leurs salariés, comme dans n'importe quelle entreprise : le sens des responsabilités matérielles ne fait pas obstacle à la sincérité des convictions. Le contraste entre les deux catégories d'intervenants peut choquer. J'ai vu en Haïti – ce pays est un paradis des ONG – une grande organisation américaine fort connue dont le siège, situé dans un quartier résidentiel de l'agglomération de Port-au-Prince, n'avait rien à envier aux ambassades et aux représentations des organisations internationales. Les permanents recevaient des salaires comparables à ceux des autres expatriés et bénéficiaient d'avantages en nature du même ordre – logements, congés, voitures de fonction – tandis que les volontaires de terrain – personnels de santé ou artisans du bâtiment, dont tout le monde reconnaissait qu'ils faisaient un excellent travail – touchaient cent cinquante dollars par mois – une fortune, il est vrai, en comparaison des revenus de leurs « protégés » –, auxquels s'ajoutait, pour les privilégiés, une bicyclette de fonction, voire un tee-shirt frappé du logo de l'organisation. J'ai recueilli les confidences de quelques uns de ces volontaires, qui devaient prendre sur eux pour ne pas se laisser gagner par le sentiment d'être exploités, mais ce n'est rien d'autre que la logique du système, la condition *sine qua non* pour que la machine puisse marcher.

Les petites ONG, celles qui en sont au stade artisanal, peuvent fonctionner avec les cotisations et les contributions en nature de leurs membres[246] ; les grandes ont besoin de sources de financement pérennes : appel à la générosité publique ou crédits des agences humanitaires internationales. Les fonds des agences internationales sont attribués dans le cadre de programmes définis, à l'issue d'appels d'offres où les ONG se trouvent en compétition avec des prestataires de services du secteur marchand. D'où la nécessité de monter des dossiers qui « tiennent la route » – et donc celle de disposer de personnel professionnel qui « connaît la musique » – et, parfois, de recourir aux expédients condamnables propres à assurer le succès d'une offre dans un contexte concurrentiel pas toujours transparent – pardonnez-moi de ne pas être plus précis mais je suppose que vous devinez tout seuls de quoi il s'agit. Quant à l'appel à la générosité publique, il prend parfois des formes, disons, pittoresques. Un des mes employés haïtiens, ancien « pupille » d'une ONG protestante américaine dont la spécialité est le « parrainage » d'enfants pauvres, me racontait comment, à l'occasion des fêtes de Noël et des cérémonies de fin d'année scolaire, lui et ses camarades étaient convoqués pour une séance de photos, bien pomponnés et entourés des cadeaux envoyés par les « parrains ». Après quoi, la photo était envoyée aux parrains – aux frais des parents, bien

entendu –, accompagnée d'un poème rédigé par l'enfant, et les cadeaux étaient rangés pour être revendus. Eh quoi ? L'équilibre financier de ce genre d'organisation est trop acrobatique pour qu'elle puisse s'offrir le luxe de négliger ce modeste appoint. Au-delà de l'aspect anecdotique, il faut bien comprendre que, à la différence des entreprises soumises aux lois du marché et de la rentabilité, le « modèle économique » des ONG ne repose pas tant sur leur capacité à produire du résultat que sur leur aptitude à se construire une légitimité d'image auprès des opinions publiques bien intentionnées des pays riches. Cela étant, le *charity business* ne constitue qu'un des maillons de l'industrie de l'apitoiement, il est loin d'en être l'essentiel.

Les agences internationales d'aide au développement pèsent bien plus lourd. Pour elles, la problématique est la même : elles aussi ont pour objet le bien-être des populations du « Sud » ; elles aussi ont le souci de leur pérennité, elles aussi ont des employés à faire vivre et ces employés sont soucieux de leurs carrières et de leur avenir. Leurs chefs, à commencer par le secrétaire général des Nations Unies, n'hésitent jamais à monter au créneau pour appeler à la compassion et au « devoir de solidarité » des pays du « Nord » en jouant sur la corde du mea-culpisme, dans le but louable d'éveiller les sympathies pour la « cause », mais aussi de légitimer les gros budgets qui assurent leur pouvoir et la bonne marche de leurs organisations. Et, si cela ne suffit pas, à mobiliser les charmes d'« ambassadeurs de bonne volonté », choisis parmi les artistes en vogue, pour relayer leurs cris d'alarme sur un mode plus attrayant. Ces derniers ne sont à l'évidence animés que d'un dévouement sincère et désintéressé : si l'exposition médiatique que leur apporte ce rôle bienfaisant contribue à faire monter les ventes de disques et les entrées dans les salles de cinéma, personne ne prétend – et surtout pas moi – qu'ils y pensent une seule seconde lorsqu'ils répondent à l'appel. Trop désintéressés et trop sincères sans doute pour admettre que leurs démonstrations de bons sentiments servent tout autant les objectifs corporatistes des professionnels du développement que la cause des peuples souffrants. Ça me va bien, me direz-vous, de rompre l'*omerta* maintenant que l'approche de la retraite me permet de prendre mes distances avec les intérêts matériels de ma corporation. Il est vrai que je ne pouvais jusqu'ici guère m'offrir ce luxe, mais ce n'est pas seulement la perspective de ne bientôt plus dépendre des retombées de l'apitoiement pour gagner ma vie. C'est aussi parce que cela me donne l'indépendance d'esprit qui m'affranchit des paradigmes forgés par les intérêts dont j'ai été jusqu'ici partie prenante et m'ouvre les yeux sur des mécanismes dont j'ai mis longtemps à saisir la portée. Nous sommes rarement conscients de la

manière dont nos intérêts déterminent notre vision du monde. Il faut l'assumer et ne pas y voir malice. De même que les gens ne sont pas naturellement méchants et, d'ordinaire, ne le deviennent que lorsqu'ils se croient agressés, ils est exceptionnel qu'ils soient assez lucides pour être cyniques et c'est le plus souvent en toute bonne foi qu'ils agissent avec les apparences du cynisme. À l'exception des politiciens, peut-être … Mais, à tout prendre, ne vaut-il pas mieux avoir des dirigeants quelque peu cyniques, plutôt qu'emportés par leurs passions ou, encore plus dangereux, par la parano ? Comment expliquer le prestige dont a joui l'homme de Solutré auprès des Français, si ce n'est par le caractère rassurant du scepticisme qu'on lui devinait à l'égard des programmes et des convictions que son discours affichait ?

Dans le registre de l'apitoiement, comment ne pas évoquer les médias ? Je reconnais qu'il leur arrive de « faire fort ». On m'avait raconté en Haïti que, lorsque Jean-Bertrand Aristide avait été intronisé président, il avait prononcé depuis la chaire de la cathédrale de Port-au-Prince un discours incendiaire enjoignant à ses partisans de se livrer au pillage des magasins et au lynchage de ses opposants : « qu'il est doux aux narines de l'Éternel le parfum du père Lebrun ! ». Là, une petite explication de texte s'impose. La maison Lebrun, établissement tout à fait honorable, a pour activité l'importation de pneus et elle n'est nullement en cause dans l'affaire. Les produits qu'elle vend, si. Le « père Lebrun » désigne en effet, dans le langage populaire, le supplice consistant à emprisonner le corps et les bras de la victime dans un vieux pneu, arroser d'essence et mettre le feu au tout, méthode parfois appliquée par la foule des marchés à des chenapans pris en flagrant délit de vol à l'étalage : quand la police arrive, elle ne trouve plus que la carcasse métallique fumante du pneu mêlée de débris humains carbonisés et elle classe l'affaire – la pratique a cours dans quelques pays d'Afrique, comme au Nigeria, de sorte que les marchés y sont l'endroit où l'on est le plus à l'abri des pickpockets. Non, je ne vous raconte pas ça pour vous donner des cauchemars mais il faut reconnaître qu'il existe quelques coins de ce triste monde où il vaut mieux être « blindé » pour tenir le coup. À moins, comme Stiglitz, de les traverser à 100 km/h en voiture blindée. C'est aussi une technique d'assassinat politique spectaculaire et atroce, propre à terroriser les opposants, à impressionner les masses et à mobiliser la violence latente des miséreux.

J'avais soupçonné ceux qui m'avaient conté l'histoire d'en rajouter, devinant chez eux comme un brin d'hostilité à l'égard de l'habile démagogue des bidonvilles. Pour tout dire, je n'en avais – presque – pas cru un mot. Un beau matin de février 2004, j'étais à des milliers de kilomètres

de la mer des Caraïbes et voila que la télévision – une chaîne française du « service public » dont je tairai le nom, pas par charité, mais parce qu'elle n'a pas agi autrement que le reste de la profession – annonce la destitution et le départ en exil d'Aristide. Quelques minutes plus tard, surprise : un reportage sur les années Aristide, avec une séquence du fameux discours d'investiture. J'ai pu constater que mes amis haïtiens n'avaient rien inventé et que les propos du personnage étaient encore pires que ce qui m'en avait été relaté. Cela signifie que la chaîne de télévision, qui n'avait certes pas pu se procurer l'enregistrement au pied levé, l'avait conservé dans ses tiroirs *depuis 1991* – pendant treize ans ! – *sans jamais le diffuser*. Certes, elle ne pouvait pas faire autrement, comme du reste une bonne partie des médias, que de soutenir – ou du moins de présenter sous un jour favorable – la cause du « premier président démocratiquement élu » renversé par des méchants militaires après quelques mois de pouvoir[247]. Elle avait ensuite continué sur sa lancée tout au long de ces années et avait attendu sa mise au rancart – apparemment définitive cette fois, mais qu'en savent-ils ? – pour s'apercevoir soudain que c'était un tyran cynique et un fou furieux sanguinaire[248]. La réserve qu'elle avait maintenue si longtemps avait-elle répondu à un mot d'ordre politique venu d'en haut ? Ou était-ce de l'autocensure, pour ne pas déplaire à l'élite bien-pensante qui a continué jusqu'au bout et contre toutes les évidences à chérir dans son cœur l'ex « curé des pauvres[249] » ? Ou parce qu'elle craignait, en exposant les turpitudes de leur chef charismatique, de nuire à la qualité de l'apitoiement inspiré par le malheur des masses haïtiennes ? Je n'en sais rien, mais il y a de quoi méditer.

Une problématique semblable s'applique aux « catastrophes humanitaires ». Il est vrai qu'on reproche assez aux médias d'en faire leurs choux gras. Je crois qu'il faut relativiser et qu'on a tort de trop les incriminer pour la partition qu'ils jouent dans l'économie de l'apitoiement. Ce n'est pas seulement parce que je veux ménager les médias afin d'éviter qu'ils ne tirent à boulets rouges sur mon livre – il faut bien, que diable, que j'assure mes ventes – mais aussi parce que, pas plus que les ONG, les agences internationales ou leurs ambassadeurs de charme, ils ne sont animés de desseins cyniques. Certes, la compassion a bonne presse et le malheur fait vendre. Mais à petites doses : au-delà, ça fatigue plutôt les lecteurs – un peu moins les téléspectateurs, semble-t-il ; on peut comprendre : un visage d'enfant affamé est plus parlant qu'une docte analyse sur un « sujet » auquel on a alloué quatre-vingt dix petites secondes au « vingt heures[250] ». La complaisance des médias à l'égard des thèmes compassionnels – et des

figures qui les incarnent, fussent-elles, comme Aristide, fort peu dignes de telles complaisances – ne trouve pas sa source dans la recherche des gros tirages : elle n'est que le reflet de l'influence du lobby de l'apitoiement sur l'ensemble de l'opinion et il est normal que les journalistes, exercés par profession à faire preuve d'une sensibilité plus vive à ses humeurs, ne cherchent pas à aller à contre-courant. En fait, les grandes mobilisations médiatiques sont rarement spontanées : elles sont plus souvent déclenchés par l'intervention de personnalités relevant de catégories auxquelles les médias ont coutume de s'intéresser : les *people* et les politiques[251]. C'est par leur intermédiaire que les médias se font instrumentaliser. Je ne traiterai pas des *people*, un monde que ma pratique professionnelle ne m'a guère donné l'occasion de fréquenter, de sorte que je ne saurais en parler d'expérience[252]. Les politiques, en revanche, il y a trente ans que je les vois à l'œuvre à travers le monde, en direct ou par personne interposée, pas tellement dans leurs activités partisanes – je n'ai pas mes entrées dans le sérail – mais dans leurs fonctions officielles.

Pour qui donc roulent les politiques ?

Pour des intérêts économiques, en premier lieu. Au niveau le plus général, ceux de l'ordre économique de la mondialisation. J'en ai déjà parlé, je n'ai pas besoin d'y revenir. À un niveau plus particulier, le secteur de l'*agrobusiness* joue un rôle important. Il se manifeste surtout à l'égard des situations de famines ou de pénuries alimentaires. Il est devenu rituel, pour les intellectuels du tiers-monde et les militants altermondialistes, d'incriminer les « lobbies agricoles » européens et nord-américains[253]. La dénonciation est trop vague, voire injuste. Il ne s'agit pas en effet de vos agriculteurs, dont la plupart ont eux-mêmes bien du mal à joindre les deux bouts[254], mais d'une poignée de firmes qui ont réussi à monopoliser le commerce international des denrées de base, et notamment des céréales, des oléagineux, du lait en poudre. Ce n'est pas tant pour ménager le vote paysan, comme on le dit trop souvent, que les responsables politiques favorisent le déversement des surplus sur des pays du tiers-monde dont ils ruinent ainsi l'agriculture, que pour assurer les profits de ces firmes, qui savent si bien défendre leurs intérêts à Washington, à Bruxelles et à Paris. Elles ne s'en cachent pas, en tout cas outre-Atlantique : le plus gros programme international d'aide alimentaire, dénommé « PL 480 » a été, de leur propre aveu, « inspiré » au Congrès par les grandes firmes du négoce céréalier qui interviennent comme « opérateurs » du programme[255]. Établi en 1954 dans le but de soutenir les exportations agricoles américaines, il est géré par le *US Department of Agriculture*. Beaucoup d'observateurs le rendent directement

responsable de l'effondrement de la production de riz et de maïs dans plus d'un pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Au demeurant, les intérêts à long terme de l'*agrobusiness* sont tout aussi antagoniques avec ceux des paysans du « Nord » qu'avec ceux des paysans du « Sud ». Il faut, pour le comprendre, remonter aux années cinquante, aux origines de la politique menée par l'Europe à l'égard de son agriculture. L'objectif que lui assignait le traité de Rome n'était pas que d'assurer l'autosuffisance alimentaire du continent[256] et de produire des surplus exportables en modernisant les exploitations et les structures agricoles afin d'augmenter les rendements. Il y avait aussi la volonté de maintenir un modèle d'agriculture familiale et donc d'assurer, quitte à en réduire l'effectif, la pérennité d'une classe de paysans propriétaires que les « pères fondateurs » jugeaient nécessaire à l'équilibre de l'édifice social. La formation de cette classe n'était-elle pas un « acquis » de l'ère des révolutions et l'une des bases de l'enracinement de la démocratie ? La « mise en musique » de ces principes par la « politique agricole commune » adoptée en 1962 a eu beau mettre à mal le modèle – les concepteurs de la PAC n'avaient anticipé ni l'ampleur ni la rapidité de la réduction du nombre des exploitations agricoles[257] –, il a encore trop bien résisté au goût de certains. Lorsque, dans les enceintes internationales, la PAC est la cible des plus vives attaques, les militants altermondialistes et tiers-mondistes ne semblent nullement gênés de se trouver du même bord que les économistes néolibéraux qui trouvent que produire chez soi coûte toujours trop cher.

Ce ne sont pas seulement les excédents structurels et leurs conséquences désastreuses pour les agriculteurs du « Sud » qui sont visés. Il s'agit aussi – et peut-être même avant tout – d'abattre ce qui reste d'un modèle social jugé ringard et réactionnaire par les uns et les autres. Dans quel but ? Allez, il n'est pas difficile à deviner : celui d'ouvrir l'agriculture à la concentration capitaliste. Le modèle dont rêvent les *inspirateurs* de l'apitoiement est préfiguré par l'évolution qu'on observe dans certains pays de l'est, par exemple en Ukraine, où la « privatisation » des anciennes fermes d'État a ouvert la voie à la constitution d'immenses domaines exploités par des sociétés commerciales employant du personnel salarié. Les résultats sont encourageants puisque l'Ukraine a déjà évincé la France de quelques uns de ses marchés traditionnels d'exportation de blé. Imaginez les meilleures terres de France, de Pologne, d'Allemagne, d'Espagne divisées en quelques milliers de *sovkhozes* à la mode capitaliste – le reste retournant à la nature sauvage pour la plus grande joie des amis des ours et des loups. Imaginez vos paysans – enfin, ce qu'il en restera – reconvertis en ouvriers

des grandes firmes de l'*agrobusiness*. Vous avez le panorama de ce à quoi risque fort de mener la logique néolibérale appliquée au démantèlement de la politique agricole commune. Il ne sera même pas nécessaire que le « marché » fasse beaucoup remonter les prix des denrées pour que l'affaire soit rentable : il y a place pour assez de profits dans les filières d'aval, négoce, transformation, distribution, contrôlées par les mêmes firmes ou par des intérêts qui leur sont liés. Les dévots de la cause altermondialiste feraient bien d'y réfléchir au lieu de culpabiliser vos agriculteurs subventionnés. Si vous y ajoutez le fait que, avec l'épuisement prochain des réserves pétrolières, il faudra bien que les biocarburants prennent le relais, et que l'enjeu économique représenté par l'agriculture pourrait bien être ainsi démultiplié dans des proportions inouïes, vous admettrez que le temps presse. Vu l'attachement des membres du cartel pétrolier à un modèle d'*intégration verticale* qui a assuré leur fortune depuis un siècle, qui sait si, d'ici une génération, les plus grands « agriculteurs » de la planète ne s'appelleront pas *Exxon*, *Shell* ou *Total* ? Les progressistes et bien-pensants de tout poil n'auront plus à craindre que le « vote paysan » fasse obstacle à leurs projets. Si la perspective vous enchante, tant mieux : vous êtes dans le sens du vent.

Les politiques, soucieux de leur cote de popularité affichée de semaine en semaine dans les magazines d'actualité, s'interdisent de porter leur regard aussi loin et préfèrent s'employer à plaire aux élites de leurs pays respectifs. Par la posture vertueuse qu'ils affichent, ils s'attirent les bonnes grâces des couches éclairées – ou croient se les attirer : quand notre précédent président de la République a créé sa fameuse taxe sur les billets d'avion, je ne crois pas que son geste visait directement l'opinion publique, pas dupe du procédé, mais bien plutôt à redresser son image passablement ternie auprès des milieux bien-pensants qui l'orientent ; pour lui, je vous le concède, c'est loupé. L'avantage de la méthode pour les politiques et pour les élites dont ils se font les porte-parole, est d'épuiser sur des sujets sans risques pour eux la capacité d'indignation des masses afin d'éviter qu'elle ne se tourne contre le système – et ses bénéficiaires, c'est-à-dire eux-mêmes[258].

L'engagement des politiques dans les causes humanitaires atteint parfois une dimension cocasse – *tristement* cocasse, devrais-je dire. Vous avez sans doute vu cette belle séquence télévisée avec votre ministre des affaires étrangères d'alors, ce faux gentil toujours bien propre sur lui qui a été récompensé d'un maroquin pour avoir torpillé le parti auquel il devait son ascension. Il avait pour une fois tombé la veste pour jouer à *Tintin au Congo* en se faisant filmer en bras de chemise devant une pile de sacs de farine sur un aérodrome du fin fond du Niger. Il ne manquait que la chorale

pour chanter « merci *bwana* » à la fin de chaque strophe de son plaidoyer. Pendant qu'il faisait monter les larmes aux yeux de son auditoire en évoquant la famine frappant ce pauvre pays, j'imaginais les négociants du cru se léchant les babines en comptant les sacs et en supputant le bénéfice qu'ils allaient tirer de la revente au prix fort de ces marchandises tombées du ciel. Ne croyez pas que j'élucubre : il ne suffit pas d'acheminer des vivres par avion jusqu'à un chef-lieu de province, encore faut-il les distribuer aux intéressés jusqu'aux quartiers et aux villages ; qui peut se charger de cette tâche, sinon ceux qui possèdent des camions et des entrepôts, c'est-à-dire ceux qui contrôlent le commerce local ? D'ailleurs, vous avez sans doute remarqué l'insistance des autorités des pays « bénéficiaires » à exiger que la distribution s'effectue sous leurs auspices afin, disent-elles, de « respecter la souveraineté nationale ». Traduisez : « c'est à nous qu'il revient de prendre les marges ». Pourtant, dans le cas précis de la crise alimentaire de 2005 au Niger, le président du pays avait tenté d'expliquer qu'« il n'y avait pas de famine, juste quelques pénuries temporaires et localisées, davantage dues à des rétentions spéculatives qu'à un déficit global ». Il s'est fait méchamment « allumer » par la presse internationale. Elle lui reprochait de « chercher à dissimuler la gravité de la situation » pour ne pas entamer son prestige et révéler la carence de son gouvernement. Je suis convaincu au contraire que ce chef d'État était assez perspicace et intègre pour avoir compris ce qui se tramait et ne voulait pas en être complice.

Nos politiques roulent surtout pour eux-mêmes.

Aux États-Unis, la question de l'aide à l'Afrique est devenue une spécialité – irai-je jusqu'à dire : « la chasse gardée » ? – du *Black Caucus*, un groupe de députés et sénateurs afro-américains réputés capables d'orienter le vote noir. Pour ces parlementaires, le thème sert à mobiliser leurs troupes au nom de la « solidarité » avec leurs « frères ». Pour les dirigeants, il sert à s'assurer les bonnes grâces de cet influent groupe de pression. En France, le vote « ethnique » n'est pas encore au cœur des équilibres politiques mais cela ne saurait tarder[259]. Le PS, embarrassé de la concurrence que lui font l'ultra-gauche et le mouvement altermondialiste auprès de ses militants les plus sincères, a trouvé dans le thème de la solidarité avec le tiers-monde l'occasion de rétablir une posture morale bien entamée par sa conversion à l'idéologie du marché. La droite, quant à elle, ne peut pas se permettre d'être en reste, et utilise la surenchère humanitaire pour faire oublier la brutalité de son action – ou plutôt de son inaction – à l'égard des populations les plus fragiles du pays. En réalité, la concurrence acharnée que se livrent gauche et droite pour gagner le cœur de l'opinion bien-pensante, et qui les fait se

retrouver sur une thématique humanitaire quasi-identique, ne dissimule rien d'autre que de purs enjeux de pouvoir, et pas mal d'intérêts particuliers. C'est ainsi qu'elles se retrouvent, bien qu'en employant des rhétoriques différentes, sur une ligne idéologique commune qui fonctionne comme une justification morale de leurs politiques laxistes en matière d'immigration. La manière dont est traitée la question migratoire découle en effet directement de l'influence de l'industrie de l'apitoiement : là aussi se situent de grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

V

Young man, go West

C'est sous ce titre de « *Young man, go West* » qu'un célèbre éditorial de James Gordon Bennett[260], le patron du *New York Herald*, invitait la jeunesse des États-Unis à partir à la conquête des terres indiennes au lendemain de la guerre de Sécession. On peut encore l'utiliser pour décrire la situation d'aujourd'hui, avec un léger décalage de sens qui ressort mieux en version française : il ne s'agit plus d'aller vers l'« ouest » des points cardinaux, mais vers l'« Occident » ce qui, chacun le sait maintenant, implique de faire route au *nord*. Le mouvement a pris assez d'ampleur pour qu'il soit désormais vain de s'y opposer. Pas pour des raisons techniques, mais pour des raisons politiques. D'abord parce qu'il bénéficie de l'appui avoué et déterminé des cercles dirigeants de la communauté internationale qui y voient une solution – si ce n'est « la » solution – aux déséquilibres de l'ordre planétaire ; ensuite parce que les majorités au pouvoir dans bien des pays du « Nord » sont déjà devenues trop dépendantes – et le seront de plus en plus – du vote des nouveaux électeurs originaires du « Sud » et de ceux qui embrassent leur cause par intérêt ou par sympathie.

Les migrations de masse ne sont en rien un phénomène nouveau de la fin du XX^e^ siècle. Elles avaient déjà commencé au XIX^e^ siècle, mais en ce temps là, c'étaient les blancs qui partaient d'Europe pour peupler d'autres continents, avec les conséquences désastreuses que l'on connaît pour les Amérindiens et les aborigènes d'Australie, submergés par les arrivants venus du bout du monde. On nous annonce que celles d'aujourd'hui ne présentent pas le même risque pour les peuples des pays d'accueil. Les migrations du XIX^e^ siècle participaient d'un projet de conquête : rien à voir avec celles d'aujourd'hui, n'est-ce pas ? Eh bien, ça se discute.

C'est ce que je vous propose.

Le Beur et l'argent du Beur

Allez, le jeu de mots est de mauvais goût, je le reconnais, et je vous prie de m'en excuser, amis Beurs, si d'aventure vous lisez ce livre. Mais la comédie que nous joue l'industrie de l'apitoiement sur le thème de la misère du « Sud » et du « droit » qu'elle ouvre à migrer vers le « Nord » est d'un goût encore pire. Les bonnes âmes qui veulent n'en mettre en évidence que l'aspect « humanitaire » sont pourtant conscientes que les tensions, les frustrations et même les tragédies de l'immigration, sont le produit du jeu d'intérêts économiques bien précis : elles sont les premières à les dénoncer en rappelant que, si vos pays ont été les cibles de migrations massives – et le sont de plus en plus –, c'est d'abord *parce que cela vous arrangeait*. Quand je dis « vous », c'est une façon de parler : cela en arrangeait surtout *certains*. Lesquels ? C'est tout le problème. Dommage que le raisonnement des bonnes âmes n'aille pas jusque là.

Il faut, pour mettre la question en perspective, remonter à mai 68. Pas aux manifestations étudiantes et aux barricades mais aux grandes grèves qui ont paralysé la France et aux négociations qui y ont mis fin. Elles se sont soldées par une augmentation massive du Smic – à l'époque, il s'appelait « Smig » – et par l'établissement d'un rapport de forces favorable aux syndicats de salariés. Les dirigeants qui l'avaient accepté – bien obligés de « lâcher du lest » pour amadouer les centrales ouvrières afin d'isoler la contestation universitaire qui menaçait, du moins leur affolement le leur faisait croire, les bases de l'État – s'en trouvaient ensuite bien embarrassés. Comment reprendre de la main gauche aux salariés les avantages arrachés à l'occasion des « accords de Grenelle » ? La parade n'a pas été longue à trouver : l'ouverture des frontières à l'immigration de masse.

La France avait-elle donc tant besoin de bras ? On peut en douter. À cette époque, la modernisation de l'agriculture vidait nos campagnes et l'exode rural fournissait aux industries assez de main d'œuvre pour les besoins de leur expansion ; la mise au travail des femmes – du moins celles des classes moyennes, puisque celles de la paysannerie et de la classe ouvrière y étaient déjà depuis longtemps – apportait le complément. L'appel aux travailleurs immigrés ne répondait pas tant à une nécessité matérielle qu'à une stratégie délibérée.

Le premier objectif de celle-ci relevait de l'équation politicienne. Il n'avait pas échappé à la droite au pouvoir que les ouvriers votaient à gauche : mettons-les dans des bureaux, ça les tirera vers la droite, et

remplaçons-les dans les usines par des étrangers qui ne votent pas, tel était le calcul par lequel les brillants technocrates de l'ère Pompidou prétendaient assurer à leurs patrons qu'ils resteraient en place pour toujours. On peut se dire que le calcul était à courte vue : ce sont précisément ces nouveaux travailleurs du tertiaire, dont le passage de l'usine au bureau n'a pas émoussé la « sensibilité de gauche », qui ont fait basculer la majorité en 1981. Il n'était pourtant pas idiot puisque, presque quarante ans plus tard, l'un de ces anciens « jeunes loups » vient tout juste de quitter le sommet de la vie publique.

Le second objectif était d'ordre économique et social. Il s'agissait de peser sur le niveau des salaires en déplaçant le point d'équilibre entre offre et demande. Les résultats ont été spectaculaires même si la suite des événements a révélé quelques faiblesses du scénario : en peu d'années le chômage a explosé mais il a fallu attendre la fin de la décennie quatre-vingt pour que l'effet sur les salaires se manifeste à plein. Lors de la campagne de 1988 pour les élections présidentielles, Mme Laguiller pouvait affirmer que « les capitalistes font d'énormes profits en spéculant avec l'argent des augmentations qu'ils ne nous ont pas données », propos auquel les milieux patronaux faisaient écho avec une satisfaction non dissimulée : « l'amélioration des indices boursiers vient de la restauration des marges des entreprises grâce à une politique de modération salariale », ce qui n'est qu'une autre manière de dire la même chose. Il est certain qu'avec trois millions de chômeurs, il est plus difficile d'être exigeant sur sa rémunération … Entre temps, on avait réussi à transformer l'immigration de travail en immigration de peuplement, avec la politique de « regroupement familial ». Là encore, le raisonnement était économique – même si le prétexte invoqué était humanitaire – : au lieu que les travailleurs immigrés envoient leurs salaires « au bled », faisons venir les familles en France pour qu'elles dépensent l'argent ici et fassent marcher le commerce. Les bonnes âmes qui ont applaudi à cette mesure, sans voir quel dessein elle dissimulait, se sont employées à faire pression pour qu'on la transforme en acquis intangible, ce qui a été fait en l'inscrivant en tant que protocole additionnel dans la Convention européenne des Droits de l'Homme. Bien joué : les capitalistes peuvent dormir tranquilles.

Il n'y a pas que les « capitalistes » qui y trouvent leur compte. Il a bien fallu, lorsque le chômage a – enfin ! – atteint un niveau insupportable, interrompre les flux d'immigration de travail – mais pas l'immigration dite « familiale »[261], rassurez-vous – pour instituer une politique d'« immigration zéro ». Pas grave : les clandestins, ou plus précisément les « illégaux », ont

pris le relais. Pas aussi nombreux qu'on se l'imagine, mais bien plus que ce qu'en laissent entendre les estimations officielles, ils sont une aubaine pour pas mal de secteurs économiques. Sans papiers – et donc sans droits, du moins en ce qui concerne les conditions d'emploi –, ils sont condamnés à travailler au noir et à accepter des rémunérations inférieures pour des boulots précaires : le rêve. Les premiers à avoir tout compris étaient, me semble-t-il, les Suisses. Un entrepreneur genevois m'expliquait au début des années quatre-vingt que les autorités avaient édicté une réglementation draconienne pour l'attribution des permis de travail mais fermaient les yeux sur l'emploi d'étrangers sans papiers. « C'est, me disait-il, un réservoir commode quand il s'agit de pourvoir des postes vacants ; c'est plus facile de les licencier et de les expulser du pays quand on n'en a plus besoin, tandis que les travailleurs officiels, on les a sur les bras quand ils se retrouvent au chômage ». Une méthode astucieuse pour réguler le marché du travail, en somme. Est-ce l'exemple donné par ce pays qui est, plus souvent que le croient les Français, à la pointe de l'innovation technique et sociale, ou tout simplement le fait que les mêmes ressorts déterminent les mêmes effets ? En tout cas, la France a suivi un chemin identique, à la différence près qu'elle n'expulse pas, ou très peu – la Suisse non plus depuis quelques années, à ce qu'il semble. L'immigration illégale est « tolérée » parce qu'elle est bien utile à certains. La confection parisienne employait des milliers de travailleurs au noir – dont pas mal de Kurdes de Turquie – dans les ateliers des deuxième et dixième arrondissements, jusqu'à ce que cette industrie soit sinistrée par le jeu combiné des contrôles fiscaux et des importations chinoises[262]. La restauration, les producteurs de fruits et légumes, les métiers du bâtiment, continuent à y avoir massivement recours.

Et il n'y a pas que les PME. Les premiers employeurs de « sans-papiers » ne sont autres que les particuliers. La bourgeoisie bien-pensante a le plus pressant besoin de ses bonnes et de ses gardiennes d'enfants pour que madame puisse vaquer tranquille à ses occupations culturelles, professionnelles ou militantes : aux sorties d'écoles, on se refile sous le manteau – « griffé », bien sûr – les adresses de filières qui donnent accès à des gisements de Philippines ou de Camerounaises, il suffit de passer commande – à chacun ses préférences : dans les beaux quartiers, on a un faible pour les Philippines, ça initie les bambins à parler anglais, paraît-il. Étonnez-vous après cela que ce milieu soit au premier rang de ceux qui dénoncent les moindres simulacres de fermeté des autorités à l'égard de la marée migratoire : l'industrie de l'apitoiement dispose ainsi d'une infanterie

bien nourrie et bien habillée qui répond toujours présent avec un infini dévouement à ses ordres de mobilisation. Sans toujours être consciente que, sous couvert de « droits de l'homme » et de « solidarité », elle défend en réalité des intérêts particuliers – et les siens au premier chef : « charité bien ordonnée … », vous connaissez la suite.

Ce qui est nouveau, depuis une dizaine d'années, est que les leaders du « Sud » se sont appropriés l'argument « ça vous arrange bien » pour le retourner contre vous. Dans le climat du mea-culpisme ambiant, il n'est pas facile de faire entendre que, s'ils y ont recours, c'est que ça les arrange bien, *eux aussi*.

Voyons d'abord comment ils déclinent l'argument. Vous vous souvenez des événements dramatiques de Ceuta et Melilla, où des régiments de pauvres hères prenaient d'assaut les barrières édifiées par les autorités espagnoles à la frontière de leurs *presidios*, qui est aussi la ligne frontière entre l'Union européenne et l'Afrique. Selon la sensibilité politique des commentateurs de chez vous, les uns mettaient l'accent sur le caractère effrayant que revêtait cette invasion organisée, tandis que d'autres préféraient s'intéresser au drame humain de ces malheureux « subsahariens » refoulés sans pitié au terme de leur long voyage à travers les déserts, belle occasion de fustiger « l'égoïsme » de cette Europe qui renâcle à se laisser envahir[263]. Vu d'Afrique, les réactions étaient différentes. Les drames humains, ils y sont trop habitués pour y prêter beaucoup d'attention. Pour les Marocains, bien embarrassés de l'affaire – et tout aussi embarrassés, sans vouloir l'avouer pour ne pas faire de la peine à leurs « amis » du Sud, de la pression migratoire qui s'exerce désormais en direction de leur territoire, maintenant que leur pays commence à « émerger » sur le plan économique[264] –, la faute en revenait à la présence même de ces enclaves, vestiges anachroniques d'une ancienne « occupation » espagnole en terre africaine à laquelle il est urgent de mettre fin[265]. En Afrique de l'ouest, on a préféré mettre l'accent sur trois points. Le premier est celui de la misère qui chasse vers le Nord tant de personnes privées d'avenir dans leurs pays, et donc sur la nécessité de démultiplier les efforts de développement, c'est-à-dire d'augmenter encore l'aide, cela va de soi. Le second est celui de la légitimité de la démarche des aspirants à l'émigration vers l'Europe : « après tout, vous nous avez exploités pendant des siècles et – la contradiction n'est que superficielle – la colonisation a tissé tant de liens entre nous et nos anciennes métropoles, qu'il est normal, voire juste, que vous preniez votre part du fardeau qui nous accable aujourd'hui ». Le dernier n'est autre que le « ça vous arrange bien : c'est *vous* qui attirez cette immigration pour en tirer

profit ». Rien dans ce discours n'est, à première vue, complètement faux. Mais, plutôt que d'en disputer les mérites – je l'ai assez fait ailleurs dans ce livre –, je préfère en relever l'habileté et faire ressortir les enjeux qu'il dissimule.

Habileté, car ce discours va droit au cœur des masses africaines tout en étant au goût des bonnes âmes d'Europe : les élites africaines ont assez assimilé la culture – ou, plus exactement, maîtrisent assez le fonctionnement intellectuel – de leurs ex-colonisateurs pour savoir à coup sûr comment les manipuler[266]. Si vous avez participé à des réunions internationales avec des Anglo-saxons, vous n'avez pas manqué de noter que, la plupart du temps, ils ne parlent que l'anglais, alors que les autres parlent, et leur propre langue, et l'anglais – enfin, une sorte d'anglais – et comme cela peut parfois nous être avantageux. Eh bien, lorsque vous êtes engagés dans un dialogue conflictuel avec les Africains, n'oubliez jamais qu'un avantage du même ordre est de leur côté. Ils ont en effet *les moyens d'être les plus forts* parce qu'ils savent, eux, se mouvoir dans l'univers culturel des blancs, alors que nous comprenons si peu le leur – moi le premier : incapable d'en percer les mystères, je dois me contenter d'en analyser les manifestations extérieures. C'est sans aucun doute un legs de la colonisation et, si la permission nous était accordée d'en évoquer des « aspects positifs », je mettrais volontiers celui-là au premier rang.

Quant aux enjeux, ils sont énormes. À la base, il y a le problème du fardeau. Bien sûr que les économies africaines n'ont pas créé assez d'emplois et ne peuvent pas dégager assez de ressources pour les services sociaux élémentaires, face aux besoins découlant de l'explosion démographique. Il faut bien faire quelque chose du trop plein de population, et surtout de population jeune. L'émigration vers le nord fournit une occasion superbe – une *formule magique* – pour convertir le fardeau en richesse. J'ai assez dit – et, je l'espère, démontré – que les élites africaines n'ont pas pour dessein de développer leurs pays, parce qu'elles n'y ont pas d'intérêt objectif. Lorsqu'on épluche les « plans de développement » des états subsahariens – les « plans » ne sont plus très à la mode, le développement non plus d'ailleurs, alors on parle désormais plutôt de « prospective macroéconomique » –, on s'aperçoit que l'émigration vers le Nord – et une émigration massive – est partie intégrante des équilibres futurs, la « soupape de sécurité » qui limite la catastrophe. Il y a d'excellentes raisons à cela.

Revenons à notre problématique du « dollar par jour » et aux chiffres que j'ai évoqués à cette occasion. La création d'un emploi de petite qualification dans un pays pauvre va générer un revenu supplémentaire de six cents euros par an, de quoi faire survivre une famille de cinq ou six personnes. L'émigration vers le Nord d'un chômeur africain peut, elle, générer beaucoup plus. Même avec un salaire modeste – de l'ordre du Smic pour un travailleur officiel, des trois-quarts pour un clandestin – cela laisse de quoi dégager quatre à cinq cents euros mensuels à envoyer « au bled », merci *Western Union*. Soit presque *dix fois plus* qu'en créant un emploi sur place. Et avec l'assurance du résultat car l'emprise des réseaux communautaires est assez puissante pour que les intéressés ne se dérobent pas aux obligations contractées à l'égard de leurs « frères ». Pourquoi voudriez-vous que les gouvernements africains se fatiguent à stimuler l'emploi chez eux, alors qu'il est *dix fois plus efficace* de pousser dehors les forces productives inemployées ? Dans une perspective globale, cinquante millions d'Africains dépêchés au Nord suffiraient à faire vivre – oh, pas dans le luxe, mais avec assez d'aisance pour que les gouvernants puissent se sentir tranquilles – *la totalité* de la population au sud du Sahara[267]. C'est assez, en outre, pour nourrir les circuits économiques dont la classe dominante africaine tire sa richesse et sa puissance. On est encore loin des cinquante millions, mais, rassurez-vous, on y arrivera ; pas seulement parce qu'au rythme actuel des flux migratoires cette perspective n'est pas si éloignée[268], mais aussi parce que c'est un objectif programmé dans la stratégie des dirigeants africains et parce que les bonnes âmes de chez vous, sensibles au discours d'apitoiement, trouvent l'objectif légitime, voire désirable[269].

Out of Africa

Une perspective aussi alléchante n'est pas non plus pour déplaire aux organismes internationaux où l'on s'arrache les cheveux pour imaginer des stratagèmes aptes à sortir l'Afrique de la pauvreté. Si on peut trouver une solution lui permettant de vivoter et de prévenir des catastrophes géopolitiques majeures, on aurait tort de s'en priver. C'est pourquoi ils apportent désormais un soutien résolu à la « formule magique ».

En tête, comme il se doit, les Nations Unies. Elles poussent les pays du Nord à adopter pour politique officielle l'acceptation *sans restrictions* du fait migratoire. Leur secrétaire général a engagé, début 2004, une offensive de grande ampleur en ce sens. Hôte du Parlement européen qui lui avait décerné le prix Sakharov, Kofi Annan a asséné aux députés que « l'Europe a

besoin des migrants, autant que les migrants ont besoin de l'Europe[270] ». L'argumentaire est bien connu : une Europe fermée sur elle-même serait « mesquine, plus pauvre, plus faible et plus vieille », tandis que l'ouverture la rendra « plus juste, plus riche, plus forte, plus jeune ». Elle n'a d'ailleurs pas de marge de manœuvre parce que, s'il lui prenait la lubie de fermer ses frontières, cela conduirait « de plus en plus de gens à essayer d'entrer à la dérobée », à tricher avec les règles du droit d'asile, à recourir aux services de contrebandiers et à « risquer la mort dans des actes clandestins de désespoir, par bateau, par camion, par train[271] ou par avion ». Traduisez : « vous n'avez le choix qu'entre être envahis de gré, ou envahis de force ». Tout y est : l'appel aux bons sentiments, l'évocation de vos intérêts bien compris et, au cas où ça ne suffirait pas, une dose d'intimidation. Et, pour mieux enfoncer le clou, le discours en question a été repris *in extenso* sous forme d'articles publiés dans des grands quotidiens de chacun des pays européens[272] : vous pensez bien qu'avec une signature aussi prestigieuse, on trouvera toujours de la place à la « une ». Deux ans plus tard, Kofi Annan récidive : dans un nouvel article[273], publié à l'occasion de la présentation du rapport des Nations Unies sur les migrations[274], non seulement il reprend le thème des « effets positifs » des migrations, censées être « depuis toujours le moteur du progrès », mais il affirme que, si effets négatifs il y a, ils « résultent des efforts que l'on fait pour en maîtriser les flux ». Une telle persévérance semble annoncer dans quel climat a dû se dérouler la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU où on a débattu du rapport[275].

Et l'Europe elle-même, qu'en pense-t-elle ?

Rien, comme d'habitude.

Plutôt que d'essayer d'appréhender le défi migratoire dans sa globalité, elle évacue la question en se bornant à une gesticulation bruyante mais stérile sur le seul aspect *sécuritaire* de la lutte contre l'immigration clandestine. Pour spectaculaires que soient les tristes événements de Ceuta et Melilla ou les débarquements quotidiens sur les côtes des Canaries, de Malte ou de Lampedusa, ils ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Une partie bien plus considérable de l'immigration non contrôlée emprunte d'autres chemins que ceux des passages clandestins. Cela va de la personne entrée avec un visa de visiteur qui « oublie » de repartir, à l'utilisation des papiers « prêtés » par un proche[276], en passant par la transformation complaisante de visas d'étudiants ou de stagiaires en titres de séjour définitifs, les tournées d'artistes dont les choristes s'éclipsent après le dernier concert[277], les

détournements du statut de réfugié et, surtout, l'utilisation habile des « portes dérobées » que le système laisse grandes ouvertes pour ceux qui connaissent l'itinéraire. À la « belle époque » de la guerre froide, celui-ci passait volontiers par l'Allemagne de l'Est. Ce pays accordait sans rechigner des visas de transit de vingt-quatre heures. Une fois à Berlin-Est, rien de plus facile que de passer à l'ouest, puisque la République fédérale et les trois « alliés » occidentaux s'interdisaient d'exercer un contrôle des entrées pour ne pas entériner la division de la ville imposée par le fameux mur. Et, de là, la voie était libre. C'est fini. Avec l'institution du système Schengen, il s'en est ouvert d'autres. Dans un pays francophone, un commerçant qui devait se rendre à Paris m'avait fait part de ses difficultés à obtenir un visa du consulat de France. « Mais ce n'est pas trop grave, m'a-t-il dit, je passerai par l'Espagne ; ils sont plus *cool* ». J'ai posé la question à un ami qui travaillait à l'ambassade d'Espagne. Sa réponse a été édifiante : « que veux-tu ? Nous savons que c'est en France qu'ils veulent aller parce que c'est là-bas qu'ils ont leurs contacts familiaux. Et donc, au cas où ils auraient une idée derrière la tête, ce n'est pas chez nous qu'ils vont s'installer. Ça nous permet d'être un peu plus accommodants sur l'interprétation des critères Schengen ».

De toute manière, vous pouvez élever autant de barrières que vous voudrez, à partir du moment où des secteurs économiques entiers créent un appel d'air pour de la main d'œuvre bon marché, vous ne pourrez rien empêcher. Juste un exemple : tant que la grande distribution pressurera les producteurs de fruits et légumes pour faire baisser leurs prix, il faudra bien que ces derniers se « débrouillent ». Imposer des droits de douane aux importations extracommunautaires pour relever les prix et consentir à ce que vos agriculteurs en tirent de quoi payer les charges sociales et embaucher une main d'œuvre officielle ? Impensable ! Ce n'est pas seulement que les pouvoirs publics sont impuissants à réguler de manière cohérente les mécanismes économiques à cause des règles contradictoires par lesquelles ils se sont peu à peu lié les mains. Il s'agit parfois de politiques délibérées qui ont institué une large « zone grise » entre l'immigration « illicite » et l'immigration « officielle ». Tenez, le secteur de la santé. Pendant des années, on nous a seriné qu'il y avait « trop de médecins ». On a imposé un *numerus clausus* très strict à l'entrée des facultés de médecine. Résultat : des milliers de jeunes se sont fait jeter à l'issue du cycle préparatoire aux études médicales et les hôpitaux se sont trouvés face à une pénurie ; on a donc embauché des médecins venus d'ailleurs ; il a même fallu leur réserver des quotas sur les places du concours d'entrée en fac, afin de valider leurs diplômes, au détriment de vos étudiants. Erreur de planification des

besoins ? Pas si sûr. Le fin mot m'a été révélé à la suite d'un incident curieux. Une amie française, médecin dans une ONG, avait pistonné un confrère africain pour lui obtenir un stage dans un CHU de la région parisienne. Quelques temps plus tard, mon amie reçoit un appel téléphonique du patron du service, furieux :

– Tu m'as demandé d'accueillir ce type en stage, mais c'est un fumiste ; d'abord, il n'a pas le niveau …

– Ça, je sais, et c'est bien pour cette raison qu'on l'a envoyé en stage, pour qu'il se perfectionne.

– Je veux bien, mais le plus ennuyeux c'est que, une semaine après son arrivée, il a disparu du jour au lendemain sans laisser d'adresse, on dirait qu'il s'est évaporé.

Elle court aux nouvelles auprès de l'antenne locale de la Coopération française, qui avait financé la bourse de stage. Le responsable du secteur santé la reçoit, écoute l'histoire et lève les bras au ciel :

– Ne t'en fais pas, ça n'a rien d'exceptionnel. Tu sais, nous sommes censés travailler pour élever le niveau de la médecine locale mais ça, c'est l'affichage. En réalité, j'ai le sentiment que nous fonctionnons comme une filière de recrutement : je suis à peu près sûr que ton protégé avait tout simplement un job en vue quelque part en France et qu'on le retrouvera bientôt, exerçant dans un hôpital.

Et pourquoi en être arrivé là ? C'est tout simple : pour réduire les coûts hospitaliers, on s'est tourné vers le recrutement de personnel appelé du « Sud », moins cher que les nationaux, car sans statut. Ce n'est pas *à cause* de la pénurie de médecins qu'on s'est résolu à en faire venir d'ailleurs, c'est parce qu'*on voulait* en faire venir d'ailleurs qu'on a *organisé la pénurie*.

En face, pour faire bonne mesure, on organise la pléthore. L'affirmation n'a rien de gratuit. Laissez moi vous faire part d'un épisode dont j'ai été témoin et qui me semble fort instructif à cet égard. C'était au cours d'une conférence réunissant des états africains et des agences internationales dont l'objet était d'identifier les moyens de mettre les pays du continent à niveau dans un certain domaine[278] afin d'éviter qu'ils ne soient pénalisés dans leurs relations avec les pays du « Nord ». Tout le monde s'était accordé sur le fait que la clef était le développement de formations techniques. Des représentants des bailleurs de fonds ont alors tenté de faire valoir qu'il était nécessaire de procéder au préalable à un recensement des

besoins afin de cadrer les prévisions budgétaires – et d'éviter les gaspillages. Cela a immédiatement suscité une vive réaction de la part d'un des hauts fonctionnaires africains présents :

– Pas du tout, c'est une vue mesquine de technocrate. D'abord, nos besoins en expertise sont illimités. Ensuite, nous savons tous que, dès que nous formons des spécialistes compétents, ils se font recruter au « Nord » et nous les perdons. Il faut donc former *beaucoup plus* que nos propres besoins !

Applaudissements et adoption immédiate à main levée d'une résolution reprenant l'argumentaire de l'orateur. Sachant que ces actions de formation sont presque toujours financées par l'aide internationale, c'est-à-dire par les contribuables des pays du Nord, il n'est pas difficile de traduire le message ainsi adressé à ces derniers : « c'est à vous de payer pour former des gens qui vont venir concurrencer vos enfants sur votre marché du travail ». Certes, de tels propos, tenus au cours d'un congrès à caractère technique, n'ont pas force de loi, mais le fait qu'ils aient été prononcés – et aussi chaudement approuvés – dans une enceinte aussi solennelle que la salle des séances des sommets de chefs d'État de l'Union Africaine à Addis-Abeba leur confère le statut d'un énoncé quasi officiel reflétant un consensus politique.

À côté de la « zone grise », il y a la voie royale. Ou, plutôt, *les* voies royales.

Il y a celle qui est ouverte par la facilité relative avec laquelle on peut acquérir la nationalité française pour raisons « familiales » avant même d'immigrer la tête haute en exhibant son passeport tout neuf[279]. Il y en a de plus inattendues : celles qui sont ouvertes par les privilèges consentis par nos gouvernants à leurs « amis » : chefs d'État, clans de tout acabit intervenant discrètement dans les mécanismes subtils de la « Françafrique » ou pouvoirs parallèles de l'« Afrique fantôme ». La France n'a rien à leur refuser. Ils auraient tort de ne pas en faire bénéficier leurs protégés. Plutôt que de vous faire part des « tuyaux » que j'ai recueillis par mes relations personnelles, je préfère vous donner deux exemples dont la presse a fait état. Sur des sujets controversés, une information de source « ouverte » est toujours plus crédible, n'est-ce pas ? Les citations se passent de commentaires[280] :

« Les marabouts (…) de l'omnipotente confrérie des Mourides, très proche du pouvoir actuel, qui vont régulièrement visiter leurs ouailles en Europe et disposent souvent de passeports diplomatiques, bénéficient

également de facilités pour emmener des “disciples”, dont une bonne partie ne ferait qu'un aller simple ».

« Quand le président [du Sénégal] Wade s'est rendu à l'Unesco pour y recevoir un prix et tenir meeting devant ses partisans au Palais des Congrès, à Paris, il a obtenu des visas pour près de 500 personnes, dont beaucoup ne sont pas rentrées au pays ».

Passons sur les petites erreurs de perspective commises par l’auteur de ces lignes : la confrérie des Mourides n’est pas « proche du pouvoir actuel », elle *est* le vrai pouvoir dans le pays, et depuis que le Sénégal existe. C’est véniel. En tout cas, en parlant de « voie royale », vous voyez que je n’exagérais pas. Eh bien, j’en ai découvert une autre. Et là, on ne compte pas en centaines.

Depuis le début du XX^e^ siècle, quatre communes du Sénégal où la France était installée depuis longtemps, Dakar, Saint-Louis, Rufisque et Gorée, bénéficiaient d’un statut spécial qui leur donnait une représentation à la Chambre des députés et conférait à leurs ressortissants la citoyenneté française pleine et entière, des sortes de « DOM » avant l’heure[281]. Déjà, à l’époque coloniale – il y a cinquante ans – des femmes sénégalaises de l’intérieur allaient accoucher dans l’une de ces communes pour que leur enfant naisse français de plein droit. Aujourd’hui, la recherche d’un ancêtre né avant l’indépendance dans l’une des « Quatre communes » est devenu un sport national au Sénégal, avec à la clef, l’obtention d’un passeport français du dernier modèle. Autant il est légitime qu’au moment de l’indépendance, la France n’ait pas répudié ses nationaux – dont beaucoup lui étaient attachés sentimentalement –, autant on peut trouver bizarre que, depuis presque cinquante ans, il ne soit venu à l’idée d’aucun gouvernement de fixer une date butoir pour opter une fois pour toutes et qu’on ait laissé perdurer ce système *ad vitam aeternam*. Bon, c’est vrai qu’une fois que les quelques millions de bénéficiaires potentiels[282] seront tous passés au « Nord », le flot devrait se tarir de lui-même et qu’il suffit d’attendre.

Ce n’est pas, à l’évidence, avec des gesticulations sécuritaires que vos gouvernements mettront fin à ce genre d’errements. Les particularités de l’équation politicienne française n’arrangent rien.

Sifflera bien mieux le merle moqueur

On a en effet l'impression que les principaux partis agissent à fronts renversés.

La droite s'appuie sur un électorat attaché à une conception traditionnelle de la nation et de son identité – ce que les bonnes âmes n'hésitent pas à qualifier de « xénophobie » – qui lui fait *a priori* considérer l'immigration avec méfiance. Mais la droite – du moins au niveau de ses appareils politiques – ne se soucie guère d'idéologie et préfère même se démarquer des sentiments de sa base pour ne pas donner prise aux soupçons des bonnes âmes. Elle est surtout trop proche, et même sans doute trop dépendante, des milieux patronaux pour se mettre en travers de leurs intérêts. Du reste, la « une » de Libération au moment de l'affaire des « grévistes sans-papiers » au printemps 2008 a résumé cette collusion en une formule d'une lucidité confondante – quoique probablement involontaire – : « Patrons, sans papiers, même combat ! ». La droite se trouve ainsi contrainte de louvoyer entre un discours de fermeté et une pratique laxiste. On crie très fort, on s'indigne des abus du droit d'asile, on met en avant des objectifs sécuritaires, on promet d'augmenter le nombre des reconduites aux frontières et, en même temps, on s'achemine, sous prétexte d'« immigration sélective », vers une reprise à grande échelle de l'immigration officielle, tout en régularisant en douce les cas donnant lieu à des conflits ponctuels parce qu'on répugne à affronter le monde vociférant des « comités de soutien » et les cercles feutrés de la bien-pensance.

La gauche est naturellement plus sensible que la droite aux thèmes de la « solidarité entre les peuples ». Elle a même un *a priori* favorable à tout ce qui vient d'ailleurs. J'entendais il y a quelque temps à la télé un ancien ministre PS dont j'ai oublié le nom bien qu'il soit assez célèbre. Vous savez, celui qui a inventé la fête de ceci, la fête de cela et qui a été le premier, il y a vingt ans et quelques, à passer à la télé sans cravate. Il nous expliquait doctement que, les « sans-papiers » ne représentant que 0,1% de la population[283], proportion infime, il fallait « donc » les régulariser. Le lien logique est ténu. Cela ne lui avait sans doute pas échappé, car il s'est alors lancé dans une émouvante tirade pour nous convaincre que c'était « une richesse pour la France », que « leurs enfants seront notre avenir[284] ». Si j'ai bien compris son raisonnement, c'est *précisément de ces 0,1%* que doivent sortir les Mozart et les Einstein de demain. Par quel mystère le fait d'être enfant de sans-papiers analphabètes multiplie-t-il par mille la probabilité du génie ? Notre ex-amuseur public qui, en digne héritier des négriers du passé,

se propose de priver leurs pays d'origine de ces talents putatifs, n'a pas daigné nous en donner la clef.

Il n'y a pourtant aucun mystère à sa poussée d'enthousiasme larmoyant. Bien au contraire, tout est logique. La gauche avait construit sa légitimité politique en prenant en charge les aspirations des couches populaires. Avec le virage néolibéral et « gestionnaire » pris dans les années quatre-vingts, elle s'est coupée de son terreau historique, le mouvement ouvrier. Et ce n'est pas en chantant *Le temps des cerises* la main dans la main à chaque occasion de se rassembler dans l'émotion, qu'elle arrive à le dissimuler. Notez à quel point elle fait désuète, cette expression, le « mouvement ouvrier[285] » : comme si on évoquait une sorte de « *Jaurèssic Park* ». Privée de sa dynamique « sociale », en panne d'idéologie, la gauche est en manque de thèmes fédérateurs et mobilisateurs. Elle a cru trouver la parade en cultivant ceux des droits de l'homme, de la laïcité, de l'antiracisme, du multiculturalisme, les seuls à sa disposition pour espérer se démarquer de la droite dont sa politique économique et sociale ne la distingue guère. Le premier tour des présidentielles de 2002 semble indiquer que le « peuple de gauche » n'était pas encore mûr pour l'accepter tout entier. Plus qu'à ces thèmes aimables, le peuple tient à ses « acquis sociaux » et il a une bonne mémoire. Il sait que ses acquis ne sont pas tombés du ciel. Ils ne sont pas davantage le produit de la bonne volonté des bourgeois éclairés qui formaient l'état-major du Front populaire. Ils ont été conquis par le peuple français à travers les luttes sociales très dures des deux ou trois générations qui avaient précédé et dont « 36 » n'a fait que cueillir les fruits[286]. Pourquoi les nouveaux venus qui, au surplus, accentuent la pression sur l'emploi et les salaires, y auraient-ils droit gratis ? L'enjeu n'est pas qu'économique, il est « mémoriel ». Cette dimension incomprise, ou occultée, par les bien-pensants qui se pressent de la taxer de « populisme », aggrave la coupure entre les élites de gauche et la base ouvrière. Plutôt que de s'attaquer au problème, la gauche préfère se trouver un électorat de remplacement. Elle compte pour cela sur les « nouveaux Français ». Elle les caresse donc dans le sens du poil, d'où sa complaisance à l'égard de leurs revendications identitaires[287]. Elle rêve d'en multiplier l'effectif grâce à toujours plus d'immigration. Avec ou sans papiers, c'est toujours autant de futurs citoyens : ce n'est donc pas à leurs talents supposés en physique théorique ou en composition musicale qu'on s'intéresse, c'est à leurs bulletins de vote. Cela transparaît fort bien dans la politique du clan Delanoë à Paris : s'il veut promouvoir la mixité ethnique, ce n'est pas *que* par

idéologie, c'est surtout par clientélisme, parce qu'il attend de la « diversité » qu'elle lui assure de tenir la mairie *ad vitam æternam*[288]. Quand ils disent que « ça vous arrange bien » … Enfin, il faut toujours y revenir, ça en arrange *certains*.

En somme, la droite mène une politique contraire aux *vœux* de sa base pour donner satisfaction à des intérêts particuliers et la gauche mène une politique contraire aux *intérêts* de sa base pour assurer sa cohésion et sa mobilisation idéologique – en attendant de changer de base[289].

J'ai dit que la situation française est *particulière*, elle n'est pas *singulière*. Au Royaume-Uni, l'électorat « ethnique » représente de l'ordre de dix pour cent des inscrits. Aucun parti ne peut s'offrir le luxe de le heurter de front et tous s'efforcent de le séduire. C'est d'ailleurs la base même de la stratégie du Nouveau parti libéral, qui cherche à s'enraciner dans la communauté d'origine indienne[290]. À l'inverse, Michael Howard a voulu imprimer au parti conservateur une orientation délibérément anti-immigration, allant jusqu'à préconiser la suppression pure et simple du rapprochement familial[291]. Or c'est impossible, ce droit étant garanti par la Convention européenne des droits de l'homme. Qu'à cela ne tienne, disaient un peu légèrement Howard et ses partisans, nous nous retirerons de la Convention. Chiche ! Sachant que les traités de l'Union européenne font de l'adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme une condition *sine qua non* d'appartenance à l'Union, faudrait-il que la Grande-Bretagne se retire aussi de l'Union, une perspective qui n'est pas du goût des milieux économiques d'outre-Manche ? À échéance plus immédiate, les observateurs estimaient que les positions de Howard allaient lui aliéner le vote « ethnique », tout un chacun dans ces communautés ayant des proches à faire venir[292]. Dans le contexte particulier du système britannique de scrutin d'arrondissement à un seul tour, où de tout petits déplacements de voix peuvent faire basculer la majorité, c'est un risque qu'un parti politique ne peut pas se permettre. Le résultat des élections a confirmé le pronostic : les *Tories* se sont ramassés et Howard s'est fait jeter. Moralité : les électeurs « ethniques » sont désormais assez nombreux pour jouer les arbitres de la vie politique, et il sera de plus en plus difficile de serrer la vis à l'immigration, autrement qu'à la marge. Avec l'émergence d'un « vote noir » en France, poussée par les initiatives des porte-parole de cette communauté[293], une situation similaire pourrait s'établir : rien d'étonnant que les partis s'efforcent de la conjurer en donnant, chacun de son côté, des gages à cette clientèle électorale. Pour l'instant, la gauche a une longueur d'avance, mais

la droite met les bouchées doubles, depuis l'élection de M. Sarkozy, pour la rattraper.

Tous unis pour une juste cause

Par contraste avec les ambiguïtés et les contradictions où s'embourbent vos politiques, on trouve au contraire, du côté du « Sud », une stratégie collective bien rodée embrassant l'ensemble de la question migratoire et son articulation avec celle de l'aide. Sa cohérence est, en quelque sorte, naturelle, factuelle, logique : elle n'a besoin ni de concertation ni de chef d'orchestre pour se déployer car elle procède d'une vision partagée, d'un accord spontané entre le langage et les actions, d'un accord objectif entre les desseins des gouvernants et les souhaits des gouvernés. Lorsque existe un accord aussi parfait entre le discours, les intentions et les aspirations, qui transcende les clivages sociaux, sur un programme qui semble découler aussi naturellement de l'application des grands principes, n'est-ce pas la marque à quoi se reconnaît une cause *juste* ? L'argument n'est pas mince. Il n'est pas facile à réfuter, je me bornerai à le récuser. Y souscrire serait oublier que si tout s'accorde si parfaitement, ce n'est que grâce à la cohérence d'un système fondé sur les « dividendes du désespoir ». Ce serait, en un mot, apporter sa *caution morale* au pillage de l'Afrique et à l'oppression de ses peuples par sa minorité privilégiée et corrompue. La compassion qu'inspirent les pauvres bougres de Ceuta perdant leur sang sur les barbelés tranchants du mur d'enceinte ne doit pas nous cacher qui, quelle politique, quels intérêts, les ont lancés dans cette aventure de la dernière chance. Ce n'était certes pas le but de Kofi Annan dans son intervention auprès des Européens ; elle s'inscrit pourtant dans la ligne tracée par la stratégie de ceux à qui profite le crime. Kofi Annan est un homme intègre et sincère mais pourquoi voudriez-vous, en dépit de son « prix Sakharov pour la liberté de l'esprit », que sa vision du monde soit totalement affranchie de celle du groupe social auquel il appartient, l'élite africaine ? À la différence des leaders occidentaux, contraints à des contorsions de langage pour ménager en même temps les courants antagoniques de leurs opinions publiques, les intérêts pour lesquels ils roulent et les susceptibilités de leurs « amis » africains, il peut se permettre, lui, d'adresser un message clair et sans équivoque pour amadouer ses auditoires du Nord, en étant assuré qu'il sera reçu « cinq sur cinq » par les classes dirigeantes et les masses du Sud.

On est ainsi en présence d'une stratégie cohérente. J'exagère ? Je vois, pour ma part, dans les dernières interventions de Kofi Annan une belle confirmation de cette thèse et des considérations qui la soutiennent. Lorsqu'il veut vous convaincre que ce sont les efforts de maîtrise des flux qui causent les « effets négatifs », que fait-il d'autre que se livrer à un bel exercice d'intimidation mea-culpiste ? Lorsque le rapport des Nations Unies, pas dans un recoin de la page 67 jusqu'où aucun lecteur n'aura la patience d'arriver, mais dans son encadré de couverture, souligne que « *les migrations internationales constituent* un moyen idéal *de promouvoir le co-développement, c'est-à-dire l'amélioration coordonnée ou concertée de la situation économique tant dans les régions d'origine que dans les régions de destination* », il est difficile de ne pas convenir que les migrations sont au cœur même de la stratégie désormais préconisée pour résoudre les problèmes du « Sud », leur effet bénéfique pour le « Nord » n'étant invoquée que pour faire passer la pilule – je vous concède qu'il est écrit « *un* moyen idéal » et pas « *le* moyen idéal » : il ne faudrait pas que vous vous estimiez quittes de continuer à déverser de l'aide.

Jusqu'ici, vous pouviez croire que j'élucubrais. J'ai beau écrire depuis le fin fond de l'Afrique, j'entends d'ici l'écho des protestations des sceptiques : « il ne manque pas d'air de vouloir nous faire avaler de pareilles énormités, cet auteur inconnu au bataillon de l'intelligentsia établie, dont on ne sait pas grand-chose si ce n'est qu'il a bricolé à droite et à gauche dans des pays miteux, sans doute dans des emplois subalternes ». On sait que les *rationes* ne valent pas tripette tant qu'elles ne sont pas avalisées par les *auctoritates*[294]. Eh bien, maintenant, les autorités vous le confirment le plus officiellement du monde : la règle du jeu qu'on veut imposer est exactement celle que j'ai décrite.

L'avantage supplémentaire d'une stratégie cohérente, bien assimilée par tous, est que sa mise en œuvre peut être « décentralisée » en ouvrant la voie à une multiplicité d'initiatives où se déploie l'incomparable talent inventif de l'Afrique. Notez bien que la capacité à décentraliser et à libérer l'initiative était déjà l'un des ingrédients qui avaient assuré le succès des Européens dans leurs entreprises de conquête coloniale, à l'époque où c'étaient eux qui étaient inventifs. Le parallèle n'est-il pas osé ? Eh bien cela mérite réflexion.

Le mot de « conquête » n'est pas venu par hasard sous ma plume. Il suggère en effet que, derrière cette stratégie, se profilent des intentions qui, sans être ouvertement hostiles, sont assez menaçantes pour appeler une

réponse *défensive* vigoureuse de la part des états européens. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les Chinois. Dans un ouvrage rédigé par deux brillants colonels de l'Armée populaire[295], férus de Sun Tzu et de Clausewitz, il est montré comment les méthodes de la guerre sont en train d'évoluer pour sortir du champ strictement militaire et que, désormais, il faut compter au nombre des actes de guerre, non seulement les actions terroristes, mais aussi les attaques spéculatives sur les marchés financiers, les intrusions et sabotages informatiques ainsi que … *la manipulation des mouvements migratoires de masse*.

Il ne s'agit pas pour autant de jeter la pierre aux migrants. J'ai assez discuté avec des « subsahariens », confrontés à l'absence de toute perspective dans leurs pays, pour comprendre qu'ils aient envie de tenter leur chance au « Nord » et que beaucoup « passent à l'acte ». Il n'y rien de blâmable, à titre individuel, de céder à l'espoir d'une vie meilleure. Et, pour ne pas verser dans les jugements moraux, j'ajouterai que la décision d'émigrer – dans la mesure où elle est prise de gré – est souvent parfaitement rationnelle. Peut-être pas dans l'absolu, mais sur la base des informations tronquées ou biaisées que détiennent les intéressés sur ce qu'ils croient trouver chez nous en comparaison de ce qu'ils savent les attendre chez eux. Il est pourtant difficile, devant le spectacle des assauts concertés menés contre Ceuta ou des flottilles de débarquement lancées vers les Canaries et les îles italiennes, de ne pas y trouver matière à quelques alarmes. Lorsqu'on passe de l'échelle individuelle à l'échelle collective, l'aspiration à émigrer change de nature – ou, pour adopter un langage plus actuel : de « sens » –, ce que les bonnes âmes se refusent à admettre. Autant la compassion est légitime à l'égard du sort malheureux qui afflige un individu, autant elle n'est pas de mise à l'égard d'une entreprise de cette ampleur, qui appelle une réflexion politique, donc dépassionnée. Un fait social, quel qu'il soit, n'est pas réductible à la simple addition de conduites individuelles : il est porteur d'un supplément de « sens ». Celui-ci ne consiste pas en un « je ne sais quoi » mystérieux, à la manière de l'« esprit d'équipe » de la blague de Coluche – « au-dessus de l'équipe … y a un esprit ! » – mais est le produit de déterminants collectifs qui en font un agent de transformation sociale, voire historique. La situation économique et les structures sociales de leurs pays, ainsi que la stratégie menée par leurs couches dirigeantes, sont ainsi les facteurs qui déterminent les conduites individuelles des migrants. Il n'y a donc matière, ni à les stigmatiser, ni, *a contrario*, à les légitimer. Seules sont

à considérer les conséquences auxquelles ce phénomène de masse expose leurs pays, et les nôtres.

Je ne m'étendrai pas sur la question des filières d'*immigration* clandestine : le sujet est traité en abondance par les médias et je n'ai pas d'autres informations personnelles à apporter sur ce point que celles dont je vous ai déjà fait part, tirées des confidences d'amis africains vivant en France après être passées par ces circuits. Juste une observation, quand même : relatant le naufrage d'une embarcation aux Canaries, la presse avait relevé que, « heureusement, les passagers avaient pu appeler à l'aide la *Guardia civil* par téléphone portable ». Tu parles ! Il y a fort à parier que le coup était monté d'avance. Une petite expérience de la navigation suffit pour savoir que les côtes escarpées des Canaries sont d'accostage difficile. Le moyen le plus sûr d'y arriver est donc de s'approcher en se tenant au large des récifs et, là, de recourir aux services des gendarmes espagnols pour le dernier segment du trajet. Et, bien entendu, par précaution, de couler la barque juste avant l'arrivée des secours, manière de conjurer le risque – à vrai dire infime – d'être remorqués vers les eaux africaines pour un retour sans gloire. Et que peuvent faire d'autre les malheureux gendarmes quand ils reçoivent les SOS, que d'aller repêcher les naufragés ? Ils ne vont tout de même pas leur tirer dessus au canon ! Que voulez-vous ? On est censé être en temps de paix et tout le monde a le droit de circuler en haute mer.

En revanche, la question des filières d'*émigration*, clandestine ou pas, est moins évoquée. Le terme de « filière » lui-même est en partie trompeur. Combien de fois ai-je assisté, dans des cafés de capitales africaines, à des scènes où un jeune blanc – et plus souvent une jeune blanche, blonde de préférence –, du type « touriste équitable », en sandales et sac à dos, détaillait le « mode d'emploi » à un « ami » africain au *look* vaguement « rasta » :

– Je te « cautionnerai » pour le visa.

– Oui, mais combien de temps je pourrai rester ?

– Ne t'en fais pas. L'important c'est d'entrer. Une fois arrivé, plus personne ne s'inquiètera de savoir si tu es reparti ou non. Après, j'ai des copains dans des « assoces » qui t'aideront à trouver un job.

– Et les papiers ?

– Ah, les papiers, tu finiras bien par les avoir. À la prochaine régularisation. Il y en a tous les deux ou trois ans. L'important, c'est de te

déclarer aux impôts et de bien garder tes factures d'électricité pour prouver depuis combien de temps tu es en France quand tu monteras ton dossier.

La perspective n'enchante pas le pseudo rasta. Les jobs des « assoces », passe encore, on sait ce qu'il en est. Mais les impôts ? Ça ne sous-entendrait pas, des fois, qu'il faudra travailler *pour de bon* ? On le sent soudain méfiant, il tourne autour du pot, fait mine de réfléchir, hésite à aborder la *vraie* question. Heureusement, notre bienveillant(e) routard(e) a la délicatesse d'aller au devant de ses inquiétudes pour lui expliquer comment, une fois « les papiers » obtenus, s'ouvrira la voie royale des allocs, des Assedic et du RMI. Ah, tout va bien, le visage plein de franchise de notre brave garçon s'épanouit d'un large sourire de soulagement. « Voie royale », ça vous paraît se moquer du monde, quand on connaît la dureté du sort de ceux qui sont obligés de s'en contenter. Mais quand, avec pour seul revenu les petits « cadeaux » qu'on reçoit de temps à autre d'« amies » blondes désargentées à qui on fait un brin de conduite – ou plus, si affinités –, on traîne les rues d'un pays où le RMI français correspond au salaire d'un professeur de lycée ou d'un sous-préfet, c'est Byzance : *dix fois* le fameux « dollar par jour » des statistiques du FMI, si difficile à atteindre !

Parler de « filières » au sujet de ces escroqueries ingénues serait exagéré. Les aspirants migrants sont loin de tous relever de ce « profil » et je soupçonne que le volume de migrations généré par ces jeunes touristes équitables qui font miroiter l'Eldorado à leurs « amis » de rencontre n'atteint même pas l'échelle artisanale. On reste dans le bricolage, quelques milliers, ou dizaines de milliers, par an. Heureusement, il y a des expéditions migratoires bénéficiant de soutiens plus organisés.

À bon chat, bon rat

Il ne faut pas voir les candidats migrants comme des aventuriers en rupture de ban. La plupart sont *envoyés* par leurs communautés qui se cotisent pour payer le passage, à travers le système bien connu de la *tontine*. Ce n'est pas toujours de leur plein gré qu'ils se lancent dans l'aventure : ils y sont bien souvent poussés sans pouvoir se soustraire à la mission qu'on leur assigne. Un tel sort est tragique et mérite d'attirer la compassion, et pas seulement celle des bonnes âmes naïves ; ce n'est pas une raison pour refuser d'ouvrir les yeux sur les mécanismes implacables qui les entraînent dans ces galères, et encore moins pour se laisser abuser par le chantage à l'apitoiement. Les soutiens financiers avancés à ces malheureux ne sont en

aucune manière à fonds perdus : il s'agit d'un *investissement* dont les commanditaires attendent des retours. L'émigration organisée relève ainsi d'un véritable *modèle économique* sur lequel reposent désormais la prospérité de certaines régions et la richesse de quelques uns, et qui n'est pas sans rappeler, à l'extrémité amont de la chaîne de création de valeur, celui de la traite négrière d'autrefois[296].

Au demeurant, les régions « réservoirs » sont les mêmes – le pays Mandingue de l'ouest du Mali, par exemple, celui aussi qui, à l'époque coloniale, fournissait de gros contingents de tirailleurs « sénégalais » – et les bénéficiaires ne sont autres, bien souvent, que les héritiers ou les successeurs de ceux qui tenaient déjà il y a deux siècles et demi les sources d'approvisionnement en « bois d'ébène » : les hiérarchies coutumières. S'y ajoutent les puissants réseaux des confréries qui, elles, tiennent, les deux bouts de la chaîne – ce qui montre les progrès accomplis par l'Afrique depuis le XVIII^e^ siècle – puisque leurs succursales implantées dans les diasporas se chargent de l'accueil et de l'exploitation économique des arrivants : j'ai mentionné le *business* désormais planétaire du commerce de rue contrôlé en Europe et en Afrique par les mêmes intérêts ; il y en a d'autres, moins voyants. Tenez, les entreprises de sous-traitance : des employeurs souhaitant recourir à de la main d'œuvre clandestine pour comprimer leurs coûts craignent néanmoins de se faire prendre ; ils passent donc par des prestataires, issus des mêmes pays et affiliés aux réseaux en question mais, eux, en situation régulière, avec registre du commerce, numéro Urssaf et tout ; pas question pour autant de demander à ces entreprises « fusibles » de « prêter » des travailleurs afin de ne pas tomber sous le coup d'un « délit de marchandage » : on leur confie donc la sous-traitance de tâches bien définies à effectuer dans un local annexe. Par exemple, la mise en barquette des primeurs dans la grande distribution[297]. De toute manière, même ceux qui ne relèvent pas de tels réseaux – je me retiens d'apposer l'adjectif qui vient spontanément à l'idée pour les qualifier : nous vivons dans un monde où il faut en toute circonstance garder prudence dans le maniement des épithètes – n'échappent pas à l'emprise des structures communautaires dont la pression garantit aux commanditaires le retour qu'ils attendent de leur investissement. D'où *l'obligation de résultat* qui pèse sur les migrants : se faire refouler et devoir retourner au point de départ n'est pas seulement un échec personnel frustrant, c'est plus encore un échec *social*, porteur de toutes sortes de conséquences désagréables : passer pour un malhonnête qui a empoché l'argent qu'on lui a avancé sans avoir rempli sa mission, être déchu de la solidarité communautaire et … se retrouver

endetté à vie à l'égard des commanditaires. Et quand bien même ceux-ci seraient-ils de la propre famille du migrant malchanceux, cela ne les rend pas plus tendres. Comme l'exprimait sans détour un « rapatrié » de Ceuta interviewé à la télé : « je reste à Bamako parce que je ne peux plus remettre les pieds dans mon village et je suis même obligé de me cacher ici *à cause de la honte* ». La honte, dans le langage codé des Africains, n'est pas qu'un sentiment personnel, c'est d'abord *une situation objective* d'exclusion sociale aux effets tangibles. C'est un lieu commun de rappeler que les sociétés du « Sud » ne fonctionnent pas selon le modèle individualiste de la modernité occidentale. L'individu n'y a d'autre statut que celui que lui confère l'écheveau complexe de droits et d'obligations – de dettes et de créances, pourrait-on dire – tissé avec ses groupes d'allégeance, familial, villageois ou ethno-religieux. Être en marge des structures collectives où l'on a été placé par le destin, c'est *ne plus exister* au plan social. C'est tout juste, avec un peu d'exagération, si on ne perd pas sa dignité d'être humain : voilà ce qu'exprime précisément le mot de « honte ». C'est pourquoi, je l'ai déjà évoqué, si l'individualisme existe en Afrique, il n'est le fait que de réfractaires dotés d'une mentalité de voyou, ou de personnes réduites à la condition de voyou[298] pour avoir été rejetées par leurs communautés[299].

Heureusement, peu se font finalement refouler et connaissent ce triste sort. Parce que ceux qui utilisent les itinéraires aventureux ne se font pas tous prendre. Parmi ceux qui sont pris, la majorité arrive à rester en Europe, quelques uns grâce à l'intervention des comités de soutien, les autres parce que les autorités, ne sachant pas quoi en faire, finissent par les relâcher dans la nature ou par les confier à des structures caritatives d'où ils n'ont aucune peine à s'évaporer, le principal étant que les apparences soient sauves. Parce que aussi, seules les filières d'émigration les plus « rustiques » ont recours à la voie aventureuse ; les autres, mieux organisées, savent trouver des couvertures plus ou moins légales pour faire transiter leurs protégés dans les conditions plus « normales » offertes par la large zone grise que les pays d'accueil laissent subsister. Au demeurant, à chaque visite en Afrique d'un ministre de chez vous, les caméras des actualités télévisées peuvent s'attarder avec complaisance sur les groupes de manifestants réclamant « des visas, des visas ! » sur l'air des lampions, cela n'empêche pas les avions vers Paris, Madrid, Londres, Lisbonne, Milan, Bruxelles, d'être toujours pleins d'un bout de l'année à l'autre et – croyez-moi, je les fréquente assez – pas grâce à la clientèle « blanche ».

Un soutien supplémentaire à l'émigration vient des autorités des pays d'origine qui ferment les yeux sur les activités des filières, quand elles ne font pas sciemment obstacle à la lutte que les pays du « Nord » prétendent mener contre elles. Une des difficultés techniques à laquelle se heurtent les politiques de « reconduite aux frontières » brandies par les gouvernements du « Nord » est d'apporter le preuve de la nationalité des intéressés : si vous avez vu le film *Black micmac*, qui décrivait avec beaucoup d'humour et de verve le milieu des immigrés africains vivant de petits boulots et de menus trafics dans les squats parisiens d'il y a une vingtaine d'années, vous vous souvenez sans doute de cette séquence :

– Vous êtes d'où ?

– D'Aff'rrique.

– Oui, d'Afrique, on sait ; mais *de quel pays* ?

– D'Afrique n'noirre.

Expulser ? Mais vers où ? Et pour qu'à l'arrivée au pays de destination, les policiers du cru vous répondent : « ce type là n'est pas un de nos ressortissants, nous n'en voulons pas, reprenez-le » ? Oui, nous le savons tous, il y a des arguments en face desquels il serait difficile que le commissaire de police d'un aéroport africain ne se laisse pas fléchir : pour moins que le prix d'un billet d'avion, on en ferait rentrer cent : « et demain, vous m'en amenez combien ? » Mais, est-il pensable que des représentants de la République dans l'exercice de leurs fonctions recourent à des expédients aussi blâmables ? Non, bien sûr.

Là où l'on peut soupçonner que la bonne foi des autorités africaines n'est pas entière, c'est que, sur ce vaste continent, c'est *un jeu d'enfant* de déterminer d'où est quelqu'un. Peu de temps après que le gouvernement du Nigeria eût décidé l'expulsion des étrangers, en 1983 – vous avez peut-être en mémoire les images de cet exode dramatique qui a frappé quatre millions de personnes en deux semaines – des policiers armés jusqu'aux dents viennent frapper à ma porte à six heures du matin et m'embarquent sans ménagement. Au commissariat, on me notifie que je suis en état d'arrestation pour « emploi illégal d'étranger ». L'affaire est sérieuse, m'explique-t-on : deux mille dollars d'amende, ce qui n'est pas encore trop grave, et jusqu'à cinq ans de prison, ce qui l'est plus – vu les conditions sanitaires des geôles du pays, ça équivaut presque à une condamnation à mort. Il s'agissait de mon chauffeur, qui avait été dénoncé par un voisin comme étant « béninois ». J'avais en effet estimé qu'après plusieurs années de bons et loyaux services, il aurait été incorrect de le licencier sous le motif futile d'un

doute sur sa nationalité. Les heures passent et approche, avec le coucher du soleil, le moment d'être transféré du local de garde à vue aux cellules, déjà bondées comme un rame de métro en heure de pointe. Voilà qu'entre le commissaire, accompagné de mon chauffeur : « l'affaire est classée, je vous relâche ». Une fois en voiture, le chauffeur – qui avait évité de me parler en français en présence du policier – m'explique alors qu'il a tout arrangé et qu'il n'y aura plus de problème.

– Comment t'es-tu débrouillé ?

– Je leur ai dit que j'étais de Badagry.

Badagry est un gros village nigérian, à la frontière du Bénin, sur la route de Lagos à Cotonou.

– Ils t'ont cru ?

– Bien sûr que non, mais ils ont envoyé chercher un policier originaire du coin, c'est pourquoi ça a pris si longtemps. Il a vérifié que je parlais yoruba avec l'accent de Badagry et que je connaissais le nom des notables du village et où ils habitent.

– Je ne savais pas que tu étais de Badagry.

– Non, mais tu sais, ma mère est du village d'en face, de l'autre côté de la frontière, on parle le même dialecte et on se connaît tous. À propos, le commissaire a dit que tu lui donnes cent dollars et il me fera avoir un passeport nigérian, il mettra que je suis né à Lagos, comme ça on ne sera plus embêtés.

Affaire conclue. Bien sûr qu'en réalité mon chauffeur était béninois ! « En réalité », c'est une façon de parler : quelle « réalité » représente cette frontière passant au beau milieu du village, tracée au congrès de Berlin sur des cartes au cinq-millionième pleines de vide par des diplomates en queue de pie qui n'ont jamais mis les pieds sur le terrain ? Mais la morale de l'histoire n'est pas là : elle est que, *si on veut savoir, on peut*. Aux petits détails près, pour les personnes originaires de régions frontalières. *A contrario*, quand on ne sait pas, c'est qu'*on n'a pas envie de savoir*.

Les pays du Nord ont cru pouvoir contourner la difficulté – et la mauvaise volonté de leurs partenaires africains – en concluant avec ceux-ci des « accords de réadmission », aux clauses administratives et juridiques compliquées dont les gouvernements subsahariens savent si bien faire leur miel pour biaiser. La grande conférence euro-africaine sur les migrations qui s'est tenue à Rabat en juillet 2006 n'a pas failli à la règle. On y a énoncé de

beaux principes : joindre les efforts pour maîtriser les flux, mettre l'accent sur le développement économique des « zones réservoir » pour procurer des alternatives aux candidats au départ. Dès leur retour au pays, les ministres africains qui avaient participé à la conférence ont tenu à la télé un discours qui ne pouvait pas déplaire à leurs mandants : « ce n'est pas nous qui allons jouer les gendarmes pour le compte des pays du Nord ». Traduisez : « on les bien roulés dans la farine ». En attendant, le supplément d'aide qu'on a décroché, c'est toujours ça de pris[300]. Tout cela partait d'un bon sentiment, c'était seulement oublier qu'espérer la « coopération » des autorités du « Sud » dans la maîtrise des flux migratoires n'est qu'un leurre, puisque toute leur stratégie politique et économique vise *au contraire* à pousser dehors le maximum de leurs compatriotes. De toute manière, accords ou pas, il est si aisé aux dirigeants d'exciper du premier prétexte venu – par exemple pour « protester contre les traitements infligés aux migrants par les pays du Nord » – pour refuser les réadmissions ou pour faire traîner les choses en longueur – je vous ai montré à quel point ils sont orfèvres en la matière – histoire de laisser le temps à des « comités de soutien » de se mobiliser et de montrer du doigt les méchants « expulseurs » à l'opinion publique apitoyée.

Tout au plus peut-on atténuer le phénomène s'ils trouvent des avantages immédiats et tangibles à se montrer coopératifs. Par exemple en libellant les accords de façon simple et claire : « pour chacun de vos ressortissants qu'on chope chez nous en situation irrégulière, on vous enlève tant du montant de l'aide ; pour chacun de ceux qu'on vous ramène, qu'il soit ou non prouvé qu'il est de votre pays, on vous verse tant[301] et vous vous en débrouillez ». Ce langage direct, voire brutal, peut vous choquer mais il passe fort bien auprès des Africains des couches dirigeantes, tous peu ou prou imprégnés de culture *business* et tous artistes des rapports de force, parce qu'il est *concret* et permet de faire tout de suite les comptes – combien ça te coûte, combien ça te rapporte ; voilà ce que je veux, voilà combien j'accepte de payer pour l'obtenir ; et voilà ce qui t'arrivera si je te prends à tricher. Et surtout parce qu'il fait l'économie des grands discours moralisateurs : les Africains ne supportent pas d'entendre les blancs leur faire la leçon[302]. Ils ont raison : de quel droit le ferions-nous ? Autant il est légitime de défendre ses intérêts – ce que les pays européens ne savent, ou n'osent plus faire – autant il est odieux de prétendre imposer à d'autres des normes qu'on est les premiers à enfreindre. Quand « le Wolf nouveau est arrivé », je veux dire quand, à l'expiration du mandat de James Wolfensohn à la tête de la Banque Mondiale, on a avancé le nom de Paul Wolfowitz pour le remplacer, cela a été un tollé dans les milieux bien-pensants. Bien à tort :

les manières directes de ce « faucon » notoire étaient mieux à même de se faire apprécier des leaders du tiers-monde que le moralisme larmoyant de son prédécesseur, choisi par ce Tartuffe de Clinton[303]. Ce n'est pas, comme on l'a dit, à cause d'elles qu'il est « tombé » à l'occasion de l'affaire de la promotion de sa copine, mais à cause de sa volonté affichée de revenir à une stratégie de « développement » qui fait moins bien l'affaire des milieux dirigeants du Sud que celle de la « lutte contre la pauvreté ».

Comme je l'ai dit, si on peut, en prenant les bons moyens, atténuer l'ampleur des migrations clandestines, on ne les éliminera pas.

La seule méthode pour les éliminer tout à fait serait sans doute, comme le préconise Kofi Annan, d'*autoriser sans conditions l'immigration licite*. La problématique est la même que dans la lutte contre les cartels de la drogue : légalisons les stupéfiants et il n'y aura plus de « trafic » parce qu'on en aura fait une activité banale – la défonce pour tous, TVA comprise : vous imaginez le tableau, les multinationales du tabac reconverties dans le *joint*, disputant le marché à la *coke* label « bio » du commerce équitable ? Au cas où vous ne saisiriez pas les petits désagréments à quoi nous exposerait cette perspective, je tiens à votre disposition une autre comparaison : c'est comme si, pour éliminer la fraude fiscale, on prenait la décision radicale de supprimer les impôts. L'option est pourtant défendue par nombre d'esprits éclairés – dans les domaines de l'immigration et de la drogue, pas dans celui des impôts, il y a des limites à la bien-pensance –, avec des arguments pas tous idiots, en tout cas d'une certaine cohérence logique dans l'optique du nominalisme postmoderne. Est-ce le chemin qu'on est, en douce, en train de prendre ?

On s'apprête en effet à donner une nouvelle vigueur à l'immigration officielle, qu'on prétend désormais vouloir « sélective ». Le concept est, de prime abord, doublement pervers : non seulement il étend aux salariés qualifiés des pays du Nord la concurrence que subissaient déjà leurs travailleurs de faible qualification – c'est au demeurant le but recherché, et le rejet du CPE par vos « jeunes » a montré qu'ils étaient tombés en plein dans le panneau – mais il prive les pays du Sud d'éléments de valeur dont ils auraient bien besoin pour se développer, mettant ainsi en échec quarante ans de politiques de « renforcement des ressources humaines » menées à coups de milliards par l'aide internationale. C'est donc à juste raison, pensez-vous, que les dirigeants africains ont exprimé leur désapprobation à son égard. Mais leurs raisons ne sont pas celles que vous croyez. Ce sont d'abord des

raisons de principe, liées au fait qu'ils estiment que ce n'est pas *à vous* mais *à eux* de choisir qui viendra « chez vous » – excusez-moi, c'est juste par facilité de langage que j'emploie cette expression, dont je suis conscient à quel point elle est insultante à l'égard du droit de ces braves gens à migrer comme bon leur semble. Ce n'est pas un procès d'intention que je fais aux dirigeants africains : leur discours insiste bien sur ce point. Raisons tactique aussi, cela va sans dire, histoire de négocier des contreparties. Cette politique est en effet pain bénit pour l'élite africaine : elle écarte du marché du travail des concurrents susceptibles de lui disputer l'accès aux bonnes places, elle lui ouvre des possibilités accrues d'envoyer ses enfants faire carrière au Nord. Encore mieux, elle met hors-jeu des gens qui, sans cela, pourraient être tentés par la politique et qui, à la place, iront en faire *chez vous*. Le fait qu'elle nuise au développement des pays du Sud n'est pas de nature à lui causer des soucis, bien au contraire.

D'ailleurs, si on voulait former le personnel dont manquent ces pays, on organiserait autrement l'enseignement. On développerait les écoles de techniciens, on formerait des ingénieurs, des cadres moyens pour les tâches de gestion du public et du privé, on apprendrait à lire aux futurs instituteurs et on relèverait le niveau de la formation des professeurs du secondaire. À la place, les universités d'État produisent à la pelle des docteurs en sciences humaines disciples de Cheikh Anta Diop, assez de juristes pour que le continent entier puisse passer sa vie en procès – déduction faite de ceux qu'on emploie à pinailler sur les traités signés avec les blancs –, plus de journalistes qu'il en faut pour recopier les dépêches d'agence et les communiqués des présidences et, j'allais oublier, assez de médecins pour assurer les gardes dans vos services d'urgence, mais trop peu pour s'occuper de leur propre population ; pendant ce temps les instituts privés transforment en « managers de haut niveau » de brillants jeunes gens qui ne savent pas leurs tables de multiplication mais qui pourront se prendre pour des « cadres » parce qu'ils accèderont à des emplois où l'on porte la cravate.

Très intéressants, ces instituts. Pour faire chic, ils se donnent des appellations genre « Université Panafricaine de l'Excellence » et à leurs diplômes celle de « MBA »[304] dont ils font valider l'équivalence par des universités américaines aux noms tout aussi ronflants quoique inconnues au bataillon – qu'on suppose être des officines de même acabit –, et certains poussent le raffinement jusqu'à se faire certifier « ISO-9001-2000 », s'il vous plaît. Bon, dans le pays où j'habite, la compagnie de distribution d'eau est, elle aussi, certifiée ISO-9001-2000 ; ce n'est pas pour autant qu'on a de l'eau tous les jours et, les jours où il y en a, qu'on n'y trouve pas du sable,

des brindilles de paille ou de mignons petits insectes ; on me dit qu'elle est potable et je suis prêt à le croire, mais pas à en boire. D'après un collègue qui emploie des diplômés de ces instituts, avec eux, c'est à peu près du même tonneau :

– Quand tu leur demandes combien font deux et deux, ils courent dans leur bureau pianoter une demi-heure sur leur ordinateur avant de revenir t'annoncer triomphalement : « trois virgule huit[305], chef », et ajoutent, en voyant ton air déçu : « si vous voulez, je peux vous donner les décimales suivantes ».

Je le soupçonne d'être médisant.

Intéressantes aussi, leurs méthodes pédagogiques. Empruntant aux techniques d'autosuggestion chères aux sectes américaines, une partie des cours consiste à se mettre en rond en se tenant par la main et à sauter sur place en cadence en chantant : « nous sommes les plus forts, nous sommes les meilleurs ». Pourquoi pas, si ça marche ? Ces pédagogies pittoresques n'ont d'autre but que d'enseigner à « avoir la pêche », à surmonter ses complexes – « identitaires » ou autres –, à se donner de l'assurance et à acquérir un tempérament de « gagneur ». Et oui, en effet, ça marche : la presse locale ne tarit pas d'éloges sur les succès de ces instituts, dont les propriétaires gagnent beaucoup d'argent et qui, à l'occasion de « foires à l'emploi » qu'ils organisent en commun à Dakar, à Abidjan, mais aussi à Paris et à Bruxelles, arrivent à faire engager la plupart de leurs diplômés par des firmes multinationales, souvent *pour des postes dans des pays du « Nord »*. En fait, si j'ai bien compris, ce sont des écoles de « formatage » où l'on s'entraîne à adopter le *look* recherché par les firmes « tendance » qui veulent faire « moderne » et « jeune » en jouant la carte de la « diversité ». Les diplômes qu'elles délivrent sont, plutôt que des « MBA », des MEE : « *master* en entretien d'embauche ». Elles ont bien raison : à quoi bon les exercer à raisonner juste, pourquoi leur farcir la tête de concepts et de savoirs, alors qu'on sait que les recruteurs se suffisent d'un peu de vocabulaire[306] et s'en soucient bien moins encore que de ce qu'ils appellent les « qualités humaines » ; du genre de celles qu'on inculque en faisant sauter les élèves en chœur ? Je vous le dis : appelons d'urgence les promoteurs de l'« Excellence Panafricaine » au chevet de notre Université française en déconfiture ! Et en attendant, faisons venir leurs disciples pour occuper les postes laissés vacants par la fuite de nos diplômés vers des cieux plus cléments. Je ne doute pas que ces jeunes se révèleront performants dans

leurs futurs emplois, l'aplomb acquis grâce à leurs séances d'autosuggestion devant faire merveille chez vous dans bien des fonctions. Tenez, par exemple : les « relations clientèle ». On sait qu'elles consistent de plus en plus à envoyer paître le grincheux qui réclame contre sa facture ou contre les défaillances du service : c'est même devenu un thème familier des sketches d'humoristes. User la patience du quémandeur et lui démontrer que les torts sont de son côté parce qu'il n'a pas appris par cœur le mode d'emploi ou les quarante pages du contrat, pour qu'à la fin il reparte tout penaud sans avoir rien obtenu : voilà bien un rôle où ils excelleront – et se régaleront, je vous l'assure. En somme, la tactique du mea-culpisme appliquée au *business*. Avec, en prime pour leur employeur, le fait que personne n'osera protester de peur de tomber sous le coup des lois réprimant la discrimination : cet « avantage comparatif » justifie, à soi seul et le plus régulièrement du monde, le billet d'avion et le visa pour le « Nord ». Au fond, ce n'est pas autre chose que le rôle assigné par Bush à sa fringante secrétaire d'État : il l'envoie au créneau pour humilier les Européens, rôle qu'elle remplit à merveille et avec la satisfaction évidente d'une personne qui savoure sans risques sa revanche sur les « blancs », privés du droit de se plaindre sous peine de se faire taxer de « racisme ». Décidément, avec son « deux et deux », mon collègue est à côté de la plaque. Non seulement il est médisant, mais il n'a rien compris aux règles de la guerre économique moderne où l'enjeu n'est plus d'offrir mieux que la concurrence, mais de mettre au pas une clientèle captive.

Assez de considérations mesquines, élevons le débat.

Craignez que le Ciel quelque jour

Tout ça, les tontines, les filières, les zones grises, les « masters en entretien d'embauche » et le reste, c'est bien joli, mais ça ne vaut pas l'aide de la Providence. Si nous sommes arrivés ici, disent en chœur les « réfugiés » parvenus au terme de mille périls et d'épreuves terribles, aussi bien que les vainqueurs de la course d'obstacles du « formatage », si nous avons pu poser le pied sur la terre de l'Eldorado, c'est que c'était la volonté de Dieu. Quel bel exemple de fatalisme, direz-vous. Vous n'y êtes pas du tout. Cela n'a rien à voir avec le prétendu « fatalisme » africain, ce n'est que l'amorce d'un argumentaire dont la logique est implacable : ceux qui s'efforcent de nous empêcher de pénétrer sur « votre » territoire, ou qui veulent nous en faire repartir, ou même qui prétendraient seulement poser leurs conditions à notre entrée, sont donc des ennemis de Dieu, des impies et

des pécheurs. Non seulement la stratégie d'invasion bénéficie du ferme appui de la société africaine et de ses gouvernements, non seulement elle peut compter sur la bienveillance de la « communauté internationale », des bonnes âmes occidentales et du capitalisme « tendance », mais Dieu est de son côté. Comment ne réussirait-elle pas ?

Et, puisque c'est sous le signe de la justice divine et au nom de la « culture française » – merci la « Françafrique » ! – que nombre d'aspirants à l'immigration revendiquent leur « droit » à entrer chez vous, laissons la parole à notre cher La Fontaine qui semble n'avoir écrit ces vers[307] que pour les mettre dans leur bouche :

Craignez, Romains, craignez que le Ciel quelque jour
Ne transporte chez vous les pleurs et la misère ;
Et mettant en nos mains par un juste retour
Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
Il ne vous fasse en sa colère
Nos esclaves à votre tour.

La leçon que propose La Fontaine nous suggère que la notion de « justice » appliquée à la cause migratoire pourrait bien dépasser de loin la simple question d'une compensation des inégalités choquantes dont notre planète est le théâtre et du droit des malheureux à sortir de leur misère. C'est pourtant de cette manière-là que le conçoivent ceux qui vous appellent à partager leur compassion.

Ils se trompent du tout au tout.

Ou, du moins, ils *vous* trompent.

Mal partie mais déjà arrivée

Je ne dis pas que leur argument est sans valeur : je leur donne acte, en tout cas, qu'il est moralement défendable. Pourtant, si je n'ai pas voulu verser dans leur vision, si j'ai préféré porter sur les tourments des migrants et de ceux qui aspirent à le devenir un œil aussi glacial que celui des économistes du FMI refusant de voir les drames humains qui se cachent derrière leurs tableaux de chiffres, si même je n'ai pas craint de choquer en forçant l'ironie sur un sujet pourtant grave et en brocardant la noble sollicitude des âmes bien intentionnées[308], c'est que je crois que le débat ne se situe pas sur ces terrains-là et qu'il a une toute autre portée. Il se situe dans la perspective que je me suis efforcé de dérouler depuis le début de cet

ouvrage : celle des griefs invoqués par le « Sud » à l'encontre du « Nord » et, au premier chef à l'égard de l'Europe, au titre de ces histoires anciennes que vous paraissent être les croisades, l'esclavage et la colonisation. Je n'ai guère de mérite à avoir élaboré cette idée car c'est l'exacte perspective où ont choisi de se situer les courants les plus radicaux issus de l'immigration, comme le mouvement des « Indigènes de la République » qui estiment tirer leur « droit » à être sur votre sol, non du fait que vous avez fait des lois les y autorisant, non de leur volonté de faire partie de votre collectivité nationale et de se plier à ses règles, non de leur adhésion à ces fameuses « valeurs de la République » qui les font se plier de rire, mais des tourments que vos ancêtres ont fait subir aux leurs. En abordant leurs rivages, en y semant, avec les germes de la modernité, les ferments de bouleversements dont ces peuples ne voulaient pas, en en tirant profit, aussi, il faut le reconnaître, vos ancêtres ont contracté en votre nom une dette imprescriptible dont l'heure est venue de vous acquitter.

La génération des chefs de guerre du second conflit mondial, celle de De Gaulle et de Churchill, était consciente de la dette contractée à l'égard des empires par les puissances coloniales. Sans l'assise géopolitique conférée par leurs territoires lointains, sans la contribution de leurs soldats et de leurs richesses, auraient-ils pu vaincre le nazisme, auraient-ils pu empêcher celui-ci d'étendre sur la planète une domination mille fois pire que celle qu'on reproche aujourd'hui aux colonisateurs ? Ils pensaient donc que leurs vieilles nations devaient en payer le prix, et que ce prix était politique : l'affranchissement des colonies. Oh, sans enthousiasme ni pour l'un ni pour l'autre ! Churchill, « impérialiste » et conservateur dans l'âme, s'y était résigné à contrecœur, estimant que, s'il fallait sacrifier l'empire pour sauver la Grande-Bretagne, eh bien tant pis pour l'empire : on reconnaît la marque du réalisme utilitariste anglo-saxon. De Gaulle, si étranger à l'idée de « résignation » et plus pétri de la vieille morale des disciples de Loyola, le voyait davantage comme un devoir peu agréable à accomplir – c'est le sens exprimé par son discours de Brazzaville – quitte à en différer le terme jusqu'au moment où la France aurait achevé de se relever et où ses peuples coloniaux seraient assez mûrs pour aller leur chemin et accomplir leur destin – que diable, on ne se défile pas devant ses responsabilités ! Les circonstances n'ayant pas permis d'atteindre ce terme, précipitons l'échéance, donnons leur un coup de main pour démarrer dans la vie : ils en ont besoin et on leur doit bien ça. Après quoi, on sera quittes et bon vent !

Eh bien non, vous n'étiez pas quittes ! Du moins si l'on en croit l'opinion des intéressés. Pour eux, le compte n'y était pas. Pour toutes les

raisons que j'ai passées en revue, dont la moindre n'est pas qu'ils n'ont *aucune envie* que le compte y soit jamais. Si vous avez retenu la petite réflexion sur l'ardoise de la conquête de l'Égypte par les Perses[309] et ses intérêts composés, vous vous doutez bien qu'il ne pourra *jamais* y être. À la différence de la dette de ces pays que vous effacez de temps à autre, moins par générosité que par lassitude d'avoir sans cesse à réclamer les arriérés, personne n'effacera la vôtre, et vous pourrez déverser autant d'aide que vous voudrez, vous ne l'éteindrez jamais.

Dans leur insistance à réclamer des « réparations » au titre des misères que leur ont faites vos ancêtres, vous ne voulez voir que des équivalences comptables. Ce n'est pas à votre argent qu'ils en veulent – non qu'ils se moquent de l'argent, bien entendu, mais il n'y suffira pas[310]. C'est encore moins votre « repentance » et vos larmes de crocodile : les crocodiles, ils en ont plein leurs rivières, et les repentances, ça leur fait passer un bon moment de rigolade, mais ça ne vaut pas un DVD d'Hollywood. Ce n'est même pas, comme ce bon vieux *Marchand de Venise*, une livre de votre chair : d'abord, ce ne sont pas des cannibales, mais surtout, *une livre*, c'est bien pingre !

Quoi, alors ?

Que veulent-t-ils donc à la fin ?

Je vais vous le dire et, après tant de suspense, la réponse sera pour vous, j'en suis sûr, un soulagement, tant le prix est modeste au regard de l'immensité abyssale de votre dette et de votre culpabilité.

Ce qu'ils veulent, c'est tout simplement *vous prendre votre pays*, point barre.

Comme vos ancêtres ont autrefois pris les leurs. D'accord, entre temps vous les leur avez rendus, augmentés des intérêts composés de la « mise en valeur » coloniale, mais sans doute pensent-ils que vous avez eu tort et il n'y a aucune raison de leur faire l'injure de les croire assez sots pour en faire de même : s'ils vous prennent le vôtre, c'est sans intention de vous le rendre jamais. Il ne manquerait plus que ça !

*
* *

Si, dans les tréfonds de votre âme repentante, vous aviez des inquiétudes sur la possibilité de réparer vos torts, rassurez-vous, votre

rédemption est en bonne voie. Au début des années soixante, le grand agronome et humaniste René Dumont écrivait : *L'Afrique est mal partie*.

Eh bien non, elle n'est pas si mal partie puisqu'elle est déjà arrivée à Barbès.

Table des matières

I

Funérailles furtives de la Françafrique

Coup de poignard dans la cathédrale
Négritude et « oncletomisme »
La Françafrique en vitrine
Les illusions de la francophonie

II

Aide au sous-développement durable

De la mise en valeur à la lutte contre la pauvreté
Jeter des pierres aux pauvres ?
Quand passent les experts
La photo de la banque centrale
Le seuil du « dollar par jour »
De l'amphi aux travaux pratiques
Je viens du Sud et par tous les chemins j'y reviens
La parole est d'argent …
Singeries
Le crime ne paie pas
… mais le silence est d'or
Homo homini lupus
Les sentiers de la richesse
On ne prête qu'aux riches
Circulez, il n'y a rien à voir
Photo de famille

III

N'Kosi Sikelel' iAfrika

L'étoile du sud
Appelons le François
Le mur et l'arc-en-ciel
Le héros de leur jeunesse
Un gentil petit couple

Et les fruits passeront la promesse des fleurs
Le printemps des jacarandas

IV
Les dividendes du désespoir

Rendez moi mes chansons et mon somme
L'Afrique fantôme
Peek-a-boo !
Parce que je m'appelle lion
De l'huile dans les rouages
Une si jolie ferme
Chiens de garde de la mondialisation
Le refus du développement
Le collier dont je suis attaché
Ces doux plaisirs qu'au soir sous la nuit brune
Problématique du mea-culpisme
Postérité d'une grande âme
Touche pas à mon fromage !
Le banabanisme
L'industrie de l'apitoiement

V
Young man, go West

Le Beur et l'argent du Beur
Out of Africa
Sifflera bien mieux le merle moqueur
Tous unis pour une juste cause
À bon chat, bon rat
Craignez que le Ciel quelque jour
Mal partie mais déjà arrivée

Notes, références et commentaires

[1] L'idée avait déjà été exprimée de part et d'autre au moment des indépendances. Deux exemples, l'un de Mamadou Dia, premier chef du gouvernement sénégalais, l'autre de De Gaulle :

« La France se doit de constituer un ensemble libre, puissant et efficace. Mais la France entend que, si cette transformation doit modifier les compétences et instaurer des États nouveaux, elle ne doit pas empêcher la coopération, ni déchirer l'amitié... *Il faut que les Français, les Africains, les Malgaches, restent étroitement ensemble*. Il le faut à cause de la France, dont le concours implique des liens qui soient réciproques. Il le faut pour que nous soyons en mesure de défendre nos terres contre ceux qui les menacent et nos âmes contre ceux qui voudraient les asservir. » (Discours de Mamadou Dia place Faidherbe à St Louis du Sénégal le 12 décembre 1959).

« Je crois que c'est à partir de l'œuvre déjà accomplie chez eux, par les colonisateurs, que les peuples qui s'affranchissent ont tout intérêt à entreprendre leur propre développement. Je considère comme absurde et comme ruineuse une tendance qui consisterait (…) pour eux à marquer leur nouvel essor par la rupture des liens les unissant avec les pays qui les ont précédés dans une civilisation et notamment avec ceux qui la leur ont ouverte. C'est ce que je crois en particulier (…) pour ceux des états qui sont venus de l'Union française. *C'est un fait qu'il s'est établi entre eux et nous (...) des liens qu'il serait lamentable de voir briser* dans le processus nouveau où ils sont maintenant engagés. Autrement dit, est-ce que les nouvelles souverainetés (…) doivent être acquises et exercées contre l'ancien colonisateur, en le maudissant par surcroît, ou bien, au contraire, en accord amical avec lui et en usant de son concours ? La réponse me paraît être commandée par le bon sens. » (Conférence de presse du général de Gaulle, le 5 septembre 1960).

C'est moi qui souligne dans les deux extraits.

[2] Parmi les ouvrages consacrés à la dénonciation de la « Françafrique », on peut citer par exemple, les nombreux titres publiés par François-Xavier Verschave et en particulier : *La Françafrique - Le plus long scandale de la République*, Stock, Paris, 2003 ; *Noir silence – Qui arrêtera la Françafrique* ?, Les Arènes, Paris, 2000 ; *Noir Chirac*, Les Arènes, Paris, 2002 ; *De la Françafrique à la mafiafrique*, Tribords, Paris, 2004. Le genre avait été inauguré il y a plus de vingt ans par Pierre Péan, *Affaires africaines*, Fayard, Paris, 1999 (réédition).

[3] Je crois bien qu'il n'y en a pas eu d'autre jusqu'à Nelson Mandela. Tous les autres avaient été, soit renversés, soit battus aux élections. Il y a bien eu Ahidjo au Cameroun, mais le cas est spécial : il avait démissionné, se croyant malade ; s'estimant guéri, il avait voulu reprendre son poste, au grand déplaisir de son

successeur qui l'a alors accusé de fomenter un coup d'état, l'obligeant ainsi à se réfugier à l'étranger.

[4] Interview de Léopold Senghor dans l'émission *Livre d'or* sur RFI.

[5] Est-il besoin de préciser, à l'usage de la génération qui n'a pas connu les télégrammes, que l'omission des articles n'est pas un pastiche du parler « petit nègre » : c'est ce qu'on appelait autrefois le « style télégraphique ».

[6] Cela dit, je ne suis pas dans le secret de ces importants personnages ; peut-être Senghor avait-il des problèmes « d'emploi du temps » ; peut-être aussi Senghor et Malraux n'étaient-ils pas très copains, allez savoir. Mais je pense sincèrement que la vraie raison est que personne n'a pris au sérieux la suggestion parce que personne dans ces cercles n'a cure de ce que peuvent proposer de simples citoyens.

[7] Il présente à cet effet la traduction en langue *valaf* (ouolof) de plusieurs théorèmes mathématiques ainsi que d'un article sur la théorie de la relativité restreinte.

[8] Dans les pays anglo-saxons, le terme « *Polytechnic* » désigne en général un IUT. Évidemment, ça ne fait pas le poids avec un PhD d'Enugu ou de Maiduguri !

[9] Un seul exemple : jusqu'au début des années 80, Peugeot jouissait d'un quasi monopole en Afrique subsaharienne, où la « *five-o-four* » était le véhicule de base, pour lequel on trouvait les pièces détachées dans n'importe quel village au fond de la brousse (ça m'a bien servi à plusieurs reprises). Les Japonais ont commencé à débarquer vers 1980 avec une stratégie de distribution s'appuyant sur les oligarchies locales, alors que Peugeot était distribué par les anciennes sociétés de négoce telles que la SCOA ou la CFAO, fonctionnant avec du personnel expatrié. Très vite, les Japonais ont percé sur le marché – leurs partenaires ayant davantage d'entregent pour faire dédouaner rapidement leurs importations, un facteur clef dans le système économique africain. Les distributeurs de Peugeot et des autres marques européennes n'ont pas pu faire face et ont rapidement étés obligés de « réduire la voilure ».

[10] Le 16e sommet franco-africain, tenu à La Baule, en juin 1990, sous la présidence de François Mitterrand.

[11] Petite précision : le français n'est pas « minoritaire » à Maurice : c'est la langue la plus parlée, mais la langue officielle est l'anglais et la langue des discours politiques est le créole. On assiste alors à des scènes curieuses au cours des réunions de travail, où les fonctionnaires discutent en français pour mettre au point le texte d'une circulaire administrative en anglais. En tout cas, Maurice est beaucoup plus francophone que n'importe lequel des pays d'Afrique de l'ouest.

[12] Le chiffre « officiel » affiché par l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'effectif de francophones dans les pays adhérents (200 millions) est très optimiste : il inclut une bonne moitié de personnes qui ont une teinture de

français et ne l'emploient que de manière épisodique. Mon évaluation est la suivante : France : 60 M, Belgique : 3 M, Suisse : 2 M, Canada (Québec, Nouveau-Brunswick, minorités francophones de l'ouest, ainsi que la fonction publique fédérale, en principe bilingue) : 8 à 10 M, DOM-TOM : 2 M, Maghreb et Liban : 3,5 M (en supposant que 5% de la population utilise le français dans son travail ou dans diverses activités sociales), Afrique subsaharienne francophone (y compris le Congo-Kinshasa) : 15 M (hypothèse optimiste), Maurice et Seychelles (1 M), Haïti (0,5 M). Soit au total 96 millions. Ajoutez-y un bon million d'expatriés français à travers le monde (il y a 2 millions de Français à l'étranger, mais pas mal d'entre eux sont des « doubles nationaux », détenteurs de la nationalité française sans être nécessairement francophones d'habitude), 50 000 élèves des lycées français, quelques milliers de fonctionnaires internationaux servant dans des institutions où on utilise le français, les employés de chaînes hôtelières à clientèle française : on arrive à 100 millions de personnes utilisant régulièrement le français. Ce chiffre ne tient pas compte de ceux (plus d'une centaine de millions, ce coup-ci) qui ont appris le français et qui peuvent l'utiliser pour des besoins culturels, professionnels ou touristiques, mais pour qui cela n'entre pas dans leur pratique sociale courante.

[13] Par contraste, de l'autre côté de la frontière – en « Dominicanie », comme disent les Haïtiens – tout le monde parle espagnol, pas la langue sophistiquée de Ramón del Valle-Inclán, mais en respectant au moins les principes syntaxiques de base du castillan, quitte à s'autoriser des fantaisies orthographiques, comme ce bistrot qui annonçait fièrement être « *abierto para desalluno* ». Ils ne font pas tout un plat de l'« hispanophonie », ils ont simplement eu la chance d'échapper aux intellectuels politiquement corrects.

[14] Langue à part entière, certes, mais langue encore immature. Ce n'est pas le dénigrer que de le reconnaître et c'est d'ailleurs ce qui fait son charme. Son lexique reste maigre, en particulier peu fourni en termes traduisant les concepts abstraits, et ses structures syntaxiques sont rudimentaires. De la sorte, les articulations logiques ou les vocables manquants doivent être rendus par des périphrases ou des métaphores qui donnent à la littérature créole sa saveur poétique incomparable. Les ouvrages rédigés en français par les auteurs créolisants en portent le reflet et c'est un des ingrédients de leur succès auprès du public francophone.

Les langues européennes modernes sont passées par une étape comparable aux XVI^e^ et XVII^e^ siècle, déjà assez riches pour être des véhicules d'expression littéraire, comme en témoignent Ronsard, Shakespeare, Cervantès, les classiques français, alors que leur maturité était encore jugée insuffisante pour l'expression des idées (les *Essais* de Montaigne sont un cas singulier : ils relèvent bien du domaine des *idées* plus que de l'expression *littéraire*, mais leur ton familier et économe d'abstractions se prêtait à l'emploi de la langue vulgaire), de sorte que beaucoup d'ouvrages savants ont continué à être rédigés en latin, du *Traité des coniques* de Pascal aux *Principia mathematica* de Newton et jusqu'à certains travaux de Leibniz au tout début du XVIII^e^ siècle. Descartes avait innové en écrivant son *Discours de la méthode* en « langue vulgaire » et cela lui avait été reproché. Le créole a encore du

temps devant lui avant d'atteindre le stade d'évolution où on pourra l'utiliser pour rédiger une suite au *Discours de la méthode*. D'où, entre autres, des difficultés nouvelles que n'avaient pas prévues les promoteurs de la « créolisation » de l'enseignement haïtien.

[15] C'est grâce à eux qu'on écrit aujourd'hui « *Fok blan-yo kité peyi* » comme vous l'avez vu dans un chapitre précédent, alors que les créolisants d'autrefois auraient écrit « Faut que blancs quitter pays » (la terminaison en « -yo » pour indiquer le pluriel étant sans doute un emprunt aux langues africaines, si l'on en croit les études comparatives présentées par Cheikh Anta Diop dans *Nations nègres et culture*, pages).

[16] Remarquons tout de même que cette politique était préconisée dès 1960 par l'Unesco (je me rappelle un article du *Courrier de l'Unesco*, vers 1963, où la problématique était parfaitement exposée) : pas seulement au nom du « droit de chacun à recevoir l'enseignement dans sa langue maternelle » mais aussi parce que l'alphabétisation de base est plus efficace en langue vernaculaire. C'est une position soutenue par de nombreux linguistes (dont Simon Battestini, *Écriture et texte, contribution africaine*, Presses de l'Université Laval, Saint Nicolas du Québec, 1997) avec des arguments qui semblent solides. C'est également celle que soutiennent les États-Unis : les jeunes volontaires du *Peace Corps* sont formés aux langues vernaculaires avant d'être envoyés sur le terrain et ont pour directive, lorsqu'ils servent dans les pays « francophones », de ne *jamais* recourir au français.

J'ai pu cependant constater, dans un pays comme la Tanzanie, que ses effets ne sont pas tous heureux. Le régime de Julius Nyerere avait imposé le swahili pour la scolarisation et comme langue de travail de l'administration. Aujourd'hui, le fait que deux générations de Tanzaniens sont presque totalement ignorantes de l'anglais est considéré par les acteurs économiques locaux et les investisseurs internationaux comme un des handicaps majeurs du pays.

Il n'est pas facile de porter un jugement définitif sur cette question. Les pays du Maghreb ont adopté l'option inverse : la scolarisation est effectuée en arabe « standard » et non en arabe dialectal (qui en diffère presque autant que le créole du français) et les résultats ne me semblent pas très probants : presque personne, en dehors des milieux instruits, n'est à l'aise en arabe standard, qui est pourtant la langue des médias.

[17] Cette fonction de « marqueur social » me rappelle un récit que m'avait fait il y a longtemps une vieille dame belge qui se définissait comme « flamande francophone ». Dans son enfance, avant 1914, ses parents tenaient une pâtisserie à Ostende. Il était interdit aux employées de parler flamand dans la boutique : en présence de la clientèle, le français était obligatoire. L'usage du flamand n'était toléré qu'à la cuisine. « Nous n'utilisions le flamand à la maison que pour parler aux domestiques », ajoutait cette personne. Aujourd'hui encore, dans la bourgeoise d'Anvers, on parle, paraît-il, « français (ou yiddish) à la maison, flamand dans la rue

et anglais au bureau ». On peut comprendre que les Belges néerlandophones, majoritaires dans le pays, aient eu envie de quelques petites revanches.

[18] « La francophonie est restée à ce jour l'affaire de coteries d'intellectuels et de gouvernants. » *La Francophonie, un drôle de machin*, Marcus Boni Teiga, *Le Bénin aujourd'hui* , article repris dans *Courrier International*, 3 novembre 2005.

[19] D'accord, le Centre culturel fait venir son champagne en détaxe de sorte que c'est un peu moins cher mais c'est quand même vous, contribuables, qui l'avez payé.

[20] Mesdames et messieurs les correcteurs, s'il vous plait, respectez l'orthographe, c'est comme ça qu'on écrit le mot en américain, puisque c'est de là que venait le breuvage. D'accord, ça ne vaut pas un *Highland malt*, mais, avec de la limonade brune d'Atlanta, c'est buvable. Pour les fanatiques d'exactitude qui lisent ce livre la calculette à la main, je précise qu'il s'agit de *US Gallon*, soit 128 onces, à ne pas confondre avec l'*Imperial Gallon*, qui fait 160 onces. L'once US et l'once « impériale » différant d'ailleurs d'un pouillème. Pour ceux qui sont moins à cheval sur les chiffres, il suffit de rappeler qu'un gallon US fait un peu plus de 3,5 litres, et un gallon « impérial », à peu près 4,5 litres. Grosso modo, un demi-gallon, c'est un gros magnum. Avec une poignée attachée au goulot: c'est commode pour verser.

[21] Et, sans doute aussi, en Amérique latine, au Levant et dans les provinces de l'ouest du Canada.

[22] Une petite précision : les dépenses publiques, dans les colonies, étaient financées par le budget local, y compris celles qui impliquaient du personnel métropolitain comme les salaires des professeurs, des médecins, des ingénieurs agronomes, etc. Mais, comme les budgets locaux des territoires coloniaux, sous la Quatrième république, étaient presque toujours déficitaires, ils étaient abondés par des subventions de la métropole.

[23] Aminata Traoré, *Le viol de l'imaginaire*, Le livre de poche, Paris, . On peut également citer Georges Balandier : « les milliards d'hommes qui ont un désir de modernité veulent partager les connaissances et les techniques qui rendraient possible ce développement, sans l'effacement des différences culturelles » (interview à *L'Express*, 9 octobre 2003).

[24] Mais en oubliant sur quelles hypothèses implicites repose le modèle keynésien. Dans une économie « intégrée », comme l'était celle des pays développés des années 60, chaque dépense effectuée par un agent économique se réinjecte aussitôt dans le circuit économique. La demande des secteurs d'aval (production de biens de consommation, mais aussi commerce) stimule la demande dans les secteurs d'amont, qui eux-mêmes redistribuent du revenu qui va se dépenser dans les secteurs d'aval, enclenchant ainsi un cercle vertueux. D'où l'idée de mettre en œuvre des politiques favorisant l'intégration des économies des pays en développement. À l'inverse, dans une économie peu intégrée, la demande des agents économiques se porte essentiellement sur des produits importés, qu'il s'agisse de

biens de consommation ou de biens intermédiaires, et n'a que peu de retombées en termes de « multiplicateur ».

L'échec de la tentative de « relance par la consommation » menée en 1981-82 par le gouvernement Mauroy vient de ce que ce facteur n'avait pas été pris en compte par l'inspirateur de cette politique, son ministre Jacques Delors : les « délocalisations » avaient déjà commencé à « désintégrer » le tissu industriel français, de sorte que la demande induite par les suppléments de revenus distribués à la population s'est reportée sur des biens importés (on se souvient de la pantalonnade des « magnétoscopes de Poitiers ») et n'a pas eu l'effet d'entraînement attendu sur la croissance.

Un exemple extrême d'économie non intégrée nous est fourni par le projet *Mozal*. Il s'agit d'une grande usine d'aluminium implantée près de Maputo au Mozambique. Les équipements industriels ont été importés, l'usine traite du minerai australien avec de l'électricité amenée d'Afrique du Sud (il est vrai que le Mozambique exporte par ailleurs la plus grande partie de l'électricité de son barrage de Cabora Bassa sur le Zambèze vers l'Afrique du Sud). L'usine est très automatisée et donc la main d'œuvre est peu nombreuse. Mozal représente depuis son entrée en service en 2000 une proportion énorme des exportations totales du pays, mais contribue peu à irriguer ses circuits économiques internes.

[25] Pour ceux qui ne connaissent pas le mot « sorcier », tombé en désuétude, je rappelle que c'est ainsi qu'on appelait autrefois ceux que la langue politiquement correcte d'aujourd'hui nomme « tradipraticiens ».

[26] Il y avait un contrôle des prix facturés pour obtenir la « *clearance* » nécessaire à l'obtention des devises pour régler l'importation. Le *loading* était admis, dans la limite d'un pourcentage fixé, de manière à rémunérer la gestion des achats, le stockage, etc.

En réalité, le système ne fonctionnait correctement que pour les fournitures ayant un « prix de marché » connu (et encore, puisque le prix de référence des importations pour le riz avait été fixé à 320 dollars la tonne, alors que les acheteurs agréés se le procuraient à la moitié, d'où leur fortune rapide ; il faut dire que c'étaient des proches du président). Pour des éléments fabriqués spécialement, c'était plus difficile. Afin de pouvoir « *loader* » tranquillement, les importateurs devaient donc s'ingénier à compliquer les spécifications de leurs fournitures de manière à éviter la comparaison avec des prix de référence. Ce système constituait un excellent fonds de commerce pour les sociétés de surveillance chargées de ces contrôles, périodiquement montrées du doigt par la presse locale qui les soupçonnait, sans doute à tort, de « complicité » avec les importateurs.

Au final, de tels systèmes hyper réglementés ont toujours pour effet de favoriser les grands groupes – qui savent trouver les parades techniques et juridiques pour s'en accommoder – ainsi que les petits tricheurs. Les PME de bonne foi sont

éliminées du marché. C'est exactement ce qui se passe avec les règlementations européennes en matière de normes sanitaires, de protection du consommateur, etc.

[27] Ces commissions sont traditionnellement de l'ordre de 3 à 5% et, tant qu'elles restent à ce niveau, peuvent apparaître sous une rubrique « frais de dossier », « commission d'engagement », etc. ; au Nigeria en 1981-82, elles atteignaient déjà 15% de sorte qu'il fallait les faire absorber par des surfacturations des fournisseurs afin de les reverser aux banques par des mécanismes compliqués. Elles sont montées à 25% en 1983-84 lorsque le pays a plongé dans la crise, mais c'était purement théorique car plus un dossier ne pouvait passer.

[28] Le mécanisme imposait d'obtenir la garantie des organismes officiels d'assurance-crédit type Coface mais il y avait, paraît-il, moyen de « s'arranger » lorsque les fournisseurs étaient de grandes firmes ayant de bons appuis.

[29] Cette thèse a été défendue notamment par l'économiste brésilienne Zélia Cardoso de Mello, devenue ministre des finances du président Collor en 1990. Cette position hardie n'est peut-être pas étrangère à sa destitution brutale en 1991.

[30] Un indice qui ne trompe pas : alors que les compagnies aériennes se contentent maintenant sur la plupart de leurs lignes long-courriers de proposer une excellente classe affaires, elles conservent la première classe sur leurs destinations africaines. Pas pour faire joli, parce qu'il y a de l'argent à prendre : les premières classes sont toujours pleines.

[31] C'est en quelque sorte « l'exception qui confirme la règle ».

Soit dit en passant, je n'aime pas beaucoup cette expression qu'on emploie trop souvent à tort et à travers, mais qui est valable si on lui donne un sens précis : « analyser les raisons pour lesquelles un cas fait exception permet de préciser la règle et de mieux cerner sa portée et ses limites ».

[32] Cette analyse n'a pas, à ma connaissance été présentée dans la presse ; je la tiens d'une conversation privée que j'ai eue à Delhi avec un journaliste indien dans les années 80.

[33] Au moment de l'indépendance, le Nigeria était un des premiers producteurs mondiaux de cacao et d'huile de palme.

[34] Un collègue qui avait la chance d'avoir son salaire payé en France me l'avait exprimé sous une forme imagée, à un moment où le cours du marché noir était tombé à $ 0,50 pour 1 naira : « je gagne 20 000 balles par mois, j'en dépense 30 000 et, comme ça, je fais 10 000 d'économies ».

[35] Cette idée n'est pas exprimée que par des cyniques. On la trouve, fort bien exposée, chez Edgard Pisani : « la satisfaction équitable des besoins de tous passe par la mise en cause du mode de vie des riches et par *la limitation des espérances des plus démunis* », *Un vieil homme et la terre*, Le Seuil, Paris, 2004, p 186. Comme lui, de nombreux écologistes estiment que les pays industriels doivent réduire leur « train de vie », sinon le système explosera. Le prochain épuisement du pétrole pourrait leur donner raison.

[36] « La » réforme n'a pas mis fin à ces pratiques.

Pour souscrire un abonnement d'eau ou d'électricité, il faut se présenter au bureau de la compagnie – désormais privée – , faire la queue pour retirer un formulaire, remplir celui-ci et le signer – normal – puis aller faire la queue au commissariat de police pour faire certifier sa signature ; une fois que le commissaire a signé, il faut aller faire la queue à la perception pour acheter un timbre fiscal, revenir chez le commissaire qui tamponne le timbre, retourner au bureau de la compagnie, faire la queue pour payer le dépôt de garantie, se procurer un nouveau timbre fiscal à mettre sur le reçu, puis retourner déposer son formulaire, etc. À mon deuxième déménagement, j'en avais assez et j'ai envoyé le gardien de nuit s'occuper de tout : il n'a eu aucune peine à faire certifier ma signature hors de ma présence et, grâce à de menus « cadeaux » a pu faire en une heure un parcours qui m'avait pris toute une journée.

Mes voisins africains ne s'embarrassent pas de ces soucis : ils n'ont pas souscrit d'abonnement et envoient leurs domestiques dans la cour remplir des seaux au robinet débitant sur le compteur de la copropriété. Petit problème d'arithmétique : vu le prix de l'eau – environ dix euros tous les deux mois – jusqu'à quel montant de salaire des domestiques leur méthode est-elle rentable ?

[37] Oui, cette classe moyenne était parasitaire : sur le plan macroéconomique, les adeptes de la réforme avaient un bon argument ; mais sur le plan social, le naufrage a été total : les pays du « Nord » en reçoivent aujourd'hui les épaves, sous la forme de l'explosion des migrations sauvage. Seule l'ignorance de ce phénomène explique qu'on puisse s'étonner de « la proportion élevée de diplômés » parmi les immigrés, parfois même « supérieure à celle de la population des pays d'accueil ». N'exagérons rien et n'oublions pas qu'avec de bons scanners et des logiciels adéquats – ou des amis bien placés –, on peut faire des miracles …

[38] Bien entendu, les bailleurs de fonds contrôlent avec soin l'utilisation des crédits. Mais c'est pour l'essentiel un contrôle comptable : tant que les registres de paie sont en ordre et que les chiffres concordent, tout va bien. Le contrôle physique n'est pas possible, ni sur l'existence réelle des personnes qui ont émargé au registre, ni sur la réalité des travaux du fait de la nature « fongible » de ceux-ci. Il est toujours possible d'organiser des missions d'inspection sur des chantiers en cours mais la déontologie et le respect de la souveraineté des états interdisent d'effectuer des contrôles inopinés. Comme il faut quelques jours pour organiser la logistique de l'expédition (signer les ordres de mission et les bons d'achat de carburant, etc.) cela laisse amplement le temps aux autorités locales d'organiser des « villages Potemkine » donnant entière satisfaction à tout le monde.

Il serait abusif de généraliser, mais de telles dérives sont fréquentes. Et même quand les projets sont gérés correctement, la logique « ateliers nationaux » produit des effets pervers. Les personnes employées à ces travaux, peu rémunérés mais payant tout de suite à la différence du travail aux champs (je rappelle, à l'usage

des lecteurs des villes, que le paysan n'encaisse pas un sou tant qu'il n'a pas vendu sa récolte), tendent à délaisser l'agriculture et, une fois parties, ou la saison passée, n'y reviennent pas. Dès que le projet est terminé, elles se retrouvent sans emploi et le problème est devenu pire qu'avant.

On évoque parfois au sujet des méthodes « à haute intensité de main d'œuvre » l'exemple chinois des années 50 et 60. Il n'est pas transposable. Le succès, tout relatif d'ailleurs, de l'expérience chinoise en la matière reposait sur un appareil coercitif terrible qui a fait des millions de victimes. Les autorités de Pékin étaient très fières, par exemple, de montrer les barrages construits par des milliers de travailleurs portant de la terre dans des paniers d'osier. Bien filmées, de telles scènes font une épopée émouvante. Mais, sans engins lourds, la digue ainsi construite ne peut pas être assez compactée pour résister au ravinement et aux infiltrations : on risque la catastrophe.

[39] Je ne parle que de la variante africaine ; je n'ai pas d'expérience de la version asiatique : à l'époque où j'ai travaillé en Asie du sud-est, le mot d'ordre n'était pas encore à la lutte contre la pauvreté.

[40] « La réduction de la pauvreté mondiale va moins vite que la croissance », Éric Le Boucher, *Le Monde*, 15 mai 2004, citant un rapport de la Banque Mondiale.

[41] « Ce sont souvent les classes moyennes plutôt que les pauvres qui profitent des fonds alloués aux programmes de santé destinés aux classes défavorisées dans les pays en développement, dénonce un rapport publié mercredi par la Banque mondiale », dépêche AP, 7 décembre 2005.

[42] Ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où ces programmes sont souvent mis en œuvre à travers des ONG dont certaines ont un fonctionnement s'inspirant des méthodes inventées par les sectes américaines.

[43] En fait la taxe est de $ 60 mais c'est plus euphonique de dire « perçoit cinquante » que « perçoit soixante ».

[44] Pour avoir un autre éclairage sur ces questions : l'article *Dakar : vivre avec 2 dollars par jour* de Philippe Bernard, *Le Monde*, 13 mai 2006.

[45] Il est intéressant d'observer, par exemple quand vous êtes à la recherche d'un logement, combien la disposition des habitations est, dans ces pays, déterminée par l'existence d'une nombreuse domesticité. Vous pourrez voir d'immenses cuisines, parfaitement équipées de tous les appareils les plus sophistiqués, mais sans que la plomberie ait été raccordée. C'est parce que la cuisine moderne remplit une fonction de prestige purement décorative. Elle n'est pas destinée à être utilisée. La préparation des repas est effectuée dans un antre du sous-sol ou dans la cour par les domestiques à l'aide de réchauds rudimentaires au charbon de bois ou même en posant les marmites sur des tronçons de parpaings. Curieusement, la plupart des expatriés, experts en développement ou diplomates, qui fréquentent cette classe sociale et qui sont parfois invités dans ces maisons pour des mondanités, ne remarquent rien.

L'avantage que j'ai par rapport à eux, c'est que leurs conversations m'ennuient et donc, pour passer le temps, j'observe.

[46] Le rapport 2005 de *Transparency International* « révèle par exemple que dans certains pays, des pots-de-vin sont imposés aux parents d'élèves pour la scolarisation de leurs enfants », *Le Monde*, 9 décembre 2005. Quand je livrais ce genre de scoop à mes amis parisiens il y a vingt ans, on me riait au nez ou on me taxait de médisance. Maintenant qu'une grande ONG le dit, on peut s'extasier sur sa perspicacité.

[47] Je ne prétends pas que ce scénario est d'une originalité bouleversante : je privilégie seulement la dimension *politique* de deux théories auxquelles j'ai emprunté pour raconter cette fable : celle, désormais classique, du « meurtre du père par le clan des frères », que Freud expose dans *Totem et Tabou* (on en trouve un résumé suffisamment clair dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, Folio, Paris, 2002, p. 235) ; ainsi que celle, plus controversée, que René Girard développe tout au long de son œuvre et en particulier dans : *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset, Paris, 1978. La différence est que Freud met l'accent sur le caractère « paternel » du chef déchu et les conséquences psychiques qui en découlent, interprétées comme une « névrose religieuse », tandis que Girard, lui, le met sur la mécanique de sacralisation ultérieure de la victime et sur le fait que le souvenir ritualisé de la violence initiale devient la source du lien social. Les deux hypothèses sont compatibles et plausibles. Celle de Girard est toutefois plus féconde que celle de Freud, car le bon docteur viennois, en privilégiant l'interprétation psychologique (c'est normal, c'était son métier), laisse de côté la dimension collective de cette « anthropologie tragique » et le rôle politique de la religion dans le lien social. Pour ceux que la lecture du *corpus* girardien rebuterait, le discours de Michel Serres à l'occasion de la réception de René Girard à l'Académie française le 15 décembre 2005 en donne un résumé étincelant (consultable sur le site Internet de l'Académie).

[48] L'expression est d'Aristote ; excusez-moi de la qualifier de « boutade » car j'ignore si Aristote était un plaisantin, mais elle est souvent utilisée de cette manière dans le discours.

[49] Malinovski soutient que des sociétés humaines peuvent exister sans la dimension politique (*Une théorie scientifique de la culture*, p), ce qu'il appelle des « tribus-nations », par opposition aux « tribus-états ». Dans l'absolu, c'est difficile à croire : même dans les entités les plus élémentaires (ce qu'il appelle les « municipalités »), la fonction politique est essentielle, sinon l'entité se déchire, se disperse, ou succombe. Cela peut toutefois s'envisager sous la forme d'entités élémentaires – chacune dotée d'une instance politique propre, bien entendu – qui coexistent en partageant une même culture sans être soumises à une structure politique commune. L'Europe du XIX^{e} siècle en serait alors un exemple extrême. Exemple *ad absurdum*, cela va sans dire, car au final, ça ne lui a pas trop réussi. On

est tenté de voir dans l'Europe communautaire actuelle et son incapacité à « exister », faute d'une autorité politique, un contre-exemple flagrant.

[50] Dans le langage courant, « le » politique est juste une manière plus « noble » de parler de « la » politique. J'en donnerais volontiers des définitions plus neutres : « la » politique, c'est *l'ensemble des activités liées à la conquête, à la conservation et à l'exercice du pouvoir* ; « le » politique, c'est l'ensemble des *phénomènes sociaux* qu'implique l'activité politique, notion qui englobe bien sûr « la » politique mais aussi le contexte où celle-ci se développe et les impacts qu'elle a sur la société. C'est ainsi que relèvent « du » politique aussi bien les mécanismes par lesquels les déterminations environnementales, historiques, culturelles, sociales, pèsent sur « la » politique, que ceux par lesquels « la » politique, en tant que champ où s'affirme la volonté collective des communautés humaines, peut dépasser ces déterminations pour devenir agent de transformation de la réalité.

Lier la notion de politique à celle de pouvoir présuppose une définition de cette dernière. Je définirais le pouvoir comme la capacité que détiennent certains individus ou certains groupes de faire prévaloir leur propre volonté sur celle des autres individus et des autres groupes. Cette capacité elle-même pouvant s'exercer par la coercition, l'intimidation, la conviction, la persuasion ou la séduction.

[51] L'idée d'une équivalenc entre distance temporelle et distance culturelle, a été développée par Racine dans sa préface de *Bajazet*. La convention dramatique imposant l'éloignement dans le temps ou dans l'espace n'est pas un artifice ayant pour but d'introduire du « pittoresque », mais d'aider au contraire à faire ressortir ce qu'ont de générique les « fondamentaux » des conduites humaines.

[52] L'affrontement des désirs et des volontés ainsi que la manière dont ceux-ci se heurtent à la réalité, c'est précisément la matière de la plupart des œuvres majeures de la littérature. C'est pourquoi elles livrent, souvent mieux que des considérations tirées de l'accumulation de faits anecdotiques révélés par les archives, plus clairement que des traités d'analyse politique, et sous une forme plus accessible au commun des lecteurs dont je fais partie que les ouvrages de psychologie, la clef de situations conflictuelles d'autrefois ou d'aujourd'hui, d'ici ou d'ailleurs. C'est pourquoi il m'arrive, sur certaines questions, de préférer citer Proust ou La Fontaine plutôt que des sources savantes.

[53] J'ai entendu des mauvais esprits suggérant que, les universités des États-Unis étant soumises à des quotas d'inscription et de délivrance de diplômes en faveur des minorités en vertu des politiques de discrimination positive – « *affirmative action* » –, elles avaient trouvé un bon moyen de remplir leurs quotas à l'aide d'étudiants étrangers, venus notamment d'Afrique. Je pense que c'est de la médisance gratuite car je n'ai jamais vu d'étude chiffrée rendant compte de ce phénomène. On sait, en revanche, que les universités françaises sont accueillantes aux étudiants du tiers-monde pour des raisons budgétaires – la dotation qu'elles reçoivent de l'État est en effet proportionnelle au nombre d'inscrits (*Le Figaro*,). Et quand des étudiants s'inscrivent juste pour obtenir un visa de séjour et ne

viennent pas au cours, c'est tout bénéfice, mais ce n'est pas de cette manière qu'ils peuvent espérer des diplômes.

J'ai souvent rencontré en Afrique des « super-diplômés » qui avaient pu, grâce à des bourses ou à la fortune familiale, poursuivre au « Nord » des études jusqu'à la quarantaine et y accumuler des _ vrais _ diplômes (deux licences, une maîtrise et deux doctorats …) qui leur ouvrent, de retour chez eux ou dans les agences internationales, des emplois de pouvoir et de prestige. Ce ne sont pas toujours les plus efficaces professionnellement.

54 Julie Oyegun, *Diversity @ The World Bank Group*, www.worldbank.org, mars 2001.

55 En principe, les règles statutaires interdisent aux agences internationales de débaucher les cadres des administrations avec lesquelles elles travaillent ainsi que de leur verser des rémunérations complémentaires sur les fonds des « projets ». Cela n'empêche pas d'engager un ex-fonctionnaire national qui a passé un peu de temps dans le privé ou qui a reçu l'accord de sa hiérarchie à cet effet : « Au Kenya, par exemple, la Banque Mondiale a engagé huit Kenyans pour un projet qu'elle finançait dans le cadre du ministère de l'Agriculture ; elle leur versait entre 3000 et 6000 dollars par mois, contre une rémunération globale d'environ 250 dollars pour un économiste de niveau supérieur dans la fonction publique. Pratiquement tous avaient été recrutés au sein de l'administration ». Nicolas van de Walle & Timothy Johnston, *Repenser l'aide à l'Afrique*, Karthala, Paris, 1999, p 124.

56 Les chiffres précis sont : superficie 2 345 410 km_ ; population (estimation) 55 225 478. Source : *World Factbook 2002*, www.cia.gov. La source insiste sur l'incertitude de l'estimation de la population (ça ne l'incite pas pour autant à arrondir ses chiffres !).

57 Le nom vient de l'indonésien *orang utan* qui veut dire « homme de la forêt », au pluriel *orang-orang utan*. Je ne m'explique pas que l'orthographe française mette un « s » à « outan » comme s'il y avait plusieurs forêts dès qu'on a deux singes. Vous me direz, on écrit bien « des spaghettis » ! Mais, avez-vous jamais acheté un « *spaghetto* » ?

58 Je vous parie que cette anecdote va être exploitée par ceux que ce livre dérange pour m'attaquer sur le thème du « ramassis de ragots collectés dans des bars glauques ».

59 Certains ont d'ailleurs été acquittés après *dix ans* de détention.

60 Shaka a régné autour de 1800 et a fait de la nation zouloue une sorte de « Prusse de l'Afrique australe », l'un des seuls états africains qui réussira à infliger une défaite militaire majeure à une armée européenne (la bataille d'Isandlwana le 22 janvier 1879, que raconte le film *Zulu Dawn* de Richard Attenborough). C'est au cours de cette campagne que le fils de Napoléon III a été tué sous l'uniforme

britannique. L'autre cas est celui de la bataille d'Adua où l'Éthiopie a défait une armée italienne. On cite parfois aussi le siège de Khartoum où Gordon a trouvé la mort, mais ce n'était pas une armée européenne : Gordon commandait une troupe égyptienne.

[61] Inutile de se fatiguer à le démontrer : le fonctionnement du système soviétique et des partis communistes l'a abondamment illustré. De même, on peut observer, dans les institutions européennes où le consensus est la règle, que des décisions peuvent être prises alors qu'aucun des états pris individuellement ne l'approuve.

[62] « Le président de la Banque mondiale, Wolfensohn, indiquait qu'entre le moment où un pays africain exprime le besoin de la réalisation d'un projet, disons une route de 200 km, et le moment de la réception de l'ouvrage, il faut un minimum de cinq ans. L'Afrique ne peut pas continuer à souffrir de tels délais de consultations, d'appels d'offres, qui sont d'au moins six mois chacun » - Abdoulaye Wade, président du Sénégal, *Cinq idées pour le G8*, *Le Monde*, 6 août 2004.

C'est bien vrai, ma pauvre dame, que c'est très gênant d'avoir à faire des appels d'offres, au lieu de s'arranger directement avec les copains. Remarquez, d'un point de vue technocratique, cinq ans, c'est très correct : un an, si on va vite, pour l'évaluation du besoin, l'instruction du dossier de financement, la signature des accords de crédit et les conditions de mise en vigueur, un an pour le lancement des travaux (dossier technique d'exécution, expropriations, appel d'offres, négociations avec les entreprises), deux ans de construction, un an de période de garantie avant la réception définitive des ouvrages. Non seulement très correct, mais plutôt optimiste.

Ce que ce rusé de Wade ne dit pas, est que la phase où les projets prennent d'ordinaire le plus de retard est celle du choix des entreprises où il peut s'écouler un an entre la remise du rapport de dépouillement des offres et la décision du gouvernement entérinant le choix (ce n'est jamais le bailleur de fonds qui choisit l'entreprise et passe le marché, toujours l'administration locale ; le bailleur de fonds ne donne qu'une « non objection », histoire de ne pas se mouiller). Serait-ce à cause de la réticence à décider que j'ai évoquée ou à cause de tractations souterraines préalables à la décision ? Comme beaucoup de projets consistent, non à construire des ouvrages neufs, mais à réhabiliter des ouvrages existants, à l'issue de ce délai de décision, les études techniques sont périmées parce que, une saison des pluies et 200 000 passages de camions plus tard, l'état des ouvrages a empiré, il faut les reprendre et renégocier le marché sur de nouvelles bases (comme on ne peut pas augmenter le prix global pour tenir dans l'enveloppe budgétaire du financement, on en fait moins ou on fait à l'économie : pas grave on reconstruira dans quelques années). Les cinq ans ont vite fait de se transformer en sept ou huit. Les plus performants sont aujourd'hui les Chinois : quand ils financent un projet en Afrique, ils le construisent eux-mêmes avec leurs propres entreprises désignées à l'avance : pas d'évaluation du besoin, pas de délais d'appel d'offres, pas de négociation des prix. Pas très transparent, certes – c'est une litote – mais ça marche et les dirigeants africains doivent y trouver convenance car ils aiment bien l'aide chinoise.

[63] Un proverbe basque est encore plus explicite : *Otsoak otsoari gatxik ez da lapurrak lapurrari laztan*, « le loup ne fait pas de mal au loup et le voleur caresse le voleur ».

[64] J'ai même fait des « croisements » entre ces types et des paramètres tels que : sexe, nationalité, profil professionnel, tranche d'âge. C'est instructif, mais hors sujet.

[65] Dans les pays du golfe de Guinée, une partie de ce négoce opportuniste est entre les mains de femmes : « *mammas traders* » au Nigeria, « *nanas Benz* » au Togo. La plupart opèrent à petit rayon, jouant à saute frontière avec quelques ballots le long du corridor Lagos-Cotonou-Lomé-Accra et ne font pas fortune. Quelques unes travaillent à grande échelle : la ligne directe ouverte entre Dubaï et Lagos par la compagnie *Emirates* a connu un succès immédiat. Le phénomène a traversé l'Atlantique : en Haïti, on appelle ces négociantes les « *madame Sarah* ». Leurs points d'approvisionnement sont Miami pour les vêtements usagés (revendus en gros après avoir été collectés par des organisations charitables à travers les États-Unis) et Panama pour la pacotille chinoise arrivée via le Pacifique. Elles assurent l'essentiel du trafic du petit port de Miragoâne où les conteneurs peuvent être déchargés sans voir l'ombre d'un douanier.

[66] Il était, entre autres, président du conseil d'administration de *Peugeot Nigeria Ltd*, une assez grosse affaire puisque cette filiale était arrivée à produire jusqu'à 130 000 véhicules par an au temps de la prospérité du pays.

[67] Je ne peux pas écrire cette phrase sans penser à la réplique de Bourvil dans *Le corniaud*, quand Louis de Funès lui a démoli sa vieille « deuche » : « forcément, elle va marcher *beaucoup moins bien*, maintenant ».

[68] Il m'arrivera d'ailleurs de citer des exemples haïtiens mêlés à des exemples africains sans réitérer cette précaution oratoire.

[69] Remarquez, au moment des grosses difficultés du Crédit Lyonnais, au début des années 90, j'avais eu la curiosité de tirer un *K-bis* de la société (à l'époque c'était sur Minitel 3615-*Infogreffe*, presque le temps des dinosaures …). On y voyait figurer parmi les administrateurs les noms de personnes qui étaient aussi de notoriété publique parmi les plus gros débiteurs de la banque (et qui figurent aujourd'hui parmi les quatre ou cinq premières fortunes françaises). Bien entendu, ces messieurs étaient parfaitement en règle avec la loi, qui interdit strictement une telle pratique : la banque n'avait pas prêté à M. X, mais à des sociétés appartenant à M. X, dont M. X. n'était même pas administrateur (on connaît l'article 101, dans ces milieux : il faut bien que les avocats servent à quelque chose, au prix où on les paie). Non, je vous répète : rien d'« ethnique » dans ces comportements. C'est juste le fait que, lorsque le système s'y prête (en France, celui des « réseaux » et du « copinage » des dirigeants), ce genre de choses arrive.

[70] Le caractère d'« isolat » que possède Haïti dans l'environnement latino-américain rend plus visibles les « ficelles » du système, d'autant plus que l'absence de la composante tribale qui existe en Afrique fait mieux apparaître la dimension essentiellement politique et sociale des problèmes du sous-développement et leur *cohérence systémique*. À un niveau plus personnel, c'est à partir de mon expérience haïtienne, une expérience de « laboratoire » en quelque sorte car épurée de quantité de paramètres parasites (les divisions tribales, l'emprise de la « Françafrique », l'héritage colonial récent) que j'ai mieux ouvert les yeux sur quantité de phénomènes que j'avais observés pendant des années en Afrique sans arriver à dégager la « grille de lecture » permettant de les interpréter en profondeur. Et, surtout, à me libérer du vieux cliché « que voulez-vous, c'est l'Afrique ! », qui obscurcit le raisonnement y compris chez les observateurs les mieux intentionnés et les plus perspicaces.

[71] Selon Marx, la différence essentielle entre l'usure et le crédit capitaliste tient à ce que l'usure ne sert pas à financer des *investissements productifs*, ce que confirme parfaitement l'observation.

[72] *Frente de Liberaçao de Moçambique* ; on en trouve l'historique et le programme sur son site officiel, www.frelimo.org.mz

[73] J'ai même relevé une perle. Elle ne figure pas dans les textes Nepad eux-mêmes, mais dans une fiche établie sous les auspices de la SADC – la Communauté de développement de l'Afrique australe – au titre d'une des « priorités » du Nepad. Il s'agit de faire du Lesotho un « pôle avancé et hautement performant de la société de l'information du XXI[e] siècle ». Cherchez l'erreur.

Le Lesotho possède des paysages superbes mais c'est un des états les plus pauvres du monde. À part celle qui relie sa capitale, Maseru, à la frontière sud-africaine, soit une vingtaine de kilomètres, ils n'y a pas de route carrossable : on n'y circule qu'à dos de mulet. Il n'y a pas d'eau potable faute de réseaux d'adduction. Ce ne sont pourtant pas les ressources qui font défaut : le relief escarpé de la chaîne du Drakensberg, au contact des masses d'air humide venant de l'océan Indien fait du Lesotho le château d'eau de l'Afrique australe, à telle enseigne qu'il tire l'essentiel de ses revenus de la vente de l'eau qui alimente l'agglomération de Johannesburg ainsi qu'une grande partie de l'agriculture sud-africaine, et il en reste assez pour les besoins du pays. La mortalité infantile est effrayante. L'agriculture est misérable. Il y a sans doute bien d'autres choses plus urgentes à y faire avant de songer à transformer le Lesotho en « cyber-pays ».

[74] Sur ce sujet, voir l'article : *Le monde de l'entreprise se heurte à la méfiance des autorités et au racket*, Virginie Gomez, *L'Express*, 12 avril 2004.

[75] Les salaires des ouvriers agricoles sud-africains sont néanmoins très bas, inférieurs de moitié à ceux de l'industrie. En 2005, leurs syndicats ont engagé des grèves pour obtenir le relèvement du salaire minimum à 680 rands par mois, soit environ 80 euros. Dans la majorité des pays subsahariens, le revenu des agriculteurs indépendants n'atteint pas 500 euros par an. La comparaison est toujours discutable

car peut-on comparer un *salaire* avec le *revenu monétaire* d'agriculteurs vivant en autoconsommation ? En revanche les ouvriers agricoles sud-africains sont en principe logés par leur employeur qui est également tenu de leur laisser la disposition d'un lopin pour leurs cultures vivrières et de prendre en charge leurs soins médicaux (c'est pour cela que le minimum légal des salaires agricoles est inférieur à celui de l'industrie). Tout bien compris, l'affirmation tient la route.

[76] À vrai dire, les fruits locaux sont souvent plus savoureux que les produits standardisés de l'*agrobusiness* sud-africain mais, pour les chaînes de distribution implantées dans les capitales africaines, les seconds sont tellement plus commodes et rentables : qualité homogène, quantités prévisibles, transport en masse, prix fixés à l'avance sans palabres. Nous aussi, en France, connaissons cela.

[77] 125 000 véhicules exportés en 2002, contre 20 000 en 1997.

[78] Il faut bien lire « les riches sont blancs » et non « les blancs sont riches » : il y a au Brésil de nombreux blancs pauvres et quelques noirs riches – assez peu, du moins dans le secteur « formel ». Toute comparaison statistique serait fallacieuse car la définition des « blancs » et des « noirs » n'est pas du tout la même dans les deux pays. Au Brésil, où les cartes d'identité indiquent la couleur de la peau – il n'y a rien de « raciste » là dedans : c'est juste un élément de signalement, les vôtres indiquent bien la couleur des yeux, donc pourquoi pas celle de la peau ? – une personne qui n'est pas d'ascendance à 100% africaine peut être classée comme « blanche ». Dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, c'était le contraire : il fallait être d'ascendance européenne à 100% pour être « blanc ». Les distinctions « raciales » ont été maintenues dans la « nouvelle » Afrique du Sud, mais dans un but uniquement statistique – il appartient à chacun de se définir comme il le juge approprié, les « critères » d'appartenance ayant été abolis – et pour cibler les bénéficiaires éligibles aux mesures de « discrimination positive » : de la sorte, ceux qui ne sont pas « blancs » peuvent prétendre aux programmes réservés aux « *previously underpriviledged groups* » (« groupes autrefois désavantagés »).

[79] De fait, dans les années 1930, le taux d'alphabétisation de la population rurale *blanche* d'Afrique du Sud (les *Boers* proprement dits), ne dépassait pas 50%. Dans certaines régions, ses conditions de vie avaient peu changé par rapport à ce que décrivait Olive Schreiner dans *La nuit africaine* (Phébus *Libretto*, Paris, 1989) dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle (l'action du roman se situe dans la région de Cradock, ville natale du président Krüger, au cœur du Grand Karoo, aujourd'hui province du Cap-Oriental, dont était originaire cette écrivaine atypique de l'ère victorienne, amie d'Oscar Wilde et de la fille de Karl Marx, anticolonialiste, avocate de la cause des républiques *boers*, pionnière du mouvement féministe et précurseure de la pensée *New Age*). Les choses ont bien évolué depuis mais les clichés ont la vie dure.

[80] L'annexion de la colonie du Cap de Bonne Espérance par l'Angleterre a été reconnue par la Hollande en 1814. En échange, le ministre britannique Castlereagh

s'est engagé à faire confirmer par le congrès de Vienne l'indépendance de la Hollande, à lui verser une indemnité et à lui faire cadeau de la Belgique en prime (mais là, c'était plutôt pour faire enrager les Français sans avoir à la rendre aux Autrichiens ; on avait juste oublié de demander leur avis aux Belges).

[81] Le 16 décembre 1838, Andries Pretorius, à la tête d'un convoi de 500 boers qui avaient échappé aux massacres ordonnés par le roi zoulou Dingaan, a défait une armée de 15 000 guerriers zoulous.

[82] La théorie contractuelle suppose une étape préalable, dont ses partisans se gardent d'ordinaire de faire état : le postulat de la liberté originelle des contractants avant la conclusion du pacte social implique qu'ils sont libres de choisir *avec qui* ils contractent. Faute de quoi, il y a un vice de consentement et l'acte fondateur ne peut être qualifié de « contrat ». De l'exemple sud-africain, on peut tirer, au choix, deux déductions : soit (1) que la théorie contractuelle est perverse, au risque de faire de la peine à ceux qui voudraient y trouver la réponse définitive à la question des fondements de la « nation » ; soit (2) qu'il s'agit d'une simple fiction, utile à certains raisonnements, mais qu'elle ne saurait être invoquée dans des cas historiques concrets. En tout cas, cette théorie débouche sur une *aporie*.

[83] Je ne nie pas que bon nombre de Sud-africains blancs pensaient ainsi, je dis seulement que le postulat raciste d'une prétendue « infériorité congénitale » des noirs n'était pas, *au plan logique*, un élément *nécessaire* de la construction intellectuelle.

[84] Après le traité de Vereeniging qui a mis fin à la guerre en 1902, les tractations ont duré plusieurs années jusqu'à la formation de l'Union sud-africaine et la reconnaissance d'une semi-indépendance dans le cadre de l'Empire britannique. Les tensions croissantes en Europe et la présence des Allemands en Namibie ont sans doute poussé à ce compromis. L'ancien général boer Botha est devenu Premier ministre de l'Union.

[85] Rappelons qu'au moment où se forge la doctrine de l'apartheid, dans les années 40, la génération au pouvoir avait vécu la guerre des *Boers* dans son enfance ou sa jeunesse. Cet épisode n'était guère plus loin dans la mémoire collective que peuvent l'être aujourd'hui leurs années de lycée dans celle des « soixante-huitards ».

[86] « *Dans leurs régions, les groupes raciaux non-européens auront toutes facilités pour se développer dans tous les domaines et pourront former leurs propres institutions et leurs propres services sociaux de sorte que les forces de progrès non-européennes soient mises au service de leur développement national*. » (déclaration officielle du Parti national du 29 mars 1948, citée par le *Rapport de la Commission des Nations Unies sur la situation raciale en Union sud-africaine*, New York, 1952). Le texte était donc clair : en guise de « facilités de développement », les noirs des Bantoustans ne devaient compter que sur eux-mêmes – et sur les envois d'argent de leurs « compatriotes » partis travailler dans les « zones blanches ». La même déclaration précisait pourtant dans son exposé des motifs que « *le parti rejette toute politique d'oppression des non Européens par les Européens, comme étant en conflit*

avec la base chrétienne de notre vie nationale et inconciliable avec notre politique ». Ça c'était pour la théorie. En fait, certains de ces états fantômes, comme le Kwazulu ou le Bophutatswana, se sont dotés de régimes dirigés par des despotes et n'avaient rien à envier aux pires républiques bananières indépendantes du continent, tandis que la plupart des autres sont restés sous une tutelle étroite de l'administration sud-africaine.

À noter que le « modèle » des bantoustans ne sortait pas d'un chapeau. Il en existait en quelque sorte une préfiguration avec les trois enclaves que les Britanniques avaient renoncé à intégrer à l'Union Sud-africaine (Bechuanaland, Swaziland et Basutoland), essentiellement en raison de leur population majoritairement noire et du refus des leaders coutumiers de celle-ci. Ces territoires combinaient une dépendance économique totale à l'égard de l'Afrique du Sud avec une autonomie politique garantie par le protectorat britannique.

87 Une autre formule n'a pas si mal réussi à produire un résultat comparable, celle du régime cubain. À Cuba, le système de parti unique permet à une couche d'apparatchiks blancs de monopoliser le pouvoir : avec 10 % de blancs dans la population, 50 % dans le Parti, 75 % au comité central et 90 % au bureau politique, le tour est joué. L'adhésion de la petite bourgeoisie blanche cubaine à la révolution castriste s'explique peut-être de cette manière (je dis « peut-être » car je n'ai pas pu en discuter avec des Cubains : que voulez-vous, dans des pays où les gens croient qu'il y a des micros partout, il n'est pas facile d'aborder ce genre de sujet). Au fond, les régimes communistes fonctionnent comme une déclinaison du vieux système des « citoyens actifs » (les membres du parti) et des « citoyens passifs » (tous les autres) : c'est pourquoi il se sont assez bien adaptés à des contextes de sociétés peu développées où règnent d'énormes inégalités. Si les Afrikaners avaient choisi de se faire communistes à la sauce castriste (en 1948, Castro n'était encore qu'un freluquet, c'était donc trop tôt pour copier le modèle, il aurait fallu l'inventer !), ils tiendraient encore le pouvoir. Mais, quand on les connaît, l'hypothèse est absurde.

88 Quand j'évoque une vision « latine », je pense par exemple aux beaux principes de la déclaration des droits de 1789, énonçant des « libertés » qui doivent s'exercer dans le cadre de la loi (c'est bien de cette manière qu'ils sont rédigés, non ?). Il ne me reste plus qu'à faire des lois qui vident ces libertés de tout contenu pratique et le tour est joué. Je n'élucubre pas : c'est juste un résumé de toute l'histoire politique de la France au XIX^{e} siècle.

89 C'est une honte ! Comparer les tenants de l'apartheid aux héros cornéliens ! Et que faites-vous des milliers de victimes de ce régime infâme ? Eh bien oui : les héros de Corneille, eux aussi, font pas mal de dégâts en se crispant sur leurs principes.

90 C'est déjà difficile pour un pays de 300 millions d'habitants qui est la première puissance militaire mondiale.

[91] D'accord, j'aurais plutôt dû prendre le cricket pour exemple, parce qu'au rugby, quelquefois … Mais le cricket est surtout populaire chez les Sud-africains d'origine britannique ou indienne, tandis que les Afrikaners préfèrent le rugby.

[92] C'est la logique même du lâchage du régime Mobutu dans les années 90 après un soutien de trente ans.

[93] Nelson Mandela, discours d'intronisation, 10 mai 1994.

[94] Notamment le *Mail and Guardian*, organe « libéral », ouvert aux idées de gauche sans être inféodé à l'idéologie tiers-mondiste à la mode africaine.

[95] Il semble d'ailleurs, si j'en crois les articles et les témoignages publiés sur le site web de *BBC-World* en 2000 à l'occasion du 20e anniversaire de l'indépendance du Zimbabwe, que les luttes fratricides entre les deux mouvements de libération aient fait beaucoup plus de victimes que la répression des forces de Ian Smith.

[96] Les accords de Lancaster House en 1980 avaient tracé cette perspective, tout en instituant un moratoire de dix ans sur sa mise en œuvre.

[97] Londres avait promis une aide de 60 millions de dollars (*Britain and Zimbabwe in land talks*, *BBC-News on line*, 27 avril 2000), mais les négociations n'ont pas pu être finalisées.

[98] Ces précisions ne sortent pas d'un ouvrage de « théorie du complot » mais de la *biographie officielle* de Thabo Mbeki telle qu'elle figure sur le site web de la présidence sud-africaine : après des études universitaires en Angleterre, il a été envoyé en URSS pour y recevoir une « formation militaire », puis a fait carrière au sein des organes de l'ANC en exil jusqu'à son retour en Afrique du Sud au moment de la transition.

[99] Les accords prévoient de faire passer aux noirs un tiers des terres détenues par les blancs d'ici 2014, à l'aide d'achats à l'amiable et sans expropriations (« *willing buyer, willing seller* »), sauf dans les cas où la preuve peut être rapportée qu'il y a eu violation manifeste de droits antérieurs (ces contentieux concernent 80 000 hectares et ont été réglés à hauteur de 60 000). Un fonds a été créé pour financer le programme mais pendant plusieurs années, les dotations budgétaires ont été inférieures aux montants prévus, de sorte que le programme a pris du retard. Voir à ce sujet , *Le Monde*, ,

[100] Du moins dans la presse anglophone, puisque je ne lis pas l'afrikaans. Il est possible que les journaux afrikaans aient été plus explicites. Vous avez sans doute remarqué que j'utilise la plupart du temps le terme « Afrikaner » pour désigner de manière générique les membres de la « tribu blanche » d'Afrique du Sud, et pas seulement ceux de langue afrikaans. C'est par commodité, mais aussi en raison du rôle joué historiquement par les Afrikaners (au sens strict) dans l'émergence de la conscience nationale de la communauté blanche sud-africaine.

[101] « *Investors say the failure to condemn Mugabe's actions could indicate a lack of resolve to prevent similar developments in South Africa* », dépêche Reuters, 22 août 2002.

[102] « *The markets advise that our currency is being hit and attacked by mounting concern over Zimbabwe's eviction of white farmers and the absence of condemnation by South African authorities* », Tony Leon, leader de l'Alliance démocratique (parti "blanc" sud-africain de tendance libérale), cité par *The Star*, 22 août 2002.

[103] « Si le président Thabo Mbeki ne reconnaît pas la victoire de Robert Mugabe (et son cinquième mandat), il risque d'être rejeté par des faucons, parmi les autres chefs d'état africains, comme Sam Nujoma, de Namibie ou Eduardo dos Santos, d'Angola, qui interprètent la crise d'Harare comme une lutte contre le racisme et le colonialisme. M. Mbeki pourrait se retrouver isolé et décrié comme un "laquais" de Tony Blair, suivant l'expression des partisans de Mugabe », *Business Day*, Johannesburg

[104] Cité dans le magazine *Jeune Afrique*, 3 août 2003.

[105] « La majorité des dirigeants des pays de la SADC comprennent pourquoi Robert Mugabe a agi comme il l'a fait ; ils savent que, dans le même contexte, ils feraient la même chose. » Max du Preez, *The Star*, Johanneburg. Cette opinion est confirmée par une déclaration de Sam Nujoma, président de Namibie : « *We cannot allow imperialism to take over our continent again. We must defend ourselves. Today it is Zimbabwe, tomorrow it is Namibia or any other country. We must unite and support Zimbabwe* », cité par le *Cape Argus*, 19 août 2002.

Cinq ans plus tard, les démonstrations appuyées que Mugabe a données de la malfaisance de son régime n'y ont rien changé. Voir l'article : *Les pays d'Afrique australe ménagent leurs critiques contre Robert Mugabe*, Fabienne Pompey, *Le Monde*, 30 mars 2007.

[106] « *I happen to like Mugabe.* (…). *Mugabe is the only one who is making any effort to deal with poverty in Africa. Mugabe has politicized poverty. The land issue for Mugabe is how to enfranchise the poor.* », Andrew Young, ancient maire d'Atlanta, devenu consultant des gouvernements Clinton et Bush pour les questions africaines, interview du 22 juillet 2002, www.allAfrica.com.

[107] *L'ANC à la rescousse de Mugabe*, *The Star*, 18 mars 2002.

[108] « Depuis 1991, au moins 1 500 personnes, fermiers ou membres de leurs familles, ont été tuées », *Peur blanche en Afrique du Sud*, Fabienne Pompey, *Le Monde*, 17 décembre 2004. Les chiffres peuvent paraître faibles au regard de l'ampleur de la criminalité en Afrique du Sud (dans les 20 000 meurtres par an) ; ils ne le sont pas quand on les compare à l'effectif des agriculteurs blancs, de l'ordre de 35 000. Cela signifie qu'au sein de la corporation, chacun connaît personnellement une ou plusieurs personnes ayant été tuées.

[109] Pour compléter le panorama, il faut ajouter qu'à la différence des maisons urbaines des nouveaux quartiers résidentiels, les fermes sud-africaines n'ont en général rien de bunkers avec leurs murs de bois, leurs fenêtres sans volets et leurs terrains sans clôtures : les *Boers* avaient tendance à faire plus confiance à la puissance de feu du 357 magnum qu'aux portes blindées. C'est culturel.

[110] Rien ne prouve toutefois que ceux avec qui j'ai travaillé soient représentatifs de l'ensemble. L'opinion publique sud-africaine semble moins convaincue de la qualité et du dévouement de ses nouveaux cadres ; la presse ne manque pas de brocarder les tendances de l'administration à l'inefficacité verbeuse, ses lenteurs et sa corruption.

[111] Guillemets de citation ! Je ne permettrais pas de mettre en doute cette éminente qualité.

[112] *BBC-World*, le 20 juin 2005. Les propos que je rapporte ne sont pas une transcription *verbatim* de l'enregistrement de l'émission. Ils sont reconstruits et résumés à partir des notes que j'ai prises en direct

[113] Je n'ai aucune raison de préserver l'anonymat de cette personne, puisqu'elle est célèbre et passée à la télé, mais j'ai manqué les deux premières minutes de l'émission de sorte que je n'ai pas pu noter son nom.

[114] On a le droit de ne pas être de cet avis et de préférer au pastiche néo-classique de Nelspruit inspiré de Saint-Pierre de Rome et du *Union Building* de Pretoria le style bunker mâtiné d'Opéra Bastille qui a fleuri dans beaucoup de nos chefs-lieux de département et de région pour satisfaire la mégalo de nos élus. Chacun ses goûts.

[115] En France, si l'on en croit Thierry Desjardins (*Assez !*, JC Lattès, Paris, 2006, p 190), la décentralisation aurait fait passer l'effectif de la fonction publique territoriale de 410 000 à 1 550 000 … pendant que celle de l'État s'accroissait de 900 000 agents.

[116] Curieusement, de nombreux blancs ont continué à être employés à des niveaux subalternes dans les services sociaux. Par exemple, presque tous les agents des services impliqués dans la lutte contre le sida et le traitement social de ses conséquences sont des Afrikaners. Est-ce parce que ces tâches ingrates n'ont pas attiré les jeunes diplômés noirs ?

[117] *The Star*, Johannesburg, 25 avril 2006.

[118] Je n'exagère ni ne caricature : je crois bien que c'est exactement en ces termes que se pose le problème. Voir à ce sujet l'article de Fabienne Pompey, *Peur blanche en Afrique du Sud*, *Le Monde*, 17 décembre 2004.

[119] La zone des hauts plateaux du Cap Oriental connaît même assez souvent des chutes de neige abondantes : en 2006, la route de Port Elisabeth à Bloemfontein est restée bloquée près d'une semaine.

[120] Il est possible que la priorité donnée aux programmes de promotion sociale par rapport à l'amélioration concrète des conditions de vie y soit pour quelque chose. Cependant, à long terme, il est plus constructif d'apporter aux gens de quoi mieux gagner leur vie que de subventionner leur habitat et de les laisser sans travail.

[121] C'est pourquoi les guides touristiques conseillent de visiter Pretoria en octobre. La phrase exacte de Mandela est : « *To my compatriots, I have no hesitation in saying that each one of us is as intimately attached to the soil of this beautiful country as are the famous jacaranda trees of Pretoria and the mimosa trees of the bushveld* ». Le jacaranda est originaire du Brésil. Les mimosas non plus ne sont pas indigènes à l'Afrique : comme si la métaphore des jacarandas ne suffisait pas, Mandela en rajoute avec les mimosas. C'est ce qui s'appelle « enfoncer le clou ».

[122] Des caciques du Parti national ont eu l'idée saugrenue de négocier la fusion de leur parti avec l'ANC (*L'imprévisible fin du parti de l'apartheid*, Fabienne Pompey, *Le Monde*, 1er septembre 2004). Ils n'ont pas été suivis par leurs troupes et se sont ramassés aux dernières élections.

[123] En 2008, une faction hostile à Jacob Zuma, le nouveau leader de l'ANC et candidat désigné pour les prochaine élections présidentielles, a fait sécession pour créer un parti rival. Il est encore difficile de savoir si celui-ci pourra proposer une ligne politique alternative ou s'il ne fait que refléter de simples querelles de personnes au sein de l'appareil. Il est encore trop tôt pour parler d'un « éclatement » de l'ANC.

[124] Stephen Smith l'a pourtant posée dans *Négrologie*, Calmann-Levy, Paris, 2003. Bien que sa documentation et son argumentation soient impeccables et que sa réponse soit nuancée (non, ce n'est pas en soi la culture africaine qui est contre-productive, mais la manière dont cette culture est instrumentalisée par ses élites, si j'interprète bien sa thèse), il s'est pris une volée de bois vert dans le pamphlet de Boubacar Boris Diop, Odile Tobner et François-Xavier Verschave, *Négrophobie, l'inquiétant triomphe du racisme anti-africains*, Les Arènes, Paris, 2005. Les trois auteurs n'hésitent pas à traiter Stephen Smith de « faussaire » et d'« agent de désinformation » au service d'intérêts troubles. C'est révélateur. Pas des prétendues intentions tortueuses de Smith, mais du fait que ses contradicteurs n'ont pas grand-chose de sensé à lui opposer.

[125] Dans une des variantes de la blague, il y a une suite : à l'Américain qui lui fait miroiter des perspectives de profit, Mamadou répond :

– Gagner beaucoup d'argent, pour quoi faire ?

– Comme ça tu pourras racheter tes concurrents. Tu produiras dix mille masques par jour, tu gagneras encore plus d'argent.

– À quoi ça va me servir ?

– Eh bien, à faire fortune. Tu n'auras plus d'inquiétude pour ton avenir, tu pourras passer ton temps à faire la sieste, à sculpter juste quand tu en as envie pour ton plaisir ; tu jouiras de la considération de tout ton village.

– Mais justement, tout ça, je l'ai déjà, sans avoir besoin de me lancer dans ton aventure.

126 Par exemple celle d'une fabrique de jus d'orange « équitable » qu'un « *toubab* » optimiste avait montée dans un village qui cultivait les orangers et perdait la moitié de sa production parce qu'il avait du mal à l'acheminer jusqu'aux marchés de la capitale. Dès que l'usine a été achevée, les arboriculteurs du cru ont triplé leurs prix de vente – au mépris des accords préalables passés avec le *toubab* – et se sont tous donné le mot pour ne pas en démordre. Du coup le *toubab* a fermé l'usine et a repris l'avion avant même la récolte. Il avait essayé de récupérer ses machines pour les expédier dans un pays voisin et y remonter un projet, mais il n'a jamais obtenu de la douane l'autorisation d'exportation, de sorte que les équipements industriels ont rouillé sur place, au grand soulagement des importateurs de concentré brésilien.

127 D'ailleurs, ceux qui sont arrivés, à l'époque coloniale, à s'élever au mépris des hiérarchies coutumières en faisant le choix de la « collaboration » avec les colonisateurs, font rétrospectivement figure, aux yeux de leurs compatriotes d'aujourd'hui, de « traîtres » et de voyous.

128 Il ne faut pas se laisser abuser par l'expression de « prérogative royale » qui figure dans les traités britanniques de sciences politiques : elle désigne en réalité les *pouvoirs propres* de l'exécutif – ceux qu'il ne détient pas par délégation expresse du Parlement. Ils sont exercés *par le gouvernement* et non par le souverain.

129 On a récemment découvert qu'un Australien d'origine anglaise serait le « vrai » héritier de la couronne, à la suite d'une erreur dans l'ordre dynastique commise il y a plusieurs siècles. Réponse de Buckingham : « nous n'avons pas de commentaire à faire sur la question, c'est au Parlement et à lui seul de déterminer qui doit régner ».

130 Par exemple, le prince de Galles est propriétaire – ou plutôt attributaire, car c'est une propriété de son lignage qu'il n'a pas individuellement le pouvoir d'aliéner – des immenses domaines fonciers du duché de Cornouailles. Il les a convertis en agriculture biologique et en diffuse les produits dans tout le pays sous le label *Duchy Originals*, réalisant d'importants profits reversés à une fondation caritative (ce qui suggère qu'il attache plus d'importance à son « image », c'est-à-dire à l'influence sociale, qu'à l'argent).

La famille royale possède également des propriétés urbaines (le lotissement « haut de gamme » de *Regent's Park* à Londres, datant du début du XIX^{e} siècle), des domaines agricoles au Canada et en Australie, ainsi qu'un portefeuille boursier conséquent. Le duc de Westminster, apparenté à la reine, possède quant à lui une grande partie du foncier des beaux quartiers de Londres (Mayfair et Belgravia) sous le régime du « bail à construction ». Il serait, paraît-il, plus riche que la reine.

[131] Le dernier ayant été Lord Mountbatten.

[132] Le coût du système fiscal français (rédaction des règlements, assiette et collecte de l'impôt, contrôle et contentieux) est *double* de ce qu'il est dans des pays comparables. L'effectif de fonctionnaires des Finances est l'un des plus élevés au monde (3 pour 1000 habitants ; tous ne sont pas affectés à la fonction fiscale : il y a aussi la gestion de la dépense, la prévision économique, etc.).

[133] J'en ai laissé de côté un cinquième : l'armée. Elle a joué un rôle-clef sur tout le continent jusqu'à la fin des années 80, mais ce n'est plus d'actualité à l'exception d'une poignée de pays comme le Togo ou le Congo-Kinshasa. De toute manière, l'armée elle-même n'est souvent qu'un sous-ensemble de la bureaucratie d'État ou le reflet de la domination d'autres pouvoirs, comme l'illustre le cas du Nigeria que j'évoquerai dans la suite de ce chapitre.

[134] Comme en France, le secteur public était le plus syndicalisé ; c'est moins vrai dans les pays anglophones où le syndicalisme reste implanté dans le privé, notamment dans le secteur minier.

[135] Certains ont cependant éprouvé le besoin de s'assurer à prix d'or les services de « conseillers en image » bien introduits dans les milieux bien-pensants. Ça démontre que la question est d'importance.

[136] Il y a deux cas litigieux : Gnassingbé junior, parti avec un sérieux handicap d'image mais trop récent pour qu'on puisse encore savoir s'il arrivera à opérer son rétablissement (Kabila junior a fini par y arriver, donc tout est possible) ; et la clique dirigeante prédatrice de la Guinée Équatoriale, mais elle a l'avantage que presque personne n'est au courant de l'existence de son pays en dehors des milieux pétroliers.

[137] Cet aspect « club » est d'ailleurs illustré par la vigilance que la « communauté internationale » exerce à l'égard du résultat des élections indécises dans les pays à régime instable : on peut l'interpréter comme un souci de faire prévaloir la « démocratie », quitte à aller à l'encontre du résultat sorti des urnes, déclaré « truqué » lorsqu'il ne désigne pas le « bon » vainqueur ; on peut aussi y voir l'effet d'une règle de cooptation par le « club ».

[138] Y compris lorsque les comportements arbitraires vont jusqu'à la cruauté la plus barbare. Un cas extrême était celui de Mobutu. Une personne de ma famille qui avait servi au Zaïre à la fin des années 60 m'a rapporté qu'une rumeur accusait Mobutu d'avoir mangé – oui, je dis bien : « mangé » – Lumumba. Même si le rôle personnel joué par Mobutu dans la capture et l'assassinat du premier chef de gouvernement du Congo indépendant semble maintenant attesté, la rumeur était à l'évidence mensongère : on sait en effet que le cannibalisme n'a *jamais* existé en Afrique, ce n'est qu'une invention calomnieuse d'explorateurs en mal d'exotisme ou de colonialistes désireux de dénigrer les civilisations africaines. L'intéressant est que, aux dires de mon informateur, Mobutu lui-même n'était pas fâché de cette

rumeur et ne faisait rien pour la démentir. Elle contribuait en effet à renforcer son prestige auprès des masses zaïroises pour qui Patrice Lumumba, le père de l'indépendance, était un personnage charismatique. Non pas pour des raisons mystiques du genre : « en le mangeant, il s'est approprié son esprit, etc. » (spéculation qui n'aurait de sens que dans l'hypothèse où le cannibalisme aurait été une pratique culturellement établie), mais simplement parce que cela démontrait à tous qu'il était *encore plus fort que Lumumba*.

[139] Il ne faut pas surestimer ce facteur : les pays anglophones qui n'ont pas du tout cet héritage se sont eux aussi engagés dans la voie étatique et bureaucratique. Les facteurs internes communs aux deux groupes de pays (le fait que la fonction publique ait été le terreau sociologique et la base électorale des partis indépendantistes) ainsi que l'esprit du temps (le prestige du « modèle socialiste ») me paraissent bien plus déterminants.

[140] Ils sont toutefois souvent plus élevés que dans le secteur productif. En France, les échelons minima de la fonction publique sont rémunérés à un niveau voisin du SMIC ; dans bien des pays africains, le salaire d'un planton dans une administration peut être de deux fois celui d'un ouvrier de base. Cela fonctionne comme une « prime à l'instruction » avec toutes sortes d'effets pervers : le montant disproportionné des sacrifices consentis par les parents pauvres pour scolariser leurs enfants, l'attrait universel pour les emplois publics au détriment du privé, et, à l'inverse, la réticence des élites à laisser se développer un enseignement de qualité de manière à réserver à leurs propres enfants l'accès aux carrières les plus lucratives.

[141] La première conditionnalité est, bien entendu, que les états allouent les fonds pour les vingt pour cent restants ; leurs difficultés financières font qu'ils sont souvent en retard dans leurs versements, de sorte que la part des factures des entrepreneurs prises en charge par eux n'est réglée que plusieurs mois après celle payée directement par les bailleurs de fonds, ou parfois pas du tout. Normalement, il faudrait alors suspendre la réalisation jusqu'à apurement des comptes. On ne le fait pas, parce que la suspension serait alors assortie de pénalités renchérissant le projet et que l'interruption des décaissements est une décision lourde qui fait intervenir des échelons auprès desquels les politiques savent se faire entendre. De toute manière, ce n'est pas trop grave, les entrepreneurs ayant prévu le coup et majoré leurs prix pour absorber ce risque, de sorte qu'ils continuent les chantiers. S'ils sont enfin payés du solde, c'est du « gras ».

[142] C'est un exemple théorique que j'ai fabriqué pour la circonstance en transposant des projets réels ; il n'a rien de fantaisiste : c'est tout à fait dans l'esprit néolibéral de préconiser une contribution symbolique des parents pour donner un peu d'aisance financière aux écoles publiques et « responsabiliser les parties prenantes » pour qu'elles « s'approprient le projet ». Lisez les rapports des agences internationales, vous y trouverez ces mots répétés sans cesse. Je conviens toutefois que c'est une manière un peu inattendue de « lutter contre la pauvreté » : quand on vit avec « un dollar par jour » on a du mal à trouver « symbolique » une contribution de 2 ou 3 dollars par mois.

143 Dans la pratique, vous n'avez pas le choix : si vous ne créez pas un organisme spécifique pour gérer ces fonds (lequel absorbera pour commencer un bon tiers des sommes collectées pour son propre fonctionnement, et de plus en plus par la suite, ne serait-ce que pour payer les cabinets d'audit que vous enverrez contrôler leur comptabilité, etc.), ils vont tomber dans le puits sans fond du Trésor public et vous ne pourrez jamais suivre à la trace leur utilisation. Le drame avec ces modèles technocratiques, c'est que, si vous analysez le problème dans tous ses détails pratiques, ils sont d'une logique imparable. Les Africains ont assez de bon sens pour en deviner la perversité mais ils ne peuvent pas lutter contre cette logique. Ils acceptent donc les formules proposées, puis s'emploient avec une habileté consommée à les faire capoter et vous observent, goguenards, en train de vous dépêtrer pour essayer de recoller les morceaux. Vous êtes, bien entendu, tenu de garder des relations cordiales avec des gens dont vous savez qu'ils passent le plus clair de leur temps à saboter votre action. Il ne faut pas leur en vouloir : ils le font sans méchanceté, c'est juste le système qui veut ça. Voila le quotidien du *development business*, vu à ras de terre. Et c'est précisément cette vision à ras de terre qui ne transparaît dans aucun livre sur le sujet.

144 Il n'y a aucune exagération dans les étapes que je décris, j'ai assisté personnellement à chacun de ces épisodes cocasses. Excusez-moi de ne pas être plus précis quant à la nature des projets, des conditionnalités et, bien entendu, de la localisation géographique : les projets dont je m'inspire sont ceux que je connais ; ceux que je connais sont ceux où j'ai travaillé : je suis donc tenu à une obligation de réserve. D'une manière générale, lorsque je cite des noms, c'est uniquement au sujet d'affaires qui ont été évoquées par la presse ou qui étaient de notoriété publique, et de personnes que je ne connais pas personnellement. Le « délit d'initié » ne dispense pas de respecter la déontologie.

145 « Étant donné leur manque de capacités institutionnelles, plutôt que de contester de front les décisions des donateurs, les responsables du gouvernement défendent indirectement leurs priorités ou seulement *après que les décisions aient été officiellement prises* », van de Walle et Johnston, *Repenser l'aide à l'Afrique*, page 76. C'est, exprimé de manière « diplomatique » (les auteurs appartiennent aux cercles dirigeants du *development business* et leur livre est le produit d'une vaste étude commanditée par une multitude d'institutions officielles), exactement le même diagnostic que celui que j'exprime de manière plus frontale à partir de mon expérience directe. On peut d'ailleurs noter que le titre français de leur ouvrage est trompeur (sans doute un excès de zèle du traducteur ou de l'éditeur) car, dans le titre anglais original (*Improving Aid to Africa*, édité sous l'égide du Conseil au développement des États-Unis), il n'est nullement question de « repenser » l'aide, mais seulement de *l'améliorer*.

146 « Les chefs traditionnels sont très présents dans le gouvernement et les grandes chefferies jouent un rôle prépondérant. », Séverin Cécil Abéga, *L'Express*, 12 avril 2004 (l'article traite du cas du Cameroun).

147 Il n'a en fait pris ses fonctions que début 1980, après trois mois de palabres sur l'interprétation d'un article de la constitution qui ne permettait pas de savoir s'il était vraiment élu ou non. Il avait obtenu 30% des voix face à une multiplicité d'autres candidats et était donc largement en tête dans le système à un seul tour de scrutin. La constitution mettait la condition supplémentaire d'avoir la majorité dans au moins un tiers des états : il en avait remporté six sur dix-huit (ceux correspondant *grosso mod*o à son appartenance ethnique et confessionnelle). Le point litigieux était de savoir si la dix-neuvième entité, à savoir le territoire de la capitale fédérale, devait ou non être prise en compte dans le calcul.

148 On peut rapprocher cette image de celle de Mme Chirac baisant la main du pape dans un discret mouvement de génuflexion lors de la visite d'État du couple présidentiel au Vatican il y a quelques années. Mais Mme Chirac n'est pas, que je sache, investie d'une fonction officielle et il y a une grande différence entre se soumettre à l'étiquette d'un état étranger où l'on est en visite et se prosterner devant un de ses propres concitoyens quand on est chef de l'État.

149 En fait, ils étaient trois. Les deux autres membres du trio des « pères de l'indépendance » étaient Nnamdi Azikiwe, premier président de la république et Chief Obafemi Awolowo, président du parlement, chacun des trois représentant une des grandes ethnies du pays.

150 Sur Murtala Muhammed et la succession des régimes militaires au Nigeria depuis l'indépendance, on peut consulter Simone Panter-Brick, *Soldiers and oil*, Franck Cass, Lagos, 1978.

151 L'homme fort de la junte, le général Musa Yar'Adua, qu'on disait lié à la « *Kaduna mafia* », a préféré rester dans l'ombre et a poussé ses collègues à choisir celui qu'ils pensaient être le benêt de la bande, le général Olusegun Obasanjo, pour être chef de l'État. Celui-ci s'est en fait révélé un homme intègre, déterminé et plein de sagesse, à telle enseigne que son nom a été avancé dans les années 90 pour le poste de secrétaire général des Nations Unies. Il a pu, vingt ans après avoir quitté le pouvoir, se faire élire démocratiquement à la présidence de la république. Il a été réélu en 2003. Les élections de 2007 ont porté à la présidence Ibrahim Yar'Adua, le jeune frère du général.

152 J'ai eu le privilège de comparaître devant un tribunal à Lagos au sujet d'un obscur contentieux locatif. Le juge en perruque m'a demandé avant de m'interroger si je voulais prêter serment sur la Bible ou le Coran : ce n'est pas exactement la « laïcité » à la française.

153 Si les chiffres officiels d'aujourd'hui, soit 135 millions, sont vrais, en les combinant avec une croissance naturelle de 2 à 2,5% par an, on peut en déduire que le chiffre de 79 millions en 1973 était surévalué de dix à quinze millions.

[154] Bien que j'aie été témoin oculaire de ces événements, du moins de leur volet « public », j'étais trop jeune pour être au courant de ce qui se tramait et pour l'analyser politiquement. Je n'ai trouvé depuis aucune information publiée sur cette question. Je tiens mes tuyaux d'une personne qui était à l'état-major des forces françaises à Dakar à cette époque. On pourra vérifier dans quelques années quand l'ordre de consignation des troupes françaises sera versé aux archives, à supposer qu'il a été donné par écrit.

[155] Excusez-moi de ne pas être plus précis, les personnes en question habitent encore au Sénégal.

[156] Ce n'est pas contradictoire avec la thèse des pressions saoudiennes.

[157] C'est un raccourci. Selon un adepte de la confrérie avec qui j'ai discuté de ce point, c'est pire : le calife n'a pas besoin d'appuyer tel ou tel candidat puisque, quel que soit le vainqueur de l'élection, celui-ci sera de toute façon obligé d'obéir au calife. Un ancien fonctionnaire colonial, qui avait été en poste au Sénégal dans les années 50 m'a confirmé que c'était déjà le cas avant l'indépendance : les gouverneurs coloniaux n'avaient en réalité qu'un pouvoir fragile et devaient composer avec les Mourides pour éviter tout affrontement, sous peine de susciter des tensions qui auraient entraîné leur rappel immédiat par Paris.

[158] « Ce sont les populations d'Afrique, le continent le plus pauvre de la planète, qui versent, semble-t-il, la part la plus élevée de leurs revenus en pots-de-vin. En tête de liste, le Cameroun, le Ghana et le Nigeria, où plus de 20 % de la richesse nationale par habitant serait engloutie par la corruption », selon l'étude de Transparency International, citée dans l'article *Les pays pauvres sont aussi les plus corrompus*, *Le Monde*, 9 décembre 2005.

[159] Cette formule est bien entendu préférée par les oligarchies locales : cela leur permet tout d'abord de rester dans l'ombre et, surtout, c'est bien plus profitable car le partenaire étranger paie en général la part du capital réservée aux intérêts locaux en rémunération de leur appui. Ceux-ci peuvent alors se retrouver, au titre de leur « apport en industrie », c'est-à-dire de leur « relationnel », détenteurs de vingt, trente ou quarante pour cent des actions d'une entreprise sans avoir rien déboursé.

[160] Le dédouanement d'un conteneur peut prendre de deux jours à six mois selon la bonne volonté des douaniers ; les droits perçus peuvent, eux aussi, varier de zéro à deux fois la valeur de la marchandise selon la nomenclature dans laquelle on la classe. Dans certaines villes africaines on montre aux visiteurs « l'avenue des douaniers », alignement de somptueuses villas construites par ces modestes fonctionnaires à l'aide de leurs petits salaires. Les administrations des douanes sont, en Afrique, notoirement corrompues. C'est tellement notoire qu'il est *inimaginable* que ses agents puissent s'enrichir impunément s'ils ne bénéficiaient pas d'appuis haut placés recevant leur part du gâteau.

[161] « Selon le rapport de l'OCDE, la croissance du continent africain progressera de 5,8 % en 2006 et encore 5,5 % en 2007 ». *L'Afrique renoue avec une croissance forte*, *Le Monde*, 17 mai 2006. L'article mentionne notamment le cas des pays producteurs de matières premières qui bénéficient de la hausse des cours mondiaux. Le taux de croissance dépasse même 20% dans des pays pétroliers comme l'Angola ou la Guinée Équatoriale (où la misère du peuple est saisissante), *Le jour où l'Afrique s'éveillera*, Nathalie Funès, *Le Nouvel Obervateur*, 15 février 2007. C'est un phénomène exogène qui n'est nullement significatif d'un *développement* de ces pays ou d'un dynamisme propre de leur économie. Du reste, il n'est accompagné d'*aucune augmentation de la productivité* (Hakim Ben Hammouda, directeur à la Commission économique pour l'Afrique, interview à *TV5*, 16 décembre 2006). Il faut également tenir compte de l'effacement de la dette et d'un accroissement sensible de l'aide au développement, qui a atteint 79,5 milliards de dollars en 2004, ce qui génère mécaniquement de la croissance par distribution de revenus et augmentation de l'investissement, sans nécessairement déclencher d'effet d'entraînement. Sans oublier que, pour pas mal de pays dont les échanges extérieurs sont concentrés sur la zone euro, la comptabilisation en dollars fait ressortir une hausse apparente qui n'est due à rien d'autre qu'à l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar. Et je ne parle pas du caractère fallacieux de chiffres de taux de croissance affichés avec des décimales pour des pays où la population et le PIB ne sont estimés qu'à plus ou moins 15% près. Cela dit, si c'est vrai que l'Afrique va mieux, on ne peut que s'en réjouir, mais ce n'est pas le sentiment des Africains de base.

[162] Et le commerce automobile en second. Spécialement les concessions de marques « haut de gamme ». Les services de téléphonie mobile, eux, sont « hors concours ».

[163] Non, ce n'est pas une périphrase pour dire « drogue ». Certains pays africains sont notoirement devenus des plateformes de transit de la drogue (on cite souvent le Nigeria, et le Sénégal ne se défend pas mal en la matière, paraît-il), mais les trafics illicites ne se limitent pas à cela. Il y a aussi les armes, les articles de contrefaçon – les marques de luxe, mais aussi les médicaments, les cigarettes, les pièces détachées automobiles, les enregistrements pirates de musique ou de films – , l'exportation illégale d'espèces protégées, d'antiquités, de diamants ou de minerais précieux. S'y ajoutent les filières d'immigration clandestine et de proxénétisme, ainsi que le trafic de produits tout à fait légaux mais issus du pillage des zones de conflit par les seigneurs de la guerre (la prospérité soudaine du Burkina Faso, avec son taux de croissance du PIB qui fait l'admiration des experts internationaux, serait due en partie à la prise de contrôle des exportations cotonnières du nord de la Côte d'Ivoire par les chefs des « rebelles » qui se font construire de somptueuses villas à Ouagadougou ; de la même manière, la prospérité actuelle de l'Ouganda doit beaucoup à son rôle de plaque tournante de l'aide internationale vers les zones de conflit du sud-Soudan et de l'est du Congo, mais aussi au fait que ce pays est le point d'ancrage naturel des intérêts économique des seigneurs de la guerre soudanais

et congolais enrichis par les pillages et la contrebande). Tout cela fait un gros *business* qui fait vivre beaucoup de monde mais dont les profits sont concentrés en un petit nombre de mains et produisent de la « croissance sans développement ». Cette situation est parfaitement résumée par Habib Ouane, directeur à la Cnuced (interview à *TV 5*, 20 juillet 2006) : « le mode de consommation des élites n'a pas d'effets d'entraînement sur l'économie locale ».

[164] Toutes ne sont pas illicites, précisons-le : l'expédition de vêtements usagés achetés en Europe à bas prix auprès d'organisations caritatives est, par exemple, devenu un gros *business* ; même si cette activité relève de l'informel et si elle a d'évidents effets pervers en plombant l'industrie de la confection dans les pays africains, elle n'a rien de condamnable en soi.

[165] Selon l'anthropologue James Frazer : « les peuples, devant leurs rois et leurs chefs, étaient souvent saisis d'un effroi superstitieux, *comme si leurs maîtres étaient des créatures supérieures douées de pouvoirs interdits au commun des mortels* » (cité par Bronislav Malinovski, *Réflexions critiques sur la vie de James George Frazer*, in *Une théorie scientifique de la culture*, p 162). Nous ne sommes plus dans le type de société « archaïque » évoquée par Frazer, mais les réflexes sociaux ont la vie dure.

[166] Et, pour insister encore sur ce point, il n'y a rien d'« ethnique » dans ces comportements : c'était exactement les mêmes que décrivaient les romans « picaresques » européens des siècles classiques, en un temps où les hiérarchies sociales n'avaient pas encore été remises en cause par les bouleversements révolutionnaires.

[167] Du reste, quand on l'attaque, le système fabrique très vite la parade. Au début des années 80, le Nigeria avait créé une « Commission d'éthique » pour éradiquer la corruption. Celle-ci était notamment chargée d'éplucher tous les projets de marchés publics pour y débusquer les prix excessifs et les clauses pouvant donner lieu à des interprétations mutuellement profitables. C'est ainsi qu'aux 25% que prélevaient déjà le ministre, le parti, les fonctionnaires, etc. pour attribuer les contrats et régler les factures, il a fallu ajouter 5% pour le pot de vin des membres de la Commission d'éthique.

[168] Ces deux exemples de grands administrateurs ne sont d'ailleurs pas les pires. Il faut lire que ce que raconte cette langue de p …, pardon, de vipère, de Saint-Simon au sujet de Louvois (Saint-Simon, *Mémoires*).

[169] La Révolution avait aboli la vénalité des charges et avait institué un système électif pour l'accès aux principales fonctions administratives. Le régime napoléonien est revenu à un système hiérarchisé, qui était très corrompu au sommet.

[170] Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, Gallimard Quatro, Paris, 2001, p

171 C'est à dessein que je paraphrase la définition classique donnée par le *Petit livre rouge* (« la révolution est le *renversement violent* d'une classe par une autre »). On pourrait croire, à première vue, qu'elle s'applique mal au cas de la débonnaire III^e^ République. Ne nous fions pas aux apparences : les tensions sociales étaient très vives et, si l'on suit Arno Mayer (*La persistance de l'Ancien régime*, Champs, Paris,.1999), elles ne sont pas étrangères aux circonstances qui ont déclenché la Première guerre mondiale. On peut en voir une manifestation dans un épisode comme l'affaire Dreyfus, qui n'est pas seulement une question d'antisémitisme, mais aussi de réaction d'une classe voyant sa puissance sociale lui échapper et qui se saisit du cas Dreyfus comme d'un prétexte pour engager une épreuve de force. Proust, toujours lui, est d'une lucidité confondante sur cette question. La virulence des débats relatifs à la loi de 1905 en est une autre manifestation.

172 Arno Mayer insiste sur le fait que la France républicaine a été très en avance sur ce plan par rapport aux autres pays européens où les régimes monarchiques ont fait perdurer l'ordre ancien jusqu'à la Grande Guerre.

173 Vous est-il arrivé d'essayer de créer une entreprise en France, par exemple une SARL ? Pour accepter votre dossier et vous délivrer le « K-bis », le greffe du tribunal de commerce vous demande de justifier par un relevé bancaire du dépôt des fonds au titre du capital de la société. Or, en principe, la banque ne peut pas ouvrir de compte si vous ne lui fournissez pas le K-bis : le serpent se mord la queue. Les choses s'arrangent néanmoins sans que la corruption – c'est heureux – ait sa place dans le processus, les banquiers acceptant de surseoir à l'obligation du K-bis, du moins lorsque le créateur de l'entreprise est déjà un de leurs clients et que les relations sont bonnes. Sinon, mettez votre projet au tiroir et inscrivez-vous à l'ANPE ou passez un concours de la fonction publique.

Eh bien, en Afrique – et dans beaucoup de pays du tiers-monde – c'est dix fois pire. La différence c'est qu'avec des « amis » bien placés et quelques « encouragements », vous pouvez venir à bout en un temps record d'obstacles *a priori* insurmontables. Quand je suis arrivé au Nigeria, mes collègues m'avaient prévenu : « Ici, tout est impossible, mais tu découvriras ensuite que c'est précisément pour ça que tout peut devenir possible ».

174 Je dirais même plus : prenez le discours de Jules Ferry du 28 juillet 1885 et remplacez-y « les races supérieures » par « les nations ayant un meilleur rang dans le classement de la richesse » et vous avez votre manifeste de la mondialisation. Un extrait du discours se trouve sur le site web de l'Assemblée nationale. Ou alors, tapez les mots : « Ferry », « 1885 » et « discours » sur n'importe quel moteur de recherche.

175 La doctrine colonialiste, elle aussi, postulait que le jeu était « gagnant-gagnant ».

176 Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, Le livre de poche, Paris, 2002. Le titre anglais original, *Globalization and its discontents*, rend mieux compte du contenu et de l'idée générale du livre. Stiglitz ne défend en effet nullement l'opinion

que la mondialisation conduit à une « désillusion », mais seulement que, *malgré tous ses mérites*, elle a *aussi* été cause de graves insatisfactions qui peuvent se corriger … devinez … par encore plus de mondialisation (ou une mondialisation mieux organisée).

177 J'incline d'autant plus à croire à la sincérité de Stiglitz qu'il se révèle d'une naïveté confondante sur certains sujets. Il tresse des couronnes à un chef d'État africain, louant ses efforts de « bonne gouvernance » alors que son régime est, de notoriété publique (au moins sur le continent), l'un des plus cupides et des plus tyranniques. Pas besoin de vous préciser lequel : lisez *La grande désillusion* et vous saurez de qui il s'agit. Ne jetez pas la pierre à Stiglitz : quand on « fait » dix pays en deux semaines, en allant directement en cortège avec gyrophares du salon VIP de l'aéroport au palais présidentiel, que voulez-vous qu'on découvre de la réalité ?

178 Braudel donne un autre exemple de cette logique dans un contexte complètement différent, celui du commerce du sel en Vénétie au XVI^e^ siècle, où l'on voit que le monopole de l'accès à la ressource permettait de multiplier le prix par 8 (*Autour de la Méditerranée*, page 601). C'est bien un schéma qui se répète à travers l'histoire.

179 *Préliminaires pour une définition de l'unité du programme révolutionnaire*, Pierre Canjuers et Guy Debord, *Internationale situationniste* n^o^ 5, décembre 1960. À vrai dire, l'idée est déjà exprimée par Marx dans *Le Capital*, mais Debord est plus ludique.

180 La formule a été inventée par les Anglais et les Hollandais qui avaient *of course* une expérience séculaire de ces mécanismes. Il était une fois une compagnie, la *Royal Dutch*, qui exploitait des puits de pétrole à Sumatra et raffinait du brut vénézuélien à Curaçao ; et une compagnie anglaise, la *Shell Transport* dont les navires trafiquaient la nacre pêchée entre Bahrein et les côtes d'Oman (d'où le nom et le logo à la coquille). En fusionnant au début du XX^e^ siècle pour intégrer les quatre pôles, elles ont inauguré un modèle économique qui a fait école.

181 Une émission de la télé belge (RTBF), diffusée en janvier 2006 sur TV5, montrait, à partir de l'exemple du Vénézuéla, comment se décompose le prix du baril de pétrole brut. Sa conclusion était qu'à 50 € le baril, 15 € revenaient à l'État vénézuélien en royalties et taxes, une quinzaine était absorbée par les coûts de production, de stockage et de fret maritime, laissant 40 % du total pour les marges des compagnies pétrolières et les profits spéculatifs, moitié-moitié semble-t-il. Un mystère subsiste : comment comprendre que ces compagnies si puissantes laissent de si bon cœur une part si importante du profit aux « spéculateurs » ? Quel avantage y trouvent-elles ? Ça, c'est une vraie question, une question à 400 milliards de dollars. Mais je n'ai aucun moyen d'y répondre.

182 On ne peut pas leur en faire reproche ; et quand bien même seraient-ils conscients d'être instrumentalisés, ils ont raison d'en tirer parti si cela peut, dans certains cas, soulager le sort de personnes opprimées ou persécutées.

183 On voit cette logique à l'œuvre à travers l'attitude des États-Unis à l'égard de la Cour pénale internationale. Au premier degré, il semble y avoir contradiction entre le soutien que l'administration Clinton avait d'abord apporté à ce projet et son refus ultérieur de ratifier le traité pour éviter que des citoyens américains puissent être soumis à la juridiction de la Cour. En réalité, la position américaine est d'une cohérence parfaite : le rôle de la CPI n'est pas de protéger les droits de l'homme, il est d'être garante de la docilité des dirigeants du reste de la planète.

184 Je veux parler notamment de *Négrophobie*, déjà cité.

185 Une chercheuse camerounaise, Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, l'Harmattan, Paris, 1991, voit dans ce phénomène le produit d'une idéologie qui s'est construite après l'indépendance, associant la critique de l'impérialisme à la survalorisation de l'« identité africaine » pour ne rien changer en rejetant la faute sur l'Occident. Son analyse est intellectuellement convaincante et je ne conteste pas ses conclusions, mais il faut aller plus loin. En effet, mon expérience de l'Afrique et du robuste pragmatisme de ses responsables me donne à penser que les idéologies y remplissent surtout *une fonction d'alibi* et sont rarement prises au sérieux par ceux qui les invoquent (c'est, au fond, une remarque banale si vous adoptez une perspective marxiste). En d'autres termes, la posture idéologique mise en évidence par les travaux de Mme Kabou n'est pas *le ressort* du refus du développement, elle n'en est que *l'habillage* et *l'outil*. Je suis profondément convaincu que les causes analysables en termes d'*intérêts objectifs* des groupes dirigeants, sont autrement puissantes.

186 « *That enterprise seems an attempt to force nature into the preformed and relatively inflexible box that the paradigm supplies. No part of the aim of normal science is to call forth new sort of phenomena; indeed those that will not fit the box are often not seen at all. Nor do scientists normally aim to invent new theories, and they are often intolerant of those invented by others.* » Thomas Kuhn, *The structure of scientific revolutions*, The University of Chicago Press, 1996, page 24. Kuhn insère après ce passage une note signalant un ouvrage de Bernard Barber intitulé: *Resistance by scientists to scientific discovery* ! Je n'ai pas lu ce dernier, mais rien qu'au titre, le parallèle avec ce qui se passe en matière de développement saute aux yeux.

187 C'est la logique même du type du « pragmatique » que j'ai décrit plus haut.

188 On en trouve une belle illustration à travers le tableau enthousiaste – et sans doute passablement idéalisé – du Ghana nouvellement indépendant de Kwameh N'Krumah que brosse Ryszard Kapuscinski (*Ébène*, Pocket, Paris, 2002 , pages).

189 Le plus hargneux de tous – on ne s'en étonnera pas – est actuellement *Fraternité-Matin* d'Abidjan. Si on ne vend pas ces titres – enfin, pas encore – à la

maison de la presse de votre quartier, vous pouvez quand même lire leurs éditoriaux sur leurs sites Internet. On n'arrête pas le progrès.

[190] « L'aristocratie se transforme en oligarchie à cause des vices des gouvernants, lorsque ceux-ci distribuent les faveurs de la Cité en dépit du mérite, se réservant à eux-mêmes la meilleure part et attribuant les fonctions publiques toujours aux mêmes personnes avec l'unique but de s'enrichir. Le petit nombre de ceux qui dirigent est alors fait des plus méchants au lieu des plus honnêtes ». Aristote, *Éthique à Nicomaque*, IX, 5.

[191] Mamadou Lamine Diallo, *Le Sénégal, un lion économique ?* Karthala, Paris, 2006.

[192] Le goût est infect mais l'effet est agréable – à condition de le consommer avec modération et de ne pas être regardant sur l'hygiène du procédé traditionnel de fabrication (on en trouve maintenant du lyophilisé respectant les normes sanitaires). L'arbuste s'appelle *Piper methytsicum*, si ça peut vous renseigner. Précaution absolue : *jamais* d'alcool avec le kava (risque d'hépatites fulminantes).

[193] On peut supposer qu'il s'agissait d'un détachement des forces américaines qui s'était installé pendant la seconde guerre mondiale – d'où le drapeau et les attributs militaires – mais des ethnologues pensent que l'origine serait plus ancienne. John Frum était peut-être un aventurier des années 1920 venu pêcher la nacre ou les holothuries et qui se serait servi de rituels militaires et de la distribution de cadeaux pour impressionner les villageois et les faire travailler à son profit.

[194] Remarquez, si vous mettez côte à côte la photo d'un paysage sahélien et celle d'une plantureuse campagne française, comme on en voyait dans les livres de géographie du temps de « nos ancêtres les Gaulois », vous pouvez vous dire que l'idée n'était pas si idiote … Jusqu'à Adam Smith et à la révolution industrielle, on pensait à peu près la même chose en Europe.

[195] Il devait s'agir de la « fête du drapeau », puisqu'elle se tenait à Gonaïves, là où le drapeau d'Haïti a été créé en 1803.

[196] L'argument de la « punition » est souvent invoqué par les militants indépendantistes des Antilles françaises à qui leurs adversaires opposent l'exemple haïtien pour conjurer le spectre de l'indépendance.

[197] La France, l'Allemagne et l'Espagne étaient les seuls pays de l'Union européenne à avoir une représentation diplomatique en Haïti.

[198] L'indemnité (90 millions de « francs Germinal ») n'était pas, du point de vue français, une « taxe » à acquitter pour prix de l'indépendance mais une compensation pour les propriétés confisquées aux Français. Son paiement devait être étalé sur cent cinquante ans, mais le montant a été réduit une première fois par Louis-Philippe et la France a finalement cessé d'en exiger le versement à la fin du XIXe siècle (une des premières opérations d'« effacement de la dette » qui devait être

suivie de beaucoup d'autres). Au global, Haïti a payé (en partie sous la forme de livraisons de sucre) un peu plus d'un tiers du montant initialement fixé. Il va sans dire que l'État a tout gardé pour lui et que les propriétaires spoliés (ou plutôt leurs ayant-droits, car les Français d'Haïti avaient presque tous été massacrés lors de l'indépendance, un génocide oublié parmi d'autres) n'en ont jamais vu la couleur. Pour l'anecdote, le ministère des Finances français avait créé un « bureau de la dette haïtienne » pour gérer le système ; celui-ci a réussi à rester en existence et à se faire affecter des crédits et des effectifs pendant *une cinquantaine d'années* après avoir été privé de tout objet : admirable capacité de l'administration à durer.

199 Tout dépend du mode de calcul pour convertir les 90 millions de francs-or du XIXe siècle en monnaie d'aujourd'hui. Aristide a avancé le chiffre de *21 milliards de dollars* (« Par un mystérieux calcul, le président Aristide a estimé que cette somme représentait aujourd'hui 21 685 155 571,48 dollars, qui sont quotidiennement exigés de la France dans les médias contrôlés par le pouvoir Lavalas », *Port-au-Prince réclame des réparations financières à Paris*, *Le Monde*, 26 décembre 2003). Notez bien les 48 cents : c'est avec ce genre de détail qu'on assure sa crédibilité et qu'on se libère de ses « complexes identitaires » en montrant que les noirs, eux aussi, savent faire des calculs. En tout cas, il ne nous fait grâce de rien.

200 René Préval avait, auprès de ses compatriotes, une réputation bien établie de « gaffeur ». C'est vite dit. Les roués savent user des gaffes volontaires pour tester la capacité de l'adversaire à réagir aux provocations et préparer le terrain pour les énormités qu'on finira par lui faire avaler.

201 La consigne de Dessalines était : « *koupé tèt ak brilé kay* » (« coupez les têtes et brûlez les maisons »). Ses troupes l'avaient appliquée à la lettre en s'en donnant à cœur joie. Le seul vestige d'importance de la présence coloniale est le canal Davezac à Camp-Perrin, contruit en 1765 pour alimenter le réseau d'irrigation de la plaine des Cayes. Il fonctionne encore, ayant été réhabilité du temps du président Magloire, dans les années 1940.

202 L'historiographie afro-caribéenne (en particulier James, *Les jacobins noirs*, p) insiste sur le poids des Antilles dans l'économie française (plus du tiers des mouvements de navires touchant les ports français à la fin du XVIIIe siècle s'effectuaient avec Saint-Domingue, et la France contrôlait ainsi une bonne part du commerce du sucre vers l'Europe) mais, si on le replace dans le contexte plus global de l'ensemble des échanges entre l'Europe occidentale et le reste du monde, dont la Hollande et l'Angleterre se taillaient la part du lion, ce poids était minuscule.

203 Les Anglais étaient disposés à restituer le Canada à la France, en échange de ses possessions antillaises. C'est à cette occasion que Voltaire, avec sa clairvoyance habituelle, a évoqué le fameux argument des « arpents de neige » pour tourner en ridicule la proposition anglaise. Au final, la France a préféré Saint-Domingue. Mauvaise pioche. Du coup, les Québécois en veulent beaucoup aux « maudits Français » et les Haïtiens encore plus.

[204] « Il s'agit, pour des États comme pour des mouvements politiques aspirant à la conquête du pouvoir, d'utiliser les ressorts de fonctionnement des sociétés occidentales pour capter à leur profit moyens financiers et logistiques. » *Quand la famine fait des heureux* …, Sylvie Brunel, ancienne présidente d'*Action contre la faim*, *Le Monde,* 18 décembre 2002.

[205] Curieusement, alors que beaucoup de Haïtiens vivant en France ne sont pas dupes, ce sont surtout des Français originaires des DOM antillais qui relaient ce discours.

[206] Un ancien prisonnier des Khmers Rouges l'exprimait de façon pathétique dans un reportage télévisé consacré aux séquelles du génocide cambodgien :

– Moralement, le plus pénible était que nous nous sentions coupables.
– Et coupables de quoi ?
– Coupables *d'avoir été accusés* par le Parti.

[207] « Le sempiternel recours aux affres de la traite négrière et du colonialisme n'est-il pas une façon commode pour les dirigeants africains de se dédouaner aux yeux de leurs opinions publiques ? », *Les Temps modernes*, n° 620-621, numéro spécial « *Afriques du monde* », août-novembre 2002.

[208] Ah, ces Africains, quand même …Eh bien non : ne vous laissez pas tenter par une interprétation « ethnique » de ce proverbe, il n'énonce qu'une constatation générale sur les paradoxes de la nature humaine. Une brillante illustration littéraire en est donnée par Proust, observateur pénétrant et impitoyable des rapports de force. Par exemple dans l'épisode du jeune violoniste Morel dont le baron de Charlus fait son protégé (*À la recherche du temps perdu*, p). Vous trouverez plus de clefs pour comprendre les rapports asymétriques entre l'Occident et le tiers-monde chez Proust que chez Stiglitz et tous les experts institutionnels.

[209] J'aurais voulu écrire : « le triomphe de sa vision », mais on ne peut pas dire cela car Gandhi a échoué à préserver l'unité de l'Inde face aux revendications identitaires des musulmans. Les massacres qui ont accompagné la partition ont été la grande tristesse de sa vie. Et c'est de cela qu'il est mort, assassiné par un nationaliste hindou qui lui reprochait de s'y être résigné.

[210] Cette problématique n'était pas spécifique à l'Inde, ni même à l'Empire britannique. Elle se retrouvait aussi dans la colonisation française, ce que les controverses actuelles oublient trop souvent. L'un des reproches qu'on peut faire à l'emploi du terme d'« occupation » pour décrire la domination coloniale est qu'il tend à occulter cet aspect.

[211] Je n'interprète pas la reconnaissance par Gandhi de ce qu'il pouvait y avoir de « respectable » chez les Anglais comme l'expression de la fascination béate d'un colonisé acculturé, mais comme le résultat d'une analyse politique visant à discerner de manière réaliste les forces et les faiblesses de l'adversaire pour mieux lutter contre lui. On lui attribue cette phrase : « nous avons réussi parce que nous avions

pour adversaire l'Empire britannique ; jamais nous n'aurions pu y parvenir si nous avions eu Hitler ou Staline en face de nous ».

212 J'admets qu'un film n'est pas une source historique recevable. Les exigences de « format » et les nécessités dramatiques du scénario obligent à gommer certains aspects, à en privilégier d'autres et à résumer de longs débats en trois répliques, de sorte que, au niveau factuel, le récit peut être inexact. Il n'empêche que, en tant qu'illustration des tenants et aboutissants de la stratégie de Gandhi, les scènes du film consacrées à cet épisode en font ressortir les traits essentiels. Un récit non pas « romancé », mais « dramatisé » peut parfois être porteur de davantage de « vérité » historique – ou, du moins, davantage révélateur de « sens » – qu'une compte-rendu « objectif » (voir à ce sujet le parallèle entre l'objectivité stendhalienne et le romanesque balzacien que dresse György Lukacs, *Balzac et le réalisme français*, Maspero, Paris, 1969, p).

213 Rudyard Kipling a lancé une souscription publique pour lui payer des avocats. En ce temps-là, les « réacs » n'hésitaient pas à recourir à la méthode des « comités de soutien ».

214 À la liste des vertus de Gandhi, on peut ajouter la patience : 28 ans se sont encore écoulés de la tragédie d'Amritsar à l'indépendance de l'Inde. C'est une grande différence avec les leaders d'aujourd'hui, qui veulent tout, tout de suite. Sans doute le désintéressement est-il indispensable à la patience.

215 Les usages de la noblesse lui interdisaient de se livrer à des activités industrielles ou marchandes, sous peine de « déroger ». On peut toutefois se demander si l'origine de ces règles n'était pas le souci de la bourgeoisie de s'assurer le monopole de ces activités. L'équilibre entre deux classes rivales se neutralisant mutuellement, aristocratie et bourgeoisie, faisait partie de l'équation politique de la monarchie absolue.

216 Marx utilise d'ailleurs le terme de « classe de loisir » pour caractériser la noblesse de l'Ancien régime. Mais c'est une simplification. La pratique de la chasse par l'aristocratie n'était pas due seulement à un goût immodéré pour les gibiers en sauce ou pour ce type de sport (le terme et le concept n'avaient pas encore cours), mais au fait que, lui étant réservée, la chasse faisait fonction de « marqueur social » et d'affirmation de son rang, donc d'instrument symbolique de sa domination sociale.

217 Du moins de son statut social *apparent* : la noblesse française tenait son rang en « mangeant son capital » et ne cessait de s'appauvrir, relativement à la bourgeoisie et même dans l'absolu, depuis deux bon siècles. Elle en était assez consciente pour se crisper sur ses privilèges (en particulier pour rejeter toute mise en cause de ses exemptions fiscales, d'où la crise financière des années 1780, à l'origine du déclenchement du processus révolutionnaire), pas assez pour en tirer les conséquences.

218 Je discutais un soir, lors du vernissage d'une exposition de peinture, avec un monsieur de la bourgeoisie locale, fort civil et féru de culture française. Quelques

minutes plus tard, un collègue mal luné me dit : « tu vois, le type avec qui tu étais en conversation, c'est le propriétaire du bidonville de X … ». Vous avouerai-je que ça fait tout drôle ?

219 Situation décrite par les économistes en disant que « la rente est supérieure au profit », et dont ils s'accordent à considérer qu'elle n'est pas propice à la croissance.

220 Sans compter que la formule contribue à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs indépendants, facteur théoriquement favorable à l'amorçage du développement (et surtout à la constitution d'un groupe social très conservateur, comme l'avait montré au Chili en 1973 la fameuse grève des camionneurs qui avait déclenché le processus de la chute du régime Allende).

221 L'indiscipline elle-même découle du modèle économique : les chauffeurs font la course entre eux pour arriver premiers aux arrêts et charger le maximum de voyageurs ; dans cette compétition, tous les coups sont permis.

222 En fait, Marx ne base pas sa théorie sur la question des débouchés, mais sur la rentabilité décroissante du « capital constant » quand celui-ci augmente plus vite que le « capital variable » qui, seul, génère la plus-value. Peu importe, la vulgate marxiste a retenu la formule sans se soucier de la démonstration qu'en donne le Maître.

223 J'ai entre les mains une liste, qui circule sous le manteau, où figurent les avoirs que détiendraient aux États-Unis, en Angleterre, en Suisse et en Russie (devenue un très bon « paradis fiscal », paraît-il) les membres de l'oligarchie nigériane et des clans qui se sont succédés au pouvoir dans les années 80 et 90. Les sommes dépassent le milliard de dollars sur plus de la moitié des comptes, pour un total qui approche les cent milliards. Cela dit, je n'ai aucune garantie sur la fiabilité de la source ni sur l'authenticité des chiffres, même s'ils semblent plausibles. Je ne citerai donc ni les noms, ni les chiffres. Je ne fais ni de la délation ni du journalisme d'investigation. Ce qui m'intéresse est de conduire une réflexion politique sur des mécanismes plutôt que de dénoncer des cas particuliers. En revanche, les états-majors bancaires internationaux, eux, ont accès aux informations nécessaires pour se faire une idée assez précise de l'ampleur du phénomène. Libre à vous d'aller les interviewer quand ils se réunissent, à Davos, par exemple.

224 D'ailleurs, la méthode utilisée pour évaluer le montant d'aide dont un pays a besoin reflète ces mécanismes. Le commerce extérieur de la plupart des pays subsahariens est *structurellement déficitaire*. Lorsqu'on établit la « stratégie d'aide » (« *Country assistance strategy* », définie d'un commun accord entre bailleurs de fonds et autorités nationales), on ne part pas d'une estimation des « besoins de développement », mais des projections macroéconomiques afin de fixer le montant de l'« enveloppe » au chiffre qui comblera ce déficit. C'est donc l'aide qui permet au pays de continuer à importer des denrées alimentaires, des produits pétroliers, des

voitures, etc. Ce négoce d'importation est à son tour à la source de la fortune des oligarchies qui le contrôlent.

225 Sauf, en ce qui concerne la France, dans les deux cas précis de l'Indochine et de l'Algérie, parce que les volumes d'affaires y étaient assez importants pour que le segment local soit attrayant.

226 C'est en cela que le gauchisme, « maladie infantile du communisme » selon Lénine, se révèle souvent le meilleur allié objectif de l'ordre établi. Pas étonnant qu'il ait tant de succès chez les jeunes bourgeois des pays du tiers-monde, à qui les bonnes âmes de chez vous offrent des tribunes en n'ayant que le tort de prendre leur discours au sérieux. Remarquez, quand vous voyez comment les anciens extrémistes soixante-huitards se sont recyclés dans l'ordre néolibéral, la différence n'est pas si grande.

227 Je ne nie pas le besoin de planifier le développement : vous ne pouvez pas construire des hôtels dans des coins où il n'y a pas de route ; vous ne pouvez pas prélever toutes les ressources en eau s'il n'y en a déjà pas assez pour l'agriculture ; il faut des personnels formés qui, si possible, parlent autre chose que leur langue vernaculaire ; il faut des mesures de protection de l'environnement, etc. Mais la planification n'est pas une fin en soi. Sauf pour ceux qui en vivent parce que c'est leur métier : ce n'est pas moi qui vais cracher dans la soupe.

228 Selon l'étiquette sénégalaise, on se serre la main à tout bout de champ, même avec une personne qu'on a déjà saluée dix fois depuis le matin. Lorsqu'un banabana vous serre la main, ils peut arriver que la vôtre se trouve prise dans un étau dont vous ne pouvez pas la dégager (ces gaillards sont de sacrés costauds), pendant qu'un comparse arrivé par derrière vous fait les poches. Conclusion : toujours refuser de serrer la main à un inconnu. Les banabanas affectent de le prendre très mal : « pourquoi tu veux pas dire bonjour ? Tu es raciste ou quoi ? ». Ne pas se laisser impressionner par ces invectives qui relèvent plus du dépit d'avoir raté leur coup que de « la susceptibilité bien connue » des Africains (un autre cliché qui a la vie dure).

229 On crève beaucoup en Afrique. À force de rouler sur les nids de poule, les fils métalliques de la carcasse des pneus se cassent et viennent percer la chambre à air. Comme les réparateurs de bord de route ne sont pas équipés pour réparer les *tubeless*, on y met parfois des chambres à air : grave erreur. Il peut aussi arriver que de petits malins vous dévissent la valve lorsque vous êtes en stationnement, et viennent ensuite vous proposer leur aide pour changer la roue … Il faut bien que tout le monde vive.

230 J'ai été conforté dans cette opinion après avoir vu une interview télévisée de Boris Cyrulnik où il expliquait à quel point la fréquentation des adultes – parents, enseignants, éducateurs – était indispensable au développement de la personnalité chez les enfants. Il ajoutait que les enfants privés d'un tel encadrement avaient du mal à atteindre une maturité « adulte ».

[231] Beaucoup de gamins des rues à Dakar sont sous la coupe de marabouts qui les exploitent en les envoyant mendier. Il s'agit soit d'enfants abandonnés, soit d'enfants qui leur ont été confiés par leurs parents, sous couvert de les éduquer dans de prétendues « écoles coraniques ». Devenus grands, ils n'ont d'autre débouché que le métier de banabana, qu'ils exercent pour le compte des mêmes réseaux.

[232] Un exemple tristement pittoresque est celui des émeutes qui ont éclaté dans les états du nord du Nigeria fin 2002 pour faire annuler la cérémonie d'élection de Miss Monde qui devait se tenir à Abuja (*Miss Monde 2002 ou la victoire d'une autre idée de l'islam*, *Le Monde*, décembre 2002). Elles ont fait 400 morts (certaines sources ont évoqué le chiffre de 800). À Kano et à Kaduna, des foules fanatisées ont incendié les églises et lynché les personnes habillées « à l'occidentale ». Il y a fort à parier que les émirs avaient ressenti la tenue de cette élection sur « leurs terres » comme une provocation à l'égard, non de leurs convictions religieuses, mais de leur emprise sur le pays.

[233] Aux États-Unis, si vous achetez les timbres-poste dans les distributeurs automatiques des centres commerciaux, vous les paierez 20% plus cher. Les revendeurs africains sont moins gourmands.

[234] Soit une quinzaine d'euros. Le nom de la monnaie mozambicaine, le metical, vient d'une vieille unité de compte utilisée par les Arabes dans la traite négrière, le *m'tiqal*, correspondant à 5 grammes d'or. Suite aux dévaluations, on a créé, il y a quelques années, le *nouveau metical*, valant 1.000 anciens.

[235] Soit, au cours de l'époque, l'équivalent de 150 dollars. Le naira se subdivisait en 100 *kobo*. Le mot de « kob' », d'origine yoruba, est passé en créole des Antilles, dans le sens de « menue monnaie » ou de « clopinettes ».

[236] Les contrats prévoient normalement, dans ce genre d'interventions, l'importation du matériel sous le régime de l'« admission temporaire en franchise ». Encore faut-il que les douaniers acceptent de s'y plier. Vous devrez pour cela obtenir en outre le contreseing du ministère des Finances sur le contrat, puis une lettre du ministre à la direction des douanes et enfin une note du directeur national des Douanes enjoignant à ses services d'appliquer la clause contractuelle. Que diable, c'est bien ça l'« état de droit », non ? Comptez un bon mois pour une affaire de routine, bien plus si votre projet touche à des intérêts « sensibles ». Ou alors, soudoyez. C'est plus efficace et moins coûteux.

Des difficultés similaires sont souvent rencontrées par les ONG dans l'exécution de missions humanitaires d'urgence : des gens meurent pendant que les chirurgiens venus bénévolement se morfondent en attendant le dédouanement de leur matériel et l'autorisation d'exercer délivrée par le ministère de la Santé après validation de leurs titres par l'Ordre national des médecins.

[237] À la température ordinaire, le fuel lourd a la consistance d'une pâte. Pour le pomper, il faut d'abord le réchauffer, ce qui nécessite une installation de type industriel.

[238] Les « tontons macoute » étaient les milices de feu le dictateur Duvalier, dit « Papa Doc ».

[239] Environ 1 euro. Selon Gérard Latortue, chef du gouvernement nommé après la chute d'Aristide : « M. Aristide dépensait des sommes considérables pour s'acheter de l'influence. Chacun de ses lobbyistes aux États-Unis touchait 30 000 dollars par mois, soit plus que le total des salaires de notre mission diplomatique à l'Organisation des États américains. Il versait 9 millions de dollars par an à la Steel Corporation, compagnie de sécurité de San Francisco qui assurait la protection de l'ancien président. Certaines "chimères" recevaient des chèques de quatre ou cinq ministères ou entreprises publiques. »- interview au *Monde*, 12 mai 2004.

[240] « Le président ivoirien s'est voulu compréhensif face au drame des quelque 7 200 Français qui ont tout quitté ces derniers jours. Je l'aurais fait à leur place, a-t-il déclaré. En revanche, son gouvernement n'a donné aucune assurance aux Français pour mettre un terme aux agissements des "Patriotes", les milices pro-Gbagbo, et aux appels à la haine des médias gouvernementaux, comme le demande l'ONU. » *La Dépêche du Midi*, 19 novembre 2004.

[241] Le journaliste et cinéaste Charles Najman qualifie Aristide de : «Messie de pacotille, traître corrompu et cupide, impliqué dans le trafic de drogue et dont la fortune s'élèverait à 200 millions de dollars», *Le Figaro*, 23 juin 2004.

[242] « *Ou se peyizan , ou se malere , ou gen menm koulè avè'm, yo pa renmen 'w, cheve' w grenn menm jan avè'm , yo pa renmen'w, pitit ou pa pitit gwo zotobre , yo pa renmen'w ...* » (« Vous êtes des paysans, vous êtes malheureux, vous avez la même couleur que moi, ils ne vous aiment pas, vos cheveux poussent de la même façon que les miens, ils ne vous aiment pas, vos enfants ne sont pas ceux des riches, ils ne vous aiment pas ... »), discours prononcé par J.-B. Aristide aux Cayes, le 4 décembre 2002, retransmis par la station Radio Métropole.

Les données particulières de la situation haïtienne font que l'équation y est plus compliquée que dans les pays d'Afrique : l'oligarchie est composée de quelques dizaines de familles blanches ou mulâtres ; en contrepartie du monopole qu'elle reconnaît aux noirs sur la vie politique, elle entend garder les mains libres sur le plan économique. Le pouvoir est contraint de la ménager tout en la dénonçant dans son discours. D'où un jeu meurtrier de faux-semblants (évoqué par Graham Greene dans son roman *Les Comédiens*, écrit vers 1960) qui paralyse le développement du pays, ce à quoi les uns et les autres trouvent leur intérêt. Duvalier père ne se privait pas de brimer cette minorité – parmi laquelle se recrutaient pas mal des critiques de son régime – mais en veillant à ne s'attaquer qu'à des *individus*, sans porter atteinte à ses intérêts économiques *collectifs*. Duvalier fils (« Bébé Doc ») s'est efforcé de trouver un *modus vivendi* plus paisible avec elle. Lorsque Aristide a encouragé, dès son arrivée au pouvoir en 1991, ses partisans à piller les entrepôts et les commerces et à

lyncher les bourgeois, il a déplacé le point d'équilibre du partage du gâteau, sans complètement remettre en cause le système.

Dans les analyses sur la crise ivoirienne, on a beaucoup insisté sur la xénophobie à l'égard des immigrés venus des pays voisins – maliens et burkinabés – à travers le thème de l'« ivoirité ». Ne nous leurrons pas, les burkinabés n'étaient que le hors d'œuvre ; le plat de résistance, c'étaient les Français.

243 C'est le schéma du *pharmakos*, décrit par Platon dans *Phèdre*. Parmi les auteurs contemporains ayant étudié cette question, on peut citer : Jacques Derrida, *La Pharmacie de Platon,* article repris dans *La dissémination*, Points Essais, Paris, 1993 ; et René Girard, *La violence et le sacré*, réédité dans la compilation *De la violence à la divinité*, Grasset, Paris, 2008..

244 Fort bien, merci. Beaucoup d'Africains de base croient sincèrement que les experts étrangers servant chez eux sont payés par le gouvernement de leur pays. Celui-ci ne fait rien pour les détromper. En réalité, une grande partie est financée par les pays du « Nord », le reste sur des prêts théoriquement remboursables.

245 Un exemple – extrême, je l'avoue – est donné par le président Gbagbo de Côte d'Ivoire. Il passe son temps à vitupérer contre le déploiement de l'armée française, accusée notamment de l'empêcher d'écraser la rébellion. Il a même fait lancer – ou laissé lancer, la question est controversée – contre elle un raid par son aviation en novembre 2004, tuant plusieurs de nos soldats. Il laisse attaquer la base française d'Abidjan par les « jeunes patriotes ». Il laisse le parquet d'Abidjan ouvrir des poursuites pénales contre des militaires français. Mais il s'est bien gardé de demander officiellement – c'est-à-dire en dénonçant par voie diplomatique les accords de défense franco-ivoiriens – le départ des forces françaises. Rien ne l'empêchait de le faire – du moins jusqu'au moment où les unités françaises ont reçu un mandat des Nations Unies – et la France aurait été obligée d'y consentir pour « respecter la souveraineté ivoirienne ». Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Parce qu'il n'aurait plus eu sous la main ce bouc émissaire commode. Et qui sait contre qui se retourneraient alors ces fameux « jeunes patriotes » ?

246 C'est le cas, par exemple, d'une multitude de micro ONG médicales dont les membres se rendent à leurs propres frais dans les pays du Sud pour consulter, soigner et opérer en prenant sur leur temps de congé. Le caractère artisanal de leur action fait que celle-ci n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. Il nuit parfois à leur efficacité car elles sont mal armées pour faire face aux innombrables tracasseries que dressent les autorités locales, par exemple pour dédouaner leur matériel et leur délivrer les autorisations d'exercer. Les grandes ONG ont été ainsi obligées de mettre en place des missions de représentation avec une bureaucratie chargée de régler ces problèmes – parfois en mettant « de l'huile dans les rouages » – ; c'est pourquoi elles sont plus efficaces, mais cela a un coût.

247 Petite chronologie des événements :

1986 : renversement de Duvalier fils (*Bébé Doc*)

1991 : premières élections démocratiques ; Aristide élu

1991 : les militaires évincent Aristide

1994 : invasion américaine et retour d'Aristide

1996 : Préval devient président ; Aristide tire les ficelles

2000 : Aristide réélu et prend ses fonctions début 2001.

[248] Selon des chiffres publiés par un journal haïtien d'opposition édité à New York, la dictature des Duvalier aurait causé la mort de plus de 1 500 personnes en trente ans. Le régime d'Aristide aurait fait 20 000 victimes dans les trois premières semaines de son arrivée au pouvoir en 1991 et un peu moins lors de son retour d'exil en 1994. J'en ai rencontré qui regrettaient Duvalier …

[249] Aristide avait beaucoup d'atouts pour séduire les élites bien-pensantes occidentales. Prêtre salésien, ancien curé de la paroisse Saint-Jean Bosco de Port-au-Prince, « apôtre des bidonvilles » et tribun d'un talent exceptionnel, c'était aussi un intellectuel de haut vol, latiniste, helléniste et hébraïsant distingué, diplômé de l'Université grégorienne de Rome et une des figures de proue de la « théologie de la libération ». Mme Mitterrand, qui a longtemps fait figure en France de « madone des bien-pensants », était la tête de pont parisienne du lobby pro-Aristide. Il est sûr qu'à l'égard des milieux médiatiques, ça aide.

[250] Juste un exemple : depuis trois ou quatre ans, on vous a beaucoup *montré* le Darfour à la télé. Mais quant à savoir quels sont les enjeux que dissimule cette tragédie, c'est une autre affaire. J'avoue d'ailleurs ne pas en savoir plus que vous. J'ai vaguement entendu parler d'une odeur de pétrole, mais c'est une explication qu'on met trop souvent à toutes les sauces chaque fois qu'on ne comprend pas grand-chose à un dossier.

[251] Ne me dites pas que j'oublie une autre catégorie : les intellectuels. Certes, ils jouent leur rôle, mais les seuls qui ont un impact perceptible sont des intellectuels « pipolisés ». Les autres, c'est juste bon pour signer des articles trop longs suivis d'un résumé de leur CV, confinés à la rubrique « opinions » dans les pages intérieures des quotidiens.

[252] Sur la problématique de l'action des *people*, voir l'interview de Bono publié dans le numéro spécial du journal britannique *The Independen*t, 16 mai 2006, *Can rock stars change the world ?*

[253] *EU subsidies deny Africa's farmers of their livelihood*, Maxine Frith, *The Independent*, 16 mai 2006. L'argument est utilisé de façon récurrente par les opposants britanniques à la politique agricole commune européenne.

[254] Lorsqu'on dit que « les subventions peuvent représentent la moitié du revenu des agriculteurs », il ne faut pas en déduire que la production est subventionnée à 50%. Cela signifie que, pour une production dont la valeur marchande est de 100, avec des frais d'exploitation de 90, cela laisse 10 pour

rémunérer le travail de l'agriculteur et le capital qu'il a investi. Les subventions ajoutent 10, ce qui laisse à l'agriculteur un revenu total de 20 : le taux de subvention de la production est alors de 10%. Si cette production arrive au consommateur à 200, voire 300 (ou même 1000, comme pour les produits entrant dans la composition des *junk foods*), la proportion de subventions rapportée à la valeur finale est alors infime.

Cela se recoupe assez bien au niveau macroéconomique. Le revenu global des quelque 400 millions d'habitants de l'Union européenne est de l'ordre de 10 000 milliards d'euros. En supposant qu'ils en dépensent 15% pour leur alimentation, on arrive – « à la louche » – à 1 500 milliards d'euros. La PAC absorbe environ la moitié du budget de l'UE, soit de l'ordre de 60 milliards d'euros par an. Le chiffre paraît colossal, mais il ne représente en fait que 4% du volume de la consommation alimentaire des Européens. Bien entendu, le système est un encouragement à la surproduction, mais celle-ci est peut-être le prix à payer pour assurer l'abondance : le volume de production n'est jamais parfaitement prévisible, à cause de l'aléa météorologique par exemple, de sorte qu'on ne peut se garantir contre les pénuries qu'en visant des objectifs de production structurellement supérieurs aux besoins. Lorsque les néolibéraux disent que le libre jeu du marché peut assurer l'ajustement, ils ont raison mais, en cas de déficit de production, l'ajustement se ferait sur le dos des consommateurs pauvres : c'est ce qui se passe avec les produits, comme les fruits et légumes, qui sont exclus du champ de la PAC ; c'est aussi ce qui s'est passé début 2008 pour l'ensemble des produits de base.

[255] Le « Titre I » de la loi (*Public Law 480*), qui représente les plus gros volumes, organise la vente « aux prix du marché », mais avec des conditions de crédit à long terme défiant toute concurrence (30 ans à 3% d'intérêt avec 7 ans de différé), de denrées agricoles à des gouvernements étrangers, à charge pour eux de les revendre localement au comptant à des distributeurs privés et d'utiliser le produit des ventes à financer des projets de développement. Pour les pays les plus pauvres, les prêts peuvent être remplacés par des dons utilisables dans des conditions similaires (Titre III). L'aide alimentaire proprement dite (secours d'urgence) relève du Titre II de la loi en question. Une description complète du programme est disponible sur le site du service des affaires internationales du département de l'Agriculture des États-Unis, www.fas.usda.gov.

[256] C'était d'ailleurs un objectif politique autant qu'économique. À l'époque, on se souvenait qu'une des raisons de fond de la posture « agressive » de l'Allemagne d'après le traité de Versailles tenait à son déficit alimentaire, qu'elle avait cherché à compenser par des conquêtes territoriales : la hantise de la disette était le fondement de l'adhésion des Allemands à la doctrine du tristement fameux « *Lebensraum* ». Il ne s'agissait donc pas de « produire pour produire » comme on le prétend aujourd'hui, mais de produire assez et de mettre les ressources en commun pour consolider la paix entre les nations européennes. Chaque fois que je vois, dans

un supermarché du fin fond de l'Afrique, du beurre importé d'Allemagne, je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il a été un temps où elle produisait plutôt un peu trop de canons.

257 Edgard Pisani, *Un vieil homme et la terre*, Seuil, Paris, 2004, p. 202.

258 Qui oserait protester contre les énormes bénéfices que *Microsoft* tire de ses « abus de position dominante », maintenant que Bill Gates en consacre une partie à une fondation chargée de lutter contre le paludisme et le sida ?

259 Cela dit, en 1974, l'élection de Valéry Giscard d'Estaing n'a été acquise que grâce aux scores qu'il a réalisés outre-mer, en particulier dans deux territoires, Djibouti et les Comores, qui allaient devenir indépendants au cours de son mandat.

260 Le même Gordon-Bennett qui avait été le sponsor de l'expédition de Stanley à la recherche de Livingstone et que Jules Verne mentionne dans plusieurs de ses romans. Le titre, quant à lui, a été repris par un film des Marx Brothers.

261 Les spécialistes – et les bonnes âmes – poussent des hauts cris lorsque des politiciens ou des journalistes « populistes » évoquent les risques d'« invasion » liés au regroupement familial : « mais non, le regroupement familial ne concerne que très peu de monde, 30 000 par an, 50 000 au maximum ! ». Ils jouent sur les mots. L'expression « regroupement familial » a en effet un sens précis dans le langage administratif, celui d'une procédure particulière établie par décret. Mais il existe d'autres procédures qui permettent à des personnes titulaires d'un permis de séjour – ou de la nationalité française – de faire venir des proches pour les installer en France. Au total, les flux d'« immigration familiale » représentent quatre ou cinq fois plus que ceux du « regroupement familial » au sens strict et constituent la majeure partie de l'immigration officielle.

262 Non, je ne cherche pas à sous-entendre que l'acharnement fiscal contre les ateliers de confection parisiens avait pour but de faciliter les importations chinoises. Encore que … Sachant que le Sentier fonctionnait surtout pour approvisionner les petites boutiques, à qui il apportait une grande souplesse pour les réassortiments en cours de saison – et, disaient les méchantes langues, pour les « réassorts » sans facture qui étaient le pilier du « modèle économique » de l'industrie de la fringue … –, alors que la grande distribution, elle, a recours aux importations à bas prix, on peut se poser la question. En tout cas, il est clair que, pour le fisc, toujours prompt à parer sa cupidité de justifications morales, des importations qui paient la TVA, c'est tout de même mieux … On n'a même pas besoin de spéculer sur d'hypothétiques collusions entre Bercy et les intérêts de la grande distribution. À quand l'inauguration sur Tien Anmen d'un monument « au Syndicat unifié des Impôts, la Chine reconnaissante » ?

263 « Les images de ce nouveau rideau de fer pris d'assaut par des assaillants à mains nues frappent douloureusement les esprits, au moment où l'Europe s'offre au monde comme la terre des libertés et des droits de l'homme. (…) L'Union européenne ne peut pas laisser des centaines, voire des milliers, de personnes démunies errer dans le désert ou mettre leurs vies en péril dans des embarcations de

fortune sans trahir ses valeurs de solidarité et de respect de la dignité humaine. ». *Le nouveau rideau de fer*, Thomas Ferenczi, *Le Monde*, 13 octobre 2005.

[264] Embarrassés, les Marocains l'étaient, mais pas pris au dépourvu. La preuve est que, lorsqu'il a fallu trouver quoi faire des assaillants malchanceux qu'ils avaient sur les bras, ils les ont promptement « rapatriés » vers leurs pays d'origine. Qui parle d'expulser ? Non, ce n'est pas une *expulsion*, c'est un *rapatriement* : humanitaire, mon cher. L'habileté du vocabulaire, comparé à celui des responsables européens, montre qu'ils sont plus clairs dans leur tête. Bon, c'est vrai, ils ont abandonné des « rapatriés » en plein désert, mais ils n'allaient quand même pas violer les frontières de leurs voisins.

[265] Ceuta n'est pas un résidu de l'ancien Maroc espagnol ; la ville est « européenne » depuis 600 ans (soit depuis aussi longtemps que les îles anglo-normandes sont anglaises). Conquise par les Portugais en 1413, elle est devenue espagnole lors de l'annexion du Portugal par l'Espagne au XVI^{e} siècle. On peut difficilement mettre son statut en parallèle avec celui de Gibraltar, de l'autre côté du détroit, malgré les similitudes apparentes : Gibraltar est, aux termes du traité d'Utrecht en 1713, placé sous *administration* britannique, mais le traité ne se prononce pas sur la *souveraineté*. Melilla est espagnole depuis 1497.

Les couvents catholiques de Ceuta se sont illustrés dans l'histoire par les travaux scientifiques de deux religieux : le plus connu est le père Clément qui a inventé un hybride d'orange et de mandarine (hybride, donc infécond, donc sans pépins : simple comme bonjour, il suffisait d'y penser) qu'on appelle *clémentine* ; l'autre est le père Cubillo, mathématicien dilettante et génial qui a fait le désespoir de toute une génération de lecteurs du *Journal des mathématiques spéciales* où il proposait régulièrement des problèmes d'une difficulté extrême avant d'en publier une solution brillante dans le numéro suivant.

Ceuta occupe une place particulière dans la mémoire des Espagnols : c'est de là qu'est parti l'émir Tariq lors de la conquête arabe de l'Espagne en 711 ; c'est aussi là qu'ont embarqué les troupes de Franco le 18 juillet 1936, déclenchant la guerre civile (en 1992, on y voyait encore le kitschissime monument commémorant cet épisode : un simple socle en ciment au milieu d'un jardinet avec l'empreinte des pieds du futur *caudillo*, style *Chinese Theater* d'Hollywood, au point précis d'où il suivait à la jumelle la traversée du détroit par son armée ; je suppose que Zapatero l'a fait enlever). Donc, l'endroit d'où sont parties deux des plus douloureuses invasions de l'histoire espagnole. Jamais deux sans trois ?

La population des deux enclaves était historiquement espagnole. Depuis quelques années, une forte immigration est en train de faire basculer l'équilibre démographique et les personnes d'origine maghrébine et de confession musulmane pourraient bientôt y devenir majoritaires. Un argument de plus pour les revendications marocaines ? Pas sûr : interrogés par des journalistes, ces « nouveaux Espagnols » donnent une réponse unanime : « après tout le mal qu'on s'est donné

pour sortir du Maroc et arriver ici, ce serait la tuile que l'endroit devienne marocain ».

266 Ce n'est pas en contradiction avec les observations que je fais dans un autre ouvrage sur le caractère « imprévisible » du comportement des blancs vu par les Africains. Certes, ils sont imprévisibles pour les Africains de base, mais le conditionnement culturel des blancs les rend, au contraire, très prévisibles pour ceux qui disposent de l'outillage intellectuel adéquat. J'ai tendance à y voir un des critères par lesquels les élites africaines se distinguent de la masse et un des fondements de leur prestige auprès de celles-ci, dans la logique du « *cargo cult* ».

267 Précisons le calcul : 50 000 000 * 6 000 € = 300 milliards d'euros. Rapportés à une population d'un milliard d'habitants, cela représente 300 € par habitant et par an, soit à peu près le fameux « dollar par jour ». Ce n'est qu'un calcul de coin de table, mais ça fixe l'ordre de grandeur des enjeux. Le rapport des Nations Unies sur les migrations chiffre à 167 milliards de dollars en 2005 le montant des transferts effectués par les migrants vers les pays en développement.

268 Le chiffre de l'immigration que reçoit l'Europe est estimé à 2,7 millions par an, dont une moitié issue du continent africain. Compte tenu des 15 millions de personnes originaires d'Afrique déjà présentes en Europe, les 50 millions pourraient être atteints d'ici une vingtaine d'années.

269 « Les seules choses utiles pour l'Afrique seraient, d'une part, la suppression par le G 8 de ses propres subventions agricoles qui ruinent les agricultures subsahariennes et, d'autre part, l'acceptation du fait migratoire qui constitue une ressource financière considérable pour les pays africains, grâce aux envois d'argent des émigrés. » *La politique africaine de la France est régressive*, Jean-François Bayart*, Le Monde*, 6 juillet 2005.

270 *Annan tells European Parliament that better migration policies will benefit all*, communiqué official téléchargeable sur *www.un.org*, 29 janvier 2004.

271 Quel train ? Ah oui c'est vrai. Qu'à cela ne tienne, on creusera un tunnel sous le détroit de Gibraltar. Que ne ferait-on pas pour donner raison à M. Annan ?

272 Les citations sont traduites du texte anglais disponible sur *www.un.org*. Elles peuvent différer de la version qui a été publiée en France dans *Le Monde* et que je ne possède pas.

273 *Les migrants font avancer l'humanité*, Kofi Annan, *Le Monde*, 8 juin 2006.

274 *Migrations internationales et développement – Rapport du Secrétaire généra*l, 18 mai 2006, réf. : A/60/871, téléchargeable sur www.un.org. Le texte de l'article de Kofi Annan est également disponible sur ce site.

275 L'ordre du jour de cette session, convoquée pour les 14 et 15 septembre 2006, ne fait pas mention des *problèmes* éventuels causés par les migrations : il vise seulement à en étudier « les aspects les plus prometteurs ». Bizarre : après coup, on n'en a pas parlé. Que s'est-il passé, quelles résolutions ont-elles été adoptées ? Mystère.

[276] « Prêtés », c'est une façon de parler : la pratique est tarifée. Comme pour les cartes de sécu. Le système est bien rodé. Je n'en connais pas l'ampleur, mais j'atteste qu'il existe.

[277] « *Chaque fois qu'une troupe est invitée à un festival de musique, de danse ou de théâtre en France, en Belgique, en Roumanie ou en Grèce, dix ou douze faux artistes se mêlent aux six ou huit vrais. Il suffit de se munir d'un tam-tam ou autre instrument pour se fondre dans le groupe et s'évaporer une fois arrivé* », propos d'un notable de la ville sénégalaise de Louga, rapportés dans l'article *Les trop riches émigrés de Louba*, Robert Belleret, *Le Monde*, 17 octobre 2006. Je n'y avais pas songé mais, c'est vrai, pourquoi attendre « le dernier concert » ?

[278] Je ne vous dirai pas lequel, car ce domaine est précisément celui au titre duquel je siégeais dans l'une des délégations en tant qu'expert et je suis donc tenu à une obligation de réserve.

[279] Raisons familiales vraies ou fausses : « Des filières locales proposent un conjoint français pour 1500 à 3000 euros, et réclament 100 euros pour un témoin professionnel. », *Le casse-tête des mariages blancs*, Marie Cousin, *L'Express*, 6 mars 2003.

[280] Toutes deux extraites de l'article *Les trop riches émigrés de Louga*, Robert Belleret, *Le Monde*, 17 octobre 2006.

[281] En vertu d'une loi adoptée en 1916 à l'initiative de Blaise Diagne, député de Dakar et premier Africain à avoir fait partie d'un gouvernement européen en tant que sous-secrétaire d'État à la Guerre. Une loi de 1876 avait déjà accordé le suffrage universel dans les « Quatre communes », mais pas encore la reconnaissance pleine et entière de la citoyenneté.

[282] Au moment de l'indépendance, de l'ordre de deux cent mille personnes au maximum, soit 10% de la population d'alors du Sénégal, devaient relever de ce statut (Dakar avait à l'époque environ 300 000 habitants, mais moins de la moitié y étaient nés). Compte tenu des mariages « mixtes », leur descendance pourrait représenter aujourd'hui un pourcentage double, soit un peu plus de deux millions, dont un quart doit être déjà établi en France, non comptabilisé parmi les « immigrés d'origine africaine », puisqu'ils étaient *déjà français de naissance à leur arrivée en France*. Parmi ceux restés au Sénégal, le nombre de bénéficiaires réels est sans doute très inférieur au chiffre brut dans la mesure où il faut le prouver, donc avoir encore les papiers d'époque ou arriver à s'en faire délivrer d'assez bons pour faire foi, et faire disparaître les éventuelles mentions faisant état de la renonciation à la nationalité française (que les autorités sénégalaises ont exigée de certains des intéressés quand ils étaient fonctionnaires ou commerçants sous peine de perdre leurs droits). Et là commence le sport. En tout cas, il y en a assez pour que les « Gaulois » résidant à Dakar se plaignent que le consulat de France n'ait pas le

temps de s'occuper d'eux parce qu'il est submergé par les dossiers de ces « doubles nationaux ».

283 Il semble que, en réalité, il y en a 10 fois plus, mais qu'importe.

284 Interview de Jack Lang sur *France 2*, 22 août 2006.

285 Contrairement à ce qu'affirment de nombreux observateurs, ils existe toujours une classe ouvrière, même si notre industrie n'a presque plus d'ouvriers. Si les observateurs fréquentaient davantage les couches populaires, désormais formées en majorité de salariés des activités de service – et de chômeurs – ils sauraient que ces personnes ont une conscience de classe et se définissent elles-mêmes comme étant des « ouvriers ». Le « mouvement ouvrier », en revanche, incarné par les syndicats, n'est plus guère représentatif que des salariés du secteur public, qui se croient – à tort – à l'abri de ces problèmes.

286 Sans compter que beaucoup des acquis sociaux ne sont pas du « Front popu 36 », mais d'une autre cuvée, le « de Gaulle 45 ».

287 « Ségolène Royal est plébiscitée par les Français d'origine africaine qui voteraient pour elle à 57% au 1er tour de l'élection présidentielle et à 85% au second tour face à Nicolas Sarkozy, selon un sondage Ifop pour le magazine *Jeune Afrique* », dépêche AFP, 23 mars 2007.

288 Selon une enquête réalisée auprès d'un échantillon de « nouveaux Français » d'origine africaine et turque, « ils sont enracinés à gauche (…), 76% d'entre eux se déclarent proches d'un parti de gauche » (cité dans le blog de Pierre Assouline, *La république des livres*, 23 janvier 2006, accessible à partir de www.lemonde.fr). La même source indique que « la gauche étant peu incarnée à travers un leader fort qui s'impose, Jacques Chirac jouit d'une sympathie particulière parmi eux », ce qui suggère que la malléabilité du président de la République aux thèmes de l'apitoiement est tout de même payante, au moins à l'égard de cet électorat, décidément fort choyé.

289 D'ailleurs, « changer de base », n'est-ce pas un thème de gauche par excellence ?

> Du passé, faisons table rase !
> Foule esclave, debout, debout !
> Le monde doit *changer de base*,
> Nous ne sommes rien, soyons tout !
> *L'Internationale*

290 Et plus précisément dans la classe moyenne hindoue, très attachée au thème de la « libre entreprise », et dans les couches ouvrières musulmanes, *Howard is tiptoeing in Enoch's footsteps*, Tim Hames, *The Times*, 31 janvier 2005. On trouve la même stratégie en France dans le parti des Radicaux de gauche qui, en mettant en avant Mme Taubira, cherche à séduire l'électorat de la « diaspora noire ».

[291] Sans guillemets lorsqu'il s'agit du sens que revêt cette locution dans le langage commun, avec guillemets lors qu'elle se réfère à la procédure particulière mise en place en France par un décret de 1976.

[292] Petite observation : les leaders de droite, Le Pen depuis longtemps, et Sarkozy maintenant, feignent de croire que les immigrés déjà installés et, *a fortiori*, ceux qui sont naturalisés, seraient eux-mêmes partisans de plus de fermeté à l'égard de l'immigration par crainte de la concurrence des nouveaux venus. C'était le calcul d'Howard. C'est une illusion. D'ailleurs, on voit bien qu'ils sont les premiers à se mobiliser lorsque des restrictions sont envisagées.

[293] La création du CRAN, *Conseil représentatif des associations noires*, en est une illustration.

[294] Un directeur de collection d'une grande maison d'édition parisienne (s'il vous plait, pas de nom, je ne donne pas dans la délation), à qui j'avais soumis le manuscrit d'un ouvrage précédent et qui avait eu l'amabilité de ne pas y trouver matière à le rejeter en invoquant la « ligne éditoriale de la maison » (un euphémisme évitant de dire qu'un texte s'est heurté à la censure ou qu'on l'a jugé médiocre) m'a dit : « intéressant, ce que vous racontez, et d'une écriture plus soignée que la plupart de ce qui sort en librairie. Ah, si seulement vous pouviez *le faire signer par quelqu'un de connu*, je vous publierais tout de suite ». N'ayant ni footballeur ni lauréat d'émission de télé-réalité dans mes relations, je n'ai pas pu faire affaire avec lui.

[295] Qiao Liang et Wang Xiansui, *La guerre hors limites*, Rivages poche, Paris, 2007.

[296] « *Les Touaregs qui font traverser les noirs par le Sahara, contournant les postes de douanes vivent de ce trafic de chair humaine comme au temps où leurs ancêtres livraient les esclaves*, dénonce l'association marocaine des droits de l'homme ». *La Dépêche du Midi*, 12 octobre 2005.

[297] *En Espagne, un apartheid sous plastique*, Victor Angel Lluch, *Le Monde diplomatique*, mars 2000 ; *L'Europe organise la clandestinit*é, Nicholas Bell, *Le Monde diplomatique*, avril 2003.

[298] En anglais, « voyou » se dit « *rogue* », mot qui désigne aussi, chez les grands carnivores, l'individu éjecté du clan par le mâle dominant et qui en est réduit à rôder alentour, privé de la protection de la horde, mais cherchant à vivre des miettes du butin de celle-ci. C'est le schéma précis qui est décrit ici.

[299] On trouve une illustration de cette mécanique de rejet dans *Le monde s'effondre* (*Things falling apart*), de Chinua Achebe, Présence Africaine, Paris, 1972, qui décrit comment, dans le sud-est du Nigeria de la fin du XIX^{e} siècle, la communauté *organise* la marginalisation de ceux qui ont rompu le pacte social en se laissant convertir par les missionnaires chrétiens.

[300] En Espagne, le gouvernement Zapatero, inquiet de l'ampleur que prend le déferlement d'immigrants sur les Canaries (plus de 20.000 dans les six premiers mois de 2006) a annoncé « le doublement de l'aide à l'Afrique » : excellente méthode pour s'assurer d'en voir arriver 40.000 l'année prochaine.

[301] Moins, bien sûr : il faut que la pénalité soit supérieure à la prime, sinon, c'est un encouragement à en envoyer le plus possible et c'est un nouveau business qui se monte : envoyer des gens exprès pour se faire refouler et toucher la prime !

[302] Ils ne se privent pas, en revanche, de faire désormais la leçon aux blancs, comme en témoigne la lecture de n'importe quel journal africain pris au hasard. Ceux qui ont le plus de mal à le comprendre sont ceux qui, au nom des bons sentiments, voudraient sauver l'Afrique de ses propres démons. C'est pourquoi les Africains, fatigués des leçons de morale des ONG, leur adressent de temps à autre un message en séquestrant ou en tuant quelques « humanitaires » : « apportez-nous du lait en poudre ou des vaccins tant que vous voulez, d'accord ; mais, de grâce, bouclez-la ! » Rien n'y fait, le message ne passe toujours pas. Les blancs sont décidément durs d'oreille.

[303] J'ai bien dit « choisi » et non pas « nommé ». Le président de la Banque mondiale est, bien sûr, nommé par le Conseil d'administration, à l'issue d'une concertation entre les pays du Gésept qui y détiennent la majorité. Il est d'usage que le candidat « proposé » par les États-Unis soit accepté. Ce qui revient à être, de fait, choisi par la Maison-Blanche. À charge de revanche, le poste de Directeur général du Fonds monétaire international est « réservé » à un candidat proposé par les pays européens après consultation avec Washington. Le *modus vivendi* fonctionne depuis soixante ans, presque sans accroc. Une seule fois, à la fin du premier mandat de Mc Namara, les pays européens ont été tentés de réclamer le poste pour un des leurs, en arguant du fait que le moment était venu de prendre acte de l'affaiblissement relatif de l'économie et de la monnaie américaines, comparé à leur propre dynamisme. Les ambassadeurs français, britannique et allemand à Washington ont été reçus par le conseiller diplomatique de la présidence US qui les a écoutés poliment puis leur a dit : « amusant, votre suggestion ; et si on passait aux sujets pour lesquels vous m'avez demandé ce rendez-vous ? Je suppose que ce n'était pas juste pour me parler de ça ? ». Je tiens l'anecdote d'un ancien condisciple qui servait à l'époque dans l'une de ces ambassades.

[304] *Master in Business Administration* : le diplôme que décernent les *business schools* américaines.

[305] Pour ceux qui sont fâchés avec les maths, je rappelle à tout hasard que c'est faux, évidemment. Chacun sait que deux et deux font … 22, voyons ! C'est 2 *plus* 2 qui font 4. La blague est, je crois, d'Alphonse Allais.

[306] Sur la question du vocabulaire et des concepts, on peut soutenir que les *mots* ne se réfèrent pas à des *objets* mais à des *concepts* (Umberto Ecco, *Kant et l'ornithorynque*, Grasset, Paris, 1999). Faire acquérir du vocabulaire sans faire assimiler les concepts qui s'interposent entre les mots et les objets, sans faire

prendre conscience de la distance qui sépare les mots des objets et du fait que c'est *cette distance même* qui crée l'espace où se déploie le « sens », me semble un des travers des pédagogies postmodernes. C'est aussi une lacune que j'ai souvent observée au cours du dialogue interculturel auquel mon travail m'a exposé pendant une quinzaine d'années avec mes collègues africains, aussi brillants dans la dialectique qu'indifférents à ce à quoi elle sert d'emballage.

Mais, à bien y réfléchir, est-ce une *lacune* ?

On peut en effet adopter une autre perspective du rapport entre les mots et leur « référent » : « chaque fois qu'un mot apparaît dans un contexte nouveau, il diffère de lui-même par rapport au contexte antérieur », Pierre Zima, *L'esthétique de la déconstruction, du romantisme à Nietzsche et Derrida*, dans la revue *Futur Antérieur*, juin 1992. Interpréter cette phrase sans précautions peut conduire à ne reconnaître qu'un caractère purement « accidentel » au sens : le mot n'est porteur d'aucune « essence » conceptuelle, mais seulement d'une cristallisation contingente de sens multiples, flottants, subjectifs et arbitraires. C'est cette perspective qui domine largement aujourd'hui et pas seulement dans la sphère de la spéculation intellectuelle. La rupture du contrat _ contrat *social* s'il en est _ entre le mot et le monde, entre les mots et les choses, a envahi notre quotidien pour s'illustrer jusqu'aux niveaux les plus terre à terre, puisqu'il faut désormais faire intervenir la Loi _ c'est-à-dire un acte unilatéral de l'autorité publique, relevant de l'institution d'une « novlangue » _ pour rétablir le lien, comme dans l'exemple des mots « pain » et « chocolat », dont le sens commun, désormais perverti par les pratiques du commerce, est remplacé par une définition juridique (« décret pain » n° 93-1074 du 13 septembre 1993, « directive chocolat » n° 2000/36/CE du 23 juin 2000).

Il n'est pourtant pas nécessaire de souscrire à une vision « essentialiste » du langage pour rejeter cette vision de la « contextualité contingente ». Je lui en préfère une autre, elle aussi empreinte de « contextualité », mais à travers un processus tout différent. Un de mes amis me parlait un jour de poésie chinoise et je m'étonnais de la puissance d'évocation poétique qu'il trouvait derrière la sobriété de l'expression et à laquelle je me sentais imperméable. « C'est, me dit-il, que tu ne dois pas considérer un poème chinois en tant qu'œuvre isolée valant par elle-même ("*self-standing*", avait-il dit car nous discutions en anglais). Chacun n'est qu'un maillon d'une chaîne ininterrompue qui remonte aux origines de notre civilisation. Pour le lecteur lettré, chaque mot d'un texte fait appel au *corpus* immense de tous les autres textes où ce mot a figuré. Notre poésie s'adressait à un public cultivé et l'auteur classique n'avait pas coutume, comme chez vous, d'user de métaphores : il lui suffisait de choisir un mot, pour qu'aussitôt se construisent implicitement dans l'esprit du lecteur toutes les déclinaisons métaphoriques qui se dérivent de ses utilisations antérieures dans notre tradition littéraire ». Pourquoi expliciter lourdement ce qu'un simple trait de pinceau suffit à suggérer à qui sait voir ?

La littérature occidentale n'atteint jamais aux extrêmes du minimalisme poétique chinois, mais il n'est pas interdit de réfléchir aux implications théoriques auxquelles celui-ci nous invite. Nous nous accordons tous – en principe – sur le fait que les mots n'ont pas de sens en soi, et que celui-ci n'est que de pure convention *sociale*. C'était un débat dans lequel s'étaient beaucoup investis les penseurs des Lumières, soucieux de « déconstruire » – déjà ! – la vieille thèse scolastique selon laquelle les langues étaient littéralement « tombées du ciel », données par Dieu aux hommes lors de la dispersion des peuples après l'épisode de la tour de Babel. Convention, donc, mais quel en est le mécanisme ? Il est précisément que le sens se forge au cours des siècles par *l'usage*, s'enrichissant du sens *supplémentaire* apporté par le contexte accidentel et instantané de chaque utilisation. Il entre, bien entendu, une part de subjectivité dans ce processus, liée à l'histoire personnelle de chacun et au rôle que le mot a pu y jouer – Proust, encore lui, a disséqué ce thème comme personne – mais comment nier qu'il existe aussi un *sens commun*, fait des utilisations du mot par la culture que partage *une société* ? Chaque apparition du mot est alors une citation *implicite* de toutes ses utilisations antérieures, une évocation de tous ceux qui l'ont prononcé, un rappel de tous les sens qu'il a portés, de tous les contextes où il s'est inséré et qui, tous ensemble, constituent son « référent » social : chaque mot est une porte ouverte sur un *continuum* d'histoire et de culture. Ce qui donne aux mots leur épaisseur, leur densité, c'est *l'accumulation* des sens ajoutés par les contextes successifs qui les ont empruntés depuis leur incorporation au langage, c'est aussi la richesse de la culture que partagent locuteurs et auditeurs – j'aime assez cette idée d'« emprunt » : le contexte ne détermine pas le sens d'un mot, il ne fait que lui emprunter des sens préexistants en même temps qu'il emprunte le mot à la langue, puis le lui *restitue* en versant des intérêts sous la forme d'un enrichissement du sens. C'est même, peut-être, ce qui singularise les grandes œuvres de la littérature, cette « valeur ajoutée » qu'elles confèrent au langage en lui restituant les mots qu'elles lui ont empruntés.

C'est aussi pourquoi l'apprentissage d'une langue ne peut pas se réduire à l'acquisition mécanique d'un lexique et d'une boîte à outils syntaxique, comme voudraient le faire croire les promoteurs des méthodes « fonctionnelles » – je n'en nie pas pour autant l'utilité pratique –, il ne peut se concevoir sans un minimum de familiarité avec la culture dont cette langue est à la fois produit et vecteur. D'où la difficulté de la communication interculturelle, même entre des personnes maîtrisant une langue commune, l'anglais « fonctionnel » des réunions internationales par exemple. D'où aussi, à l'inverse, le charme de l'écriture de certains auteurs – Panaït Istrati ou Andreï Makine en français, Aryundhati Roy en anglais – qui, tout en possédant admirablement leur langue d'adoption, sont moins prisonniers de la pesanteur culturelle charriée par les mots et savent leur donner une fraîcheur de sens inédite.

Que se passe-t-il si je récuse cette thèse de l'accumulation du sens pour me ranger à celle de la « contextualité contingente » ? Le mot, non pas considéré pour lui-même ou par référence à un *sens commun* bâti par la culture, mais tel qu'il est

accidentellement « mis en situation » par le langage, n'a d'autre « référent » que celui que lui confère le contexte instantané de son utilisation, il n'a de sens qu'« opératoire », déterminé par *le dessein que poursuit le discours*. Or ce dessein est toujours « stratégique ». C'est bien plus souvent une stratégie de séduction – esthétique, sexuelle, commerciale, politique, judiciaire – qu'une stratégie de conviction ou de démonstration. Cette perspective est très féconde du point de vue de l'activité *critique* : elle aide à *« déconstruire » les discours de séduction* pour en percer les desseins – et les pièges. Elle est pourtant suicidaire à l'égard de l'utilisation du langage en tant qu'outil de transmission de savoirs (j'ai le droit de dire n'importe quoi, puisque *rien de ce que je dis n'a de sens en soi*) et très perverse du point de vue pédagogique, puisqu'elle induit à n'accorder aucune importance à la véracité ou à la sincérité du contenu de son propre discours, au profit, comme dans la « novlangue » orwellienne (*Newspeak*), de sa seule efficacité au regard de la stratégie poursuivie.

Du moins si l'on considère que la pédagogie a pour but d'accompagner l'acquisition de savoirs et de modes de raisonnement. Mais c'est à l'évidence, ajoutent nombre d'intellectuels postmodernes, pas tous africains, une vision périmée qui doit être dénoncée et rejetée, car elle ne fait que refléter le paradigme « eurocentriste » et « colonialiste » sur lequel est construite la théorie occidentale de la connaissance, héritée de la tradition humaniste et des Lumières : son schéma éculé du « sujet pensant » prenant possession de l'objet par la raison et le langage, n'est rien d'autre qu'une métaphore légitimant la prise de possession brutale de « l'Autre » par la puissance technique de l'Occident.

La perspective « contingente » est, à l'inverse, très productive si on considère, à l'instar des promoteurs des « instituts d'excellence », que la pédagogie n'a que faire des savoirs et des raisonnements, mais qu'elle doit viser à l'épanouissement personnel pour fabriquer des « gagneurs » désinhibés, fussent-ils ignares.

[307] *Le paysan du Danube*, *Fables*, Livre XI.

[308] À titre de simple exemple, on peut consulter la profession de foi d'une association réunissant de ces personnes bien intentionnées sur le site www.gisti.org. Il y en a des centaines d'autres.

[309] Jean-Louis Michel, *A la poursuite du Grand Méchant Blanc*,

[310] « Selon l'économiste Larry Neal, qui a traduit en termes de salaires le travail gratuitement fourni par les 10 millions d'esclaves utilisés en Amérique avant l'abolition, le montant du préjudice s'élèverait à 1 400 milliards de dollars, inflation et intérêts compris. L'historien Howard Dodson et la *National Coalition of Blacks for Reparations in America* avancent, eux, le chiffre de 8 000 milliards de dollars. » *L'Express*, 30 août 2001. On pourrait objecter que ces calculs sont trompeurs car il faudrait déduire des sommes en question le coût d'acquisition des esclaves payé en

Afrique, ainsi que la part de la production consommée par les esclaves eux-mêmes (ce qui était la « rémunération » de leur travail qui, en termes économiques n'était en rien « gratuit » même s'il ne donnait pas lieu à des « transferts financiers » sous forme de salaires) ; il faudrait en outre ne retenir, de la valeur ajoutée empochée par les maîtres, que la part investie pour être transformée en actifs durables ayant gardé une valeur jusqu'à aujourd'hui, de manière à déterminer ce qui, dans le patrimoine *actuel* des ex nations esclavagistes, relève de la spoliation du travail des esclaves. Mais c'est un pinaillage superflu car le débat n'est pas économique, il est politique.

L'effectif des esclaves dans les colonies françaises (les DOM actuels plus Ste Lucie et Haïti) était de l'ordre d'un dixième de ce qu'il était aux États-Unis et l'esclavage y a été aboli plus tôt. Mais en ajoutant « l'exploitation coloniale » de l'Afrique, ainsi que le « préjudice moral » et *le pretium doloris* que les économistes américains ne comptent pas, l'ardoise pour la France pourrait être elle aussi de *plusieurs milliers de milliards d'euro*, si l'on souscrit à cette logique revendicative. Le PIB tout entier n'y suffirait pas : ne reste plus alors qu'à céder le patrimoine, c'est-à-dire le pays lui-même. CQFD.